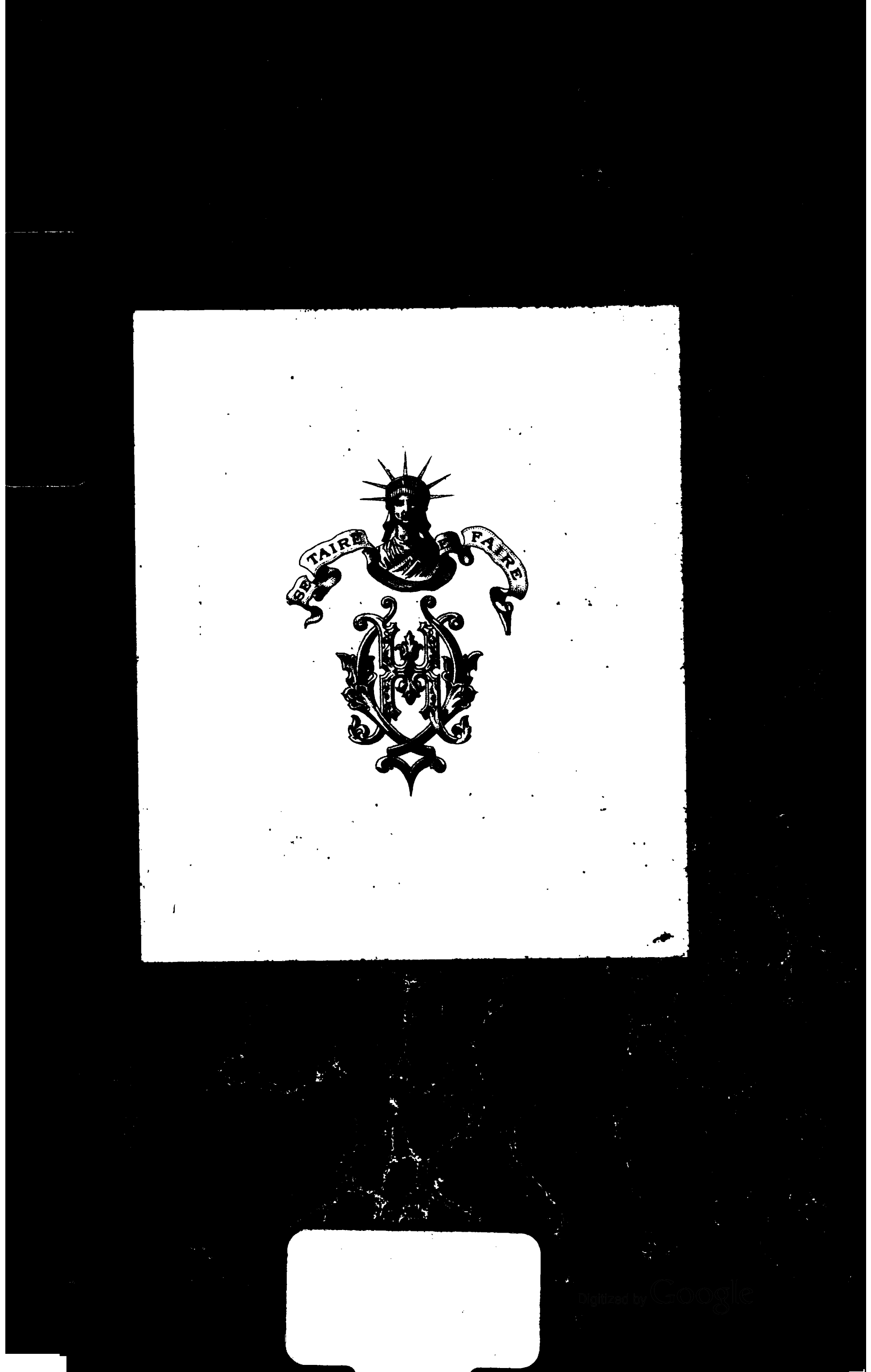
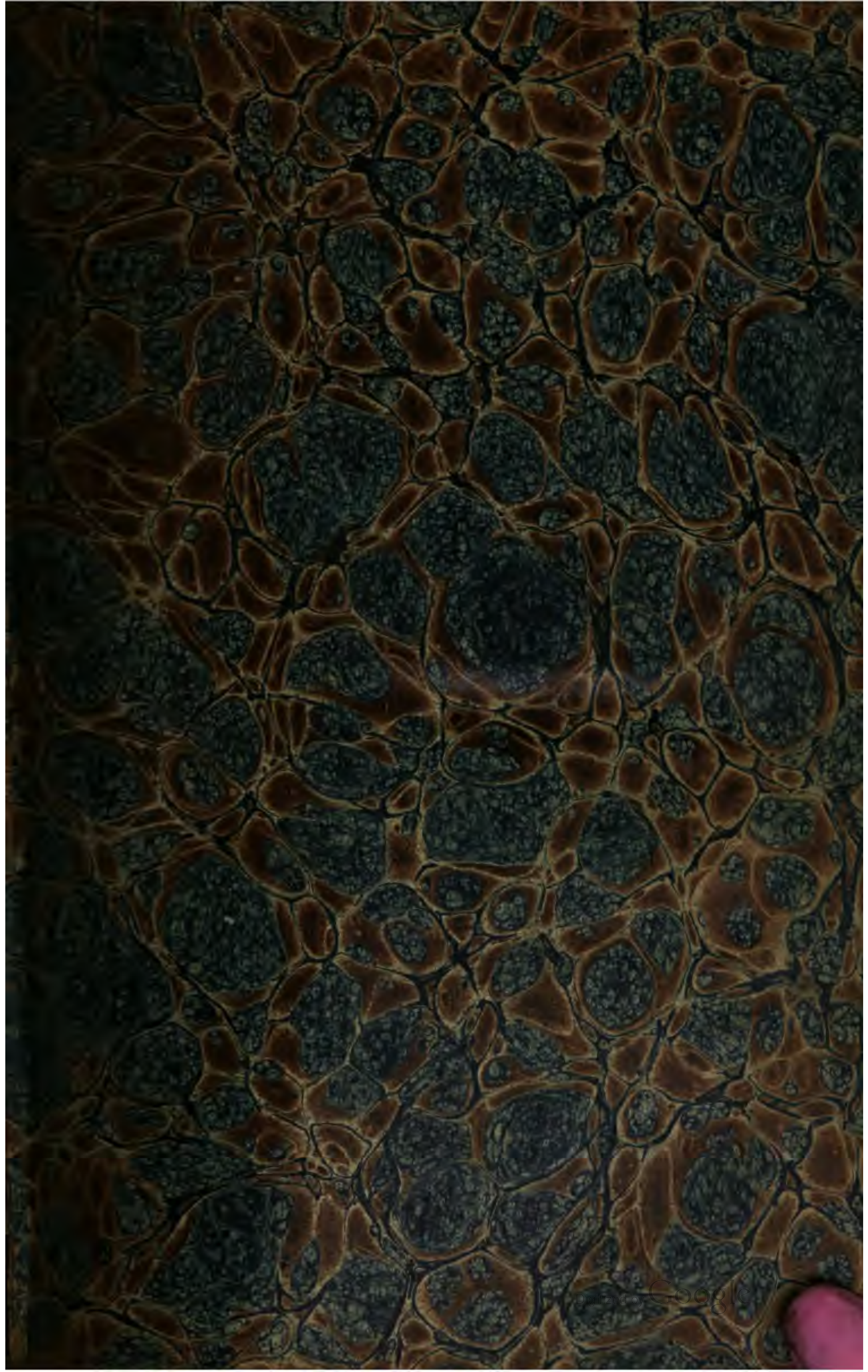

SE TAIRE ET FAIRE



15 nov 1860 Thomas! $7.50 (H. Vignaud.)

ÆLOÏM,

OU

LES DIEUX DE MOÏSE.

IMPR. DE JULES TEYCHENEY,
Fossés de l'Intendance, 56.

Michelange. inv. P. Lacour. del.

MOÏSE.

Ignorabat quod cornuta esset facies sua *ex consortio Sermonis Domini.*

exode 34. v. 29

(Voyez pl. 6).

Lithe. de Légé Bordeaux

ÆLOÏM,

OU

LES DIEUX

DE MOÏSE,

PAR P.^{ierre} LACOUR,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX;
DIRECTEUR HONORAIRE DE L'ÉCOLE DE DESSIN DE LA MÊME VILLE,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE ET DE L'ACADÉMIE
ROMAINE D'ARCHÉOLOGIE, A ROME, ETC.

Ornés de vingt-six dessins lithographiés et d'un tableau synoptique.

Obscurata est notitia Veritatis.
S. Jean Chrysost.

CBOUD	Lingua	(Gloria Dei)
ALEIM	Deorum	
ESTR	Celare	
DBR	Verbum,	
CBOUB	Lingua	(Gloria Regum)
MLCIM	Consiliariorum	
EQR	Investigare	
DBR	Verbum.	

Prov. 25. 2.

TOME Ier.

BORDEAUX.
JULES TEYCHENEY, ÉDITEUR,
FOSSÉS DE L'INTENDANCE, 56.
1839.

OBSERVATIONS.

Cui fidas vide.

ÆLOÏM, ou les Dieux de Moïse!

Le rapprochement de ces mots est insolite, j'en conviens; mais on comprendrait bien mal ma pensée, si, la jugeant d'après le choix que j'ai dû faire du mot ÆLOÏM, ou plutôt ALÉIM, on présumait que cet ouvrage n'a été entrepris et publié que dans des vues hostiles au Christianisme.

Mes vues se portent sur l'Egypte con-

temporaine de Moïse, et ne s'arrêtent qu'accidentellement et secondairement ailleurs.

Quant à ma pensée, je vais la dire; la voici :

Je ne crois pas que la nature humaine, que l'origine des êtres, que le mystère de la création, soit qu'on les considère chronologiquement selon le récit de Moïse, soit qu'on les étudie géologiquement d'après les découvertes modernes, deviennent plus inexplicables qu'ils ne le sont, parce qu'il aura été démontré, je le suppose, que le premier chapitre de la Genèse est le programme de six actes cosmogoniques *que l'on jouait devant les initiés dans les mystères de l'Egypte.*

*Je ne crois pas que le dogme de l'unité de Dieu soit compromis, parce qu'il aura été démontré, je le suppose également, que Moïse met en action dans le Pentateuque un grand nombre de divinités subalternes, bien qu'il ne permette d'adorer que JÉOVÉ, l'*ADONI*, le maître, le chef suprême, l'*AUTOS*, le LUI, qui domine tous ces* ALLOÏ*, tous*

ces autres, *dits en hébreu ALOÏM ou ALÉIM*, ceux-ci. *Je crois, au contraire, que le polythéisme de Moïse, avoué enfin et bien compris, serait un salutaire exemple de tolérance religieuse, et qu'il mettrait un terme à la fausse opinion que dans beaucoup de livres, excellents du reste, on se croit obligé de donner sur le mérite des vertus et de la morale des peuples païens.*

Je ne crois pas que le Christianisme, cette institution si belle, si sainte, si pure, si aimable dans son auteur, puisse être moins aimé, puisse devenir moins cher aux esprits droits, aux ames tendres et généreuses, à tous les gens de bien enfin, parce qu'il aura été démontré, je le suppose encore, qu'il n'est point une conséquence de la scène qui se passe dans le Jardin d'Eden, *attendu que cette scène est relative à l'initiation égyptienne, à l'enseignement professé dans les temples et aux obligations imposées au nouvel initié.*

Enfin, je ne crois pas que la chaîne historique des temps primitifs, des temps anté-

diluviens, soit moins facile à expliquer, et surtout à croire et à comprendre, parce qu'il aura été démontré que cette prétendue chaîne généalogique n'est qu'un tableau systématique de la marche progressive de la société humaine dans une durée de 1650 *à* 1700 *ans,*

Etc., etc., etc.

Mais je crois qu'il serait temps de signaler les récits appartenant à l'Égypte ou à la Chaldée, et ceux qui, purement allégoriques, ont été introduits dans le corps même des livres de Moïse.

Je crois que ces récits peuvent être ramenés à leur signification vraie par une nouvelle étude des mots du texte, et j'en produis quelques preuves, en attendant mieux de la part des savants et des hébraïsants de profession.

Je crois, en considérant le scepticisme ou l'esprit de réforme qui commande à la raison du siècle, qu'il n'y aurait point de danger à abandonner le sens littéral et convenu de ce texte partout où il blesse cette

même raison; je dis plus, je crois cette détermination nécessaire, malgré toutes les difficultés qu'elle présente : salutaire aujourd'hui, elle sera sans effet plus tard.

Quant au paradoxe sur lequel repose cet ouvrage, le Polythéisme de Moïse, *je ne veux ni le préparer dans une préface, ni le défendre contre les prejugés qu'il pourra heurter. Un temps vient où des opinions que l'ignorance avait posées comme* bases, *comme* principes, *compromettent les institutions sous lesquelles on les a placées : il faut qu'elles redeviennent ce qu'elles étaient, l'*opinion de l'ignorance. *Vouloir empêcher une réforme quand elle est nécessaire, c'est s'exposer à tout perdre. Refuser de toucher à des fondements qui compromettent l'existence d'un édifice, c'est vouloir que la ruine de l'édifice prouve que les fondements étaient mauvais.*

Après cet exposé sincère, que le lecteur consulte ses opinions ou ses préjugés, et qu'il prenne ou laisse ce livre. Je ne lui ai point déguisé la nature des faits et des ob-

servations qu'il peut espérer ou qu'il doit craindre d'y trouver. S'il aime la vérité, si comme saint Augustin il entend au fond de son ame la voix de cette vérité qui lui crie : On se trompe ! on se trompe ! *qu'il prenne et qu'il lise : peut-être sera-t-il frappé de quelques rayons lumineux assez vifs pour lui indiquer la route antique qui conduisait les hommes vers cette même vérité.*

AVANT-PROPOS.

DE L'AUTORITÉ DU TEXTE HÉBREU DU PENTATEUQUE TEL QU'IL EST AUJOURD'HUI.

RENDEZ AUX DIEUX LE CULTE CONSACRÉ PAR LES LOIS, disait Pythagore.

Peut-on aujourd'hui, sans manquer à l'esprit de ce précepte, étudier le texte hébreu des livres de Moïse, et ne point se référer à l'interprétation reçue, base du culte consacré par les lois?

Telle est la question qui se présente.

S'arrêter dès l'abord devant une difficulté semblable, n'est peut-être pas de ce siècle; mais pour nous, qui tenons un peu du siècle passé, il n'est pas indifférent que nous soyons fixés d'une manière affirmative et rassurante. Comment, en effet, arriverions-nous jusqu'à la pensée intime d'un écrivain sacré, s'il nous fallait craindre de jeter un coup d'œil investigateur au-delà du sens apparent de ses paroles? Il n'est pas facile, disait Bacchylide, de trouver *la porte* des mots dont il n'est pas permis de parler.

Mais une interdiction de ce genre pour les mots des livres de Moïse, en tant que livres sacrés, ne peut plus exister, il faut que j'en prévienne le lecteur. Je ne parle pas du libre examen pour l'interprétation et le vrai sens des Écritures, suivant l'antidote du concile de Trente, ni de l'émancipation philosophique, ni du doute qu'elle oppose aux propositions les plus respectées et les mieux établies; je veux dire que le texte primitif de nos livres saints, que le texte hébreu, car je n'entends parler que de celui-là, a perdu,

comme autorité irréfragable, le caractère qu'il avait lorsque saint Jérôme disait : « On peut appeler hérétique quiconque explique l'Écriture autrement que le sens de l'Esprit-Saint le demande. » Ou saint Jérôme se trompait, ou le texte hébraïque n'est plus le même. Depuis trois siècles et demi ce texte est placé sous le préjudice d'une condamnation prohibitoire, ou au moins expurgatoire, sans que la cour de Rome ait pensé à le réhabiliter.

Et d'ailleurs :

Il y a toujours eu, suivant Richard Simon, de savants hommes dans l'Église, qui ont accusé les juifs d'avoir corrompu à dessein le texte de l'Écriture, pour s'opposer plus fortement à la religion chrétienne.

Le P. Morin, dit-il, qui produit les témoignages des Pères et d'un grand nombre d'autres auteurs qui sont de ce sentiment, n'a pas pourtant osé se déclarer en leur faveur; ce qui est assurément un grand préjugé pour les juifs, d'autant que le P. Morin a fait tout son possible pour diminuer l'autorité du texte

hébreu et pour relever la version des Septante et de la Vulgate.

Vossius n'a pas eu tant de modération dans le livre qu'il a écrit pour autoriser les Septante, et pour diminuer en même temps l'autorité de l'exemplaire des juifs. Il ne s'est pas contenté de dire que la traduction grecque des Septante était divine, et faite par des prophètes inspirés de Dieu[1], mais il a apporté tout ce qui lui a été possible pour décrier *le texte hébreu d'aujourd'hui*. Il prétend que les juifs ont corrompu malicieusement leurs exemplaires, tant dans la chronologie que dans les prophètes; et afin qu'on ne doute pas de ce qu'il avance, il marque le temps de cette corruption, qu'il assure être arrivée un peu après la destruction de Jérusalem[2].

Ainsi, nous pouvons chercher *l'entrée* de ce texte et marcher avec sûreté de conscience.

[1] Saint Jérôme a fait perdre aux Septante cette qualité.

[2] Hist. critiq. de l'Anc. Test., p. 101.

Cela étant, j'observerai que lorsqu'on étudie certaines expressions du texte hébraïque, et qu'on le fait avec l'intention de rétablir la force, le sens profond, le sens intime que l'étymologie peut leur donner dans certains passages, on se trouve alors dans l'impossibilité absolue de traduire mot pour mot la phrase que l'on a en vue; et néanmoins, comme on ne peut plus se confier à l'interprétation voulue par l'habitude et quelquefois par le dogme, on tombe nécessairement dans le doute sur le sens réel de ces passages.

Cette difficulté, qui peut mener plus loin qu'on ne pense, se fait principalement sentir dans les premiers chapitres de la Genèse. Les faits qui s'y trouvent ont une apparence historique, et en réalité ce sont des enseignements allégoriques dont le sens intime est couvert, soit par la massore attribuée à Esdras, soit par la transcription imparfaite de quelques mots hébreux privés de leurs voyelles primitives, soit enfin parce que ces mots sont naturellement équivoques et veu-

lent, pour être compris, qu'on les explique par une périphrase.

Toutes les traductions deviennent sinon inexactes, du moins incomplètes, quand elles abordent ces narrations; elles ne mettent en évidence que le sens matériel et apparent, tel qu'on le donne depuis vingt et un ou vingt-deux siècles, et le sens intime, le sens rationnel, reste caché. Vouloir le trouver en ne consultant que des traductions, ce serait peine perdue; les paraboles ou allégories hébraïques ne s'expliquent pas par un *cela veut dire*. Leur signification est en grande partie dans le double sens des mots. Cette signification est fort souvent éclipsée par d'autres plus en faveur; mais soyons persuadés qu'elle ne peut pas être un mystère impénétrable; et c'est ici le cas de rappeler le mot de la Pythie, *invenies si quæsieris*. Surtout souvenons-nous que cette signification ne doit pas être ce que les pères allégoristes appelaient des sens sublimes. On la trouvera en recourant aux dictionnaires et à l'analyse étymologique des mots; en

sorte qu'on pourrait presque dire qu'il n'y a réellement rien de caché dans ce texte, et qu'il ne faut que regarder pour voir, qu'écouter pour comprendre, si, pour voir, il ne fallait écarter le sens vulgaire ou restreint de quelques expressions, et si, pour comprendre, il ne fallait éloigner de sa pensée des propositions auxquelles on est habitué depuis l'enfance, propositions qu'on reçoit et qu'on n'examine pas.

Ainsi, par exemple, on rend très-imparfaitement l'idée que Moïse avait en vue, lorsqu'on traduit ÈShC ou ÈÇhC du verset deuxième, chapitre premier de la Genèse, par ce seul mot *ténèbres*; et AOUR ou AUR du troisième verset, par *lumière* [1].

ÈÇhC exprime dans cet endroit l'idée d'*une résistance compressive*; d'*un empêchement qui ne permet pas d'avancer, qui arrête le développement d'une chose*; et l'ensemble du texte indique qu'il faut faire

[1] Pour rendre possible la lecture d'un mot hébreu où ne se trouvent pas de voyelles, et faire sentir l'orthographe de ce mot, supposez après la consonne un E muet, prononcé EU.

sentir toute la puissance de cette signification.

Le AOUR, AUR [1], se dit de la *lumière* et du *feu* producteur de la lumière; mais dans le verset trois il indique principalement la lumière qui précède de quelque temps le lever du soleil. C'est l'*aurore* ou l'*aube du jour*. Le soleil, créé dans la quatrième époque cosmogonique et après la lumière, prouve qu'il faut conserver au mot AOUR ce sens très-remarquable. On voit alors que Moïse entendait, par la lumière, l'*aube du monde*, l'*aurore de la création*. L'idée est assez grande, assez belle, pour qu'on ne la dédaigne pas.

Ce sens restreint, cette interprétation superficielle, dont il n'est pas permis de s'écar-

[1] Dans tout le cours de cet ouvrage, les transcriptions OU, U, Y et O simple, sans accent, répondent à la sixième lettre de l'alphabet hébreu, appelée OUAOU, UOU et VAU. Cette variété de prononciation ne doit pas étonner: c'est ainsi que de DU, *deux* en grec, on fait DUÔ; en latin, DUO; en italien, DUE et DOPPIO; en français, DOUBLE; en grec, DUAS; en latin, DYAS. — Ainsi, AUR-ORE, écrit en italien AUR-ORA, se prononce AOUR-ORA, comme ici le mot hébreu AOUR et AUR.

ter, par la raison même qu'on pourrait le faire, car la loi ne défend pas l'impossible, a été fixée par l'invention des points-voyelles, appelés points massorétiques. L'alphabet hébreu se compose, dit-on, de vingt-deux consonnes. — Comme un mot qui n'a point de voyelles peut se prononcer de plusieurs manières différentes, on a inventé de petits points, qui servent de voyelles, et qui ne changent rien dans les lettres hébraïques ni dans le texte sacré. Ces points-voyelles sont au nombre de *quatorze*; savoir : cinq longs, cinq brefs et quatre très-brefs. (Gram. de Ladvocat.)

Ainsi, par ce système, le nom de Moïse, qui s'écrit MShÉ ou MSÉ, et qui pourrait être lu MuSÉ ou MuSÉe, ce qui, dans bien des circonstances, serait un trait de lumière, nous est imposé par la ponctuation massorétique avec la prononciation MoSÉ, et toute voie à des rapprochements heureux nous est fermée.

Nous restituerons à l'alphabet hébreu les voyelles dont on l'a privé fort mal à propos,

et qui sont A, Ô, É, È, I et OU, que nous venons d'expliquer. Ce sont la 1re, la 16me, la 5me, la 8me, la 10me et la 6me, dans l'ordre ordinaire des lettres de l'alphabet.

Mais l'objet principal de la ponctuation massorétique était de fixer la signification des mots, de manière à ne pas permettre une autre interprétation que celle que les inventeurs de ces points avaient choisie pour tel ou tel passage.

Cette invention judaïque fut conçue et méditée en présence des progrès du Christianisme. Il semble donc qu'un sentiment de jalousie l'ait suggérée. Elle eut pour but d'entraver la facilité que les premiers chrétiens tiraient de l'interprétation allégorique ou rationnelle, pour amener au Christianisme des hommes de mérite et influents, comme l'avaient été tant de philosophes platoniciens. Le sens littéral, absurde ou impossible, imposé par cette invention, les en aurait éloignés [1].

Mais il était trop tard; et, dans le fait, il

[1] R. Sim. H. C., du V. T., p. 391.

ne serait pas facile de dire ce que serait le Christianisme si les Saducéens s'étaient avisés des points voyelles un siècle avant l'ère chrétienne, et si les Pharisiens, contrariés par cette invention, avaient fini par l'adopter.

« Les juifs, au temps de Notre Seigneur, ne s'appliquaient qu'à leurs traditions, aux allégories et aux paraboles. *Le sens littéral de l'Écriture y était entièrement négligé; et*, par conséquent, *on se souciait peu d'avoir des exemplaires corrects*. Les Pharisiens, qui étaient alors les plus considérés de tous les docteurs juifs, ne consultaient pas dans les difficultés qui se rencontraient sur la loi, le texte de l'Écriture, mais les traditions de leurs pères.....

» *Nous sommes redevables aux Pharisiens des exemplaires de la Bible que nous avons présentement*; et les juifs d'aujourd'hui sont les successeurs de ces anciens Pharisiens, dont la doctrine a prévalu sur toutes les autres sectes. Au reste, *bien que Notre Seigneur ait reproché aux Pharisiens de préférer les traditions à la parole*

de Dieu, il ne les a pas pourtant rejetées entièrement; **au contraire, il a suivi leur méthode dans l'explication de l'Écriture,** et il a seulement condamné l'abus des traditions mal fondées.

» *Saint Paul, qui avait été de la secte des Pharisiens, a aussi interprété l'Écriture par les préjugés de la tradition*[1]*; et il semble même que l'Église, dès le commencement, ait préféré cette manière d'expliquer la Bible,* **à celle de quelques nouveaux grammairiens qui ne s'attachent qu'aux mots.** Aussi, ne voyons-nous pas que Notre Seigneur ni les Apôtres se soient mis en peine de citer les passages de l'Écriture, mot pour mot; ils ont eu plus d'égard au sens qu'à la lettre du texte. Saint Jérôme remarque dans ses commentaires sur le prophète Michée, que quelques écrivains de

[1] « Dieu nous a rendus capables, dit-il, d'être les ministres, les serviteurs — non de la lettre, mais de l'esprit; car *la lettre tue*, mais l'esprit vivifie. — MOÏSE SE COUVRAIT LE VISAGE D'UN VOILE, afin que les enfants d'Israël ne comprissent pas *le mystère de ce qui était rendu inutile.* » (Du sens abrogé, caché, couvert), 2[de] ép. aux Corinth., ch. 3. 6-13.

son temps prétendaient que la plupart des passages du Vieux Testament, qui sont dans le Nouveau, n'y étaient point rapportés avec exactitude; mais que les paroles ou l'ordre étaient changés, et quelquefois même le sens, parce que les Apôtres ou Évangélistes se fiaient à leur mémoire. *Il est néanmoins plus à propos de dire, que* **Notre Seigneur et les Apôtres citaient les passages du Vieux Testament, selon la méthode des Pharisiens**, qui ne comptaient pas les mots du texte quand ils le citaient, étant persuadés que la religion dépendait plus des préjugés de la Tradition que des paroles simples de l'Écriture, *qui étaient sujettes à diverses explications*. Si l'on examine avec quelque application la manière dont *les Apôtres* argumentent dans le Nouveau Testament, on sera convaincu qu'*ils n'ont eu égard dans leurs citations qu'au sens, et non à une certaine rigueur de grammaire qui éloigne quelquefois du véritable sens.* Ils ont accommodé les témoignages qu'ils prenaient du Vieux Testament aux expli-

cations reçues et autorisées par la Tradition; *et leurs preuves ne sont même quelquefois que des allusions et des allégories.* En quoi on ne peut pas les condamner, puisqu'ils suivaient une méthode approuvée par les principaux docteurs de ce temps-là[1]. »

Il est évident que la plupart des pères auxquels le Christianisme doit tant, se seraient renfermés dans le platonisme pur, s'il leur avait fallu accepter le sens littéral du texte hébraïque comme on le reçoit aujourd'hui. Saint Augustin lui-même n'aurait peut-être pas abandonné entièrement le manichéisme, puisqu'il avoue qu'il n'y a pas moyen de conserver le sens littéral des trois premiers chapitres de la Genèse sans blesser la piété, sans attribuer à Dieu des choses indignes de lui[2] : Origène, *quem post apostolos*

[1] R. Simon, prêtre de la congrég. de l'Oratoire, Hist. crit. de l'Anc. Tes., pag. 97 et 98.

[2] Saint Augustin, qui était savant dans la philosophie des Platoniciens, est sujet à se jeter dans des sens allégoriques. R. Sim., p. 388.

ecclesiarum magistrum nemo nisi imperitus negabit, dit saint Jérôme, le fléau des hérétiques, comme l'appelle de Beausobre, aurait embrassé le platonisme, lui qui a si souvent usé de l'allégorie, lui qui convient que si l'on prend l'histoire de la création dans le sens littéral, elle est absurde, contradictoire.

Le Christianisme continuera-t-il à s'enchevêtrer dans un système de ponctuation inventé pour le perdre? Cela est présumable, mais assurément cela pourrait ne pas être, si l'on savait et si l'on osait le vouloir; car enfin cela n'était pas du temps des Pères, c'est-à-dire, depuis les Apôtres jusqu'à l'époque de l'invention de ces points insidieux au commencement du VI siècle[1].

L'Église de ce temps-là avait compris l'intention cachée sous l'apparence spécieuse de conserver la véritable interprétation du

[1] M. Cahen, après avoir traduit les ch. 2 et 3 de la Genèse, hasarde le mot *allégorie*: aussitôt, critique de tous côtés et sans miséricorde; il semble que le Christianisme est perdu si l'histoire d'Adam et de la fatale pomme n'est véritable, et l'on oublie les découvertes de la géologie. Quelle maladresse!

texte. C'est dans cette pensée, que le concile général de Constantinople, en 553, condamna Théodore, évêque de Mopsueste, qui avait expliqué les petits prophètes d'une manière purement historique, et selon la méthode des juifs. On appelait alors *judaïsans* ceux qui s'attachaient au sens littéral de la Bible [1].

Le P. Houbigant, dont les biographes signalent la piété, fait une observation qui me paraît fort raisonnable, et qui laisse entrevoir comment on devrait traduire.

Les Massorettes en ponctuant le texte hébreu, dit-il, ont souvent limité à une seule idée le discours des auteurs sacrés; souvent l'écriture présente à la fois plusieurs bons sens qu'apparemment les auteurs sacrés y

[1] Le T ou *To* de l'alphabet hébreu avait encore dans les premiers siècles du Christianisme la forme d'une †; quelques savants qui, sans doute, avaient deviné l'intention des Massorettes, leur ont attribué le changement de cette lettre en la forme actuelle du *To* hébreu. Son nom signifiait *le signe, la marque*, et dans quelques circonstances, comme on le voit dans Ezechiel, 9, cette forme, †, était appelée *le signe du salut*. On comprend que cette lettre, ainsi figurée, favorisait trop le Christianisme. Il fallut la changer.

voyaient eux-mêmes. Ces hommes prophétiques auraient pris sans doute un autre tour, s'ils avaient jugé à propos de restreindre leur texte à une seule et unique interprétation légitime. Ils ne l'ont point fait : appartenait-il aux Massorettes de le faire pour eux? Leur convenait-il de limiter la profondeur des Écritures? et *nous sied-il bien, à nous chrétiens, de ne voir avec eux dans les livres saints qu'une lettre sèche et souvent concentrée en un sens grammatical, pour fermer l'entrée à plusieurs sens allégoriques et aux autres points de vue que présente la Sainte Écriture?*

Il est donc évident que, pour avoir le sens d'un passage hébraïque, dont l'interprétation restreinte par la ponctuation massorétique présente ou une absurdité ou une impossibilité morale, il faut chercher ce sens dans les différentes significations du mot et rapprocher ces significations lorsqu'il est impossible de trouver une expression qui rende la valeur et l'énergie que le mot hébreu paraît avoir. La narration est

beaucoup moins concise, il est vrai, mais elle est plus facile à comprendre; et comme il ne s'agit pas de la forme mais de l'esprit du texte, mieux comprendre est ce qui importe.

Mais les Septante, mais la Vulgate, dira-t-on!

Les Septante, la Vulgate, pourquoi s'en préoccuper? Ce mot Vulgate, la DIVULGUÉE, indique d'ailleurs une interprétation convenue. La lecture n'en a pas même été toujours permise. Au commencement du XIIIme siècle, il était expressément défendu aux laïques d'avoir les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'Eglise ne permettait que le Psautier, le Bréviaire ou les Heures de la bienheureuse Marie, encore fallait-il que ces livres ne fussent point traduits en langue vulgaire. Des sentences d'évêques ont même interdit l'étude de la Grammaire.

Tant de précautions, tant de craintes prouvent qu'une interprétation autre que l'interprétation voulue est possible. Le sens que révélerait, que *divulguerait* à son tour

cette version, est ce que j'appelle *le sens intime* ou *rationnel*, de RATIONALIS, raisonnable, conforme à la raison. En le cherchant, je ne prétends pas déclarer faux celui donné par la Vulgate ou les Septante; mais persuadé qu'indépendamment du sens littéral et massorétique, un autre sens existe, je le cherche, parce que je crois qu'il est non-seulement intéressant, mais qu'il est utile de le chercher. *Veritatis studiosus semper et Deo placet, et cunctis hominibus utilis est.*

Que ce sens ne soit pas toujours conforme à ce que voudrait le dogme, on peut donc facilement le croire. Le craindre, ce serait douter du sens reçu. En 1490, l'Inquisition fit brûler les Bibles hébraïques; c'est-à-dire, à défaut de l'auteur, l'œuvre; à défaut de Moïse, le Pentateuque. Ce fut un acte de déraison, va-t-on dire, un trait de fanatisme poussé jusqu'à la démence. Ce fut tout ce qu'on voudra, n'importe : je ne relève pas ce fait pour le juger, mais comme moyen de sécurité. Ainsi j'observe, pour ma conscience et pour celle du lecteur qui crain-

drait de me suivre, que cette condamnation si extraordinaire, si grave dans ses conséquences, n'a pas été infirmée par la cour de Rome; ce qui veut dire apparemment qu'en secret elle l'approuve, ou que le texte hébreu ne lui importe guère, puisqu'en fait d'actes de cette gravité, tout ce qu'elle ne désavoue pas, ne condamne pas, elle l'approuve [1].

[1] La quantité des livres hébraïques brûlés par l'ordre de l'Inquisition est immense, et les pertes que la science a faites, tant sous le rapport de la langue hébraïque et de plusieurs interprétations, que sous celui des sciences en général, doivent l'être également. A Salamanque, Torquemada fit brûler plus de *six mille volumes* hébraïques. Quarante ans avant, le dominicain Lope de Barrientos avait fait brûler également la bibliothèque de Henri d'Aragon. En Italie, même fureur contre les livres hébraïques. — « *Sixtus* Senensis, dit Gaffarel à ce sujet, cet homme qui a écrit avec tant de violence et d'injustice contre les juifs, pensait probablement qu'après tant de bibliothèques hébraïques qu'on avait brûlées en Italie, et après *douze mille volumes* que lui-même vit réduire en cendres à Crémone; qu'après, dit-il, une si rigoureuse inquisition, il ne resterait plus de livres dans lesquels nous pussions lire et juger si ce qu'il avançait était véritable. Mais il avait oublié de faire brûler aussi les œuvres de Galatin, ou pour mieux dire de Sebonde, qui montrent clairement que la plus grande partie de ce qu'il dit contre les Thalmudistes et les premiers Rabbins est faux. »

Il est certain d'ailleurs que le dominicain Torquemada, malgré l'atrocité sans bornes de son fanatisme, n'était point un insensé. Sa conduite, au contraire, était très-raisonnée; le texte hébraïque mieux compris le prouvera. J'ignore quelle connaissance il pouvait en avoir, ou quels renseignements il avait eus, mais on observe, en effet, et nous venons de le voir, que ce texte n'a jamais été cité par Jésus ni par ses Apôtres, ou qu'il ne l'a jamais été d'une manière conforme à l'hébreu moderne de la Bible. On l'avait sans doute remarqué aussi, et c'en était assez (conséquence téméraire à la vérité) pour qu'on le regardât comme dangereux, comme anathématisé.

Torquemada ne pouvait agir que conformément aux instructions qu'il avait reçues de Rome, et ce qui le prouve, c'est qu'il ne fut point révoqué, c'est qu'il n'encourut aucun blâme, c'est qu'il fut maintenu dans ses terribles, ou plutôt horribles fonctions, jusqu'à sa mort, arrivée huit ans après.

Or, le texte hébreu de la Bible, jugé et

condamné par le Saint Tribunal, brûlé en acte de foi à Séville et sur la place Saint-Etienne à Salamanque, mis à l'index en quelque sorte pendant le XVI siècle, proscrit dans les chaires des prédicateurs catholiques, déclaré dangereux, infecté de judaïsme et faisant judaïser les chrétiens qui le lisent, se trouve, attendu cette condamnation solennelle dont il ne pourrait être purgé que par l'adoption d'une version nouvelle, faite uniquement sur l'hébreu, sans recourir pour le sens à la traduction des Septante ou de la Vulgate; ce texte, dis-je, a perdu le caractère et l'autorité que, dans le principe du Christianisme, les Pères lui attribuaient. On peut donc, après tout, étudier ce texte sous un point de vue nouveau, purement philosophique et philologique; en chercher une nouvelle interprétation, sans s'effrayer du sens que cette interprétation pourra produire. L'anathème qui l'a frappé l'abandonne à la critique et aux investigations du monde, *tradidit disputationi*; son témoignage n'est plus qu'un

témoignage humain, sujet à l'erreur comme tout ce qui vient des hommes.

. . . .

Mais, il faut en convenir néanmoins, le sort de ce livre est bien étrange! La doctrine religieuse qui sans lui n'existerait pas, qui sans lui n'a point de base, est précisément celle qui le repousse. C'est elle qui voudrait le condamner au néant, et qui le fait brûler publiquement par la main des dominicains ou frères prêcheurs.

Son origine, sa conservation jusqu'au jour où ce dogme sort de son sein, ne sont pas moins extraordinaires.

Même la langue dans laquelle il est écrit. *Elle est*, dit-on, *la langue primitive*, *celle que Dieu donna à Adam, à l'aurore de la vie et de la nature*, *celle avec laquelle il communiquait avec lui et ses enfants*[1]: eh bien, l'œuvre de Dieu et l'ouvrage de l'homme, tout a été condamné, brûlé comme judaïque, dangereux et impie! Et le jugement n'a pas été infirmé par l'Eglise soulevée,

[1] Préf. de la Clef des Lang., par M. l'abbé Latouche.

et il n'a pas été cassé avec indignation, et il n'a pas été déclaré nul pour consoler le cœur et la conscience des fidèles! Etait-il donc juste?

C'est par cette langue, c'est dans ce livre, que doit se révéler à nous l'existence réelle des ALÉIM ou Dieux de Moïse; arrêtons-nous donc à quelques études préliminaires, et cherchons à connaître :

1° La cause de l'existence du Pentateuque et l'histoire de ce livre singulier;

2° L'origine et les progrès de la langue dans laquelle il est écrit.

ÆLOÏM,

OU

LES DIEUX DE MOÏSE.

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES.

Ire.

LE PENTATEUQUE ET SON ORIGINE.

On attribue à Moïse les cinq premiers livres de la Bible hébraïque, appelés le Pentateuque.

Ce sont :

La Genèse, en hébreu SPhR BRAÇhIT;
L'Exode, — SPhR ÇhMOUT;
Le Lévitique, — SPhR UIQRA;
Les Nombres, — SPhR BMDBR;
Et le Deutéronome, — SPhR DBRIM.

Si ces livres sont réellement de lui, ils appartiennent à l'Egypte et au siècle d'Amenoph, car

Moïse, dont on place l'existence sous le règne de ce prince, est un égyptien, né, élevé et instruit en Egypte.

On peut supposer encore la composition de ces livres beaucoup plus ancienne, si l'on adopte l'époque où Fl. Josèphe place la sortie des Hébreux d'Egypte et le passage de la Mer-Rouge.

Il semble, en effet, que cette sortie doit être antérieure au règne de Sésostris. L'Exode dit que le Pharaon qui poursuivit les Hébreux employa *six cents charriots* choisis, et Hérodote rapporte que Sésostris fit creuser en Egypte une si grande quantité de canaux, qu'il fallut renoncer à se servir de charriots, et qu'on en faisait un grand usage avant ce prince.

Le premier livre du Pentateuque, la Genèse, contient des extraits de différents mémoires, dont plusieurs ne peuvent avoir été pris que dans les archives des temples égyptiens. Néanmoins, la Genèse n'a pas été composée pour des Égyptiens proprement dits : l'auteur y prépare en faveur des Israëlites ou Hébreux, descendants de Jacob, le droit d'envahir un jour la terre de Chanaan [1].

Mais ces Israëlites faisaient alors partie, depuis plus de quatre siècles, de la population égyptienne. Forcés par sept années consécutives de famine [2] d'abandonner une des terres de *Chus*, l'*Éthiopie* orientale, au nord de la Mer-Rouge, ils

[1] Gen. 9. 25. — 15. 21., etc.

[2] Gen. 45. 9 et suiv.

avaient été reçus avec intérêt par les habitants de TZÔN ou Tânis et par ceux de NOPh ou MOPh, appelée depuis Memphis. Les paturages de Géshen leur avaient même été généreusement cédés pour leurs troupeaux [1]. Une sorte de parenté attachée au souvenir de Chus, et la puissance de Joseph, leur avaient mérité cette bienveillante hospitalité. Les Égyptiens, même ceux de la Basse-Égypte, n'avaient point oublié qu'ils étaient, eux aussi, originaires de l'Éthiopie méridionale, autre pays de Chus à l'occident de la Mer-Rouge.

Séduits par cet accueil, les Israëlites, quand la disette fut passée, ne songèrent plus à quitter l'Égypte : témoins chaque jour des cérémonies religieuses les plus saintes et les plus solennelles, continuellement en relations avec un peuple chez qui l'attachement à la terre natale était un sentiment comparable à la piété filiale, ils avaient oublié, sans beaucoup de peine, leurs habitudes nomades, leur vieux langage, et jusqu'au nom du Dieu qu'avaient adoré leurs pères [2].

Mais le bien-être dont ils jouissaient ne pouvait pas toujours durer; de nouvelles circonstances, un nouveau règne, pouvaient le détruire. Après quelques siècles la terre de Géshen ne put suffire à leur population, devenue considérable; ils se rapprochèrent alors des grandes villes, principalement de Tânis, de Memphis, de NO-AMON, l'*habitation des ouvriers, des artistes,* depuis la

[1] Gen. 47. 6.

[2] Exod. 3. 13.

Diospolis du Delta; de ÔN ou Héliopolis, et enfin de Phitom et de Rômses [1].

Accoutumés à une vie oisive, paresseux comme le sont tous les peuples pasteurs [2], inhabiles dans les arts, ignorants dans les sciences, ils n'avaient la tradition d'aucune profession industrielle; ils ne pouvaient même en exercer aucune, car dans ce pays, où les hommes étaient classés, la profession était la propriété de l'individu qui l'exerçait; le Père la léguait aux enfants, et la loi défendait, même aux Égyptiens indigènes, de l'usurper: quitter l'état de ses pères pour en prendre un autre, c'était voler l'héritage d'autrui; ceux qui l'osaient étaient sévèrement punis. [3] Ces étrangers ne purent donc assurer leur subsistance qu'en se livrant à des travaux humiliants et pénibles, que les souverains faisaient alors exécuter par des peuples vaincus et menés en captivité [4].

Ainsi, la position sociale des Israëlites en Egypte avait pu devenir naturellement et sans animosité de la part des Égyptiens, semblable à celle des esclaves, avilissante, et par conséquent odieuse, insupportable. Ils gémissaient sous le travail[5], et leurs plaintes, que n'écoutaient point les exacteurs du peuple et les inspecteurs des

[1] Exod. 1. 11.

[2] Exod. 5. 17.

[3] Diod.

[4] Voy. Diod., liv. 1.

[5] Exod. 2, 23.

travaux publics [1], touchèrent les chefs principaux du Sacerdoce [2].

A cette époque, l'initiation égyptienne, méconnue par les princes que l'idolâtrie entraînait dans ses voies [3], avait projeté une réforme théosophique semblable à celle qui avait eu lieu par l'influence d'Abraham. Le moyen qu'on devait employer pour l'obtenir était d'initier en quelque sorte les peuples, et de les éclairer en masse; de les faire sacrifier au Dieu de leurs pères [4], et de leur révéler ensuite *la doctrine* professée dans le secret des Temples sur la nature et les attributions des intelligences célestes, appelées *Dieux*, ALÉIM, et selon la ponctuation des Massorettes ÆLOÏM.

Il fallait nécessairement choisir, pour conduire cette entreprise, un homme indépendant par sa naissance, car les Égyptiens naissaient stationnaires, liés au sol, attachés à une classe dont ils ne pouvaient sortir, et voués par la loi à une profession héréditaire. Il fallait donc que ce *chef*, que ce guide, fût étranger aux obligations qui retenaient *les chefs* ou *prêtres* initiateurs dans la localité où ils exerçaient leurs fonctions sacerdotales. Et cependant cet homme devait appartenir à l'Égypte, il fallait même qu'il y fût puissant,

[1] Exod. 5. 6. 9. 10. 11.

[2] Exod. 2. 24. 25.

[3] Exod. 5. 2.

[4] Exod. 3. 12.

qu'il y fût en faveur près du Pharaon, et qu'il pût compter sur l'estime et la confiance du peuple.

Moïse l'israëlite, le fils adoptif de la fille du Pharaon même, l'élève du Temple, l'allié du Sacerdoce [1], l'initié à toutes les sciences des Égyptiens, l'homme puissant en intelligence [2], puissant en actions [3], et qui avait commandé avec tant de succès l'armée que le roi d'Égypte avait envoyée contre les Éthiopiens [4], Moïse fut cet homme extraordinaire. *La mission* dont il fut chargé (MSÉ) et dont il eût le nom, MSÉ, MuSÉ, MUSÉE ou MOÏSE, exige d'autres explications; j'y reviendrai en terminant.

Il fallait aussi pouvoir, par prudence [5] et sans blesser la sainteté des usages [6], éloigner momentanément du sol natal la portion du peuple par laquelle on devait commencer la réforme. Les Israëlites furent choisis, parce qu'ils n'étaient point Égyptiens aborigènes. Leur ancienne habitation, avant qu'ils entrassent en Egypte, avait été sous la tente, dans le désert, à l'orient de la Mer-Rouge. Les conduire dans le désert par un voyage de

[1] Exod. 18. 1.

[2] Act. des Ap. 7. 21.

[3] Ibid.

[4] Fl. Jos., liv. 2., ch. 5.

[5] Exod. 8. 21. 22.

[6] Voy. ce que dit Porphyre.

quelques jours [1], pour y sacrifier solennellement au Dieu des ancêtres, ce n'était ni les ramener dans leur antique patrie, ils avaient été nomades, ni déserter l'Egypte.

Mais les vues philosophiques des chefs de cette sainte entreprise devaient malheureusement rencontrer des obstacles. Quelques prêtres, que leurs fonctions faisaient appeler *Jannès* et *Jambrès* [2], plus superstitieux ou moins avancés que les autres dans leurs vues sociales, ou craignant le départ définitif d'une population dont on se servait avec tant d'avantage pour construire des monuments, élever des chaussées et creuser des canaux, blâmèrent vivement ce projet en présence même du Pharaon; ils en nièrent l'opportunité; et opposant avec adresse raison à raison, puissance à puissance, ils retardèrent l'adhésion du Roi, ils endurcirent son cœur, comme dit Moïse [3].

Cependant, il fallut céder à la supériorité de ce grand homme, à son influence politique et religieuse, et ils se retirèrent. Rien ne pouvait plus empêcher l'essai projeté, et toute la popu-

[1] Exod. 3. 18.

[2] Épit. à Tim., ch. 3. 8.

[3] Le plan de réforme et l'opposition à ce plan partirent également du Sacerdoce. Chacun, selon l'esprit sacerdotal, s'expliquant et agissant sous l'inspiration des Dieux et par conséquent comme Dieu et au nom de Dieu, le texte de Moïse est exact lorsqu'il fait solliciter au nom de JÉOVÉ la liberté d'initier les Israélites, et lorsqu'il fait en même temps endurcir le cœur de Pharaon par JÉOVÉ. C'est l'opinion pour et contre agissant en même temps et émanant du même corps délibérant. Voilà tout le mystère de cette singulière expression : *J'endurcirai le cœur de Pharaon.*

lation riche et éclairée de No-Amon, de Tânis, de Moph et d'autres villes, s'associant à l'esprit de cette sainte *pérégrination*, offrit aux Israëlites des dons et des facilités sans nombre.

Mais Moïse avait à peine gagné les frontières, atteint les gués de la Mer-Rouge, près Suez, et profité de la marée basse pour passer dans le désert, que ces mêmes prêtres, usant de leur influence, fanatisèrent la populace de Tânis et de No-Amon et la soulevèrent contre lui. Le Pharaon de Tânis, naturellement disposé contre la réforme projetée, profita de ces circonstances, et trouvant près du Sacerdoce une excuse dans le soulèvement et les cris du peuple, dans les rapports intéressés de quelques chefs militaires ennemis d'un israëlite qui, dans la guerre d'Éthiopie, les avait devancés; de quelques intendants des travaux qui perdaient à l'émancipation inévitable des Hébreux après l'initiation, ce Roi, dis-je, feignit de considérer les Israëlites comme de véritables fugitifs, et se mit à leur poursuite. Ce prince, dont l'esprit et l'obstination ont été caractérisés par tous les maux allégoriquement décrits dans l'Exode, et qui ne cédait que vaincu par la présence même du mal, périt bientôt, ainsi qu'une partie de ceux qui l'avaient entraîné, en s'aventurant avec imprudence, après un trop long délai et au moment de la marée montante, sur les bas-fonds où Moïse avait passé la Mer-Rouge [1].

[1] Cette explication naturelle du passage de la Mer-Rouge était commune chez les Juifs, puisque Fl. Josèphe, qu'un miracle n'ef-


1er Vol.
Page 8.
MER MÉDI
RUSALEM
L'Egypte
ALEXANDRIE
DELTA
Nota. TANIS est la ville ou Moïse opéra ses prodiges, et c'est de Tanis que partirent les Israélites pour sortie d'Egypte.
Giseth
les Pyramides
Medinet el Faiom
Le Nil

Témoin de ce désastre, Moïse ne pouvait douter du ressentiment profond que les Egyptiens en conserveraient contre lui et contre les Israëlites. Il s'enfonça dans le désert, et alla camper au pied du Sinaï, aujourd'hui si célèbre. Devenu le chef militaire et le législateur d'un peuple exilé sans cause politique et pour un acte religieux, il continua la mission dont il était chargé et dont il garda le nom. Il prit alors la résolution de tourner l'esprit et les vœux des Israëlites vers le pays de Chanaan, opposant aux regrets que leur inspirait le souvenir de l'Egypte l'espoir d'une terre promise. Il parvint à leur démontrer, par les traditions

frayait pas, termine son récit (liv. 2 ch. 7) sous son influence. C'était la manière dont un écrivain Caraïte, cité par Aben-Ezra (Exode de M. Cahen), expliquait le miracle. C'était celle du Ch. Raleigh, cité par Rob. Cleyton; de Joachim Vadian, etc. En 1650 on appelait encore cette opinion *une exécrable impiété;* et pour le prouver, on disait que la mer Rouge par son flux et reflux ne délaisse jamais son *auge,* étant toujours pleine et couverte d'eau de fond en comble.

Mais voici une affirmation d'un autre genre et qui est de fait. L'auteur du tableau de l'Égypte pendant le séjour de l'armée française, A. Galland, membre de la commission des sciences et arts séant au Caire pendant l'expédition (t. 1. p. 111.), parle du voyage de Bonaparte à Souez, et dit :—« Le général en chef, accompagné d'une escorte considérable, a été voir ce port. Je ne parlerai point du canal... dont il a fait le premier la découverte,... ni des fontaines de Moïse;... je tais aussi quelques petites antiquités observées dans la route;... je me contenterai d'observer que le général passa la Mer-Rouge à cheval, et aussi heureusement que Moïse; qu'à son retour, la marée se trouvant beaucoup plus haute, il fut sur le point d'éprouver le sort de Pharaon; car le gué n'était plus praticable. Plus heureux ou plus habile, Bonaparte se tira d'affaire; mais le général Caffarelli, privé d'une jambe, aurait couru des dangers sans l'intelligence et le courage d'un guide à cheval, qui fut de suite élevé au grade de brigadier. » (Tableau de l'Egypte, etc., suivi de l'état militaire et civil de l'armée d'Orient. A Paris, an XIII.— 1804.)

qu'il inséra plus tard dans la Genèse, que dès les premiers âges du monde, la possession de ce pays avait été annoncée à leurs pères par JÉOVÉ, le Dieu de leurs ancêtres, pour lequel ils avaient quitté l'Egypte.

C'est dans cette pensée qu'il rédigea les cinq livres qui lui sont attribués, et qui ne sont devenus si volumineux que par les additions qui y furent faites en divers temps après lui. Ces livres constituèrent en corps de nation cette population si long-temps nomade. Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est qu'au milieu des difficultés de sa position, malgré le penchant à peu près invincible des Hébreux vers l'idolâtrie; malgré leurs regrets et leurs murmures, malgré leurs révoltes, malgré leur misère de plus en plus pressante, Moïse eut la force de ne considérer que l'avenir de son peuple. Il prolongea, évidemment dans un but politique, le séjour des Hébreux dans le désert. Ils y passèrent un nombre d'années sur lesquelles il a jeté une obscurité impénétrable, et que l'on détermine à *quarante* [1], parce que ce nombre est symbolique *des épreuves, de la privation, de la correction ou de la régénération morale* [2]. Il en profita

[1] Deut. 2. 7. — Josué 5. 6.

[2] Les épreuves des mystères chez les Perses étaient au nombre de deux fois 40. — Les Egyptiens avaient 40 juges des morts; les épreuves dans la solitude, dans le désert, étaient de 40 jours ou temps; les mêmes par la privation ou le jeûne étaient de 40 jours.— La correction par la flagellation était de 40 coups moins un, crainte d'excéder.— Dans la régénération morale symbolisée par le déluge, le nombre 40 figure deux fois, avec les nombres 7, 17, 27 et 150.

pour habituer leur esprit aux formes d'un gouvernement théocratique pur, où Dieu, agissant, parlant, commandant lui-même pour l'exécution de la plus simple ordonnance, met la responsabilité sacerdotale à l'abri de toute enquête.

On lui reproche de ne leur avoir promis que des récompenses temporelles : mais selon la pensée égyptienne antique, et selon la sienne par conséquent, l'homme ne peut pas engager la Divinité, lui imposer des obligations, la contraindre à payer un salaire, enchaîner sa liberté et forcer le don de sa grâce ; car cela aurait lieu si l'homme méritant par lui-même, la Divinité lui devait forcément une récompense. Suivant Moïse, le bonheur, la fortune, l'estime publique et la paix de l'ame, suivent toujours la fidélité aux devoirs, la piété, le travail, le mérite et le courage. Si par hasard le contraire se présente, la susceptibilité des dogmes théocratiques peut toujours soupçonner, ou découvrir même, une cause secrète du mal, car tout est péché au besoin.

Les conséquences de ce système, pour nous si étrange, sont QUE LE BONHEUR TEMPOREL ET LA PROSPÉRITÉ NATIONALE D'UN PEUPLE DÉPENDENT DE SA FIDÉLITÉ A SUIVRE LE DIEU QU'ONT SUIVI SES PÈRES [1]. Les Hébreux ont été long-temps sans comprendre ce précepte, et leur histoire depuis Moïse jusqu'à la captivité semble n'avoir été écrite que pour leur en démontrer la vérité.

[1] Josué 24. 20.

LE PENTATEUQUE,

DEPUIS MOÏSE JUSQU'A ESDRAS (ÔZRA) APRÈS LA CAPTIVITÉ.

Près de trente-trois siècles se sont écoulés depuis ces événements, si petits en eux-mêmes et devenus si grands par leur influence. Le monde, changé tant de fois par les révolutions morales et politiques, ne ressemble en rien aujourd'hui au monde d'alors : les peuples, leurs lois et leurs Dieux même, tout a disparu ; et cependant, la nation Juive, le peuple de Moïse, avec ses lois et son Dieu, existe encore ; il existe, quoique mêlé comme alors avec des nations étrangères. Les progrès immenses du Christianisme et de l'Islamisme, les persécutions du moyen âge, rien n'a pu l'anéantir.

A côté de ce phénomène social, si difficile à comprendre, se présente un phénomène littéraire en apparence aussi inexplicable : ces livres entrepris à une époque si reculée, pour un peuple si différent de tous les peuples, ont depuis servi de base, de principe constituant, d'autorité sainte et irrécusable, pour prouver la vérité et le mérite de plusieurs systèmes religieux opposés à celui que Moïse avait en vue. Comment concevoir cette particularité unique sur la terre ? Le texte de ces livres est resté le même, nous dit-on ; les mots de ce

texte sont restés les mêmes ; il ne s'y trouve pas une lettre, pas un point, qui ne cache quelque grand trésor : comment les mêmes mots, les mêmes phrases et par conséquent une même signification, ont-ils pu justifier le pour et le contre, et prouver la vérité de croyances différentes et, de plus, ennemies [1] ?

Pour qu'un phénomène de ce genre ait eu lieu, une seule condition est possible : il faut, si le texte n'a pas été changé, que la signification des mots ait été changée, ou plutôt il faut que dès le principe ce texte ait été susceptible en plusieurs endroits d'une double interprétation [2]. Il faut que dans la suite une volonté forte, une puissance législatrice jointe à un grand savoir, s'accommodant de l'un des sens, ait effacé et fait oublier l'autre, devenu ainsi le sens primitif ou intime.

Néanmoins cette singulière révolution dans le sens des mots suppose encore d'autres circonstances. Elle exige que les livres de Moïse aient été excessivement rares, et pour ainsi dire perdus long-temps, afin que la langue hébraïque ayant cessé d'être en usage, quelques hommes seulement, dirigés par un chef, en aient reçu en dépôt l'intelligence.

[1] *In divinis litteris nihil superfluum, nec onerosum, nihilque rationi contrarium continetur. — Non est syllaba, vel apiculus in sacris litteris in cujus profundo non sit grandis quispiam thesaurus.*

[2] La prétendue intégrité du texte hébraïque est un point de doctrine abandonné depuis qu'on est parvenu à détruire l'autorité absolue de ce texte.

Or, il se trouve que les choses arrivèrent ainsi par la captivité de Babylone. Pendant cette captivité, les Juifs oublièrent pour ne plus y revenir la forme et le sens hébraïque de la langue de Moïse; c'est un fait que l'on ne conteste pas. Ils s'habituèrent aux formes grammaticales, aux significations chaldaïques et syriaques des mots de cette langue; et les livres du Pentateuque n'étant plus compris par le peuple, il fallut, pour lui en donner l'intelligence, que les Scribes en modifiassent quelques expressions, ou que les Lévites les traduisissent en les lisant.

On trouve dans Néhémie, chapitre 8, verset premier et suivants, le détail circonstancié de la manière dont cette explication fut faite la première fois depuis le retour de la captivité, et après qu'ÔZRA ou Esdras, scribe dont le nom signifie *le secours*, eut revu, rétabli et réformé le texte de Moïse.

On avait dressé sur une place publique, appelée la place des eaux, un MGDL, *une tribune* en bois, afin qu'il pût parler au peuple et en être vu. Au jour indiqué, tout ce peuple s'assembla comme s'il n'eût été qu'un seul homme. Alors on alla chercher Esdras, *le scribe*, pour qu'il apportât le livre de la loi de Moïse. Evidemment il n'en existait pas d'autre exemplaire.

Esdras, debout sur cette tribune faite en forme de chaire ou de tour, *lisait au livre, le tenant ouvert* (déroulé) *devant tout le peuple;* et des Lévites placés dans les groupes expliquaient chaque phrase

de la loi, l'interprétant en langue chaldaïque. — *Ils lisaient, ils nommaient* (UIQRAOU), *chaque chose distinctement et séparément* (MPhRSh, de PhRSh et PhRS), *ils en donnaient l'intelligence, ils en faisaient faire l'explication* (UIBINOU) *dans l'assemblée.*

Les Lévites transmettaient ainsi au peuple, soit directement soit par des interprètes qui les aidaient, les explications dont ils s'étaient assurés en recourant eux-mêmes à Esdras. *Ils s'assemblaient vers Esdras, le scribe,* et cela *afin d'avoir l'intelligence des paroles de la loi;* AD INTELLIGENDUM AD VERBA LEGIS [1].

Il reste donc à nous assurer de la rareté, ou même de la disparition des exemplaires du Pentateuque.

Le mot *livre* nous trompe. Tous les jours nous tenons sans embarras dans la main, sous une forme carrée peu *volumineuse*, non-seulement le Pentateuque, mais tous les livres de la Bible. En moins de vingt-cinq secondes nous arrivons au verset que nous y cherchons; et lorsque nous parlons de l'usage d'un livre chez les anciens, du Pentateuque par exemple, il ne nous vient pas en pensée que l'usage de ce livre n'était pas aussi facile pour eux que pour nous. Notre imagination nous présente toujours un volume in-4° ou in-8°, et nous prononçons d'après cette fausse idée.

[1] Néh. 8. 13.

Mais ce n'est pas cela : les livres chez les anciens étaient écrits sur des feuilles de palmier, sur l'écorce intérieure du tilleul ou du papyrus, sur des tablettes minces et enduites de cire, et sur des peaux de boucs ou de moutons.

Quand on avait des matières un peu longues à traiter, comme la Genèse ou les autres livres du Pentateuque, ou même le Pentateuque entier, on se servait communément de feuilles ou de peaux *cousues les unes au bout des autres*, on les nommait *rouleaux*, en latin *volumina*. Cette coutume était suivie par les Juifs, les Grecs, les Romains, les Perses et même les Indiens, et *elle a continué quelques siècles après la naissance de Jésus-Christ.*

On comprend que ces peaux déroulées pour arriver à la fin d'un volume, pour y chercher une citation, un passage, devaient occuper une grande étendue, et de là est venue pour le mot *volumineux* la signification qu'il a en français.

Il faut bien remarquer aussi que la forme carrée des livres était peu usitée chez les anciens, et il faut se souvenir qu'elle n'a été inventée que *deux siècles et demi après Esdras*, par Attale, roi de Pergame, à qui l'on attribue aussi l'invention du *parchemin.*

Les volumes ainsi composés de feuilles ou de peaux attachées les unes aux autres, étaient roulés autour d'un bâton qui servait de centre à la colonne ou cylindre que formait le rouleau [1].

Pour arriver tout de suite à un passage écrit vers

[1] Voy. le Dict. d'Antiq. de Monge, art. *livre.*

la fin d'un livre considérable, comme un des livres du Pentateuque, il fallait opérer un grand développement du volume, et à moins d'une remarque faite d'avance, se livrer à une investigation longue et difficile.

Indépendamment de cela, il ne faut pas se figurer, et ce système de livres le fait aisément présumer, qu'avant l'époque de la captivité les livres du Pentateuque fussent aussi répandus qu'ils l'ont été un siècle ou deux après la version des Septante, lors de l'invention attribuée à Attale. Depuis Moïse jusqu'au temps de Josias, pendant neuf-cents ans, 36 ans avant la captivité, il ne paraît pas qu'il y ait eu jamais plus d'un seul exemplaire entier. Il serait impossible de prouver le contraire, parce qu'il faudrait d'abord prouver l'existence du livre. Or, il n'est question du Pentateuque dans aucun livre canonique hébreu antérieur à la captivité : livre de Josué, qui fait suite au Pentateuque, paraît appartenir au temps de cette captivité même, avant la révision des livres de Moïse par Esdras. L'auteur de la traduction des Apocryphes, pour faire suite à la Bible de Sacy, aurait été bien embarrassé s'il lui avait fallu prouver et expliquer comment avant l'incendie du Temple et pendant la captivité *les livres de la loi étaient entre les mains des Prêtres, des Lévites et du* **peuple**. La transcription de ces livres sur des peaux préparées formait deux cent quarante volumes ou rouleaux aux temps même d'Esdras.

Quant au Pentateuque, l'expression *le livre de*

la loi ou plutôt *de la doctrine*, dans laquelle on croit le reconnaître, suppose un recueil d'ordonnances et non de livres historiques comme la Genèse et une grande partie de l'Exode. Dans Josué, *le livre de la loi*, TOURÉ, désigné deux fois, est autre que le Pentateuque, puisque les choses que Josué y écrivit [1] ne se trouvent point dans le Pentateuque, puisque les bénédictions dont il parle [2] ne s'y trouvent pas non plus. Et probablement ce mot était générique pour désigner tout livre sacré sans distinction du scribe ou du prophète auquel il était dû.

On peut se demander où le livre de Moïse était déposé. Dans le Temple de Jérusalem apparemment, puisqu'il devait accompagner l'Arche [3]. La même question, en remontant aux temps antérieurs à la construction du Temple serait plus embarrassante. Ce livre n'a-t-il jamais été perdu de vue? Cette seconde question peut étonner, on va voir si elle est ou non motivée. Je ne parle pas d'une copie que les Rois de Juda devaient avoir de ce livre ou d'une partie de ce livre pour leur usage: l'histoire de ces Rois, et en particulier celle du pieux Josias, prouve qu'ils ne l'avaient pas.

Si le Temple avait toujours été pour le peuple un lieu saint et sacré; si les Rois, les Sacrificateurs

[1] Jos. ch. 24. 25.

[2] Ch. 8. 24.

[3] Deut. 31. 26.

et les Lévites avaient toujours entretenu ce Temple avec soin, on concevrait difficilement que la perte du Pentateuque ait été possible. Mais qu'il s'en faut que les choses fussent ainsi! Ce qui ressort évidemment des livres des Rois et du récit des chroniques, c'est que l'idolâtrie prévalait toujours dans le cœur des Hébreux sur le culte du vrai Dieu. Les Grands-Prêtres ou Sacrificateurs et les Lévites passaient avec une facilité singulière de l'un à l'autre. La plupart du temps le Temple était fermé, négligé, abandonné, quelquefois sans lumière, sans parfums et sans holocaustes.

Lorsque ce monument fut achevé, on y transporta l'Arche, *dans laquelle n'étaient que les deux tables de la loi* [1]. Cette rédaction poussée dans ses conséquences, conduirait à nier l'existence du Pentateuque.

Mais n'est-il pas bien extraordinaire, bien inexplicable, que Salomon, parvenu à l'âge où la crainte religieuse se développe davantage dans l'esprit de l'homme; que Salomon, qui avait tout vu, tout raisonné, tout étudié, abandonne le culte du Dieu dont il avait fait construire le Temple, et qu'il élève des hauts lieux à *Camosh* et à *Moloc* sur la montagne en face même de Jérusalem [2]?

[1] II. Chron. 5. 10.— I. Rois, 8. 9.

[2] I. Rois 11. 7. Les autels des faux dieux ne restèrent pas en dehors de Jérusalem; on les éleva dans Jérusalem même. Sous Ezéchias, disent les Chroniques, liv. 2, ch. 30, 14, « on ôta les autels des faux dieux qui étaient dans Jérusalem, on ôta aussi tous les tabernacles où le peuple leur faisait des encensements, et on les jeta au torrent de Cedron. »

Ainsi, le premier exemple d'infidélité au Temple et au culte du Dieu pour lequel il avait été erigé, fut donné par Salomon même.

Cinquante-sept ans après sa dédicace, le Temple, négligé depuis long-temps par Roboam, fils de Salomon, est pillé par Sesac, roi d'Egypte, *qui prit tout ce qui s'y trouvait* [1]. *Roboam*, disent les Chroniques, *abandonna la loi de* JÉOVÉ, **et tout Israël avec lui.** — *Ils bâtirent des hauts lieux, des images et des bocages sur toute haute colline et sous tout arbre verdoyant* [2].

Après Roboam, sous Abias, le culte de JÉOVÉ étant encore abandonné, le Temple l'est aussi par conséquent. Asa, successeur d'Abias, fut même obligé d'employer la peine de mort *sans distinction d'âge ni de sexe*, pour détourner les Hébreux de l'idolâtrie; CE QUI RÉJOUIT BEAUCOUP LE PEUPLE DE JUDA, disent les Chroniques, liv. 2. chap. 15, 13, 14, 15. *Et toutefois*, ajoutent-elles quelques lignes plus bas, verset 17, *les hauts lieux ne furent point ôtés d'entre Israël, bien que le cœur d'Asa fût entier tout le temps de sa vie.*

Sous Josaphat, cinquante-sept ans après la dévastation du Temple, on voit apparaître *un livre de la loi* ou *de la doctrine de* JÉOVÉ; ce livre n'a point le nom de Moïse [3]. Les Lévites chargés de prêcher, d'*endoctriner* le peuple et de le ramener

[1] II. Chro. ch. 12. 9.

[2] I. Rois. 14. 23.

[3] II Chro. 17. 9.

au culte du vrai Dieu, portaient avec eux ce livre, ou plutôt la nouvelle ordonnance relative à la doctrine. *Toutefois* ces prédications n'eurent pas un grand succès, car *les hauts lieux ne furent point ôtés et le peuple sacrifiait encore et faisait encensements sur les hauts lieux*, **n'ayant pas encore disposé son cœur envers le Dieu de ses pères**[1], et pourtant il y avait cent vingt-deux ans que le Temple avait été construit.

Sous Joram, Achazias et Athalie, pendant quinze ans, le culte des idoles domine, et par conséquent le Temple est négligé; il est même pillé par Athalie.

Après Athalie, un enfant de sept ans est proclamé roi par le grand-prêtre Joada. *Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés*[2]. A peine Joada est-il mort, que Joas suit l'exemple de ses prédécesseurs, et le Temple est encore abandonné.

Amazias régna vingt-neuf ans. *Il fit ce qui est droit devant Jéové, mais non pas de cœur entier. Les hauts lieux ne furent point ôtés; le peuple y sacrifiait toujours et y faisait des encensements*[3].

Deux cent neuf ans s'étaient écoulés depuis la construction du Temple, et le culte de JÉOVÉ n'avait pu vaincre l'entraînement du peuple vers les hauts lieux et son attachement au culte des faux dieux. Cent quatre-vingt-huit ans s'écoule-

[1] I. Rois. 22. 44., et II. Chron. 20. 23.

[2] II. Rois. 12. 3.

[3] II. Rois. 14. 4.

ront encore de la sorte. Le retour des Hébreux vers le Dieu de leurs pères se maintiendra pendant douze ans, et l'idolâtrie triomphera de nouveau jusqu'à la captivité [1].

A l'occasion des actes d'Amazias, on trouve [2] une citation textuelle du Deutéronome [3]. Mais les livres des Rois ont été rédigés depuis la captivité; on les attribue à Esdras, et c'est l'opinion de Dom Calmet. Le Deutéronome lui-même porte en quelques parties un caractère qui indique la fin de l'exil, et cette citation n'est, pour ainsi dire, que trop exacte.

Les règnes d'Osias et de Joathan offrent une durée de cinquante-huit ans, pendant lesquels le culte de JÉOVÉ est mieux suivi, ou semble l'être avec plus de persévérance; néanmoins Osias ne se montre pas scrupuleux observateur des ordonnances du Seigneur; et sous Joathan, le peuple se fourvoie encore [4]. Le Temple était toujours un monument fort négligé, puisque ce dernier fut obligé d'y faire faire la principale porte.

Achas, qui leur succède, règne seize ans. Non-seulement il s'abandonne à l'idolâtrie, mais encore il enlève les trésors du Temple, en ferme les portes après avoir fait éteindre les lampes; em-

[1] Il est cruel d'avoir à noter que les années d'un monothéisme pur furent marquées, sous Asa et sous Josias, par d'affreuses persécutions religieuses. (Voy. II. Chr. 15, 14 et suiv.; et II. Rois, ch. 23.)

[2] II. Rois. 14. 6.

[3] Ch. 24. 16.

[4] II. Chron. 26. 16. — 27. 2.

pêche qu'on y brûle les parfums et qu'on y offre des holocaustes. La dégradation fut grande, et seize années de délaissement complet durent l'accroître considérablement.

Lorsque Ezéchias, son successeur, rouvrit le Temple, cet édifice était en si mauvais état, qu'il fallut en réparer jusqu'aux portes, et l'on convoqua les Sacrificateurs sur une place publique, en dehors du Temple [1]. Les Prêtres et les Lévites l'avaient si complètement abandonné, qu'on le trouva plein d'ordures; il fallut le nettoyer, le balayer d'un bout à l'autre, et ce ne fut pas peu de chose. La masse des immondices qu'on en tira fut portée au torrent de Cedron. Ensuite on employa huit jours pour purifier et sanctifier le lieu. Quant aux Lévites, ils étaient si peu touchés de la sainteté de leurs fonctions, si peu disposés à les reprendre, qu'ils ne s'empressèrent nullement de se sanctifier eux-mêmes. Cette indifférence est très-significative. Plus tard, les cérémonies prenant un caractère imposant et solennel, ils éprouvèrent de la confusion, c'est-à-dire de la crainte; mais Ezéchias pria pour eux, et JÉOVÉ leur pardonna.

Si les chroniques, si les livres des Rois, interrompus au règne d'Ézéchias, ne nous apprenaient rien des règnes qui vont suivre, on serait fondé à croire qu'après ce prince, l'idolâtrie, vaincue dans le cœur du peuple et des Rois, ne reparut qu'avec précaution et long-temps après.

[1] II. Chron. 29. 4.

Or, Manassès, successeur d'Ezéchias, régna 55 ans. Il rétablit entièrement le culte des idoles; il protégea l'idolâtrie, jusqu'à renverser les autels de JÉOVÉ et à élever à leur place, *dans le Temple*, ceux des faux dieux; et même, *il y mit une idole de ces Dieux*. C'était pousser la profanation aussi loin qu'elle pouvait l'être, et cependant cette statue et ces autels ne furent pas renversés, brisés, comme autrefois la statue de Dagon! Qu'était devenue la puissance talismanique de l'Arche et des Tables de la Loi? Elles étaient encore dans le Temple, nous dit-on[1]. Elles ne faisaient donc plus de miracles? Quels étaient donc alors le crédit, la croyance, l'influence morale et la sollicitude religieuse des Prêtres de JÉOVÉ? pourquoi les Prophètes ne fulminaient-ils pas les malédictions du Deutéronome: *maudit soit l'homme qui fera une sculpture, et qui la placera dans un lieu secret qui la protége; maudit soit qui se détourne de JÉOVÉ pour marcher après d'autres Dieux?* Qu'avaient-ils fait du livre de Moïse? Hélas! ils n'y pensaient plus, il était oublié depuis long-temps!

Enfin, Manassès, pendant sa captivité à Babylone, se sentit ramené par le malheur à la connaissance du vrai Dieu; mais le peuple ne partagea point son zèle, et Amon, après lui, gagna l'attachement de ce peuple en favorisant l'idolâtrie.

Après Amon, Josias, agé de huit ans, monte sur le trône. La 18me année de son règne ouvre la porte à bien des conjectures; quant à nous, elle

[1] II. Chron. 35. 3.

nous révèle le peu de cas qu'on faisait du livre de la loi de JÉOVÉ, de celui même attribué à Moïse, rédigé par lui, selon l'auteur des Chroniques. Ce livre, remis en crédit pendant les douze dernières années du règne de Josias, fut oublié ensuite, et disparut 22 ans après, dans l'incendie du Temple de Jérusalem.

A cette époque le Pentateuque était vieux de près de neuf siècles. Beaucoup de mots de la langue de Moïse avaient vieilli, leur signification primitive avait disparu, et des significations dérivées avaient prévalu. Ainsi, les paraboles en particulier avaient perdu leur sens rationnel ou intime, et une signification conduisant au merveilleux, parce qu'elle menait à l'impossible, était la seule qu'on pouvait entrevoir. Cette obscurité, cette ambiguité du texte, avait causé depuis long-temps le discrédit véritable dans lequel était tombée l'œuvre de Moïse. Si l'on en lisait quelque chose, c'étaient probablement des extraits relatifs à la *Doctrine* proprement dite, comme le Décalogue, et ce qui concernait les cérémonies religieuses, ou les prérogatives du Sacerdoce. C'étaient les seules parties que les Scribes du Temple transcrivissent de temps à autres; mais ils n'en multipliaient les copies que pour l'usage et l'instruction des Lévites. Il n'était plus besoin pour cela de recourir au Pentateuque entier. Il suffisait de recopier les extraits qu'on en avait faits. Le reste était abandonné, oublié; on lui avait naturellement préféré des narrations plus modernes et moins obscures,

Le livre de Moïse était donc bien rarement consulté, et la preuve en effet qu'on y tenait peu, c'est qu'on le sépara de l'Arche, à côté de laquelle il aurait dû rester [1]. Il en résulta que bientôt les Scribes et les Prêtres perdirent jusqu'au souvenir du lieu où il avait été déposé, ou plutôt jeté. Enfin, il disparut entièrement !

Ne croyez pas que cette perte mit le trouble et la désolation dans le Temple, qu'elle porta l'effroi dans le cœur et l'imagination des *voyants*, des Prophètes et des Prophétesses. On n'en parla même pas; on ne fit aucun effort pour retrouver cette loi de JÉOVÉ; et il n'en aurait jamais été question, les livres du Pentateuque ne nous seraient pas connus, même de nom, si le hasard n'eût fait découvrir l'ouvrage de Moïse; où? sous un tas d'ordures, selon saint Chrysostôme, dans un grand coffre, sous un amas de vieilles pièces de monnaie, comme cela semble résulter de la rédaction des Chroniques, livre 2, chapitre 34. Les Lévites avaient cumulé cet argent depuis le règne de Manassès, c'est-à-dire depuis plus de quarante ans.

Cette découverte inattendue, et dans un pareil endroit, découverte qui par nous serait considérée comme un indice positif des intentions de la Providence, ne produisit dans le Temple aucune sensation. Le Grand-Prêtre ÈLQIEU, au lieu de *porter lui-même* au Roi, avec des manifestations de joie et de respect, ce livre si précieux, le remit simplement comme un livre curieux, mais autre-

[1] Deut. 31. 26. — Si cette ordonnance est de Moïse.

ment sans importance, à un Scribe, avec l'état des dépenses faites pour réparer le Temple, depuis si long-temps négligé, et négligé même, à ce qu'il paraît, pendant les dix-huit premières années du règne de Josias.

Il est évident qu'Èlqieu avait gardé ce livre un assez grand nombre de jours, ou sans trop y faire attention, ou pour en méditer l'effet, ou pour une raison que nous dirons tout à l'heure. On avait eu le temps de distribuer l'argent trouvé dans le trésor du Temple, de s'entendre sur les réparations, et d'avancer même tous les travaux commandés, avant qu'il eût dit un mot du livre.

Le Scribe, à l'exemple du Grand-Prêtre, commença par rendre compte au Roi de l'emploi de l'argent et de l'état des travaux; après quoi il aborda ce qui concernait le livre, et par singularité en lut quelques passages. Au reste, voici les paroles mêmes de l'auteur des Chroniques:

« Or, comme on tirait l'argent qui avait été
« apporté dans la maison de JÉOVÉ, Èlqieu
« (*Helqias*), le grand prêtre, trouva le livre de
« la loi de JÉOVÉ, de la main de Moïse.

« Et Èlqieu prenant la parole dit à Chaphan
« le scribe: j'ai trouvé le livre de la loi en la
« maison de JÉOVÉ; et Élqieu donna le livre à
« Chaphan.

« Et Chaphan apporta le livre au Roi, et il fit de
« plus un rapport au Roi, disant: tout ce qu'on
« a donné à faire à tes serviteurs ils le font.

« Et ils ont amassé l'argent qui a été trouvé en

« la maison de JÉOVÉ, et l'ont délivré entre les
« mains des commissaires et entre les mains de
« ceux qui ont charge de l'œuvre.

« Et Chaphan le scribe parla au Roi, disant :
« Èlqieu le grand-prêtre *m'a donné un livre*, et
« Chaphan y lut devant le Roi. »

Il faut remarquer que la rédaction de ce fait dans le second livre des Rois, chapitre 22, supprime la qualification de livre *de la main de Moïse*. Cette rédaction est par cela même antérieure à celle des Chroniques, et dénonce dans celle-ci une addition faite avec intention, ee qui n'est qu'une fraude pieuse. Postérieure, la rédaction du livre des Rois supposerait une suppression par correction, et le livre trouvé par Èlqieu ne serait plus avoué pour le livre de Moïse.

Quant au reste du récit, même tactique, même précaution de la part du Scribe qui commence par la reddition des comptes, et qui n'ajoute qu'ensuite, par surabondant : *Èlqieu le grand-prêtre m'a donné un livre.*

Cette découverte si froidement annoncée, ce peu d'empressement du Grand-Prêtre, le rôle visiblement appris du Scribe, la conduite de Josias si peu conforme à cette piété timorée qu'on lui suppose ; car après avoir été prévenu d'un si grand événement (*selon les Chroniques seulement*), au lieu de s'en occuper de suite, il attend qu'on lui ait rendu compte de l'exécution de ses ordres et de la distribution de l'argent trouvé dans le Temple; tout cela, dis-je, a fait soupçonner qu'un accord

avait eu lieu entre le Grand-Prêtre, le Scribe et Josias lui-même, afin d'essayer, sous l'autorité du nom de Moïse, l'usage d'un code menaçant qui pût mettre fin à l'idolâtrie. C'était l'opinion de Volney, et celle de plusieurs critiques qui ne s'en sont point cachés; c'est en secret celle de beaucoup de savants. Èlqieu serait donc l'auteur du Pentateuque. Prouver positivement qu'il ne l'est pas serait, il faut en convenir, fort difficile. Cette difficulté ne peut disparaître que devant le sens intime, primitif ou rationnel des scènes cosmogoniques de la Genèse et devant beaucoup d'autres parties du Pentateuque, où ce sens ramène à l'Egypte antique fort antérieure à Josias.

Le livre d'Èlqieu ne fut probablement que l'essai malheureux d'une nouvelle rédaction de l'œuvre de Moïse; je dis malheureux, car cet essai, loin de ramener au culte de JÉOVÉ, en éloigna à ce qu'il paraît tous les Rois depuis Josias jusqu'à l'époque de la captivité. On peut supposer que la rédaction du livre devenue trop claire et trop facile avait perdu ce caractère obscur et douteux qui convenait à une narration vieille de neuf cents ans, ce qui ajoutait même à son autorité.

Il n'est donc pas présumable que dans les trente-quatre ans qui suivirent on ait entrepris beaucoup de copies de ce livre resté sans influence après Josias, et brûlé dans l'incendie du Temple.

Ce n'est probablement pas non plus ce livre qu'Esdras avait étudié et dont il avait confié le texte à son heureuse mémoire. Mais il put être pour lui

une leçon. Èlqieu avait rendu le texte de Moïse tellement facile, que Josias qui ne le connaissait pas, le comprit sur-le-champ; Esdras, au contraire, le rendit plus obscur que le temps n'avait pu le faire, et on ne put plus le comprendre sans une tradition orale et une paraphrase chaldaïque.

Èlqieu avait probablement retrouvé le livre depuis plusieurs années, il en avait revu la rédaction en secret, et quand tout avait été fini, il avait amené les choses pour expliquer sa découverte. Il avait aussi communiqué son projet aux personnes intéressées à le soutenir; il en fit hasarder l'effet par une d'elles, et se tint à l'écart, pour répondre après le premier moment aux observations et aux demandes qui ne pouvaient manquer d'avoir lieu : cette conduite était nécessaire afin qu'il eût le temps de concerter ses réponses avec les Scribes ou Prophètes prévenus.

Je crois Josias étranger au coup d'état politique et religieux qu'Èlqieu et Chaphan s'étaient proposé. Ce prince nous fait l'effet d'un néophyte resté sous la domination sacerdotale, et dont le zèle aveugle et la confiance permettent de tout oser. On trouve la preuve de ce dévot abandon dans la manière dont il ordonne l'emploi de l'argent retiré du trésor du Temple. « Qu'on délivre, dit-il, l'argent aux charpentiers, bâtisseurs, mâçons même, pour acheter du bois et des pierres de taille pour réparer le Temple[1]. Toutefois, qu'on ne leur

[1] On voit que ces dégradations du Temple n'étaient pas peu de chose, même après 16 ou 18 ans du règne d'un roi aussi pieux, aussi

fasse point rendre compte de l'argent qu'on leur délivre entre les mains, d'autant qu'ils s'y portent loyalement [1].

La rédaction du second livre des Rois, plus simple que celle des Chroniques, ne dit point que Chaphan annonça d'abord la découverte du livre, et reprit avant de le lire le compte-rendu des travaux et de l'emploi de l'argent. Au contraire, le Scribe semble n'aborder qu'avec précaution ce sujet délicat. Il fit voir ensuite le livre au Roi, le lui mit sous les yeux (UIGD), en disant : *le grand-prêtre Èlqieu m'a donné un livre;* sans expliquer ce que c'est que ce livre; et ayant ainsi piqué la curiosité du Roi, il en lut quelques parties. Ici la ruse se découvre. Il paraît qu'il porta son attention à l'endroit des malédictions du Deutéronome. Or, comme elles sont à la fin de ce livre, le dernier du Pentateuque, au chapitre 28, il est impossible d'attribuer cette rencontre au hasard : car, pour lire un livre de cette étendue, écrit sur une suite de peaux cousues et roulées, il fallait le dérouler entièrement pour choisir avec affectation ou avec intention un long passage écrit vers la fin. Le rouleau pouvait avoir été disposé d'avance pour qu'on arrivât sûrement et de suite à ce passage; mais par cette préparation même, il y aurait indice de fraude.

Ainsi se montrent dans tout leur jour la super-

dévoué que Josias : qu'on juge par-là de l'état du Temple sous les règnes précédents.

[1] II. Rois. 22. 6. 7.

cherie d'Èlqieu, celle du Scribe placé sous ses ordres, et la bonne foi de Josias.

Ces malédictions, si terribles, que lorsque Moïse les prononça elles firent trembler la terre, assombrirent le soleil, couvrirent le ciel et la lune de nuages, firent perdre aux étoiles leur éclat, et ranimèrent les morts qui jetèrent un cri du fond de leurs tombeaux; ces malédictions, dis-je, intimidèrent le pieux Josias, qui fit courir aux informations sur JÉOVÉ et sur ce qu'on devait penser de ses menaces. « Allez, enquérez-vous de JÉOVÉ pour moi et pour ce qui est de reste en Israël et en Juda, touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé »[1]. On envoya consulter *une devineresse* du pays, où cependant les prophètes ne manquaient pas. Ce trait seul donnerait lieu à réfléchir, et dénote de la part de Josias un esprit bien faible. Il eût été plus naturel et plus raisonnable de s'adresser directement et uniquement au Grand-Prêtre. Mais le Grand-Prêtre n'étant pas venu lui-même, Josias suspectait peut-être sa sincérité, ou ses intentions, ou même l'authenticité du livre. Quoi qu'il en soit, on peut dire en faveur de ce prince, que les défections continuelles du Sacerdoce sous les règnes précédents, l'indifférence visible des Prêtres pour cette découverte, expliquent et excusent en quelque sorte le ridicule de sa démarche.

[1] II. Chron. 34. 21.

LE PENTATEUQUE

REVU PAR ESDRAS (PAR ÔZRA, *le secours* [1]).

D'où provenait le discrédit si constant dans lequel le texte mosaïque du Pentateuque était tombé? N'était-ce pas, ainsi que je l'ai dit, du doute où laissait le double sens de certaines parties de ce livre? C'est même cela probablement, qui fit encore défendre, après le travail d'Esdras, la lecture du premier chapitre de la Genèse, aux jeunes gens qui n'avaient pas atteint leur vingt-cinquième année.

[1] Le nom primitif d'Esdras est inconnu; celui par lequel il est désigné est un qualificatif, comme son autre nom Malachie.—ÔZRA, chaldaïque, pour ÔZRÉ, est parfaitement choisi pour qualifier ce scribe célèbre, qui fut d'un si grand *secours* aux Juifs sur la fin de la captivité, 536 ans avant J.-C. C'est par lui qu'ils furent rendus à leur patrie; c'est par lui, que les livres de Moïse, brûlés avec le Temple ou perdus pendant la captivité, furent recherchés, appris, pour obvier à leur perte totale et possible en ce temps-là. C'est encore lui qui donna une nouvelle autorité à ces livres, et qui répara le tort que la tentative d'Elqieu leur avait fait.

Les Rabbins et saint Jérôme, plusieurs savants et dom Calmet lui-même, veulent qu'Esdras soit le même que Malachie. Le D. Lowth observe que le style de Malachie semble indiquer le déclin vers lequel la captivité de Babylone précipitait la poésie des Hébreux et la pente qui l'entraînait à une décadence totale.

Malachie est encore un surnom; sa signification est même ici très-remarquable : c'est l'*envoyé de Dieu* ou *mon envoyé*. ÔZRA MLACIÉ ou ÔZRA MLACI, est *le secours, l'aide envoyé de Dieu*, ou *le secours, l'aide que je vous ai envoyé*. — C'est aussi *l'ouvrier industrieux de IÊ, de Dieu*; ou *l'ouvrage fait avec art par le ministre* ou *l'envoyé de IÊ*.

Ce discrédit ne pouvait-il pas résulter aussi d'un rapport trop marqué entre certaines narrations et le culte secret de l'Égypte; de cette Égypte que Moïse avait toujours respectée, qu'il avait défendu aux Hébreux d'avoir en abomination, et qui passait dans l'esprit d'Isaïe et des Prophètes pour le peuple de Dieu, tandis qu'Israël, acquis par l'initiation au culte de JÉOVÉ, n'avait été que son héritage?

C'est ce qu'Esdras comprit parfaitement. Son génie réformateur avait entrepris pour les Juifs de retour dans leur patrie la régénération du culte hébraïque antique, oublié pendant les soixante et dix années de la captivité. Il prévint pour l'avenir un abandon absolu du Pentateuque, en élevant le dogme régénéré sur le sens littéral apparent des récits et des paraboles de Moïse, et en confiant la garde de ce sens à la crédulité du vulgaire, toujours fidèle à l'impossible. Il couvrit d'un voile impénétrable le sens intime égyptien de ces mêmes récits; il confia ce sens, en secret, à un petit nombre de sages.

Une semblable révolution dans le sens des mots d'un livre nous paraît inconcevable, parce que, pour la raisonner, nous nous représentons ce livre entre les mains de tout le monde, et ce monde disposé au doute, ou en droit de douter; parce que nous n'arrêtons notre pensée que sur les langues modernes de l'Europe, où tous les sons vocaux des mots sont et doivent être représentés par des signes. Mais cette obligation était moins

rigoureuse pour la langue de Moïse, langue presque en totalité forgée, ou philosophiquement inventée dans le secret des Temples; langue base des sciences, et dont les mots, par cela même, riches en significations, étaient susceptibles de se prêter souvent, par l'analyse, à un développement d'idées fort étendu. Esdras n'avait qu'à faire disparaître un de ces signes vocaux partout où le sens intime égyptien était trop éclairé par eux, et qu'à livrer le sens littéral lui-même à la tradition orale, si ce sens devenait douteux ou difficile à reconnaître. C'est en cela que consiste la massore qu'on lui attribue, bien qu'on n'ait pu dire ce qu'elle fut.

Tout ce qu'Esdras pouvait faire en ce genre, sans nuire à la fidélité matérielle de la rédaction primitive, très-probablement il le fit. Il est tout aussi raisonnable de dire qu'il supprima quelques voyelles que de dire qu'il en ajouta sous chaque lettre des mots. Or, il est certain qu'il n'en a pas ajouté; il est certain cependant qu'il a fallu en ajouter pour pouvoir lire, il l'est donc également que d'autres avaient été supprimées. Mais alors, par qui l'avaient-elles été? par Esdras sans doute.

On objectera la transcription du Pentateuque hébreu en caractères samaritains, parce qu'on la suppose antérieure à la transcription du Pentateuque en caractères assyriens ou chaldaïques. Et pourquoi suppose-t-on les caractères samaritains plus anciens que les autres caractères? parce qu'on trouve des sicles en caractères samaritains

où Jérusalem est appelée *la sainte*. Mais qui nous dit que ces sicles ne sont pas supposés? N'est-il pas également possible qu'Esdras ait fait faire une double transcription de son œuvre, l'une en caractères chaldaïques et l'autre en caractères samaritains. Le succès de son entreprise n'exigeait-il pas cette précaution?

Les mots générants de l'hébreu, appelés *racines*, sont au nombre de deux mille, tous ces mots sont composés de *trois* lettres. Un semblable accord n'a pu résulter que d'un système; il n'a pu être effectué que par la volonté influente d'un seul homme placé dans des circonstances pareilles à celles où se trouvait Esdras.

Pour ramener deux mille mots à ce nombre fixe *de trois lettres*, il a fallu évidemment supprimer des caractères dans une infinité d'expressions, en ajouter dans d'autres; or, on n'a pu supprimer et ajouter que des voyelles. La seule exception possible a eu lieu pour les mots primitifs de deux lettres, parce qu'alors il suffisait de géminer une des lettres voyelles ou consonnes, pour rentrer dans le système adopté.

Voici comment la révision des livres est racontée en style biblico-théocratique (c'est-à-dire faisant toujours agir et parler la Divinité), dans le quatrième livre d'Esdras, chap. 14 et 15. L'opération ne pouvait y être expliquée d'une manière précise. Confier ce mystère à l'Écriture, c'eût été ne rien faire. Ce livre, quoique conservé par l'Église, a

été mis au rang des apocryphes. Le récit qu'on va lire en est la principale cause. Les anciens pères de l'Église avaient pensé, avec raison, que le fait de la perte totale du Pentateuque n'aurait pas été avancé en présence des savants Rabbins de cette époque, si ce fait n'avait pas été constant et reçu traditionnellement. Ils en avaient conclu qu'Esdras est l'auteur des Saintes Écritures. C'était une opinion fort répandue, et saint Jérôme lui-même, dans l'impossibilité de la combattre, affectait à ce sujet beaucoup d'indifférence. Ce père écrivant contre Helvidius, n'ose pas citer absolument, sous le nom de Moïse, les Livres de la Loi; mais il se sert de ces termes : SOIT QUE VOUS VOULIEZ DIRE QUE MOÏSE SOIT L'AUTEUR DU PENTATEUQUE, OU QU'ESDRAS L'AIT RÉTABLI, CELA M'EST INDIFFÉRENT [1].

Les interpolations qui furent faites à ce quatrième livre d'Esdras, dans l'intérêt du Christianisme, ne prouvent après tout qu'une chose, c'est que l'on comptait beaucoup sur son autorité. On pourrait presque expliquer la perte du texte original de ce livre par ces interpolations mêmes : ceux qui les avaient calculées étaient intéressés à la disparition du livre hébreu. Enfin, s'il fallait mettre au rang des apocryphes tout ouvrage où se trouvent des interpolations incontestables, il faudrait placer au premier rang les livres mêmes de Moïse.

Le quatrième livre d'Esdras porte donc ceci : « *Le livre de la loi avait été consumé par les*

[1] R. Simon, pag. 29.

flammes; et il ne se trouvait plus personne qui fût instruit des grandes choses que Dieu avait faites. Je (Esdras) dis alors au Seigneur: Si j'ai trouvé grâce devant vous, remplissez-moi de votre Esprit Saint et j'écrirai tout ce que vous avez opéré dans le monde **dès le commencement**, *et tel qu'il était écrit dans le Livre de la Loi*, afin que les hommes puissent marcher dans vos voies et vivre jusqu'à la fin des siècles, s'ils le veulent.— Et le Seigneur me répondit: Va, assemble ce peuple, et dis-lui qu'il ne te cherche point pendant *quarante jours*. Prépare plusieurs tablettes de buis, et prends avec toi GARIAS, DABRIAS, SELEMIAS, ÉCHANUS et AZREL, qui tous écrivent avec beaucoup de vitesse et de légèreté [1]. Reviens en-

[1] Tout nom hébreu ou chaldaïque a une signification, et ces cinq noms en ont une. — Le nom d'Esdras en a une qui convient parfaitement à la mission dont ce Scribe fut chargé. — Les significations de ces cinq noms méritent quelque attention; elles prouvent l'origine hébraïque et ancienne de ce quatrième livre d'Esdras qu'on voudrait porter à la fin du premier siècle.

J'observe d'abord que la terminaison IA est plurielle et chaldaïque. Que celle ËL est chaldaïque également, et peut se rapporter à l'action de travailler, de faire un œuvre difficile, d'éclairer par des allocutions laudatives. Or, laissant au lecteur la liberté de se former une opinion sur la rencontre singulière et l'ordre de ces noms, je lui dirai que:

GAR—IA........ indique LES OBÉLES OU MARQUES que les commentateurs anciens employaient pour prévenir que *le texte qu'on a sous les yeux est défectueux*, ou *susceptible d'un autre sens*. Que:

DaBR—IA...... (de DaBR), ce sont DES PAROLES; DES MOTS composant *une phrase, un texte*. Que:

TzeLeM—IA.... (de TzLM) indique DES FIGURES, DES CHOSES FIGURÉES, TRACÉES D'UNE MANIÈRE OBSCURE. Que:

EÇhaNU.......... (de ÇhNE) est la troisième personne plurielle comm. prétérit d'Hophal, indiquant l'action d'*être*

suite ici, et je ferai luire dans ton cœur la lumière d'intelligence, et elle ne s'éteindra point que n'aies achevé d'écrire toutes les choses que je te dirai. — *Tu en découvriras quelques-unes* **aux parfaits**, *et tu en diras d'autres* **en secret** *aux sages* (PERFECTIS QUÆDAM PALAM FACIES, QUÆDAM SAPIENTIBUS ABSCONSÈ TRADES).

Je m'en allai comme il me l'avait ordonné, etc. — Le lendemain la voix m'appela et me dit : Esdras, bois ce que je te présente. — C'était une liqueur semblable à de l'eau et qui avait l'éclat du feu.

Je pris la coupe; aussitôt que je l'eus bue, je sentis naître dans mon esprit une foule de pensées; la sagesse croissait en moi *et ma mémoire* me retraçait diverses choses [1].

fait faire, en sorte que EÇhaNU veut dire *qui ont été changées*, *doulées*. Et que :

ÂZR—EL........ est le nom d'ÔZRA ou ÂZRA d'ESDRAS, avec la terminaison EL; en sorte ÂZRA-EL ou ÂZR-EL, c'est l'OUVRAGE D'ESDRAS.

De manière que ces cinq noms considérés comme les mots d'une phrase donnent ce sens : — OBÉLES, MARQUES D'AVERTISSEMENT, — DES PAROLES — FIGURÉES D'UNE MANIÈRE OBSCURE — LESQUELLES ONT ÉTÉ CHANGÉES, doublées; — ce qui est un TRAVAIL D'ESDRAS.

[1] La circonstance de ce breuvage et de cette coupe est encore symbolique. — La sainte doctrine a été comparée à une boisson et à une nourriture de l'esprit, nous le verrons quand nous expliquerons le second et le troisième chapitre de la Genèse. — Toutes ces idées se trouvent réunies sur le nom même de *la langue sainte*, ShPh-E en Hébreu; de *la sainte doctrine*, ShBO en Égyptien (Horap.). Ainsi,

SPh................ est *une coupe* et *une nourriture;*

ShPh ou ShB..... *l'action de se désaltérer à l'eau pure d'une source;*

« Le Très-Haut remplit aussi d'intelligence les cinq hommes que j'avais choisis, et ils écrivirent les merveilles qui leur étaient dictées dans le silence de la nuit; *mais ils ne les comprenaient pas.* — Dans l'espace de *quarante* jours ils remplirent deux cents *quarante* (six fois quarante) volumes (rouleaux); et quand ce temps fut expiré, le Très-Haut fit entendre sa voix et me dit : publie ceux de ces livres qui ont été écrits les premiers, afin qu'ils soient sus de ceux qui en sont dignes et de ceux qui ne le sont pas. — *Mais tu réserveras les soixante et dix deniers pour les donner aux sages de mon peuple.*

» Va annoncer à mon peuple les prédictions que je te mettrai à la bouche; ayez soin de les écrire dans un livre, parce qu'elles sont certaines et véritables. — *Ne crains point les desseins qu'ils peuvent former contre toi, et ne te troubles point des* **contradictions** *que leur* **incrédulité** *opposera à tes paroles.* »

Depuis Esdras, pour ôter *aux dignes et aux indignes* toute possibilité de retour vers une signification primitive, et pour éloigner de ce sens intime *révélé aux parfaits et en secret aux sages*, on a étudié chaque mot du texte, on a déterminé,

ShB................. *être rassasié, être nourri avec abondance*, et *la sainte doctrine* (Horap.);
ShPh................ *le langage humain, la langue sainte, nourrissante, abondante, qui abreuve l'esprit et la pensée;*
SPh.................. *le jonc*, symbole du Scribe sacré et de l'Écriture sainte (Horapollon.)

forcé même quelquefois la signification de ce mot pour tel ou tel passage ; des traductions, des gloses, des commentaires, ont été entrepris et répandus pour servir d'autorité. Il n'a donc plus été possible de voir dans ces livres hébraïques autre chose que ce que l'autorité ecclésiastique, *les surveillants,* les EPI-SCOPOÏ, les évêques, permettaient d'y voir. Ou bien il fallait consentir à passer pour un ignorant, un visionnaire ou un impie, car la science ne pouvait être permise que dans l'intérêt du sens nouveau.

Ce n'est pas à dire que l'on ait interdit toute nouvelle interprétation, tout nouveau commentaire. Le sens convenu élevé sur l'ancien avait fait sortir de la lettre tant de nébulosités, tant de significations douteuses, que la langue hébraïque en a reçu depuis le nom *de langue équivoque;* il était donc naturel, au contraire, de chercher à dissiper ces obscurités, lorsqu'elles étaient susceptibles de contrarier le nouveau dogme, et c'est ainsi que les livres de Moïse ont pu servir de base, de principe, pour prouver la vérité de plusieurs croyances différentes et même ennemies. Lorsque cela était trop difficile, on recourait aux allégories, aux sens figurés, prophétiques ou sublimes.

La conséquence de ceci est, que si vous vous livrez à l'étude de la langue hébraïque avec l'intention positive de vous renfermer dans les limites, qu'un dogme quel qu'il soit vous a tracées, il sera difficile de comprendre l'utilité de cette étude.

Lors même que vous seriez en état de lire toute la Bible hébraïque, sans hésiter sur un mot depuis le premier jusqu'au dernier; si vous devez n'y voir que ce que vos dictionnaires, vos grammaires, vos traductions interlinéaires, les Septante ou la Vulgate vous ordonnent d'y voir, celui qui lit une traduction de ce livre faite dans cet esprit, remplissant toutes ces conditions, est aussi avancé que vous. Étudier ainsi, c'est s'enferrer et clouer sa chaîne pour ne pas sortir d'un cercle tracé. Peut-on croire qu'il n'y ait pas loin de ce cercle à celui dans lequel Moïse avait placé son peuple?

Il me reste à parler de la mission de Moïse, et des faits ajoutés au Pentateuque pour cacher le but égyptien de cette mission. Le sujet est vaste, intéressant, néanmoins j'en dirai peu de chose: je dois en réserver l'étude approfondie, parce que cette étude tient au sens intime et rationnel des premiers chapitres de l'Exode.

CE QU'ÉTAIT MOÏSE;

SA MISSION,

ET LES FAITS AJOUTÉS AU PENTATEUQUE POUR CACHER LE BUT ÉGYPTIEN DE CETTE MISSION.

On n'arrive point à la vérité par des miracles, car le miracle est lui-même un mensonge physique, un démenti donné au possible et par conséquent à la vérité, un déni de raison (*sola est in miraculis ratio, potentia facientis*, dit saint Grégoire le Grand).

Écartons donc les circonstances miraculeuses, dont l'exagération judaïque et l'autothéisme habituel des récits hébraïques ont couvert le texte du Pentateuque, et la mission de Moïse devra se montrer probable et naturelle.

CE QU'ÉTAIT MOISE.

Établissons seulement les faits.

1° Moïse était Égyptien, né, élevé en Égypte; il fut employé au service de l'Égypte dans une guerre contre les Éthiopiens [1]. — Il avait été initié à toute la science des Égyp-

[1] Fl. Josèphe.

tiens (*eruditus est omni sapientia Ægyptiorum*, disent les Actes des Apôtres, chap. 7).

2° Il fut élevé près du trône, à la cour même du Roi d'Égypte : on sait que la fille de ce Roi l'ayant trouvé abandonné sur le bord du fleuve, elle le fit nourrir et l'adopta pour son fils. L'ENFANT AYANT GRANDI, SA MÈRE (*qui le nourrissait*) LE RAMENA A LA FILLE DE PHARAON, ET IL FUT A ELLE COMME UN FILS [1]. L'auteur de l'Épître aux Hébreux prétend que Moïse renonça au titre de fils adoptif de la fille de Pharaon, *estimant*, dit-il, *plus grandes les richesses de CHRIST que les trésors de l'Égypte ; car il regardait à la* **rémunération**. L'Exode, on le pense bien, ne dit rien de semblable, et l'on doit être fort surpris de voir figurer *Christ* et la *Rémunération* en Égypte au temps de Moïse ; il faut plus que de l'imagination pour trouver un pareil principe à la mission de Moïse. Mais observons que cette épître, long-temps repoussée par plusieurs églises, n'est point de saint Paul, dont à tort elle porte le nom ; qu'on la croit de saint Clément, ou pour mieux dire qu'on ne sait de qui elle est.

3° Il fut instruit dans les sciences par les Prêtres de l'Egypte ; le texte des Actes des Apôtres ne permet pas d'en douter. Simplicius prétendait que Moïse *avait reçu des Egyptiens*,

[1] Exode 2. 10.

dans les mystères, *la doctrine qu'il enseigna aux Hébreux*. En effet, en Egypte le savoir et la sainte doctrine, appelés ShPhE ou ShBO[1], n'étaient professés que par les Prêtres et communiqués dans les mystères. Pythagore, Platon, Eudoxe le Gnidien, etc., avaient été instruits par des Prêtres egyptiens.

4° Il avait fait lui-même partie du collége des Prêtres, il était Prêtre égyptien, dit Strabon, liv. 16. — Il était gendre d'un Prêtre étranger au culte de JÉOVÉ [2]. — Deux Prêtres égyptiens lui sont associés dans saint Paul, dans Pline, dans le Zohar, ancien commentaire allégorique sur le Pentateuque. — *Moses erat théologus et propheta, sacrarum legum interpres*, disent Clément d'Alexandrie et Philon. Or, la religion hébraïque n'existait pas en Egypte; les Hébreux n'y avaient pas de loi écrite, il n'y avait pas de culte possible autre que le culte égyptien [3]: Moïse était donc *Scribe sacré* et *interprète de la sainte doctrine* professée dans les temples égyptiens. Les auteurs anciens l'ont considéré comme le véritable Hermès (l'*interprète par excellence*), et lui ont attribué la fondation d'une des villes nommées *Hermopolis*[4].

[1] Voyez Horap. et ci-dessus pag. 39 et 40.

[2] Exode 18. 11.

[3] Exode 8. 21. 22.

[4] Voyez l'Essai sur les hiér. ég., p. 33.

— Les parents de Moïse le nommaient Joachim, et *les initiés* (OI MUSTAÏ), après qu'il eut été enlevé au ciel, le nommaient Melci [1]. — Il était prêtre d'Héliopolis (ON), dit Manethon, cité par Flavien Josèphe; il se nommait Asersaph ou Osarsiph; mais il prit ensuite le nom de Mosé ou Moïse....

Remarquons tous ces mots :

Joachim est de IÉ-ÉQIM, *l'Éternel l'a secouru et fait subsister*.

MeLCI, MeLACY ou MeLCIÉ, déjà expliqué, signifie *mon envoyé, l'envoyé de lui*, ou *l'envoyé de* IÉ, *de* JÉOVÉ, *de l'Éternel*.

ASheR-SaPh, inversion pour ShaPhT-ASheR, on le verra, désigne *la langue de perfection, de félicité;* la sainte doctrine; *la langue d'Assur* ou *Assyrienne; l'hébreu*.

MSh, MoShÉ, nom de Moïse, indépendamment de ses autres significations, veut dire *le renvoyé*, celui qui a été mis hors (des eaux), qui a été fait *missionnaire, envoyé*, apôtre.

5° Moïse eut pour antagonistes, pour opposants dans une occasion décisive et solennelle, pour le fait même d'*un renvoi*, d'*une mission* relative à la réforme du culte chez les Israëlites, deux de ses collègues; leurs noms avaient force et crédit puisqu'ils sont restés malgré le soin qu'il a pris de les taire. Ce

[1] Clém. d'Alex. Strom. 1., pag. 412.

sont JANNÈS et JAMBRÈS (*Jannès et Jambrès restiterunt Moysi*). Voyez l'Essai cité ci-dessus.

DE LA MISSION DE MOISE,

ET EN PREMIER DE LA NOUVEAUTÉ DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE PARMI LES ISRAÉLITES.

Quelle était la mission de Moïse? Question singulière, à laquelle il semble qu'on a répondu depuis plus de trois mille ans. La réponse a été faite sans doute, et même plusieurs fois; mais on va voir si elle nous est parvenue. Cette question nous oblige à plus de développements que la précédente, et d'abord il faut nous assurer de la nouveauté de la langue hébraïque chez les Israëlites.

La population de l'Egypte venait de l'Ethiopie méridionale, à l'occident de la Mer Rouge. Elle avait suivi le cours du Nil à mesure que les inondations de ce fleuve fécondaient le sol primitif de l'Egypte, sol composé de sable et de cailloux roulés.

La population israëlite de la basse Egypte était originaire de l'Ethiopie orientale sur l'autre bord de la Mer-Rouge. Ces deux Ethiopies avaient adopté anciennement la réforme que le culte avait subie

par la mission d'Abraham. C'est pour cela que les Ethiopiens du midi prétendaient être les descendants des anciens *Hébreux* qui avaient pratiqué la loi avant que Moïse l'eût écrite [1].

Cette population israélite ne devint *hébreue* que par la mission de Moïse et par la révélation qu'il lui fit de la langue hébraïque. Les peuples voisins de la Palestine ne jugeaient pas autrement les Israélites, et c'est d'eux, reconnus égyptiens, que les Philistins parlent dans Samuël [2] lorsqu'ils rappellent les maux que les *Egyptiens* ont souffert au désert.

Eupolème, historien des Rois juifs, était donc dans la vérité lorsqu'il affirmait que Moïse avait enseigné les lettres aux Hébreux, et que les Phéniciens les avaient apprises de ce peuple. L'enseignement des lettres à cette époque, en présence d'une écriture symbolique et hiéroglyphique, comprenait l'enseignement de la langue même; c'est ce que l'origine de ces lettres et de cette langue prouvera.

Saint Grégoire de Nisse [3] remarque que les plus savants hommes de son temps assuraient avec connaissance positive que la langue hébraïque n'était pas si ancienne que la plupart des autres langues, et que les Hébreux ne la parlèrent que depuis leur sortie d'Egypte.

[1] Eusèbe Prop. Évang. VII. 2. XIII. 1.

[2] II. Ch. 4. 8.

[3] *Oratio* 12. Voy. R. Simon, pag. 85.

Mais si la nouveauté de cette langue chez les Hébreux était alors un fait constant pour les hommes véritablement instruits, ce fait a dû se perdre par la prétention suivie de siècle en siècle, reproduite dans tous les livres, et voulue, exigée par le dogme pour faire de l'hébreu la langue parlée par Adam même, ou si l'on a été embarrassé par ce nom, la plus ancienne langue du monde [1].

Les mêmes savants dont parle saint Grégoire, ne pénétrant pas ou ne voulant pas divulguer l'origine de l'hébreu, évidemment égyptien par leur dire même, attribuaient à un miracle son apparition lors de la sortie d'Egypte.

Saint Epiphane confirme l'opinion de ces savants hommes [2] par la manière dont il classe les religions anciennes.

La première fut le *Barbarisme*,

La seconde *le Scythisme*,

La troisième *l'Hellénisme*, ou la religion des Grecs,

Et enfin la quatrième *le Judaïsme*.

[1] Selon M. l'abbé Latouche, « c'est la langue-mère, l'Eve des intelligences, par laquelle l'être suprême, IEOOUA, couronna l'œuvre de la création. — C'est la langue de Dieu, de l'Eden, des ames sublimes, des langues silencieuses ou parlées encore sous tous les cieux.... »

Non-seulement on a fait la langue hébraïque la plus ancienne du monde, mais on a établi comme certain qu'elle était celle dans laquelle les esprits bienheureux chanteront éternellement les louanges de Dieu. (Voy. pour exemple la Diss. d'Ant. Hulsius, en tête de son *Nomenclator Biblicus Hebræo-latinus*.)

[2] Adr. Hœres, lib. 1.

Pour s'expliquer cette classification, qui contrarie bien des préjugés, il faut considérer les faits suivants.

Les Scythes portèrent dans l'Inde leur religion et les symboles de leur culte, plus de trois mille six cents ans avant l'ère chrétienne. Les Indiens adoraient alors Ruder; dans la suite ils attribuèrent à Brouma la puissance de Ruder, et lui consacrèrent pour symbole le bœuf.

Le nom de Brouma, Brama, porté dans l'Inde par les Scythes de la partie occidentale de l'Asie, le fut également dans la Grèce avec l'emblême du bœuf. Bacchus y fut appelé Broumos et ensuite Bromius. Les brumalia qui lui étaient consacrées sont appelées fêtes de Broumos par les Romains.

Il faut remarquer encore que les Pélages, originaires de la Boukarie, au nord de l'Indus, vinrent s'établir dans le Péloponèse, puis dans la Thessalie, mille neuf cent quarante ans avant J.-C., *plus de cinq siècles avant Moïse*. Ce sont les plus anciens habitants de la Grèce, et c'est d'eux que l'Italie reçut les lettres [1]. Leur langue se changea en la langue grecque.

Alors même *la Grèce* quitta ce nom qui se conserva dans la langue latine; elle prit celui d'*Helladie* ou d'Hellénie, quinze cent vingt ans avant J. C., *un siècle et demi avant Moïse*. Le mot *Grèce* était d'origine scythique. Ce mot et le nom de *grecs* se perdirent tellement dans la Grèce même, qu'au-

[1] Dans l'étude suivante nous verrons l'origine des premières lettres pélagiennes.

cun auteur n'en a fait mention avant Aristote. Mais il se conserva en Italie où Œnotrus, suivant Pausanias, conduisit la plus ancienne colonie mille sept cent dix-neuf ans avant J.-C., *trois siècles et demi avant Moïse.*

« Il ne faut pas perdre de vue, dit le savant suédois Jean Ihre, que les Scythes ont habité les pays limitrophes de ceux qui furent envahis par les Grecs, puisque même plusieurs nations scythiques connues sous le nom de Pélages, étaient déjà établies sur le territoire de la grande Grèce avant l'arrivée des Hellènes. Ce fait si connu dans l'histoire des premiers peuples sert à expliquer la grande affinité qui règne entre le scythe et le grec [1]. »

La nouveauté de la langue hébraïque étant reconnue, il ne reste plus qu'à faire comprendre ce qu'elle a de relatif à la mission de Moïse.

La langue vulgaire de l'Egypte portait le nom CBT, QBT ou GBT, que l'on a prononcés CoBTe, GoBTe, CoPTe, GyPTe, d'où É-GyPTe. Ce mot désignait l'imperfection relative de cette langue comparée à la langue sainte.

Celle-ci tirait le sien du mot OBR ou ABR, mot qui désignait *les temps anciens ; le passage d'un lieu à un autre, d'un temps à un autre, d'un sens à un autre ; une transition* quelconque. Il désignait aussi **l'explication, l'interprétation, le SENS**

[1] Ch. Pougens, Essai sur les ant. du Nord. — d'Hancarville, Rech. sur l'origine, l'esprit et les progrès des arts de la Grèce.

ALLÉGORIQUE des choses. Significations bien remarquables, avertissement positif, mais auquel on n'a pas fait attention, parce que ces significations se sont réfugiées dans le chaldaïque et dans l'arabe.

De ce mot OBR, prononcé plus ordinairement ABR, on a fait AmBR. La transcription qu'en donne Horapollon ajoute la terminaison ès. AmBR-ès est le nom du livre saint, de la langue sainte et de la sainte doctrine réservées pour l'initiation dans les mystères de l'Egypte.

Or, OBR ou ABR est le mot qu'avec la ponctuation massorétique on s'est accoutumé à ne prononcer qu'ÆBeR. C'est le nom d'HÉBeR, le père de Pélage ou Phaleg [1]. Il désigne la langue parlée par ce patriarche, la langue AmBRique, HÉBRique, HÉBRaïque, l'HÉBReu enfin: *La langue qui fait passer d'un sens à un autre, qui explique, interprête, donne le sens allégorique.*

Ainsi, par *Hébreux* Moïse n'entend pas les Israëlites en général et sans distinction de temps; mais *les hommes*, israëlites ou égyptiens, *savants dans la langue hébraïque, dans la science de l'Ambrès, les initiés et les initiateurs.*

C'est d'eux qu'il parle et non des Israélites, lors qu'annonçant sa mission au roi d'Egypte, il lui dit : JÉOVÉ l'ALEIM des AMBRIIM s'est rencontré devant nous. Ce qu'il faut traduire selon le sens intime, *Ce-LUI qui est* **les Dieux** *des hommes savants dans la science hébraïque, dans l'explication*

[1] Gen. 11. 16.

allégorique des choses, — *Ce-LUI qui est* **les Dieux** *des initiés*, s'est rencontré devant nous, etc. [1].

Revenons maintenant à la mission de Moïse.

Le but de cette mission et le motif de l'opposition si vive et si influente que JANNÈS et JAMBRÈS employèrent contre elle, ressortent de ce qui est expliqué dans l'Exode, chapitres 3, 18. — 5, 3. — 7, 16. — 8, 21, 22, 23 et 24.

Il s'agissait d'affranchir le culte des symboles qui l'avaient envahi et qui avaient donné lieu à l'idolâtrie. Le plan conçu dans le secret des sanctuaires devait ramener l'Égypte à *l'unité religieuse*, et l'on aurait débuté par un sacrifice *solennel* offert au Dieu des ancêtres. On aurait initié le peuple de l'Egypte, et l'on devait commencer par ceux de NO-AMON ou de Tanis, parce que la portion israélite de leur population pouvait être éloignée momentanément pour cette initiation.

C'est en effet à No-Amon, la Diospolis du Delta, dépendante de Tanis, que Moïse commença sa mission. Joseph, quatre siècles avant Moïse, avait été ministre du roi de Tanis, et son influence sur l'esprit de la religion avait été immense. Moïse dit expressément que Joseph était *Nazaréen*, un homme sur qui les bénédictions sont fixes et stables, comme

[1] L'expression JÉOVÉ était nouvelle, convenue à Horeb. Pharaon eut droit de s'en étonner, et sa réponse : « Qui est JÉOVE, dont je dois écouter la voix? je ne connais pas JÉOVÉ... » réponse qui, dans l'interprétation voulue, a le caractère de l'impiété, a, dans le sens intime, un tout autre caractère.

	les bornes.......	des collines...	du secret...	Les
TAUT	GBOT	OULM		obélisques
	les obélisques..	des édifices...	du mystère.	des temples [1]

En un mot, un **initié**, associé par conséquent aux plus secrets mystères des temples égyptiens.

Ce mot *Nazaréen*, qui s'écrit NZR et NTzR, désigne *l'homme marqué d'une astérisque, d'un signe céleste-planétaire, d'une étoile errante* ou *en mission* [2], symbole d'*une destinée providentielle, de l'homme à part, de l'homme rayonnant et sanctifié, du gardien, du conservateur, du surveillant des choses saintes*.

L'éducation de Moïse, son influence sur l'esprit du peuple, sur l'esprit même du Roi, ne permettent pas de douter qu'il ait été **Nazaréen.** Il fut lui aussi l'homme marqué d'une lumière sidérale; l'homme rayonnant, à la face lumineuse; comme plus tard, ISO, *Jésus le Nazaréen, appelé d'Egypte* [3], fut lui aussi l'homme *marqué d'une étoile en mission, d'un signe planétaire* **qui le précédait** (ce que le texte grec a déguisé par la traduction EN TÈ ANATOLÈ, **dans l'Orient** [4]).

Mais il s'était élevé sur Tanis un Roi qui ne se serait pas accommodé d'un ministre aussi puissant que Joseph; la pensée théosophique de l'initiation lui convenait peu, et quelques Prêtres l'avaient prévenu contre le projet de réforme. La prudence

[1] Gen. 49. 26.

[2] Voy. Gen. 37. 3.

[3] Math. 2.

[4] MQDM, *præveniens* et *ab Oriente*.

voulait donc que prévoyant des obstacles, ou même les dangers que ces Prêtres fanatiques pouvaient faire naître, on s'éloignât pour quelques jours seulement de l'Egypte.

Il fut donc convenu que parlant au nom du Dieu Suprême, désigné sous le nom nouveau JÉOVÉ, on demanderait au Roi une permission pour s'absenter, et qu'on lui dirait :

JÉOVÉ *l'*ALEIM *des* AmBRIIM *s'est rencontré devant nous ;* c'est-à-dire *Ce-LUI qui est les* **Dieux** *des hommes éclairés par la science hébraïque, des initiés ;* et selon la version littérale, JÉOVÉ *les* **Dieux** *des* **Hébreux** *s'est rencontré devant nous, afin que* **maintenant** *nous allions dans le désert,* **trois jours de marche,** *que nous fassions des sacrifices à celui qui est nos Dieux* [1].

Moïse rapporta les paroles convenues à Pharaon, et lui dit : l'ALÉIM des AmBRIM, *les Dieux des hommes éclairés par science hébraïque, des initiés,* ou *les* **Dieux** *des* **Hébreux** *se sont manifestés à nous ; nous voulons donc aller* **à une distance de trois jours** *dans le désert et y sacrifier à Ce-LUI qui est nos Dieux, de peur qu'il ne nous frappe de la peste ou du glaive* [2].

[1] Exode 3. 18.— Étymologiquement JÉOVÉ ALEIM est le LUI de de CEUX-CI. Le dogme hébraïque, suivi par le dogme catholique, lit comme s'il y avait ADONI ALÉIM, c'est-à-dire *le Seigneur, le maître des Aléim, des Dieux.* On traduit inexactement *le Seigneur Dieu l'éternel Dieu ;* la conséquence du rapprochement de ces mots ne frappe pas, l'habitude couvre tout. Mais la traduction exacte serait et doit être *le maître des Dieux.*

[2] Exode 5. 8. Par ces derniers mots Moïse fait allusion au sens

Pharaon, pressé par l'insistance de Moïse et par celle des Prêtres initiateurs qui s'étaient déclarés pour la réforme projetée, accorda la demande qui lui était faite; mais l'éloignement hors de l'Égypte, contraire à la sainteté des usages, le blessait[1]; il fit appeler Moïse et Aaron, et dit: *Allez, sacrifiez à vos Dieux dans ce pays; mais Moïse répondit:* **Il n'est pas convenable de faire ainsi;** *car nous sacrifierions à ce-*LUI *qui est nos Dieux, ce qui est en horreur aux Egyptiens. Hé quoi! nous sacrifierions ce qui est en horreur aux Égyptiens, à leurs yeux, et ils ne nous lapideraient pas!*

C'est un voyage de trois jours dans le désert que nous voulons faire, *pour sacrifier à ce-*LUI *qui est nos* **Dieux**, *comme il nous dira*[2]; *car* **c'est une fête à** ce-LUI *qui est selon nous*[3].

Pharaon leur dit alors: *Je vous renverrai, vous sacrifierez à ce-*LUI *qui est vos Dieux dans le désert;* **seulement ne vous éloignez pas trop en vous en allant;** *vous ferez faire la prière pour moi*[4].

intime du nom de JÉOVÉ, (JÉOVÉ VIR BELLI) comme nous le verrons dans l'étude suivante.

[1] « Les Égyptiens, dit Porphyre, regardent comme une impiété de quitter l'Égypte. Cette faculté n'est accordée qu'à ceux qui sont chargés par le Roi d'une MISSION, encore s'*ils sont convaincus de s'écarter tant soit peu des usages de leur patrie*, ILS SONT REJETÉS DE SON SEIN. »

[2] Exode 8. 21. 22. 23.

[3] Chr. 10. 9.

[4] Exode 8. 24. — *Vous ferez faire la prière pour moi*, dans l'Hébreu EÔTIRI, impératif de la conjugaison Hiphil, forme excitative, exprimant l'action de *faire faire*. Dans les cérémonies reli-

Après tant d'affirmations, d'assurances données, solennellement répétées, d'un prompt retour; après cette observation qu'il ne s'agit que d'une fête à celui qui est Dieu selon les Hébreux; après cette recommandation qui marque la bonne foi du Roi et son respect pour la sainteté des usages: **seulement ne vous éloignez pas trop en vous en allant;** *vous ferez faire la prière pour moi*; il devient démontré que Moïse n'avait pas alors l'intention de quitter l'Égypte et d'en faire sortir, pour l'établir ailleurs, la portion du peuple dont il allait être suivi, portion composée non-seulement d'Israëlites, mais d'Égyptiens qui, sur l'autorisation du Roi, s'étaient joints à eux [1]. Une pensée plus noble, plus grande, plus généreuse, l'inspirait, et préoccupait les chefs du Sacerdoce qui s'étaient associés à cette sainte entreprise.

Cette manière de ramener la vérité pure et simple des faits, exclut le merveilleux qui enveloppe tout ce qui a précédé la sortie d'Egypte et en prémier la vision du buisson ardent à Horeb; mais si, contre un témoignage qui est celui de Moïse même, on voulait conserver le sens littéral des prodiges, tels qu'ils sont décrits dans l'Exode, il faudrait convenir alors que les promesses si souvent faites d'un voyage *de trois jours seulement dans le désert, pour une fête*, étaient le plus impu-

gieuses on priait pour le Roi; la recommandation énergique de Pharaon l'associe par la pensée à l'acte religieux que Moïse allait accomplir.

[1] Exode 12. 38.

dent mensonge, la plus basse trahison dont un homme puisse se rendre coupable, et envers qui? envers un peuple qui lui confie une partie de ses concitoyens et qui le considère[1]; envers un roi auquel il doit tout, son pouvoir, sa science, la considération dont il jouit, sa vie même. L'esprit ne peut admettre cette dégradante politique. Attribuer à Moïse des procédés si peu dignes d'un grand homme, c'est ne l'estimer ni le comprendre; les lui attribuer comme suggérés par Dieu même, c'est bien pis encore, c'est prêter à Dieu l'usage du mensonge et de la fourberie. Qu'on efface donc alors du livre de Jean[2] ces mots : *ego sum via, et* **veritas** *et vita*; qu'on efface ces paroles adressées par Jésus au Dieu même de Moïse : **Sermo tuus veritas est**[3].

Cependant le retour promis n'eut pas lieu. Moïse ne revint point, ni lui ni personne de ceux qui l'accompagnaient. Quelle en fut la cause? Je l'ai expliquée, et le passage de Porphyre cité ci-dessus éclaire cette explication. Ajoutez, d'après l'observation de Moïse même, que l'acte religieux et purement théosophique qu'il avait en vue pouvait passer dans l'esprit des égyptiens mal informés pour une impiété digne de la mort. Quarante années perdues dans un désert qu'on aurait pu traverser en moins d'un mois, prouvent un grand

[1] Exode 11. 3.

[2] 14. 6.

[3] 17. 7.

embarras, parce que, surpris par les circonstances, on n'avait aucune idée positive sur le lieu où l'on s'arrêterait. Rien n'avait été prévu ni préparé pour une migration définitive. La position des Israëlites fut affreuse, et cette position désespérée, au milieu de tant de hordes ennemies, explique la guerre d'extermination qu'ils leur firent.

DES FAITS AJOUTÉS AU PENTATEUQUE

POUR CACHER LE BUT ÉGYPTIEN

DE LA MISSION DE MOÏSE.

Cependant il fallait donner à ce déplacement forcé d'une population si considérable une origine qui la fît respecter. On sait combien les peuples anciens étaient jaloux de la noblesse de leur origine. Ils attribuaient aux Dieux la fondation de leurs empires, afin de la sanctifier et de rendre légitime la possession du pays. Les Scribes sacrés, dits prophètes hébreux devaient d'autant plus se conformer à cet usage, que le gouvernement était théocratique. Il fallait aussi créer un esprit national chez ces hommes repoussés de toute part comme exilés; il fallait imprimer à l'usurpation du territoire où ils s'établiraient un caractère providentiel, et la supposer prédite dans les siècles passés; il fallait enfin la sanctifier à jamais en lui assignant

un but indéterminé dans l'avenir. Ce fut l'objet pour lequel on résuma les mémoires contenus dans la Genèse.

Ce fut aussi dans cette grande et noble intention que Moïse, ou peut-être quelques Scribes sacerdotaux après lui, écrivirent les faits qui se rapportent à la sortie d'Egypte, aux motifs de cette sortie, tels que nous les voyons dans l'Exode. Au reste, si Moïse est l'auteur de ces récits, où la vérité est couverte sous une apparence de miracles, il ne devait pas craindre qu'ils fussent démentis par le peuple; quel besoin avait-il de les lui faire immédiatement connaître? D'ailleurs jamais son livre n'est sorti des mains des Prêtres : eux seuls savaient y lire, et la langue dans laquelle il était écrit était nouvelle pour le peuple. Les paroles du Deutéronome 7, 18, 19 : *Rappelle-toi bien ce que JÉOVÉ, tes Dieux, fit à Pharaon et à toute l'Egypte*, etc., etc., et toutes celles qui dans le Pentateuque se rapportent aux prodiges opérés avant et après le passage de la Mer-Rouge, ne prouvent rien. La rédaction de ces phrases isolées, et qui peut-être sont d'Élqieu ou d'Esdras, est combinée dans l'intention que j'indique. Quant à la génération née dans le désert, si l'on accepte le séjour de *quarante* ans dans cette contrée, l'Egypte lui était absolument inconnue, elle ne pouvait se la rappeler que par des ouï-dire.

C'est tout au plus si ces nouveaux Israëlites se souvenaient du Dieu de Moïse et de son culte. Ils n'y avaient jamais été sincèrement attachés, ils

n'en avaient pas même reçu le stygmate, la circoncision [1]. Rappelez-vous les reproches d'Amos. Les prêtres étaient toujours les seuls qui connussent le Pentateuque et qui en comprissent bien la langue, si pourtant le Pentateuque existait alors tel qu'il nous est donné, ce qui n'est pas probable. Dans tous les temps, on l'a vu, les copies de ce livre furent très rares; et faites seulement pour le sacerdoce, elles l'étaient à plus forte raison alors, et jamais dans les temps anciens elles ne furent populaires. Or, les Prêtres étaient intéressés à confirmer par leur témoignage les prodiges attribués à Moïse. Ces Prêtres devaient à la croyance du vulgaire le pouvoir colossal dont ils étaient revêtus. Lorsque ces faits furent plus anciens, les nier leur devint impossible. On aurait passé pour un impie ou pour un insensé en les niant. Néanmoins, les déclamations si fréquentes dans les livres saints contre les mauvais plaisants, les railleurs et les incrédules, l'entraînement continuel des Hébreux vers le culte des idoles, font présumer que bon nombre d'Israëlites n'étaient pas dupes de ces prétendus prodiges, dont l'Egypte, si près d'eux, ne leur offrait aucune tradition.

Dans les temps modernes il serait difficile d'en imposer au peuple en déguisant sous forme de miracles des faits, ou naturels en principe, ou physiquement impossibles : mille voix s'élèveraient pour dénoncer le mensonge, et mille réfutations écrites circuleraient partout où ces voix

[1] Josué. 5, 4 et 5.

ne pourraient se faire entendre ; mais sous le gouvernement des Hébreux les choses se passaient bien différemment. Il n'y était pas permis à chacun d'écrire, et surtout d'écrire des annales; ce droit était réservé aux Prophètes chez lesquels le Sacerdoce affectait de reconnaître une inspiration divine; ce qui veut dire qu'il s'était assuré qu'ils écrivaient sous l'influence du Sacerdoce même. Les fonctions de ces hommes appelés prophètes étaient celles d'*écrivains*, de *scribes*, car dans les paraphrases chaldaïques les mots *scribe* et *prophète* sont synonymes.

Ce qu'il y a de plus fort encore, c'est qu'il était également interdit de juger du mérite ou de la véracité de ces écrivains. Ce droit n'appartenait aussi qu'à fort peu de personnes, ce qui veut dire qu'il fallait encore que le Sacerdoce eût reconnu dans ces personnes une sorte d'*inspiration*. Alors ces nouveaux Scribes pouvaient abréger la rédaction des faits anciens et remplacer les détails par d'autres. Il a fallu par exemple, une succession d'inspirations de ce genre pour amener les abréviateurs et les copistes à ce point d'oser écrire que la construction du temple de Salomon occupa pendant *sept ans*, *cent cinquante-trois mille six cents ouvriers*, une fois et demie et plus la population entière, hommes, femmes, vieillards, enfants, d'une ville comme Bordeaux.

Les livres hébraïques sont remplis d'impossibilités de ce genre, de lacunes qui proviennent du caprice autorisé des copistes, et de versets qui

trahissent des interpolations. Avec un système semblable on comprend que rien n'était plus facile que de surcharger les annales de faits miraculeux, de faire de Moïse polythéiste un monothéiste intolérant, et d'un homme doux un chef inexorable et sans entrailles.

« Parmi les Juifs, dit Flavien Josèphe, il n'était pas permis à chacun d'écrire des annales; cela était réservé aux seuls Prophètes, qui connaissaient les choses futures et éloignées d'eux par une inspiration divine, et qui écrivaient aussi ce qui arrivait de leur temps. »

Eusèbe confirme ce que dit Josèphe lorsqu'il remarque que parmi les Hébreux il n'appartenait pas à toutes sortes de gens de juger de ceux qui étaient dirigés par l'esprit divin pour écrire les livres sacrés; mais qu'il *y avait peu de personnes qui eussent cet emploi,* **lesquelles étaient aussi inspirées de Dieu;** *qu'il était, de plus, réservé* **à elles seules** *de juger les livres sacrés et prophétiques, et de rejeter ceux qui ne l'étaient pas* [1].

[1] Voyez R. Simon. Histoire crit. du V. T., p. 16.

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES.

IIe.

ORIGINES ET ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS DE L'ALPHABET HÉBREU ET DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE.

Le sujet de cette seconde étude appartient à l'histoire et à l'origine du langage; je ne dis pas du langage tel que la nature l'a donné aux hommes, mais du langage tel que l'homme l'a créé par l'invention des caractères qui lui donnèrent l'idée de l'écriture alphabétique.

J'ai déjà heurté bien des préjugés par d'étranges paradoxes, je vais encore avancer une opinion contraire à l'opinion commune; la suite fera connaître ce qu'elle peut valoir, et s'il faut l'adopter ou la laisser dans l'oubli.

C'EST UNE ERREUR DE CROIRE, COMME ON L'A FAIT JUSQU'À PRÉSENT, QUE LES LETTRES FURENT INVENTÉES POUR DÉCOMPOSER LA PAROLE ET EN TRACER LES ÉLÉMENTS VOCAUX.

LES MOTS, A L'EXCEPTION D'UN PETIT NOMBRE DE MONOSYLLABES, SONT POSTÉRIEURS A L'INVENTION DES LETTRES.

ILS FURENT LE PRODUIT DE CETTE INVENTION, ET N'EXISTAIENT POINT DANS LE LANGAGE PRIMITIF QUE NOUS A DONNÉ LA NATURE.

On verra que l'alphabet a été conçu dans un tout autre esprit, par un tout autre système, sous de tout autres vues et inspirations qu'on se le figure communément.

J'avoue que ce sujet était susceptible de plus de développements que je ne lui en ai donné. Il y avait là, pour un savant et pour un hébraïsant de profession, matière à plus d'un volume; mais je prie le lecteur de ne pas oublier que je ne suis ni l'un ni l'autre. Mes études ont amené quelques idées qui me paraissent vraies; un sentiment intérieur me dit qu'elles peuvent être utiles, je les publie au risque d'être mal compris et d'être jugé avec prévention.

DE LA TRANSCRIPTION DES MOTS HÉBREUX EN CARACTÈRES FRANÇAIS.

Les personnes qui lisent l'hébreu doivent avoir remarqué qu'en transcrivant les mots de cette langue pour les produire en caractères français, je ne tiens pas compte des points-voyelles de la massore.

Je préviens que je n'y ai point égard non plus en étudiant la signification de ces mots.

Il s'agit en effet du texte de Moïse, et les points massorétiques n'ont été inventés que plus de deux mille ans après Moïse. Nous devons par force accepter ce texte dans l'état d'imperfection où la massore d'Esdras l'a mis, et c'est déjà bien assez. Or, la massore d'Esdras n'est pas l'invention des points-voyelles, c'est une chose depuis long-temps prouvée; elle est au contraire une suppression de voyelles, et c'est ce qui serait susceptible d'être prouvé si le dogme était intéressé à cette preuve.

C'est pour empêcher l'ambiguité favorable au Christianisme qui résultait de cette suppression, que les points massorétiques ont été inventés.

Ces points-voyelles abandonnés, il devient facile de transcrire l'hébreu en caractères français, et d'éviter ainsi un bariolage avec prétention qui non-seulement fatigue la vue du lecteur, mais qui rend l'impression d'un livre dispendieuse et difficile.

Voici, pour modèle de la transcription suivie dans cet ouvrage, l'alphabet hébreu reproduit en lettres majuscules, avec le nom primitif de chaque lettre; j'y joins la prononciation que les voyelles des Massorettes assignent à chacun de ces noms. Elle servira d'exemple pour faire concevoir la manière dont leur invention peut défigurer les mots.

Lettre.	Mot hébreu pur.	Lu suivant la massore.	Valeur de la lettre en français.
א	ALPh..............	Aleph.............	A.
ב	BIT................	Beth..............	B.
ג	GIML..............	Ghimel	G.

ד	DLT	Daleth	D.	
ה	ÉA	Hé	É.	
ו	UOU	OUAOU ou VAU	U, OU, OV, O, Y,	au commenceme des mots. comme l'U italien, à la fin des mots ou devant une conson. devant une voyelle. quelquefois. comme U grec, pour l'étymologie comparée.
ז	ZIN	Zaïn	Z.	
ח	ÈIT	Cheth ou Heth	È.	
ט	ThIT	Teth	T.	
י	JOUD	Jod	I, J,	généralement. quelquefois au commencem[t] des mots, devant une voyelle.
כ	CPh	Caph	C.	
ל	LMD	Lamed	L.	
מ	MM	Mem	M.	
נ	NOUN	Noun	N.	
ס	SMC	Samech	S.	
ע	OIN	Aïin ou Aïn	Ô, Â,	généralement. quelquefois et pour l'étymologie comparée.
פ	PhA	Pé ou Phé	Ph.	
צ	TzDI	Tzadé	Tz.	
ק	QOUPh	Coph	Q.	
ר	RIÇh	Resch	R.	
ש	ÇhIN ou ShIN	Schin ou Sin	Çh, Sh,	ordinairement. quelquefois, et S pour l'étymologie comparée.
ת	TOU ou TO	Thau	T.	

En tout, vingt-deux caractères, six voyelles et seize consonnes.

La langue hébraïque n'a pas toujours eu ce nombre de caractères.

On verra combien cette observation est importante.

L'hébreu, malgré sa pauvreté, a donc été beaucoup plus pauvre encore ; de nouvelles lettres ont facilité la création de nouvelles expressions.

Ces expressions résultèrent du progrès de quelques arts et de quelques sciences.

On en dut aussi quelques-unes au besoin de faire distinguer dans l'écriture les nuances ou les différences de significations attachées aux mots du langage parlé ; le jeu de la physionomie et le geste les faisaient sentir et comprendre, mais elles n'existaient pas dans la langue écrite.

Les mots de la langue écrite n'étant connus que des Prêtres seulement, ces mots créèrent une *langue savante, langue de doctrine, d'enseignement.*

Comme elle n'était lue et interprétée que dans les temples, et pour le Sacerdoce, on la nomma aussi *langue sainte, langue sacrée* et *sainte doctrine* [1].

Il est donc utile, sous tous les rapports, de connaître l'ordre dans lequel cet accroissement de l'alphabet a eu lieu ; et l'on doit y avoir égard quand on veut recourir aux racines primitives et

[1] Je suis forcé d'employer le mot *temple*, pour des temps où les temples comme nous les concevons n'existaient pas ; mais par *temple* il faut alors entendre un terrain consacré et entouré d'un mur ou d'une enceinte pour le défendre.



monosyllabiques de l'hébreu. C'est bien souvent le seul moyen de s'assurer du sens propre et générant d'un mot qui, traduit selon le sens vulgaire et généré que l'usage lui donne dans certains passages, produirait une absurdité.

Quelques observations sur l'origine et sur les accroissements de l'alphabet hébreu étaient donc nécessaires : elles doivent naturellement précéder des études où le sens des mots hébreux répandra j'espère la lumière. Mes assertions seront nouvelles, ce n'est pas à dire qu'elles seront fausses. Ne nous a-t-on rien caché? N'a-t-on donc rien oublié ou laissé perdre depuis trois mille ans?

ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS DE L'ALPHABET HÉBREU.

ALPHABET SACERDOTAL.

Le plus ancien alphabet de la langue hébraïque n'avait que dix lettres.

Saint Irénée, à qui nous devons la conservation de ce fait très-important, appelle les lettres de cet alphabet LETTRES SACERDOTALES.

Antiquæ et primæ hebræorum litteræ et sacerdotales nuncupatæ, decem quidem sunt numero [1].

Les auteurs, et Court de Gébelin entr'autres,

[1] *Adversus hæreses. Lib.* 2.

qui ont cité ce passage ne s'y sont point arrêtés, n'en comprenant pas l'intérêt et la portée, ou ne présumant pas qu'un alphabet de dix lettres seulement eût jamais été d'un usage naturel et sérieux.

Ils peuvent avoir été conduits à penser ainsi par l'explication singulière et affirmative qui accompagne le texte de saint Irénée. Suivant l'auteur de ces annotations, ces dix lettres sont les dix premières de l'alphabet hébreu, depuis A jusqu'à I. *Illæ decem sunt ab* A, **Aleph**, *usque ad* I, **jod.**

Il serait en effet impossible de concevoir la langue hébraïque, ou toute autre langue, avec ces seules lettres A, B, G, D, É, U, Z, È, Th et I. En ce cas, saint Irénée aurait été induit en erreur; mais loin de là : il rapporte un fait pour lui certain, une tradition antique et de son temps reçue. On verra combien nous lui avons obligation de nous l'avoir conservée. Sans cette tradition, l'origine de l'alphabet, celle des langues alphabétiques, restaient inexplicables; et c'est parce qu'on ne l'a point méditée qu'on n'a point expliqué cette origine.

Remarquons d'abord la dénomination de cet alphabet : elle n'annonce point une langue vulgaire, connue de tous, et usitée par tous; ces mots *lettres sacerdotales* disent tout le contraire.

Observons encore qu'un alphabet hébreu de *dix lettres*, est par cela même fort antérieur à Moïse : aussi dit-on que ce sont *les premières et*

les plus anciennes lettres de l'hébreu. ANTIQUÆ ET PRIMÆ HEBRÆORUM LITTERÆ :

Que l'hébreu qui en résulte n'est point l'hébreu du Pentateuque, qui en a vingt deux;

Que la langue est la même, mais que l'orthographe des mots est différente;

Que par conséquent dans l'hébreu de vingt-deux lettres, beaucoup de mots écrits avec les lettres les dernières inventées, peuvent et doivent appartenir à des mots qui existent encore, écrits avec les lettres sacerdotales.

Enfin, cette observation doit expliquer mieux qu'aucun système le rapport de signification qui se trouve exister entre un grand nombre de mots qui ne diffèrent que par le changement de quelques lettres en leurs analogues, comme de B en Ph; de L en R; de Sh ou Çh en Tz, S et Z; de D en T et Th; de G en C et Q. Ces mots ne sont que des expressions générées successivement d'un seul et même mot générant; et la signification qui nous paraît avoir été cédée exclusivement à l'un d'eux peut avoir appartenu à tous dans le principe, ou leur avoir appartenu encore depuis dans quelques circonstances qui nous sont inconnues, soit parce que les textes nous manquent, soit parce que dans les textes existants cette signification a été écartée.

Il est donc présumable que *les lettres sacerdotales* ne furent ainsi qualifiées que parce que la langue hébraïque, usitée seulement parmi les Prêtres, était devenue :

1° **La langue sainte**, en hébreu. ShPhÉ.
(Voyez ce qui se rapporte à ce mot dans la 1re étude, p. 39 et 40.)

2° La langue **supérieure, éminente, élevée au-dessus** du langage vulgaire........................... ShPhÉ.

3° La langue des **Surveillants**, de ceux qui **examinent, contemplent, observent, qui considèrent avec attention d'un lieu élevé**, du haut d'une tour, comme une **sentinelle**........... TzPhÉ.

4° Comme un homme **qui observe les astres**, et particulièrement le **Nord**.......................... TzPh-ON.
(On verra bientôt que l'accroissement de l'alphabet et du langage a dépendu du progrès de l'astronomie.)

5° **Qui lit dans le ciel, qui connaît l'avenir, qui pénètre les choses cachées**..................... TzPh-N.
(Ce qu'était le Nazaréen Joseph, auquel Pharaon donna, pour cette raison, le nom composé TzPh-NT PhÔNE; c'est-à-dire interprète des SPhINX. *Ægyptii ante templa ponunt SPhIN-Gas, quia Doctrina quæ de Deo est, ænigmata est et obscura.* (Clém. Alex. Str. 5. p 664.)

6° Enfin, la langue **DES JUGES, de ceux qui commandent, gouvernent, qui sont éminents en sagesse, en puissance, en savoir**, comme l'était Joseph, en un mot, **DES SUFFÉTES**...... ShPh-T-IM.

On voit par cette série de significations générées du mot ShPÉ, que cette langue était véritablement réservée pour le Sacerdoce, pour les hommes savants, puissants et initiés qui lui appartenaient.

Les caractères inventés pour l'écrire étaient cachés au vulgaire dans la crainte qu'il ne les employât d'une manière profane; ils ne lui furent découverts que très-tard. La divulgation de l'écriture alphabétique et de la langue née de l'alphabet fut regardée comme une profanation [1].

Retrouver la forme antique des lettres sacerdotales, serait heureux pour l'histoire des progrès des arts et des sciences; la rechercher, ce serait entreprendre un travail sans résultat probable et satisfaisant. Une seule de ces lettres paraît être parvenue jusqu'à nous et n'avoir pas changé cette forme, parce que cette forme était peu susceptible d'être remplacée par une autre; mais en revanche elle a changé de valeur. Ce caractère existe dans l'éthiopien, dans l'hébreu des médailles; c'est l'unité barrée, le signe cruciforme, +.

Dans l'alphabet sacerdotal, sa valeur comme *son* répondait à Sh ou Çh. Dans les alphabets qui

[1] Voyez Genèse 4. 26. et 11. 6.

suivirent, sa valeur répondit à la lettre T ; néanmoins, ce caractère garda son rang : il était le dernier dans l'alphabet de dix lettres, il est resté le dernier dans celui de vingt-deux.

Dans l'impossibilité où nous sommes de retrouver la forme des autres lettres sacerdotales, bornons-nous donc à chercher le nombre de *voix* et d'*intonations* primitives qui composaient cet alphabet; car il n'y a pas d'alphabet sans voyelles. et je ne reconnais pas pour voyelles de l'alphabet hébreu des points imperceptibles, dont on ne s'est avisé de faire usage que vingt siècles après Moïse.

Le langage humain et celui de tous les animaux qui expriment leurs passions par des cris ne se composent que de *voix*.

Le passage de ces voix par l'ORGANUM vocal est plus ou moins libre, plus ou moins ouvert, resserré, comprimé, entravé, suivant le jeu que la passion plus ou moins vive, que l'intention ou l'attention portée sur telle ou telle autre idée, tel ou tel autre objet, imprime à cet organe et aux parties qui l'avoisinent; c'est-à-dire en raison du rapprochement ou de l'éloignement instantané des dents, et des lèvres, de la position de la langue, et des contractions du gosier.

Ainsi, par exemple, la voix A, qui sans ces obstacles se produit telle A, modifiée par eux, moulée dans la forme qu'ils donnent à l'organum, à l'*instrument* vocal, sonne à l'ouïe BA, DA, CA, LA, MA, NA, SA.

Ces formes, B, D, C, L, M, N, S, ne font qu'envelopper, que revêtir la voyelle; et sans cette voyelle elles ne sont qu'*une forme*, qu'*un moule*, une disposition, une configuration matérielle qui n'a pas de son, qui ne produit aucun bruit appréciable, ou qu'une oreille humaine puisse entendre et classer.

C'est ainsi que le moule d'une figure n'est pas une figure, mais il donne à la matière qu'on y coule la forme, la figure qu'elle doit avoir. C'est ainsi qu'une flûte, suivant la position des doigts, n'est ni un *Ut*, ni un *Ré*, ni un *Mi*, etc., mais la forme, le moule qui donnera à la voix que l'on forcera de traverser cet instrument le son d'un *Ut*, d'un *Ré* ou d'un *Mi*.

Il y a cette immense différence, c'est que l'instrument de musique est sous nos yeux, sous notre main, que nous voyons, que nous palpons la forme ou les formes nécessaires pour produire un *Ut*, un *Ré*, un *Mi* ou un *Fa*; et que l'instrument vocal échappe à toute inspection de ce genre: nos yeux ne verront point, nos mains ne palperont jamais les formes qu'il prend pour produire les sons BA, DA, CA, LA, MA, NA, SA [1].

Cependant, au dire des mainteneurs des points-voyelles, ce sont ces formes, ces configurations que les inventeurs de l'écriture ont seules aperçues; chose aussi difficile que de les entendre. Ce sont elles seules qu'ils se sont proposées lorsqu'ils

[1] La musique est une langue à laquelle il manque des caractères alphabétiques. Un alphabet musical n'est peut-être pas impossible.

ont composé le premier alphabet ; mais des sons vocaux, seuls appréciables par l'ouïe, seules expressions possibles des sensations, des passions, du plaisir, de la douleur, de la vie, enfin ; seuls moyens de connaître ces formes mêmes, ils n'en ont tenu compte ; ils les ont jugés indignes d'occuper une place dans la série des lettres ; et quand enfin, dans la suite des temps, deux ou trois mille ans après, on a exigé que les sons vocaux fussent représentés, on les a indiqués, par grâce, au moyen de quelques points imperceptibles.

Mais cette marche, cette manière de procéder est impossible !

Comment veut-on que des hommes qu'étourdissaient journellement dans leurs relations sociales les cris A, É, È, I, O, OU, U, n'aient rien pu imaginer de mieux pour représenter ces cris que de figurer, quoi ? l'*air*, le *souffle*, l'*air chassé des poumons*, l'*aspiration*, mouvement muet qui n'a par lui-même aucune valeur comme son ! On veut que ces hommes, qui n'ont pu entendre ou distinguer une à une ces différentes voix, aient eu l'ouïe assez fine, assez délicate, pour apprécier, indépendamment de seize espèces de formes ou intonations, six manières d'aspirations. Moins heureusement organisées sans doute, d'autres nations civilisées n'en ont pu compter qu'une seule, dans notre alphabet nous la représentons ainsi H. Oubliez l'orthographe des mots où la grammaire et l'usage vous ont dit de l'écrire et où elle n'est pas l'esprit rude des Grecs, cherchez-la avec l'ouïe, vous ne

pourrez pas la trouver. Au dire des hébraïsants, les inventeurs de l'écriture en ont trouvé *six*.

Mais si les caractères A, É, È, I, Ô, OU, ne sont dans l'alphabet hébreu que des signes d'aspirations différentes, pourquoi lorsqu'on veut représenter par des lettres de l'alphabet français ces six aspirations, pourquoi ne pas les écrire ainsi? H, HH, HHH, HHHH, HHHHH, HHHHHH? C'est que cette manière d'en produire la valeur ferait ressortir le ridicule et l'impossibilité du système. Cependant cela serait très-rationnel, et M. l'abbé Latouche, dans sa grammaire (Paris 1836), en a supporté franchement les conséquences. Néanmoins, effrayé par cet alignement d'aspirations, il les a remplacées par des chiffres, A c'est 1, É c'est 2, È c'est 3, et Ô c'est 4. L'auteur rend au JOUD sa valeur I, et fait du signe UOU un V consonne.

Puisque les voix font les langues, la peinture de ces voix doit être la première partie du tableau des signes. Tout alphabet devrait donc commencer par les voyelles, et le savant Volney dans la Simplification des Langues orientales publiée à Paris, en l'an III, a classé méthodiquement de cette manière les voyelles de l'alphabet arabe.

Revenons à la recherche du nombre de voix et d'intonations qui composaient l'alphabet sacerdotal. Le texte de saint Irénée ne peut rien nous apprendre, et son commentateur suppose un al-

phabet impossible en nous offrant les cinq voyelles A, É, È, U, I, et les cinq consonnes B, G, D, Z, Th. Les intonations simples produites par le jeu de l'instrument vocal s'élèvent à *sept*, il n'y avait donc dans l'alphabet sacerdotal que *trois voix* ou *trois voyelles*.

Ce point reconnu, il en résulte que ces voyelles étaient A, É, I, car ce sont les plus simples; la suite le fera suffisamment comprendre. On peut observer pour le moment :

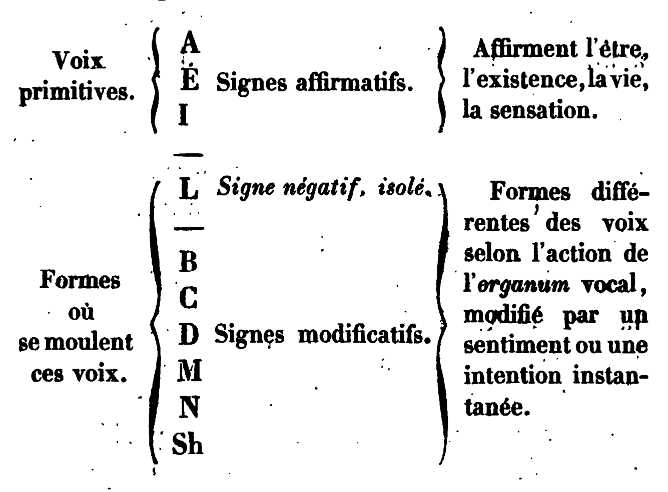
Que la voyelle Ô n'est qu'une modification de la voyelle A. Ainsi, la lettre Ô de l'alphabet hébreu se prononce souvent Â; son nom est *Aïn* dans toutes les grammaires. Cette modification pouvait être sentie dans la langue parlée, elle pouvait être produite par l'accent, par l'expression aidée du geste; mais c'est pour cela même qu'elle n'était pas figurée, qu'elle n'avait pas alors de signe particulier dans la langue écrite, car cette expression n'était pas une voix, mais une prononciation différente.

La voyelle U prononcée aussi OU et Y, modifie la voyelle I, et dans l'hébreu de vingt-deux lettres ces voyelles se mettent fréquemment l'une pour l'autre.

Enfin, la voyelle È est une modification sensible de É.

Voici maintenant cet *alphabet sacerdotal;* j'en place les caractères dans l'ordre même qu'ils de-

vaient avoir. Cette assertion peut paraître hardie, mais cet ordre est indiqué par l'*alphabet zodiacal* dont nous parlerons bientôt.



Voix primitives.	A É I	Signes affirmatifs.	Affirment l'être, l'existence, la vie, la sensation.
Formes où se moulent ces voix.	L	*Signe négatif, isolé.*	Formes différentes des voix selon l'action de l'*organum* vocal, modifié par un sentiment ou une intention instantanée.
	B C D M N Sh	Signes modificatifs.	

Il faut se rappeler ici ce que nous avons dit de l'origine des lettres en commençant, savoir: qu'elles n'ont pas été inventées pour décomposer les mots et les écrire. J'ajoute maintenant qu'elles l'ont été pour l'astronomie; qu'elles le furent pour servir de signes symboliques, et pour devenir un moyen d'affirmation, d'affermissement, de transmission et de conservation appliqué aux connaissances acquises par l'observation des astres. J'observe par anticipation que les astres étaient alors considérés comme des *Dieux*, comme des *esprits supérieurs*, comme des *forces*, comme des *puissances déléguées pour donner la vie, influant sur la vie*; en un mot, comme les *juges* de la vie, et que l'astro-

nomie était une science sainte, religieuse et réservée pour les Prêtres.

Si les trois sons vocaux A, É, I, furent placés à la tête de l'alphabet, cette place leur appartenait donc comme signes affirmatifs de l'être, de la vie, et cette place leur est en effet assignée par l'alphabet zodiacal.

Ils furent un moyen de lecture; ils créèrent, on peut dire, l'écriture alphabétique, mais ce ne fut que long-temps après leur invention.

Or, à la suite des trois signes qui affirmaient l'être et la vie, devait se présenter nécessairement le signe qui nie l'un et l'autre, et c'est la lettre L, dont on fit ensuite la négation hébraïque LA, *non*, *ne pas*.

J'aurais pu placer pour cette raison seule le signe négatif à la tête des formes appelées consonnes, si cette place ne lui était pas désignée par l'alphabet zodiacal, et si ce n'était pas encore son rang dans l'alphabet éthiopien.

Après lui viennent les lettres B, C, D, M et N. L'ordre dans lequel on les trouve s'est maintenu dans nos alphabets anciens et modernes, et cet ordre, chose singulière et probante, est encore celui de l'alphabet zodiacal.

Reste la lettre Sh, qui par conséquent se trouve la dernière et la dixième; mais l'alphabet éthiopien lui assigne également une place au dixième rang. Remarquez d'ailleurs sa forme, c'est celle de l'*unité barrée* +, c'est le signe de *la fin*, de l'*achèvement de compte*, du nombre *dix*.

Il manquait à l'alphabet sacerdotal *le signe du doute*.

Ce signe ou caractère appartient au second alphabet : il ne fut créé que lorsque les observations astronomiques eurent fait naître *la science des choses cachées*, *la science de l'avenir*. Ce n'est pas que l'expression du doute manquât à la langue vulgaire, mais on peut dire que dans la langue écrite tout fut d'abord affirmatif : le doute ne pouvait pas entacher la sainte science. La science dans son origine ne pouvait être qu'une succession d'affirmations, le savoir n'était pas encore autre chose, et en fait de sainte doctrine ce fut toujours un crime de douter. Quand on parla, ou plutôt quand *on lut* alphabétiquement la langue écrite, le doute fut exprimé, s'il y existait pourtant, par la modification de la voix ou par le geste.

Ceci demande un premier aperçu, nous en traiterons à fond plus tard.

On ne parle que pour affirmer ou pour obtenir une affirmation, que pour connaître ou faire connaître une pensée, une opinion relative à une chose, à un objet qui est ou qui n'est pas, car tout se meut dans la nature entre le *oui* et le *non*.

Oui et *non*, voilà la base primitive sur laquelle s'élève le langage écrit ; ils appartiennent à la *première époque*.

Or, entre ces deux affirmations s'élève *le doute* ; mais le doute est un progrès, son expression en

est un, il appartient donc à la *seconde époque* ou au second alphabet.

Le doute est un état de l'ame qui tient de la crainte, de la peine, et même de la douleur; son expression naturelle, produite par l'émission de la voix que comprime l'anxiété, est OU.

En français, OU et OÙ; en hébreu, OU et AOU; en grec, OU; en latin, AOU-T (aut), OU-BI (ubi); en italien, OV-E; etc.

On conçoit facilement pourquoi il ne put venir dans la pensée des auteurs du premier alphabet d'y comprendre cette expression.

Des deux affirmations, celle qui répond au OU-I et qui dissipe le doute est la seule susceptible de produire le langage, car on ne peut donner un nom à ce qui n'est pas. On a suppléé à cette impossibilité par le geste; et le signe littéral ordinaire de ce geste négatif est en hébreu L, quelquefois N.

La négation, l'empêchement ou le refus pouvant être exprimés sans le secours du signe littéral, il en est résulté que beaucoup de mots hébreux ont eu deux significations opposées, ou qu'ils ont eu une signification contraire à celle que présentent leurs racines primitives bien connues.

Puisque le plus ancien alphabet de la langue hébraïque n'a été composé que de ces dix lettres: A, E, I, — L —, B, C, D, M, N et Sh, les racines hébraïques primitives, et les mots primitifs hébreux composés, doivent être ceux dans lesquels il n'entre que ces lettres.

Quelques exceptions sont possibles; néanmoins, si l'on réunissait tous ces mots, on aurait alors l'hébreu primitif, ou pour mieux dire les mots qui nous sont restés de cette première époque, et que de nouveaux caractères introduits dans l'alphabet hébreu n'ont pas changés ou fait oublier [1].

Cette fraction de l'hébreu antique, toute petite qu'elle est, pourrait jeter quelque lumière sur beaucoup d'usages, d'opinions, de préjugés religieux d'une haute antiquité, et dont on ignore la cause. Nous allons en donner les exemples qui se rapportent à l'objet que nous nous proposons.

Ainsi, cet *alphabet sacerdotal*, alphabet sacré, considéré en lui-même, abstraction faite de la langue qu'il a créée, nous révélera le principe ou au moins une des causes qui firent couvrir d'un caractère saint et mystérieux les nombres

Trois,
Sept,
Dix [2].

1° NOMBRE TROIS.

L'alphabet sacerdotal nous présente le nombre *trois* dans les sons vocaux A, E, I, les seuls que cet alphabet reproduise par des signes.

[1] Environ trois cent quarante mots simples ou composés.

[2] Les Pères de l'Eglise ont reconnu qu'il existe quelquefois des mystères dans les nombres de la Bible; et saint Augustin, parmi les choses qu'il croit nécessaires pour l'intelligence du sens littéral des livres saints, place la connaissance de la nature des nombres.

Les sons vocaux, les voix ou voyelles, n'appartiennent, avons-nous dit, qu'aux êtres animés; ils sont, en effet, l'expression de leurs sensations. La signification de ces voix, soit qu'on les profère, soit qu'on les représente par des signes, se rapporte conséquemment à l'*animalité*, *à la vie*, *à la sensation vitale*, *à l'action*, *à la manifestation de la vie*.

Cette signification n'échappa point aux inventeurs des lettres sacerdotales, et l'on doit même penser que leur alphabet ne put être composé que parce qu'on l'avait comprise. Les trois signes A, E, I, médités dans cet esprit par des hommes toujours occupés d'idées religieuses, car la science n'était encore que la religion, et livrés à l'étude du ciel, c'est-à-dire des astres, où l'on supposait que des Dieux habitent; ces trois signes, dis-je, servirent de dénomination symbolique pour désigner l'idée abstraite de *l'être*, de *la vie*, et par conséquent l'*auteur abstrait*, *invisible*, *intangible*, de toute sensation, de tout être, de toute vie.

De là vint l'usage de ne prier, de n'invoquer que par le nom de la Divinité, c'est-à-dire **par les voyelles de son nom**, d'où naquit l'idée de l'écriture alphabétique [1].

Les Égyptiens, par respect pour cette origine, à laquelle le genre humain fut si redevable, conservèrent encore après le perfectionnement de la langue sainte l'usage d'invoquer ainsi.

Ces voyelles proférées sans intervalle marqué,

[1] Genèse, ch. 4. v. 26.

et par une seule émission de la voix, formèrent le mot AÉI. Ce mot, incontestablement hébreu primitif, n'existe plus comme nom de la Divinité dans l'hébreu moderne, et il serait perdu si Moïse n'avait été conduit accidentellement à le placer dans l'Exode. Il signifie littéralement JE SUIS—JE SERAI, il s'est réfugié dans le grec, qui en a fait AÉI, **toujours**.

Ce fut le premier nom de l'**Éternel**, nom saint, nom ineffable, que Dieu garde pour lui seul, nom qui n'a point d'application raisonnable sur la terre, et qui semble en avoir été enlevé à dessein, car Dieu seul peut dire de lui JE SERAI. — JE SERAI (AÉI) *ta ruine, ô mort!* JE SERAI (AÉI) *ta destruction, ô sépulcre* [1]!

Ce nom antique, connu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, fut abandonné, oublié depuis ces patriarches, par suite des changements survenus à l'orthographe des mots hébreux après l'accroissement de l'alphabet. Il fut révélé à Moise [2], qui l'écrit de cette manière, AÉI—É, avec la terminaison féminine E désignant l'**Être qui génère**, car Dieu, selon les anciens, réunit les deux sexes; et il répète ce mot pour lui donner sa signification présente et future; AÉI-E AShR AÉI-E, JE SUIS—LEQUEL — JE SERAI.

Ce mot sacré, AÉI, considéré, selon l'idée de sainteté qui s'y rattache, selon le nombre des caractères qui le composent et qui néanmoins

[1] Osée 13. 14.

[2] Exode 3. 14.

aboutissent à l'unité, fit naître insensiblement toutes les idées mystiques attachées au nombre *trois*: d'où le précepte de Pythagore, *honore le ternaire*, HONORA TRIOBOLUM. Le caractère triangulaire △, **union**, dans les anciens hiéroglyphes chinois, est composé, selon le *Choue-ouen*, de *Gé*[1], *entrer*, *pénétrer*, et de *Ye*[2], *un*, ce qui donne pour l'idée qui a présidé à la composition de ce signe, **trois réunis en un.**

Le respect que les peuples en ont conçu pour ce nombre est donc très-ancien, et l'on s'explique maintenant pourquoi ils le regardaient comme **le principe du monde.** Le nombre *sept*, que nous étudierons bientôt, en était au contraire **la fin**[3].

On a vu que ce nombre trois a exercé son influence sur l'ensemble de la langue hébraïque, et qu'il a donné lieu au système de transcription employé par Esdras, système adopté après lui pour les langues nées de l'hébreu.

Le mot JÉOVÉ, que l'on prononce chaldaïquement JÉOVA, selon la ponctuation massorétique, a succédé à AÉI; mais cette transformation ne fut pas heureuse sous plusieurs rapports étymologiques.

Ce mot, JÉOVÉ, est si abusivement employé dans la Bible hébraïque, la politique sacrée l'a couvert d'un mystère si redoutable, tant elle en

[1] Clef. 11.

[2] Clef. 1.

[3] Aristote. *De cœlo et mundo.*

a redouté l'examen, qu'il est par cela même de la plus haute importance d'analyser et de bien faire connaître ce nom, qui souvent est joint au mot ALEIM et qui toujours lui commande. Compris enfin et interprété selon le sens caché qu'il a dans une infinité de circonstances, on verra s'éclaircir d'eux-mêmes et rentrer dans le domaine du possible un grand nombre de faits bibliques où l'emploi de ce nom mal interprété, attribue à Dieu des actions ou des paroles indignes de sa puissance et de sa sagesse.

Le mot J-ÉOVÉ s'élève sur ÉOVÉ, chaldaïquement ÉOVA.

La lettre J ou I qui le commence, passe pour héémanthe et caractéristique des noms propres dérivés d'un verbe. D'autres disent qu'elle tient lieu de l'article dans tous les noms qui commencent par un É, et que c'est pour cela que le mot J-ÉOVÉ ne prend pas l'article démonstratif É, attendu que ce J lui en tient lieu [1].

Cette lettre est le signe de l'*existence future*, de l'*existence devant se manifester à l'avenir*. Elle est formative du futur dans tous les verbes, et elle joint à l'action indiquée par leur signification radicale, cette signification, **il sera, il arrivera,** ou **il fera.** Doublée en samaritain, JI, elle signifie en effet **il sera;** en chaldaïque, elle est par cette raison un des noms de l'**Éternel;** elle a donné lieu au triple III qui, lui aussi, désigne

[1] Voy. Elém. prim. des langues, par l'abbé Bergier.

celui dont on peut dire IÉI, il sera, et dont un des noms est enfin IÉ.

ÉOVÉ est formé de ÉOV, qui appartient à la seconde époque de l'alphabet hébreu, puisque la voyelle OV (ו) n'existait pas dans l'alphabet sacerdotal[1].

ÉOVÉ a donc été employé pour ÉIÉ, de la première époque. Or, par la puissance dubitative du caractère OV, il a jeté le trouble et le blasphème dans le nom même de la Divinité.

Dans ce mot ÉOV-É, la lettre E est géminée; elle l'a été également dans le primitif ÉIÉ, à cause des trois radicales.

Reste donc ÉOV et ÉI.

ÉOV peint le doute quant à l'être; l'existence pouvant être ou ne pas être; l'entraînement vers le néant, vers l'abîme, comme l'entraînement vers l'être en échappant au néant, à l'abîme. La différence dépend du signe qui précède; l'existence considérée de cette manière, ramène au T-ÉOV B-ÉOV, ou *Téou Béou* du monde; elle est placée sous un point de vue fâcheux de douleur et de misère, et les interjections *hé! hélas!* lui conviennent. C'est pour cela qu'en arabe les idées d'*air agité*, de *désordre de la nature* et même d'*enfer* lui sont applicables.

Dominé, gagné par les significations sinistres de la racine, le mot É-OV-É, qui littéralement devait exprimer L'EXISTENCE-LIÉE A-L'EXISTENCE, en

[1] Voyez pag. 82. Il ne faut pas oublier que OV, OU, U et Y. sont les différentes prononciations de cette voyelle.

un mot l'**être**, l'**exister**, sans distinction de temps, a surchargé cette idée de celles d'**infortune**, d'**adversité**, de **calamité**, de **malheur**, d'**abîme de maux**, d'**injustice**, de **chose pernicieuse**, de **peste**.

Et ce serait du sein de ces idés funestes, ce serait du milieu de ces dénominations qui peignent les calamités humaines, qu'il faudrait amener l'idée de Dieu? Ce serait d'elles que les réformateurs contemporains de Moïse auraient fait sortir le nom auguste et saint de l'*Éternel*, JÉOVÉ? Cela n'est pas possible.

Il faut donc admettre que ce mot ne fut pas composé dans le principe pour être le nom de la Divinité, et qu'il ne put être appliqué que symboliquement à Dieu.

Toutes les incertitudes disparaissent devant le sens intime et rationnel de la mission de Moïse, et par la création de ce nom à l'époque et à l'occasion même de cette mission.

Le culte pur d'AÉI était perdu, oublié. L'idolâtrie avait prévalu, il fallait *la vaincre, l'abattre, la détruire;* on s'y résolut.

Cette volonté partait du Sacerdoce : le Sacerdoce était dirigé par un chef suprême, et dans les temples égyptiens ce chef était appelé ÉOVÉ ou ÉOVA, LUI, IL, parce qu'il n'était pas permis de prononcer son nom [1].

[1] Dans les temps modernes il serait difficile d'observer cette défense, et le *chef suprême* du Sacerdoce à son intronisation change de nom.

Comme on devait agir au nom du Dieu des ancêtres et pour ramener son culte à la pureté antique, il fallait faire venir l'ordre de la réforme de Dieu même, c'est-à-dire de celui que dans les temples, et même chez le peuple, on considérait comme le chef suprême et le président du tribunal des Dieux.

Or, pour cela même, il fallait désigner ce dieu par un nom. Le mot AÉI n'avait pas une signification assez énergique; aucune dénomination, malgré les inconvénients de ses significations sinistres et menaçantes, ne pouvait mieux convenir sous tous les rapports que celle adoptée depuis long-temps pour désigner le chef suprême, le président, le LUI du tribunal sacerdotal, du collége des Prêtres; l'ADON, *le maître* du temple, celui qui *permet* ou qui *accorde*.

On modifia ce nom par la lettre I, dont je viens d'expliquer la puissance et le sens; et l'on fit ainsi du mot ÉOVÉ un nom propre, particulier à la Divinité; on modifia de la même manière le mot ADON et l'on en fit ADON—I, le *maître-futur* ou *devant être toujours*.

La puissance mystérieuse qui déjà était attachée au mot ÉOVÉ ou ÉOVA, devint plus grande et plus redoutable quand ce mot fut J—ÉOVÉ ou J—ÉOVA, l'ETERNEL-LUI.

Les Initiateurs, en sanctifiant ce mot par la mission mosaïque, considérèrent le J—ÉOVÉ ou JÉOVÉ céleste, comme ils avaient considéré le ÉOVÉ du temple, c'est-à-dire comme le *seul*,

AIÇh MLÈMÉ, *la* seule *force*, *le* seul *fort*, ayant le pouvoir de surmonter, d'affliger, de consumer, de vaincre, d'abattre, de détruire l'idolâtrie[1].

Le motif de ce choix, nécessairement tenu secret, fut bientôt oublié, et le mot JÉOVÉ, qu'entourait un mystère si profond et si effrayant, devint redoutable à tous ceux qui se seraient hasardés pour chercher sa véritable explication. Voyez au Lévitique, chapitre 24, 11, l'histoire du fils de la femme israëlite, égyptien d'origine, qui s'étant avisé d'expliquer ce nom, de percer, de pénétrer le mystère dont Moïse l'enveloppait, fut considéré comme blasphémateur et lapidé. Il paraît que ce malheureux, plus instruit que les Israëlites de la signification de ce mot redoutable, s'était pris de dispute à ce sujet avec l'un d'eux.

Ne pouvant interdire ce nom à la vue, on le défendit à l'ouïe : il ne fut plus permis de le prononcer, sous peine de mort. Le Grand-Prêtre lui-même ne pouvait le dire qu'une fois dans l'année. *Plebi sub pœna mortis ejus pronunciatio vetita fuit : Summi Sacerdotes illud in templo Hierosolymitano, non alibi, et semel duntaxat in anno, in solemni illa benedictione populi*[2] *in festo propitiationis pronunciarunt.*

On concevra qu'avec de semblables moyens de répression, aidés de la superstition et du fanatisme, on pouvait insérer dans les livres de la Bible tout

[1] AIÇh, en chaldaïque AIT, est, *Summus Sacerdos, fortis, robustus, asper, durus*, et enfin *vir fortis, strenuus, præstans, etc.*

[2] *Num.* 6. 24. 25.

ce qu'on voulait, et qu'il ne fallait qu'y faire intervenir la parole ou l'action de JÉOVÉ pour rendre toute discussion impossible ou très-dangereuse. Il suffisait, en effet, pour arrêter un discuteur ou réformateur et pour le perdre, que le Grand-Prêtre, l'interrompant au premier mot, comme dans une circonstance de triste souvenir, s'écriât: **Vous l'entendez, il a blasphémé, que vous en semble?** Et tous, pour ne pas se perdre ou se compromettre eux-mêmes, devaient répondre: **Il est coupable de mort.**

Nous nous expliquerons maintenant la répugnance que les hommes qui pratiquent la loi mosaïque ont toujours éprouvée quand il leur a fallu se servir de ce nom. — La facilité de blasphémer en le prononçant mal, et la peine capitale dont on était menacé, ont fait qu'il n'a plus été permis de le considérer que comme un signe, un symbole produit en lettres, un hiéroglyphe dont la vue doit rappeler le mot ADONI, et ne doit pas être lu autrement, à moins que ce mot ADONI ne lui soit joint; auquel cas il représentera les ALEIM, tous *les Dieux*, ses subordonnés.

JÉOVÉ est donc mis souvent pour désigner **le chef suprême du temple, le chef** ou **président d'une compagnie savante,** alors toujours formée dans le Sacerdoce même; et quelquefois pour **le chef militaire, l'homme de guerre** que dirige l'esprit sacerdotal ou une volonté émanée du temple.

La traduction littérale, rationnelle, souvent voulue par la nature des faits ou par le sens intime du texte, est donc pour ce mot J—ÉOVÉ, ÉTERNEL —LUI, CELUI—QUI EST et QUI SERA, le ÉTANT, le—LUI, LUI et IL.

Ce nom est le plus auguste, le plus saint, le plus redoutable des noms secrets, ou qui ne doivent pas être proférés. Les rois, assimilés aux Dieux, les MLACIM et les MLCIM, ont eu par imitation leurs noms secrets; les anciens rois d'Egypte, qui étaient apothéosés après leur mort, avaient le leur. Aujourd'hui encore les empereurs de la Chine à leur avènement au trône, quittent leur nom primitif et en prennent un qui renferme l'idée de leur puissance ou de leurs attributions [1]. Les petits noms de Confuscius et ceux de tous les empereurs chinois sont si saints, si sacrés, que la loi prononce une mort cruelle contre celui qui écrirait un seul de ces petits noms [2].

2° NOMBRE SEPT.

Le même alphabet de dix lettres présentait le nombre *sept* dans les intonations L—B, C, D, M, N, Sh.

Les intonations nouvelles qui furent ajoutées dans les alphabets qui suivirent ne sont que des

[1] Voy. Maika. Hist. de la Chine, T. 1. Obs. p. LXX.

[2] Voy. T. XV. Mém. des Mission. p. 286.

modifications de celles-ci. Les enfants, par exemple, confondent l'intonation R avec L; des peuples entiers n'en ont pas la perception: tels sont les Chinois. Les Arabes prononcent l'intonation P comme B, et les Chinois B comme P.

Cependant le nombre sept n'est pas devenu sacré et mystérieux seulement par l'invention et l'usage de l'alphabet de dix lettres; l'origine de cette consécration ne remonte pas si haut, j'en parlerai lorsque j'expliquerai les trois premiers versets du second chapitre de la Genèse.

Dans Horapollon, livre 2, hiéroglyphe 27, nous lisons: *sept lettres* écrites sur deux doigts (EN DUSI DAKTULOÏS) désignent la MUSE.

Cette interprétation est symbolique, et par la Muse il faut entendre la science ou l'harmonie des sciences enseignées dans les temples égyptiens. MOSÉ, MOÏSE, le MUSÉ ou MUSÉE hébreu, avait appris, suivant une expression de Philon, *toute la musique des Egyptiens*[1].

J'ai dit le Musée hébreu: tout initié de première classe s'appelait MOSE, MOÏSE, MUSÉ *envoyé, missionnaire*, de MUS et MUSÉ, *être retiré, éloigné d'un lieu, être envoyé, être en mission*. Les Grecs prononçaient mieux que nous et que les Massorettes en disant MUSÉE: O vous MÉNÈS

[1] *La musique ne diffère en rien des mystères, des choses sacrées*, dit l'étym.— *La philosophie est une excellente musique*, dit Platon dans le Phœdon. — *Le philosophe est seul musicien*, dit-il encore, Rep. liv. 3.— *La musique est une encyclopédie*, dit le scoliaste d'Aristophane, etc.

MUSÉE, *fils du soleil*, disait le prêtre initiateur, *écoutez mes paroles, je vais vous dire des vérités importantes; prenez garde que vos préjugés et vos affections précédentes ne vous fassent manquer la félicité que vous désirez.*

Les sept lettres dont parle Horapollon désignaient aussi l'*inexpérimenté* et le *Destin*; c'est-à-dire une chose encore obscure et cachée. Réquier traduit le mot DAKTULOÏS par *anneaux*, mais il n'a adopté cette interprétation que pour justifier la forme qu'il suppose avoir été celle de l'hiéroglyphe. Le texte porte DAKTULOÏS, et non DAKTULIOÏS.

Les *doigts* étaient le symbole de *l'art de peindre*, de celui de *tracer* ou de *dessiner des caractères*, des *signes*.

De même le nom de *la main* ID a désigné *une figure, une statue, un therme* [1], *une inscription, une chose écrite, un ouvrage de la main*.

Celui des doigts ATzBÔ vient de TzBÔ, *peindre, colorier, indiquer par des figures, et par des figures coloriées*: les hiéroglyphes des Egyptiens et leurs bas-reliefs l'étaient; en sorte que le signe hiéroglyphique qu'Horapollon dit signifier *Muse, inexpérimenté, Destin*, désigne en termes plus clairs *l'art de peindre la science cachée*, ce que Philon appelle la *Musique* des prêtres égyptiens.

S'il nous fallait reproduire cet hiéroglyphe que pourrions-nous faire? nous dessinerions une main ouverte ou à demi ouverte, et sur les deux pre-

[1] Voy. 2. Sam. 18.

miers doigts nous écririons *les sept lettres* qui désignent les *sept* intonations primitives.

Hé bien, voici qui est très-remarquable : on trouve ce symbole chez le peuple le plus ancien de la terre, à la Chine. Cette MAIN HARMONIQUE, qui porte sur ses doigts douze caractères, ne désigne pas seulement les *sept tons* de la musique, mais la circulation du *son* fondamental par chacun des douze LU ou demi-tons qui divisent l'octave; division connue à la Chine, dit le savant P. Amiot, avant Pythagore, avant l'établissement des prêtres d'Egypte, avant Mercure lui-même [1].

Je laisse les causes possibles de ce rapport singulier : le symbole chinois prouve l'exactitude d'Horapollon et la réalité, la haute antiquité du symbole égyptien, c'est tout ce que je voulais établir pour le moment.

Dans notre conviction, la langue hébraïque étant la langue savante, la langue sainte des prêtres de l'Egypte, le mot ID que nous avons vu se rapporter à l'art d'écrire par des images, doit tenir par quelques-unes de ses significations ou par les significations de ses dérivés les plus simples, au symbole que traduit Horapollon. C'est ce que nous allons examiner.

Il faut observer que la signification main, du du mot ID, frappe toujours l'esprit lors même que celle des dérivés s'en éloigne. C'est ce qui arrive pour ce mot, même lorsque nous parlons d'*une*

[1] Mém. Chin. t. 6. p. 7, où se trouve la figure.

main de papier; de main forte; de main d'œuvre, etc.; quand nous employons ces locutions *de longue main*, *cheval de main*, *avoir la main*, *avoir tant de mains à un jeu*.

ID prononcé IDD ou IDE, offre donc d'abord à notre esprit l'idée de **main**, puis nous lui trouvons celle d'**objet chéri**, parce qu'on le tient pour ainsi dire sous la main; puis celle de *chant d'amour et de louanges*, parce qu'on chante ce que l'on aime. —Ces significations nous donnent et produisent nécessairement cette idée ou image, **main des chants d'amour et de louanges**, ce qui revient à la première explication de l'hiéroglyphe, LA MUSE.

Écrit ÉIDD ou ÉYD, c'est encore *un chant de joie et de louanges;* mais prononcé ÈYD, il signifie alors *paroles cachées*, *énigmatiques et qu'il faut deviner :* ce qui produit cette idée ou image, **main des paroles cachées, main énigmatique, main de divination**, et s'accorde avec la seconde explication de l'hiéroglyphe, L'INEXPÉRIMENTÉ.

Cette expression, *main de divination*, est remarquable, indépendamment du mot ÈYD, qui la justifie, elle l'est encore par un autre dérivé de ID, c'est IDÔ, lequel signifie *voir*, *apprendre*, *prévoir*, et IDÔN, *devin*. Elle l'est par IDÉ, qui désigne aussi *ce qu'on fait voir*, *ce qu'on avoue ou fait connaître; ce qu'on prévoit*, *la science cachée dont on donne connaissance*. Ces significations répondent à celles d'Horapollon, AVENIR OU DESTIN.

Le radical ID produit donc encore ici l'idée ou image de **main de l'avenir, main de la science**

dont on donne connaissance, dont on fait l'aveu.

Ces mots, MAIN DE DIVINATION, DU DESTIN, DE LA SCIENCE QU'ON RÉVÈLE, expliquent maintenant l'origine et la cause antique d'une erreur ou pratique superstitieuse, importée par des soi-disant Égyptiens, et qui consiste à chercher la connaissance de la vérité en étudiant *les caractères, signes* ou *lettres* formées par les lignes qui sillonnent l'intérieur de la main.

Je pourrais expliquer encore l'usage de lever la main et de la diriger vers l'astre du jour pour affirmer qu'on révèle ce qu'on a vu et qui était caché ou douteux; mais cela ne tient plus à mon sujet, *les accroissements successifs de l'alphabet hébreu*, et à ma proposition, l'origine du caractère mystérieux attaché au nombre *sept*.

3o NOMBRE DIX.

Enfin, nous trouvons dans l'*alphabet sacerdotal* un nombre sacré désignant la perfection, la fin, le but, l'achèvement; ce nombre est *dix*.

Il est doublement mystérieux, doublement saint, en ce qu'il réunit les deux premiers, *trois* et *sept*.

Son nom ÔChR ou ÔShR, dont l'étymologie et la puissance seraient trop longues à développer, tient au nom d'OSiRis, et son pluriel ÔShR-IM, ne désigne qu'un nombre égal à celui des jours

des anciens mois, le nombre *vingt*. Nous verrons également ce qui est relatif à cette division de l'année en mois de vingt jours, quand nous étudierons les versets 1, 2 et 3 du second chapitre de la Genèse.

En dehors, en apparence, de la signification numérique d'.................... ÔShR, *dix*, ce mot marquait **la suffisance**, **la richesse**...................... ÔShR; **le règne, la domination, la fête, la solennité, l'assemblée religieuse**...................... ÔTzR; **le circuit, l'enceinte, le parvis du Temple**, l'ATRIUM, UBI POPULUS ADORANDUM CONVENIEBAT. ÔZR—É; le nombre primitif de jours entre les convocations religieuses, faites de **vingt en vingt**. ÔShR—IM; puis à toutes les néoménies, pour prier **le Seigneur, le maître**... ÔShIR—IS; enfin, le tribut qui lui est dû, **la dîme**.......................... ÔShR.

C'est probablement parce que le nombre *dix* terminait, achevait le nombre des caractères sacerdotaux, comme il achève celui des doigts des mains, qu'il devint le signe de la perfection, de l'achèvement, de la suffisance.

La lettre ShIN ou ÇhIN était la dixième et la dernière de l'alphabet sacerdotal; cette place semble lui être due, même en ne consultant que

l'alphabet de vingt-deux lettres, car son signe primitif terminait cet alphabet, et elle se trouve derrière lui comme attendant sa place ou l'ayant cédée.

Sa forme hébraïque actuelle, je l'ai déjà dit, n'est pas primitive; elle a été substituée au caractère +, conservé dans l'hébreu des médailles.

Ce signe cruciforme, cette unité barrée, répond dans les caractères chinois à l'articulation *che*, comme en hébreu CHIN, et vaut aussi *dix :* dans l'alphabet éthiopien il a conservé son rang, le dixième, et sa forme, + ; mais il répond à l'articulation T, qui le remplace dans l'alphabet hébreu. Il y forme le pluriel OT ou OUT, comme en hébreu. On peut y voir la racine de nos mots TOTAL, TOUT.

Puisque ce caractère cruciforme est incontestablement plus ancien que celui du Sh ou Çh actuel, il en tenait la place et en avait la valeur.

Comme il désignait la fin, l'achèvement de compte, la limite numérique, quand on eut des alphabets de seize et de vingt-deux lettres, il fallut nécessairement le déplacer et le porter à la fin de ces alphabets; mais il laissa sa valeur Sh ou Çh au signe qui le remplaçait et en prit une qui modifie le son D, c'est cette intonation T.

De là vient que beaucoup de mots écrits primitivement par Sh dans l'alphabet de dix lettres, entr'autres modifications, l'ont été par T dans ceux de seize et de vingt-deux. Ce changement est

commun chez les Chaldéens et les Syriens; ainsi, ce même mot ÔShR ou ÔÇhR, que nous venons de voir, a été écrit ÔTR; — ÇhOUR, *taureau*, a été écrit TOUR; — ÇhÔR, *porte de ville*, TÔR; — ÇhB, *retour*, TB; — ÇhD, *mamelle*, TD; — ÇhOUM, de l'*ail*, TOUM; — ÇhCL, *sans enfants*, TCL; — ÇhQL, *poids*, *sicle*, TQL; — ÇhLG, *neige*, TLG; — ÇhMN, *huit*, *huitième*, TMN; — ÇhLÇh, *trois*, *tripler*, TLT; — etc., etc.

ALPHABETS SUCCESSIFS DE DOUZE, SEIZE ET VINGT-DEUX LETTRES.

ALPHABET ZODIACAL.

En 1820 je fis connaître cet alphabet: je vais extraire de l'essai ce que j'en disais alors. Le temps n'a point changé mes convictions, et les découvertes de M. Champollion, publiées en 1822, au mois de septembre, les ont confirmées au lieu de les détruire :

« En examinant l'alphabet de la langue hébraïque, en étudiant la signification de chacune de ses lettres, la première observation qui devait se présenter, et cependant celle à laquelle personne, je crois, n'a pensé, pas même Court de Gébelin, c'est que ces caractères conservent les éléments d'un alphabet zodiacal; alphabet par conséquent primitif, antérieur à celui de vingt-deux et même de seize lettres[1].

[1] Je n'avais point alors arrêté mon attention sur les paroles de saint Irénée, et cherché la composition de l'alphabet sacerdotal.

» La tradition avait transmis aux cabalistes une idée confuse de ce fait; mais il paraît qu'ils ne purent retrouver les véritables caractères alphabétiques du zodiaque, puisqu'ils les prirent des lettres qui entrent dans la composition de ces trois noms donnés à la divinité :

IÉ ALÉIM TyBAOT,
L'Eternel *Dieux* *des armées.*

» On sait que par *armée* les anciens entendaient ici l'ensemble des constellations. »

L'auteur fort respectable d'une grammaire hébraïque publiée en 1836, répandue dans toute la France, avec un zèle et un désintéressement qui laissent apercevoir un but religieux, dit en transcrivant les lettres de l'alphabet hébreu : — « Par respect pour l'antiquité, nous conservons **ces noms insignifiants**, Aleph, Beth, Gimel, Daleth, etc., *que jamais nous n'emploierons;* nous dirons le *b*, le *m*, etc. » — Cet arrêt ressemble trop à une proscription, et l'on pourrait croire que l'auteur a compris ces noms et qu'il les redoute.

Les hommes qui imaginèrent les caractères devenus depuis alphabétiques, trouvèrent cette invention à une époque où tout signe d'idée était une image. Cette image désignait et imitait un objet physique, la chose ne pouvait pas être autrement.

Cependant on voudrait que ces hommes eussent abandonné cette marche, enseignée par la raison, commandée par la nature, exigée par l'infirmité

de la mémoire: en sorte donc qu'ils auraient laissé tout signe figurant un objet, pour forger des signes de caprice ne ressemblant à rien, bien qu'il fût possible d'oublier du matin au soir la valeur de ces signes!

On voudrait qu'indépendamment de cela ils leur eussent donné des noms insignifiants, forgés comme ces signes, n'exprimant rien et n'offrant aucun secours à la mémoire! Comment avec une pareille manière de procéder ces hommes se seraient-ils fait comprendre de ceux qu'il fallait instruire? Cela est fort difficile à expliquer.

Bien loin donc que les noms des lettres hébraïques soient insignifiants, ce sont ces noms Aleph, Beth, Mem, Nun, Tau, Et, Oïn, qui révélèrent l'alphabet zodiacal publié en 1820.

En effet,

« Si, laissant de côté tout système, on examine l'alphabet hébreu, on trouvera,

qu'ALPh ou Aleph est le nom du *Taureau;*
BIT ou Beth, celui *de la Vierge;*
MIM ou Mem, celui *des ondes du Verseau;*
NYN ou Nun, celui *des Poissons;*
TAU ou Thau, celui *du Chevreau;*
ÈT ou Heth, celui *des Gémeaux;*
OYN ou Aïn, celui *du Bélier.*

» Or, si le nom de ces sept lettres est le nom de sept signes du zodiaque, n'est-il pas probable que les noms des cinq signes restants doivent se trouver dans les autres lettres de l'alphabet, et que s'ils s'y font moins remarquer, cela tient

sans doute à des circonstances qui ont un peu changé la signification des noms donnés à ces lettres, et qui même ont pu la faire perdre entièrement? Je vais prouver que les autres signes se trouvent designés de la manière suivante :

« Les serres, les crochets de l'*Ecrevisse* par la lettre Y, qu'on nomme UOU ou *Vau*, et qu'on écrit YY ;

Le Lion, par le Lamed, LMD ;

La Balance, ou les bassins de la Balance, par le Caph ;

Le Scorpion, par ZIN ou Zaïn.

Le Sagittaire, par le GiMeL.

» L'Y hébreu, qui signifie *pinces*, *crochets*, en a la forme ו, et cette forme est encore plus approchante des pinces de l'Ecrevisse dans la lettre grecque Y.

» La lettre L appartient au signe du Lion ; et, en effet, elle entre, comme radicale dans presque tous les noms de cet animal ; etc.

» Quant au mot LMD, nom grammatical de la lettre L, il fut composé pour désigner *un lion plein de force, au milieu de sa carrière ;* mais il a perdu cette signification parce qu'elle existait déjà sous le mot LcBA. *Lamed* est, en effet, composé de *La*, nom primitif et monosyllabique du lion, et de *MAD*, qui veut dire *force*.

» La lettre C appartient au signe de la Balance ; le nom de cette lettre, CaPh, désigne une chose *cave, creuse, une coupe, un bassin, les bassins d'une balance*, etc., etc.

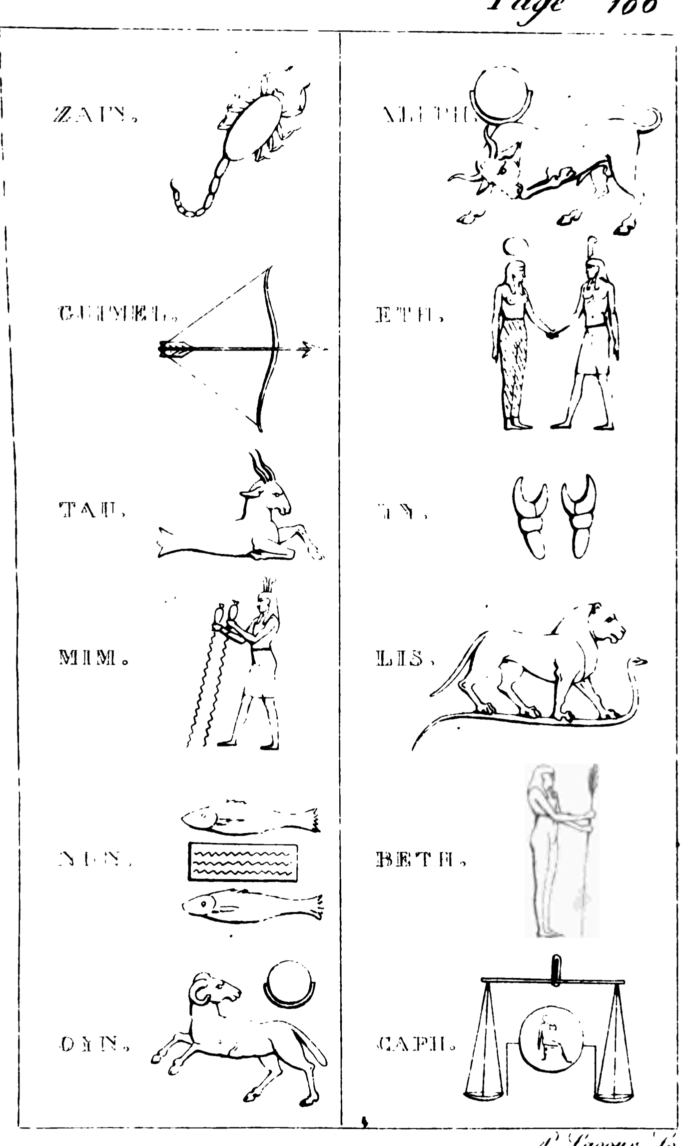
» Le mot ZIN est le nom d'une arme, d'une espèce de fouet armé de pointes en fer ou de nœuds en fer, et ayant la forme même de la lettre ZIN en hébreu ז. On nommait communément cette arme, ce fouet, ÔQReB, *le Scorpion*, à cause de cette forme même et des blessures douloureuses qu'il faisait.

» La lettre G convient au Sagittaire : le mot GI ou GIRA signifie *lancer des flèches*, ou simplement *une flèche*. GIRAÉ ou GRAÉ est le nom du Sagittaire. Ce mot est composé de GI et de IRÉ ou IRA, qui veut dire *jeter, lancer un trait* : en sorte que le monosyllabe GI est certainement le radical primitif qui désigne la flèche. La lettre hébraïque en a même la forme ג.

» Le nom grammatical de la lettre est GIMeL. Ce mot est composé de GI et de MeL ou MUL, qui signifie *briser*, *exterminer*, *couper*, et qui s'emploie en parlant des flèches. *La flèche, le trait, le dard*, était chez les anciens le symbole de la mort et de celui qui la donne. GI étant le nom de la flèche, GIMel signifie mot à mot *flèche-exterminatrice*, ou *celui qui extermine à coups de flèches*, significations qui rendent parfaitement l'idée que fait naître la vue du Sagittaire[1]. »

Certains qu'un alphabet zodiacal a dû exister, nous conclurons de l'existence également certaine d'un alphabet de dix lettres, que la division du

[1] Voyez ci-contre cet alphabet zodiacal.



ALPHABET ZODIACAL.

zodiaque en douze parties est postérieure à l'invention des lettres sacerdotales.

Cette division, augmentant le nombre des lettres de l'alphabet, fit éprouver au langage écrit un changement considérable. Elle fit même distinguer deux nouveaux alphabets.

Pour avoir l'alphabet zodiacal on emprunta six lettres à l'alphabet sacerdotal :

A, L, B, C, M et N;

ce sont celles dont le son ou l'intonation convenait à la dénomination des signes célestes, et on en ajouta six autres inventées pour cet objet, savoir :

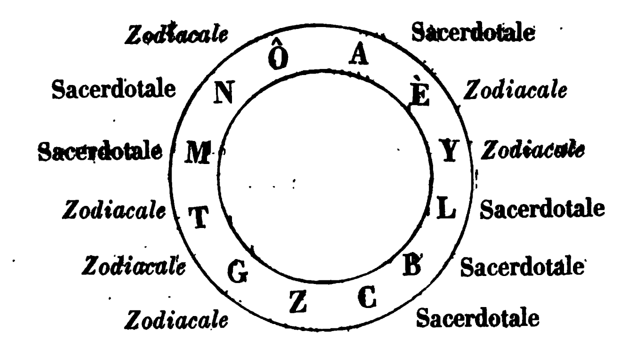
È, Y, Z, G, T et Ô.

Quant à la manière dont ces six lettres nouvelles furent groupées avec les six lettres anciennes, elle est tellement régulière, qu'on ne peut l'attribuer au hasard; en sorte que cette régularité même est presque équivalente à une preuve.

J'en fais l'œil juge.

	Aleph,	A,	le Taureau,	lettre sacerdotale.
Lettre *zodiacale,*	Èth,	È,	les Gémeaux.	
Lettre *zodiacale,*	Yy,	Y,	l'Écrevisse.	
	Lamed,	L,	le Lion,	lettre sacerdotale.
	Beth,	B,	la Vierge,	lettre sacerdotale.
	Caph,	C,	la Balance,	lettre sacerdotale.
Lettre *zodiacale,*	Zaïn,	Z,	le Scorpion.	
Lettre *zodiacale,*	Gimel,	G,	le Sagittaire.	
Lettre *zodiacale,*	Tau,	T,	le Chevreau,	
	Mim,	M,	le Verseau,	lettre sacerdotale.
	Nun,	N,	les Poissons,	lettre sacerdotale.
Lettre *zodiacale,*	Ôïn,	Ô,	le Bélier.	

Ces lettres, placées sur la bande zodiacale comme elles durent l'être, donnent cette figure :



Les six lettres inventées pour ce zodiaque, jointes aux dix lettres sacerdotales, élevèrent l'alphabet au nombre de seize. On sait que cet alphabet passe pour le plus ancien. Nous avons donc son origine.

ALPHABET PÉLAGIEN PRIMITIF.

Voici ces seize lettres, véritables pélagiennes, prenant leur nom de PhLG ou PéLaG, *faire une division, une distinction, une séparation*, comme on dirait : *séparée de..... autres que celles de l'alphabet ancien*; soit que ce mot Pélag se rapporte à l'alphabet considéré sous le rapport du nombre des caractères, soit qu'il faille l'entendre de la forme même des lettres, qui alors put être changée ou se rapporter à de nouveaux symboles, à d'autres signes hiéroglyphiques.

Ces lettres furent aussi appelées cadméennes, de QDM, QaDM, *ancien, qui a précédé*, et *l'oriental*.

L'ALPHABET SACERDOTAL avait : A É I . L B C D . . . . M N . Çh.
L'ALPHABET ZODIACAL ajouta : . . . È U . . . . Z G T . . Ô .
L'ALPHABET PÉLASGIEN eut : A É F È U L B C D Z G T M N Ô Çh.

Après cette addition de six lettres, la langue créée par l'alphabet étant devenue une langue parlée dans les Temples, on put étudier beaucoup plus facilement les intonations du langage. On reconnut que seize lettres ne suffisaient pas pour les représenter toutes, et on ajouta au second alphabet six lettres nouvelles.

Les caractères hébreux furent ainsi portés à vingt-deux.

Les lettres de cet alphabet reçurent dès-lors le nom d'assyriennes, non-seulement de l'Assyrie ou plutôt du pays d'Assur, où l'on verra que le second alphabet fut inventé, mais de la signification de ce mot AShR, *parfait, où il n'y a rien à reprendre, heureux* par conséquent.

C'est pour cela que l'hébreu employé à côté de l'arabe a gardé ses vingt-deux lettres sans plus, tandis que l'arabe s'est enrichi de six lettres nouvelles[1].

Cette progression *senaire*, ou *création par six*, est encore une particularité dont l'esprit appartient à l'Egypte.

1° L'alphabet zodiacal emprunte au sacerdotal

[1] Voyez la Gram. arabe de Mr. Silv. de Sacy, t. 1. p. 10. — L'égyptien vulgaire en avait, dit-on, vingt-cinq.

six caractères et en ajoute *six* autres, ce qui fait par la réunion de toutes ces lettres un alphabet de *seize*;

2° L'hébreu ajoute ensuite *six* caractères nouveaux à ces seize lettres, ce qui donne un alphabet de vingt-deux. La division reste néanmoins la même, puisque cet alphabet a *six* voyelles et *seize* consonnes;

3° Enfin l'Arabe augmente ce dernier alphabet de *six* autres lettres, ce qui porte le sien à vingt-huit.

Ce nombre *six* marquait primitivement *le repos, la joie, le retour sur soi-même* lorsqu'arrivé au dernier degré on reprend un nouveau nombre; mais ces significations se sont perdues et ne se retrouvent plus que dans le syriaque et sous l'orthographe ShT, ShyT, pour ShSh.

ÉPOQUES HISTORIQUES.

Les mots qui composent une langue augmentent en nombre et se modifient à mesure que cette langue augmente le nombre des lettres de son alphabet.

Un alphabet de dix lettres ne peut peindre qu'un petit nombre de mots, il ne comporte que cent monosyllabes.

Il résulte de cette observation que les langues qui s'écrivent en caractères alphabétiques sont nées de l'alphabet même et sont de création hu-

maine; qu'elles diffèrent entièrement de celles qui s'écrivent par des symboles ou hiéroglyphes, et que ces hiéroglyphes n'ont pas été créés dans le principe pour représenter des mots ou des sons.

Je n'étudierai point comment l'invention des premiers caractères devenus alphabétiques, celle des dix lettres sacerdotales, par exemple, put avoir lieu. La vérité quant à cette invention ne sera jamais qu'une hypothèse, car la démonstration positive, la démonstration historique ou par des faits, est, je crois, impossible.

Mais je suis persuadé que cette admirable découverte est sacerdotale; que son origine n'est pas naturelle, c'est-à-dire qu'il n'était pas impossible qu'elle n'eût pas lieu. Alors, je crois qu'elle n'appartient qu'à un peuple, qu'elle fut imprévue chez ceux qui la firent, et que par eux enfin elle se répandit ensuite sur toute la terre.

Le sens logique, l'abondance, la richesse et même *l'harmonie* des mots que l'invention de l'alphabet permettait de créer, effaça insensiblement l'usage du langage naturel, borné à un trop petit nombre de voix ou de cris monosyllabiques. Le sacerdoce des peuples étrangers adopta cette langue sacrée, qui se dénatura en devenant vulgaire, et qui se modifia selon le génie, le goût, le caprice, la civilisation ou l'état barbare des peuples, et même par son mélange avec les éléments du langage naturel.

La langue hébraïque, dans un sens absolu, et

bien moins la langue copte, ne furent donc pas la langue des hiéroglyphes égyptiens, pas plus qu'une langue alphabétique qui enrichirait de quatre mille mots la langue monosyllabique des Chinois, ne serait la langue des hiéroglyphes usités à la Chine [1].

Mais l'hébreu et le copte, comme toute autre langue, purent traduire ou plutôt expliquer les hiéroglyphes. Toutefois, quant à l'hébreu, ce que je sais, parce que j'en ai fait l'expérience, c'est que par le choix des signes hiéroglyphiques qui dans la suite représentèrent les caractères des lettres, on acquit la possibilité de composer des mots artificiels en transcrivant quelques hiéroglyphes où dominaient ces signes; mais alors l'écriture alphabétique était découverte depuis long-temps.

C'est ainsi qu'ont été formés les mots ShLSh ou TLT, *trois*, dans leur acception numérique, et dans celle qui les rattache à l'initiation.

Les mots MShÉ et ShMÉ, le premier désignant l'initié **sauvé par** *les eaux*, **mais hors** *des eaux*, *renvoyé* après l'initiation, *fait missionnaire*, et devenu MoShÉ, MoïSE ou MuSÉe; le second, ce même initié fait *auditeur*, astreint au silence, et devenu *un homme éclairé, un homme illustre et tenant de la Divinité*, un ShiMÉ, un ShiMO-IÉ, *un auditeur de* IÉ, *de l'Eternel*, comme fut Moïse, dont un des noms fut en effet Shimoié.

[1] Voyez ci-après les observations sur le système de M. Champollion.

Ainsi ont été formés les mots ShMSh, nom du *soleil;*

ISbO ou ISO, mot sacré d'où le nom de Jésus, désignant *le sauveur,* celui dont un ange annonça la naissance en criant : EN CE JOUR IL VOUS EST NÉ UN SAUVEUR, QUI EST LE CHRIST, LE SEIGNEUR;

Et le même mot renversé OShI ou OSI d'où OSI-ris, celui dont une voix annonça la naissance en criant : EN CE JOUR EST NÉ LE MAÎTRE SUPRÊME DE L'UNIVERS, LE GRAND OSIRIS, LE ROI BIENFAISANT, en égyptien le MeiSI [1], en hébreu le MéShiÈ [2].

Puisque la langue hébraïque compte trois et même quatre alphabets, elle a donc passé par trois et même quatre époques progressives; mais nous n'en compterons que trois, parce que la seconde et la troisième époque durent être si rapprochées, qu'on peut réduire leur influence à une seule.

Déterminer ces époques en ne recourant qu'à l'histoire profane, afin d'échapper au discrédit où sont tombées les anciennes traditions mosaïques, c'est chose impossible. Le peuple Juif, cette fraction du peuple Egyptien peu connue des nations

[1] Voyez Horap., livre 1, hiérog. 57.

[2] A l'enfantement d'Osiris, dit Plutarque, fut ouye une voix, que le Seigneur de tout le monde venait en estre : et disent aucuns, qu'une femme nommée Pamyle, ainsi comme elle allait quérir de l'eau au temple de Jupiter, en la ville de Thèbes, ouyt cette voix, qui lui commandait de proclamer à haute voix que le grand roi bienfaiteur Osiris était né. (Voy. *Traité d'Isis et Osiris*, traduct. d'Amiot.)



Européennes, mal jugée et toujours méprisée, n'a pas assez intéressé les historiens profanes. Il s'agit d'ailleurs de la langue hébraïque, des progrès de cette langue depuis son organisation primitive la plus simple, jusqu'au jour où elle fut livrée aux hébreux et fut pour eux la langue ou l'écriture Assyrienne, ShPhT AShR, *langue de perfection, parole de félicité.*

C'est donc dans les livres hébraïques mêmes, et par conséquent dans la Genèse, qu'il faut chercher ces époques.

Pour arriver au premier alphabet, à celui dont les lettres sont appelées par saint Irénée *lettres sacerdotales*, ou lettres sacrées, nous sommes obligés de passer par l'étude des faits relatifs à l'origine du second. Seulement afin de ne pas revenir sur la dénomination de ce premier alphabet, nous remplacerons le nom de lettres sacerdotales, qui présente une qualification moderne, par le nom même qui résulte du nombre de ses lettres, OShIR, *dix*, et nous l'appellerons l'alphabet d'OSIRIS, ou osiridien, ou lettres osiridiennes.

Le second alphabet, composé de douze lettres, en supposant qu'il fût réservé pour la science astronomique, s'éleva en même temps pour tout autre usage à seize caractères en adoptant les six lettres osiridiennes dont l'alphabet zodiacal n'avait pu faire l'emploi.

BABEL.

« Nous laisserons à des curiosités tristement laborieuses, dit M. l'abbé Latouche, la tour de Babel et ses briques hiéroglyphiques. » Nous ne sommes pas si dédaigneux. M. l'abbé Latouche avait renoncé aux dénominations antiques des lettres de l'alphabet, et ces dénominations nous ont découvert l'existence d'un alphabet zodiacal. Il abandonne maintenant la tour de Babel : voyons, peut-être y trouverons-nous quelque chose.

Nous avons dit que le second alphabet, composé de seize lettres, est celui que les historiens ont appelé Pélagien. Le nombre de lettres de cet alphabet a varié plus tard.

Ce mot PeLaG ou PhaLeG doit nous apparaître maintenant comme une révélation entière.

En effet, ne suffit-il pas de ce mot pour rappeler à notre souvenir une époque célèbre dans l'histoire de la parole, et que l'auteur de la Genèse, quel qu'il soit, a caractérisée par ce nom symbolique, BABEL?

Cette époque, c'est celle où la langue parlée d'un peuple primitif éprouva une révolution générale par le surcroît d'un grand nombre de mots nouveaux. La signification de ces mots n'étant pas bien déterminée, ou n'étant pas comprise du vulgaire, il en résulta ce qu'on a appelé **la confusion des langues.**

On concevra sans peine qu'une langue dont jusqu'alors dix caractères avaient peint toutes les

articulations, tous les sons, dut être prodigieusement changée ou rendue méconnaissable par le mélange de six nouveaux caractères qui peignaient tous des sons nouveaux et des articulations nouvelles; qui créaient enfin des mots étranges, illisibles, ou n'offrant aux yeux qu'une espèce d'hiéroglyphes inconnus.

Ainsi, c'est à Babel, c'est à l'occasion de cette tour célèbre, consacrée alors comme depuis aux observations astronomiques, qu'eut lieu la première réforme de la langue sacrée, de la langue hébraïque primitive.

Examinons d'abord le verset principal de cette précieuse tradition, à laquelle l'auteur a donné littéralement le sens et la forme d'un fait miraculeux; nous étudierons ensuite l'ensemble et le sens intime ou rationnel du récit.

Selon l'interprétation vulgaire du texte, il n'y avait autrefois sur toute la terre qu'une seule langue, et les hommes n'avaient qu'une seule manière d'exprimer leurs pensées.

Quelques-uns étant partis de l'Orient, arrivèrent dans la plaine de Sénaar, et s'y établirent.

Ils préparèrent les matériaux nécessaires pour une construction gigantesque, — et ils se dirent ensuite :

BATISSONS-NOUS UNE VILLE ET UNE TOUR DONT LE SOMMET TOUCHE AUX CIEUX, FAISONS-NOUS UN SIGNAL : PEUT-

ÊTRE. SERONS-NOUS DISPERSÉS SUR LA TERRE.

Voici le texte avec la traduction interlinéaire.

ÉBÉ NBNÉ LNOU ÔIR U-MGDL U-RAÇhOU
agite, ædificamus nobis civitatem et turrim et caput ejus
B-ÇhMIM, U-NÔÇhÉ LNOU ÇhM PhN
in cœlum, et faciamus nobis nomen ne forte
NPhOUTz ÔL PhNI CL EARTz.
dispergamur super facies omnis terræ.

La traduction de M. Cahen est plus exacte que cette version, et cette exactitude tient à l'emploi du mot *signal* pour rendre l'hébreu ÇhM; elle est surtout supérieure à celle de MM. Glaire et Franc, que voici : « *Essayons* de nous construire une « ville et une tour dont le sommet s'élève jusqu'au « ciel, (nous rendrons par là notre nom célèbre,) « afin que nous ne soyons pas dispersés sur la « face de la terre. »

Néanmoins la traduction de M. Cahen ne reproduit que le sens apparent et littéral du texte ; elle ne nous offre encore rien de relatif à l'objet réel de ce monument.

Pour avoir le sens intime de ce texte, il ne faut que rapprocher davantage de leur signification primitive les mots ÔIR, MGDL, RAÇh et ÇhM.

ÔR, ÔIR ET ÔYR.

ÔYR ne signifie *une ville* que secondairement, et par une application de la valeur qu'il a dans le

sens intime de ce passage. Il veut dire *veiller et tenir éveillé ; tenir les yeux ouverts pour observer dans les ténèbres*, dans l'absence d'AYR, *de la lumière*, car ce mot, qu'on peut prononcer ÂYR, est évidemment la transcription d'AYR, AUR prononcé négativement.

ÔYR, ÔIR, employé pour désigner *un monument, un édifice, une construction haute et fermée* (**arcem**) ne peut donner d'autre idée que celle *d'un lieu où l'on veille, où l'on observe pendant la nuit*, en un mot *d'un observatoire ;* et même ce sens *d'observer* se rapporte aux astres : ainsi, ÔYR est aussi *l'esprit qui veille sur un des astres*, et le pluriel ÔYR-IM, *les intelligences qui dirigent le mouvement des astres.*

Ce mot, appliqué à l'ensemble d'une quantité de monuments élevés par les hommes, a dû signifier *une ville* : il s'est écrit ÔR et ÔIR, et même alors il fait naître la pensée d'une surveillance exercée autour de soi, de nuit d'abord, de jour ensuite, dans une enceinte entourée de murs, ou fermée de toute autre manière.

Quant au changement de la lettre Y en I, il ne doit plus étonner ; ce changement est d'ailleurs fort commun dans la langue hébraïque. Il ne faut en tenir compte dans l'étymologie ; on les voit disparaître ici pour laisser à nu la racine ÔR, qu'on retrouve dans le pluriel ÔR-IM. Il suffit de comparer la forme de ces deux lettres Y et I, וי, en hébreu, pour s'expliquer comment indépendamment du son souvent le même, elles peuvent être employées l'une pour l'autre.

MGDL.

Le mot MGDL qui suit ÔIR, et qui lui est joint par la conjonction U, explique l'objet pour lequel on veut élever et bâtir *cet observatoire*. M-GDL signifie bien *une tour*, mais ce n'est que dans un sens dérivé; et la preuve que l'idée d'une construction colossale de ce genre ne lui convient pas d'une manière absolue, c'est qu'il signifie tout aussi bien *une chaire, une tribune* de laquelle on peut haranguer dans un temple ou ailleurs. Nous l'avons vu employé dans ce sens, à l'occasion de la lecture du nouveau Pentateuque revu par Esdras.

Pourquoi donc ces significations si opposées? C'est qu'en les attribuant au mot MGDL [1], on n'a eu égard qu'à la forme des objets construits; c'est que le mot GDL, sur lequel il s'élève, appelle l'idée *d'une chose tournée*, ou *qui entoure* et *fait le tour*; *d'une bande, d'un cordon, d'une zone, d'un ruban déroulé, en forme circulaire*, ce que représentent en effet les bords d'une tribune, et en grand les murs d'une tour.

Enfin, le mot GDL avait probablement, lorsque, l'auteur de ce récit en fit usage, la signification qu'il a gardée dans l'arabe, et il désignait **une table astronomique, un calendrier.**

Les Coptes avaient conservé l'idée de *tour* pour désigner **les signes du zodiaque.**

[1] Ce mot MGDL avait été pris dans le sens d'obélisque : c'est une erreur, quant à ce passage du moins. (Essai, p. 225.)



En arabe BRG ou BRGA, *une tour*, désigne le **zodiaque et les douze signes du zodiaque**[1].

Cette zone, cette bande rubannée et arrondie pour laquelle on veut construire un obervatoire, est donc **un cercle astronomique, un calendrier** dans le genre du grand cercle élevé *sur le tombeau* (EPI TOU MNÈMATOS) d'*ISO-mandès* ou OSI-*mandès*, d'Osimandias, personnage allégorique par son nom même; et c'est probablement ce cercle célèbre que l'auteur avait présent à sa pensée lorsqu'il rédigeait cette partie de la Genèse.

Le sens des mots du verset est donc jusqu'ici : *bâtissons-nous un lieu d'observation, un édifice pour veiller et pour observer les astres; ou bâtissons-nous un observatoire et une tour, un cercle astronomique.*

Ce sens modifie celui des mots qui suivent; RAÇh-OU B-ÇhMIM, *sa tête* est ou sera *dans les cieux :* ce qui ne signifie pas positivement *dont le sommet touche aux cieux.*

RAÇh.

Le mot RAÇh désigne *le chef, la tête*, mais il les désigne comme *principe dirigeant et d'où découlent les choses;* comme *le principe* (non le commencement) *des choses, la cause qui les génère.*

La signification de ce mot, on le sent bien, suppose un mouvement directif agissant de haut en bas, du commandant au commandé, du supérieur à l'inférieur, et non de bas en haut comme le sens vulgairement adopté l'indiquerait nécessairement.

[1] Voyez entr'autres le Lexicon Pentaglotton de Schindler.

ÇhMIM.

Il ne nous reste plus qu'un mot à étudier, mais ce mot est de la plus grande importance, c'est le singulier de ÇhMIM, *les cieux*.

Ce singulier est ÇhM, en arabe ÇhM-A, *le ciel;* on le traduit : *signe, signal, nom*; c'est la racine du grec SèMA, *un signe, une marque, un astre, un signe horaire, une lettre.*

Il signifie SIGNE, parce que *le ciel* est la partie de l'univers pour laquelle les hommes ont primitivement fait usage de signes.

Il se rend par NOM, parce qu'*un nom est un signe*; et parce que les hommes n'ont inventé les lettres, au dire formel des anciens, que par l'imitation même de ces signes.

ÇhM est donc bien réellement le singulier de ÇhM-IM, *les cieux*, et sa signification littérale et précise, bien qu'on l'ait communément négligée après l'invention de l'alphabet de vingt-deux lettres, est **un ciel, un ciel signifère, un ciel astronomique,** parce que dans le vieux langage hébraïque et dans l'hébreu de Moïse, l'idée de *ciel* ÇhM-IM, est inséparable de celle de *signe,* ÇhM. Conçoit-on que la signification radicale d'un nom sorte d'un pluriel ? et conçoit-on qu'elle reste étrangère au singulier de ce nom? Mais alors, pourquoi et comment le pluriel? pourquoi le pluriel de tel nom plutôt que de tout autre?

ÇhM est donc bien réellement encore **un ciel figuré par la main des hommes.** Or, que peut

être un ciel astronomique fait par la main de l'homme sur une bande circulaire, sur une tour, si ce n'est *un zodiaque* et *un planisphère céleste ?*

On s'explique maintenant la singularité de ce mot ÇhMIM, *les cieux*, au pluriel, pour un objet qui est **un** dans la nature et qui ne permet même pas l'idée d'une pluralité, comme le permettent les mots *Dieu, soleil*, car on peut avoir l'idée de plusieurs puissances, de plusieurs Dieux, de plusieurs soleils: l'espace semble pouvoir en contenir un grand nombre; mais les hommes n'ont jamais pu concevoir naturellement plusieurs cieux [1]. On voit que cette singularité est due à la multiplicité des signes astronomiques, et aux tableaux de ces signes, on voit également que dans plusieurs circonstances ÇhM-IM doit signifier **les signes du ciel, les signes astronomiques, l'ensemble des constellations figurées, un planisphère céleste.** On voit enfin que la création de ce mot ÇhM pour désigner *le ciel*, est encore un ouvrage, une production de l'esprit de l'homme, qu'elle est étrangère au langage donné, inspiré par la nature et l'organisation vocale de l'homme; que cette création est postérieure à l'invention des signes astronomiques, et qu'elle n'est due qu'à ces signes.

La division du ciel en *trois ciels*, ou trois zones superposées, a une autre origine que nous trouverons quand nous en serons aux premiers versets du second chapitre de la Genèse.

[1] Le caractère chinois de *ciel* est composé de deux hiéroglyphes qui signifient LE GRAND-UN, tant l'idée du ciel tient à celle d'unité.

ÇhM n'a pu signifier *un nom*, comme nous entendons ce mot, que tard et après la divulgation de l'écriture alphabétique. Or, l'usage commun de cette invention a presque effacé du mot ÇhM, même la signification de signe, caractère, marque, symbole, hiéroglyphe, et ne lui a laissé que celle de *nom*.

Venons à l'origine de ce mot, un des plus importants de la langue hébraïque.

L'invention de l'écriture provient de l'imitation des signes célestes; les traditions égyptiennes et phéniciennes nous le disent, et nos études l'ont déjà suffisamment démontré. ÇhM était le nom qui désignait ces signes, puisque son pluriel ÇhM-IM signifie *les cieux*. Mais pourquoi ce mot ÇhM et non tout autre? Le voici, et cette étymologie, qui explique la cause du choix qu'on a fait, prouve aussi que ce mot doit avoir au singulier la signification que l'usage moderne lui refuse, ou que le sens convenu lui a enlevé.

ÇhM est le nom antique de l'*araignée*, dont l'ouvrage suspendu dans les airs au milieu des campagnes et se détachant sur le ciel, est travaillé en forme circulaire et divisé en rayons et en zones comme le tableau du ciel ou des signes du ciel, comme les premiers planisphères célestes. De là seulement est venu pour ce mot ÇhM l'ensemble des significations qui lui sont ici restituées, et qu'il doit prendre souvent dans le texte de Moïse et dans les paraboles ou allégories relatives à des

usages qui se rapportent aux premières époques de la civilisation humaine.

Je néglige les inductions qui expliqueraient enfin l'origine et le comment de l'idée qui fit imaginer ces planisphères célestes. Je dirai seulement, parce que le mot *araignée* peut avoir paru trop peu noble à quelques personnes, et pour justification historique, qu'Eudoxe, qui séjourna si long-temps en Egypte, fit connaître un cadran fameux que l'on appelait l'*araignée*, à cause des signes horaires et des courbes qui y formaient une sorte de réseau [1].

Ainsi donc, la traduction précise de la première partie du verset sera : **bâtissons-nous un observatoire et une tour, un cercle astronomique, dont le principe sera dans les constellations du ciel.**

Après cette première partie, maintenant connue, viennent ces mots, U-NÔÇhÉ LNOU ÇhM, que l'on traduit : *faisons-nous un signal, ou rendons notre nom célèbre*, et qui ne peuvent l'être ainsi.

Il a fallu évidemment la contrainte de l'habitude et du sens convenu pour traduire U-NÔÇhÉ par *faisons-nous*.

Le mot NÔÇHÉ est un futur convertible et non un impératif; il ne signifie pas non plus *nous ferons*, puisqu'il faut le tourner par le passé, mais *nous avons fait;* et comme s'être fait une

[1] Voy. M. Jomard, Syst. métrique des Égyptiens, pag. 239.

chose c'est l'avoir, ÔÇhÉ signifie aussi *avoir :* dans cette phrase, U NÔÇhÉ est donc pour : *or*, *nous avons ; or, nous nous sommes fait.*

J'ai parlé de futur convertible ; ceci mérite, exige même une digression.

Ce mot *futur convertible* signifie entraîné du futur au passé. Ce mouvement a lieu par la force de la conjonction U ou Y, que l'on traduit communément par *et*, *or*, etc.

J'ai déjà dit quelque chose de la puissance de cette voyelle[1] ; un plus grand détail est nécessaire, parce que dans les traductions qui vont suivre on verra presque partout le futur prendre la signification du passé, par la seule puissance de cette lettre.

OU, que l'on transcrit aussi U et Y, est une voyelle dubitative, c'est-à-dire exprimant le doute, l'incertitude. Elle se place entre deux idées, ou deux mots ayant un sens différent. Quand elle ne peut faire douter de la signification de l'un par la signification de l'autre, elle s'attache aux deux également et en même temps, elle les lie entr'eux, elle opère un mouvement qui les rapproche, elle saisit l'un et n'abandonne point l'autre. Quand elle se joint aux verbes, elle entraîne le temps connu et désigné vers celui qui ne l'est pas ; elle opère ainsi une conversion, et c'est pour cela qu'on dit qu'elle est convertible.

[1] Page 83.

Elle attaque donc le futur énoncé, le rend douteux et par cela seul elle le tourne au passé, car les verbes en hébreu n'ont que ces deux temps. Elle change de même le passé en futur.

Elle saisit l'objet que la pensée considère en état de repos, ou de matière, ou d'inertie, et frappant de doute cette manière d'être, elle le produit au mouvement et à la vie: ainsi, lorsqu'elle s'ingère dans un nom, elle lui donne un mouvement vital et le fait *verbe*. C'est ainsi qu'elle opéra sur tous les mots et monosyllabes qui avaient précédé sa création; et comme il faut qu'elle saisisse deux objets à la fois, elle se plaça entre les caractères de ces monosyllabes.

Cette lettre si singulière appartient à la seconde époque de l'alphabet, à l'époque même dont nous nous occupons dans ce moment. Son origine est donc à Babel : qu'on juge de la confusion que sa puissance opéra dans le langage écrit et probablement dans la langue parlée!

Son nom et sa forme ont été choisis pour exprimer cette propriété de saisir et d'attirer à soi : ו en hébreu, Y dans les caractères grecs, donnent l'idée d'un *croc*, d'une *pince;* dans l'alphabet zodiacal elle est réprésentée par les pinces ou serres de l'écrevisse, dont le mouvement est censé *rétrograde*, ou *reporter en arrière*.

Tout le mystère de sa force convertible résulte de cette signification *dubitative* et *rétrocessive* OU; elle peint un mouvement de bascule entre *l'un ou l'autre, avoir été ou devoir être*. Ainsi, placée devant

devoir être de cette manière *ou devoir être* elle lui fera signifier *avoir été*. Placée devant *avoir été*, elle lui fera signifier *devoir être*.

A la fin des noms et des verbes elle saisit l'objet dont on parle et le désigne, *lui*, *il*, *de lui*, *à lui*.

Ses valeurs comme relation conjonctive sont une conséquence de la signification de doute et d'accrochement à tout. On la traduit *ou*, *et*, *mais*, *cependant*, *or*, *alors*, *puis*, *après que*, *quand*, *c'est pourquoi*, etc.

Elle ne peut être première radicale dans aucun mot, si ce n'est son nom formé des deux pinces de l'écrevisse[1]. On conçoit cette exclusion, la place qu'elle occupe à la tête des mots ne lui est accordée que pour l'exercice de ses fonctions grammaticales; dans le corps des racines où elle se trouve, elle agit par usurpation et remplace la lettre I.

Considérée sous le rapport générant et général de sa signification matérielle cette lettre désigne: *la vue incertaine*, *l'indécision* ; *l'indication douteuse*, produisant *le rapport*, *le rapprochement* de plusieurs objets.

L'invention de cette lettre et sa puissance sont, comme on voit, une production de l'esprit et du raisonnement; sa présence dans l'alphabet zodiacal fixe son origine à Babel. Elle est tout un système grammatical; elle confirme ce que j'ai dit:

[1] Voyez l'alphabet zodiacal.

les langues alphabétiques sont des langues créées par l'usage de l'alphabet même, et autres que le langage naturel de l'homme.

Voici maintenant l'ensemble de la tradition relative à Babel, expliquée selon le sens intime. Je mets en regard la traduction de MM. l'abbé Glaire et Franck pour le sens vulgaire et convenu. J'aurais pu choisir celle de M. Cahen, qui est beaucoup plus littérale; mais M. Cahen est israëlite, et M. Glaire a si vivement critiqué cette traduction, qu'il faut croire celle de ces messieurs meilleure [1].

Je placerai la version mot à mot et les notes à la fin de cette dissertation.

Remarquez d'abord et pesez la valeur, sous le rapport chronologique et religieux, de cette locution traditionnelle, échappée du temple de Jérusalem et trahie par Isaie.

« *Les Egyptiens* **reviendront vers** *JÉOVÉ* (UShBOU OD JÉOVÉ), il se laissera fléchir par leurs prières.

« Israël se joindra pour troisième *à l'Egypte et à Assur* (IN DIE ILLA ERIT ISRAEL TERTIUS ÆGYPTO ET ASSUR). — Et JÉOVÉ bénira cette union en disant :

BENIS SOIENT,

L'EGYPTE,	*mon peuple*;
ASSUR,	**l'ouvrage de mes mains**;
et ISRAEL,	mon héritage.

[1] Fabre d'Olivet n'a point traduit l'épisode de Babel; son livre hébraïque n'explique que les dix premiers chapitres de la Genèse.

GENÈSE, CHAP. X. II.

TRADUCTION DE MM. GLAIRE ET FRANCK.	SENS INTIME OU RATIONNEL DU TEXTE.
Ensuite (NEMROD) ayant quitté ce pays (*le pays de Sénaar*), il s'établit à Asschour (*Assur*), où il bâtit Ninive.	Assur, *ou* l'Assyrien, était sorti de ce pays (*celui de ShN-OR, la ville double*), et avait bâti Ninive.

GENÈSE, CHAP. XI.

VERSET 1.	VERSET 1.
Autrefois il n'y avait sur la terre qu'une seule langue et qu'une seule manière de s'exprimer.	Il n'y avait alors dans tout ce pays qu'un langage primitif, et les mots étaient en petit nombre.
2.	2.
Mais des hommes étant partis de l'Orient, trouvèrent une plaine dans la terre de Shinâr, et s'y établirent.	Or, il arriva anciennement que des hommes ayant levé l'étendard pour faire une migration, trouvèrent une place dans un lieu occupé par *la ville double*, et ils s'y arrêtèrent.
3.	3.
Ces hommes se dirent l'un à l'autre : Mettons-nous à faire des briques, durcissons-les dans le feu. C'est ainsi que de la brique leur servit de pierre	Et, chaque—chef dit au pasteur émigrant : allons (prépare-toi), nous ferons blanchir des briques, ensuite nous allumerons du feu pour les cuire. Ainsi, de la brique leur tint

et le bitume de ciment.

lieu de pierre, et de l'argile leur servit pour la cimenter.

4.

Ils se dirent ensuite : essayons de nous construire une ville et une tour dont le sommet s'élève jusqu'au ciel : nous rendrons par-là notre nom célèbre, afin que nous ne soyons pas dispersés sur la face de la terre.

4.

Après cela ils dirent : allons, un édifice enceint de murs, pour faire des observations, a été bâti pour nous[1], ainsi qu'une tour astronomique, dont le principe est dans les signes du ciel ; nous avons fait aussi pour nous un ciel astronomique (un planisphère céleste), avant que nous ne soyons dispersés sur toute l'étendue du pays.

5.

Mais l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour qu'avaient bâties les fils de l'homme.

5.

Or, LUI (*JÉOVÉ, le chef suprême, dont il n'est pas permis de dire le nom*), avait présidé, exercé sa domination en inspectant ce qui concernait l'édifice élevé pour des observations, et la tour astronomique que les ouvriers du menu peuple avaient bâties.

6.

Et il dit : voilà qu'ils ne forment qu'un seul peuple ; ils n'ont tous qu'un

6.

Et LUI (*chef suprême*) dit : Voici pour eux tous un premier mystère, une première chose

[1] L'enceinte carrée, la citadelle qui environnait la tour astronomique du Temple de Bel.

même langage ; aussi, voyez ce qu'ils entreprennent ; et jusqu'à présent rien ne les empêche d'accomplir les desseins qu'ils ont projetés.

inconnue et une langue primitive ; or, ils l'emploient d'une manière profane, vulgaire, commune à tous, pour *exprimer* les pensées, et maintenant tout ce qu'on a inventé pour les pensées ne leur sera pas caché.

7.

Descendons pour confondre leur langage ; et que l'un n'entende plus la langue de l'autre.

7.

Allons ; nous userons de notre puissance et nous mêlerons ici leur langage Assyrien.

Chaque — chef se servira d'une langue autre que celle du pasteur émigrant.

8.

C'est de cette manière que l'Éternel les dispersa sur toute la terre ; car, dès-lors, ils cessèrent de bâtir cette ville,

8.

Ensuite LUI (*chef suprême*), les fit disperser de là dans tout le pays, parce qu'on avait cessé la construction de l'édifice élevé pour faire des observations.

9.

Qui, pour cette raison, fut appelée Babel (confusion), l'Éternel y ayant confondu le langage de tous ces hommes, en les dispersant de là sur la face de la terre entière.

9.

Sur quoi on donna à cet *observatoire* le nom d'**Œil-de-Bel**, l'*entrée de Bel, du maître et seigneur qui marie, qui unit les sexes ;* parce qu'IL étendit par une union, par un mélange, le langage de tout ce pays.

Ensuite IL les fit disperser de là dans tout ce pays.

Voilà donc comment s'opéra la divulgation de l'écriture alphabétique, voilà comment, par l'usage de cette écriture, le langage primitif qui jusqu'alors avait été borné à un petit nombre de mots, s'enrichit d'expressions nouvelles, qui d'abord purent produire quelque embarras, mais qui bientôt après enrichirent la pensée et donnèrent à l'entendement humain tout l'essor dont il était susceptible et qu'en effet il a pris depuis.

Ainsi s'explique également, d'une manière simple et raisonnable, et par la seule puissance des mots, la cause et l'intention qui firent ériger cette tour si célèbre et pourtant si mal connue. On n'a plus besoin d'un miracle préparé par une absurdité, justifié par une crainte qui dégrade l'idée que nous devons avoir de la puissance de Dieu, pour en expliquer les conséquences; c'est-à-dire pour comprendre la confusion, l'embarras introduit effectivement à cette époque dans le langage.

On entrevoit aussi, sans recourir aux citations et aux commentaires, la vérité de ces mots connus et qui ne sont qu'une tradition égyptienne : *Tot, imitant le ciel, fit les caractères des lettres;* ou : —l'antique chef du Sacerdoce égyptien symbolisé sous le nom de Tot (TAUT, *les signes*), à cause de l'invention des signes, fit, en imitant les signes des constellations, les caractères des lettres; — imitation qui remonte donc à Babel pour ce qui est relatif à l'alphabet zodiacal et à celui de seize lettres.

Il me semble que cette tradition historique, doit avoir produit la preuve que l'invention des signes célestes est antérieure à l'idée d'ériger un observatoire astronomique dans le centre de Shinôr, appelé depuis Babylone.

Comme l'alphabet que nous trouvons à Shinôr est celui de Phaleg ou Pelage, alphabet de seize lettres, il en résulte également que l'alphabet osiridien n'en ayant que dix, est antérieur; et de plus, que la division astronomique en douze signes zodiacaux a dû succéder à une division différente, et par dix. Il est probable que pour cette division on avait fait usage de ces dix lettres, puisque six d'entr'elles, Aleph, Lamed, Beth, Caph, Mim et Nun, sont pour *le Taureau, le Lion, la Vierge, la Balance, le Verseau* et *les Poissons*.

Ceci nous ramène à ce que j'ai dit de la division de l'année en mois de vingt jours; mais ce n'est pas le moment de nous y arrêter.

Les traditions attribuent à ShT, ou SeTh selon l'orthographe ordinaire, l'invention des signes astronomiques, et l'on parle de ST-*èles*, *tables* ou *colonnes* érigées par lui ou sur ses enseignements pour conserver les sciences de l'ancien monde.

Le nom de ce personnage est célèbre en Egypte comme nom de constellation. Suivant que les observations étaient relatives au cours annuel des astres ou aux révolutions qui ont lieu sur la terre par le changement des mois et des saisons, ce nom recevait une prononciation différente, on le

prononçait SeTh, SeThos ou SoThis dans le ciel, c'est-à-dire lorsqu'il s'agissait de la science astronomique ou de la sainte doctrine. Son nom était ToTh, TeTh, TeThos, ou ToThès, ou même A-ToThès, sur la terre, c'est-à-dire lorsqu'il traitait des révolutions annuelles. Sous le nom de Sothis, *il fermait, il finissait l'année*, et c'est ce que signifiait ST, STY ou SoTY. Sous le nom de Toth ou de ToR, au contraire, *il ouvrait l'année*, il en était *le portier*, et c'était une des significations de son nom TÔR.

L'auteur de la Genèse a négligé ces traditions, qui sont fort anciennes et qu'il a dû connaître : elles n'étaient pas nécessaires à son plan, ou peut-être jugea-t-il qu'elles étaient suffisamment indiquées par les significations attachées au nom de SheT, et par l'ensemble du texte qui paraît expliquer ce nom.

Quoi qu'il en soit, Seth est connu dans l'histoire du langage et de l'invention des lettres. Pour se rendre compte de l'identité entre son nom et celui de Toth, il suffit de se rappeler le déplacement de la lettre Sh et son changement en T.

A côté de ce nom, sous celui d'Enosch, Moïse a placé cette observation :
AZ ÉOVÈL L—QRA B—ÇhM JÉOVÉ,
tunc cæptum est ad invocandum in nomine Domini,
dans laquelle se trouve le nom de JÉOVÉ, anachronisme manifeste et reconnu, erreur de rédaction, consentie pour remplacer un mot antique et oublié par un mot nouveau, par un mot nouvelle-

ment révélé aux Israëlites, et sur lequel devait reposer tout l'esprit théosophique des lois mosaïques.

Cette phrase est connue sous le rapport des difficultés qu'elle présente; car, indépendamment de l'anachronisme remarqué par tous les interprètes, ce mot JÉOVÉ avec ce qui précède, établit évidemment, selon le sens vulgaire, qu'avant Enosch les hommes n'avaient eu aucune idée de religion, de culte, de piété, de prière; et cependant, remarquez ceci, ce serait à partir de ces institutions religieuses que daterait l'excessive corruption des hommes, corruption tellement grande, qu'elle motive le déluge.

Il y a donc erreur, et très-certainement, dans cette manière d'interpréter les mots de la phrase.

Voici la traduction de M. Cahen :

« Alors on commença par nommer par le nom
« de l'Eternel. »

MM. Glaire et Franck ont traduit :

« C'est de son temps qu'on commença a invo-
« quer le nom de l'Eternel. »

Ces messieurs n'ont pas sans doute pensé à la conséquence fâcheuse d'une semblable traduction. M. Cahen a mieux choisi le sens de sa phrase. On voit cependant combien elle est obscure; elle ne présente réellement aucun sens positif: que veut dire *on nomma par le nom de l'Eternel.* Etait-ce donc un usage dans l'antiquité, de prodiguer ce nom et de l'attacher à tout? Ce n'est pas ce que Moïse a voulu dire, lui si fidèle au

respect des initiés pour ce nom sacré, lui qui défend si expressément de prendre ce nom en vain, d'en user sans respect, LÇhOUA.

Pour retrouver le sens de cette phrase, il faut donc faire disparaître l'anachronisme, et voir sous le nom de JÉOVÉ le mot primitif AÉI, comme les Juifs y voient le nom du Dieu que leurs ancêtres adorèrent dans le désert, ADONI.

De l'aveu de Moïse, JÉOVÉ est un mot que n'ont point connu les patriarches, un mot que lui-même, lui si savant dans les lettres sacrées, eut mission et autorisation de divulguer pour remplacer AÉI, nom de l'Eternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Ce point établi il ne nous restera plus qu'à rendre au mot QRA sa signification primitive qui est *lire* à haute voix, et l'on aura cette phrase:

« *Alors on commença à lire par le nom AÉI.*

Ce nom, on se le rappelle, est composé des trois premières lettres de l'alphabet osiridien, alphabet sacerdotal; sans leur concours toute lecture s'adressant à l'ouïe est impossible. Commencer à lire par le mot AÉI, revient à notre façon de parler, commencer à faire usage de l'ABC. Mais il exprime plus encore, puisqu'il explique un fait historique.

Jusqu'au temps d'Enosch, la lecture avait été pratiquée au moyen des signes symboliques et hiéroglyphiques qui ne frappent que la vue; alors, *on commença* à faire usage, on découvrit l'usage qu'on pouvait faire des caractères astronomiques

osiridiens pour suppléer à l'absence des signes figurés sur les monuments; on conçut l'idée de faire pour l'ouïe ce qu'on avait fait pour les yeux.

On remarqua que les signes astronomiques figurés par les osiridiennes A, E et I, pouvaient bien être rappelés à la pensée par le son connu et caractérisé de ces lettres, et l'idée vint de les associer avec les sept autres signes osiridiens. On convint de marquer ces combinaisons par des articulations bien tranchées, et ces articulations furent, L, B, C, D, M, N, Sh.

Il n'était pas difficile de s'entendre pour cela: il ne s'agissait d'abord que des sept combinaisons LA, BA, CA, DA, etc., et enfin de quatorze autres. Ces combinaisons s'adressant à l'ouïe et à la vue en même temps, il ne fallait pas un grand effort de mémoire pour les retenir.

Voici ces vingt-et-un monosyllabes, les premiers mots alphabétiques que les hommes aient inventés et écrits: LA, LE, LI; BA, BE, BI; CA, CE, CI; DA, DE, DI; MA, ME, MI; NA, NE, NI; ShA, ShE, ShI. On serait tenté de demander s'il n'y aurait pas quelque rapport entre ces dénominations primitives et les vingt et une constellations septentrionales que les anciens comptaient hors du zodiaque [1].

Ces vingt et un monosyllabes étant devenus familiers, on comprit la possibilité de créer de nouvelles combinaisons, qui parlassent comme les

[1] Voyez pag. 73, n. 4 et 5.

premières à l'ouïe ainsi qu'à la vue, et l'on eut bientôt une langue factice composée de *cent mots* scientifiques.

Ce fut la première langue alphabétique et l'origine de toutes les autres.

Cette langue si bornée s'accrut par l'invention qui eut lieu à Babel, et elle devint l'hébreu primitif, puis enfin l'hébreu de Moïse.

Les premières lettres de l'alphabet osiridien étaient le nom de l'Eternel.

Alors on commença à lire au moyen de ces lettres.

Il était donc bien vrai, bien exact de dire, comme Moïse : **alors on commença à lire par le nom de l'Eternel**; mais il fallait savoir quel était ce nom. Ce ne pouvait être JÉOVÉ, cette dénomination n'existait pas, c'était donc AEI.

Ce fut sous le fils de Seth, sous ENOSCH, que cette mémorable découverte eut lieu ; et c'est en effet à Enoch (par similitude du nom) qu'on attribue le premier, le plus ancien livre écrit; livre cité par saint Jude, par Tertullien, par Origène ; livre qui, dit-on, existe encore en éthiopien.

Remarquez enfin que ce mot ENOC signifie l'initié, l'initiateur, celui qui a reçu l'enseignement et celui qui le donne.

Ainsi, nous avons les époques précises de l'invention des deux premiers alphabets.

Le plus ancien, du temps d'Enosch, avant l'époque du grand cataclysme appelé le déluge.

Le second, après ce déluge, à l'époque où l'on met communément la tour de Babel et la confusion des langues.

On peut placer environ cinq siècles après Babel l'invention du troisième alphabet, celui dont les lettres furent nommées assyriennes, d'AÇhR. Il est plus ancien que Moïse, puisque, suivant Philon, Moïse apprit les lettres assyriennes en Egypte.

Cet alphabet fut donné aux Hébreux par Moïse avec la langue hébraïque. Les prêtres égyptiens qui l'avaient instruit, et dont il avait révélé les principes religieux et la langue sainte, l'appelèrent, de l'aveu de Manethon, prêtre égyptien lui-même, AShR-ShaPh, mot hébreu composé déjà vu, et qui signifie *langue parfaite, parole de félicité et de bonheur*.

Ce mot, échappé à un prêtre égyptien qui traite fort mal la population israëlite, et qui ment évidemment lorsqu'il donne les motifs de leur sortie d'Egypte, confirme ce que j'ai dit de la langue ambrique, la même que la langue hébraïque, et laisse entrevoir bien des mystères.

Il resterait à déterminer historiquement cette troisième époque, mais elle importe peu maintenant et j'en réserve l'étude pour une autre occasion, si je dois continuer la version de la Génèse par le sens intime et rationnel.

Voici le tableau comparatif de ces trois alphabets.

1re ÉPOQUE. Alphab. de 10 lettres.	2e ÉPOQUE. Alphab. de 12 et 16 lettres.		3e ÉPOQUE. Alphab. de 22 lettres.
OSIRIDIEN.	ZODIACAL.	PÉLAGIEN.	ASSYRIEN.
A	A	A	A.
B	B	B	B.
.	G	G	G.
D	.	D	D.
É	.	É	É.
.	Y	Y	Y, U, OU, OV, O.
.	Z	Z	Z.
.	È	È	È.
.	.	.	Th.
I	.	I	I.
C	C	C	C.
L	L	L	L.
M	M	M	M.
N	N	N	N.
.	.	.	S.
.	Ô	Ô	Ô, Â.
.	.	.	Ph, P.
.	.	.	Tz.
.	.	.	Q.
.	.	.	R.
Çh +	.	Çh	Çh, Sh, S.
.	T +	T	T.

Il résulte de ces alphabets, ainsi chronologiquement rapprochés, que les lettres Th, S, Ph,

Tz, Q et R étant les dernières inventées, les mots où elles se trouvent sont modernes en comparaison des autres, et appartiennent à la troisième époque.

Que les racines ou mots écrits avec les seules osiridiennes appartiennent au contraire à la première époque.

Que les racines où ces lettres osiridiennes sont jointes aux caractères G, Y, Z, E, T et Ô, peuvent appartenir à l'alphabet zodiacal, ainsi qu'à la seconde et à la troisième époque.

Que les racines d'où sont banies les osiridiennes sont de la seconde ou de la troisième époque.

Et qu'enfin en poursuivant la racine monosyllabique d'un mot, il faut avoir égard à l'ordre successif et chronologique des caractères.

Chercher le mot par A, puis par O;
par É, puis par È;
par I, puis par Y;
par B, puis par Ph;
par D, puis par T et par Th;
par C, puis par G et par Q;
par L, puis par R;
par M,
par N,
par Çh, puis par Z et par S et Tz.

Alors on trouvera :

100 rac.[nes] de deux lettres		pour la 1re époque,
156 *idem*	—	pour la 2me époque,
228 *idem*	—	pour la 3me époque.

En tout 484 racines primitives de deux lettres. Si

toutes ne sont pas usitées, elles ont pu l'être; mais il peut y avoir eu des rapprochements de lettres impossibles, comme, par exemple, celui de U première radicale avec toute autre lettre qu'elle même; celui de l'A et de l'Ô, qu'on ne trouve que dans trois ou quatre mots orthographiés chaldaïquement.

Cette antipathie n'existe pas dans les mots soumis aux formes grammaticales, ce qui prouve que ces formes sont modernes, et qu'elles étaient primitivement des mots détachés, mis à côté de ceux sur lesquels elles devaient produire une action ou modification.

Quelle peut avoir été la cause de cette antipathie? Provenait-elle de la signification radicale des caractères?

En effet,

A peint *le bruit, le son, l'éclat d'un objet;*

É peint *l'être, l'existence;*

I peint *la vue, la manifestation, l'indication d'un objet;*

Ô ou Â peint *la voix, l'ouïe, la lumière;*

È peint *la vie, le mouvement vital;*

Y, OU, peint *la vue incertaine, le doute; l'indication vague, douteuse; la situation entre plusieurs objets.*

Enfin, il est très-remarquable que toutes les inflexions grammaticales des verbes, que toutes les formes des pronoms postfixes ou préfixes, que les articles, prépositions et particules adjonctives ou conjonctives appartiennent toutes à l'alphabet

de la première époque, et qu'il n'y ait d'exception que pour l'Y et pour le T, qui sont de la seconde :

Y, qui pour la forme hébraïque, pour la valeur et l'emploi, remplace si souvent et si facilement la lettre I de la première époque;

T, qui figuré + dans l'hébreu ancien et sur les médailles, a pris cette forme du Çh ou Sh dans l'alphabet primitif; et qui remplace si facilement cette lettre Çh ou Sh dans une foule de noms devenus chaldaïques par ce changement.

Il y aurait quelques observations à faire sur l'usage du pronom préfixe Çh, que l'on dit postérieur au siècle de Moïse[1]; mais il suffit de considérer qu'AÇhR est un mot fort important, dont on n'a pu hasarder une abréviation que tard. La remarque est d'ailleurs inexacte : l'adverbe B-Çh-GM *par-ce-que*, Genèse 6. 3. (sens littéral), est composé de B préposition, de Çh relatif et de GM; ainsi, la conséquence qu'on a tirée de l'absence de cette abréviation, pour prouver l'antériorité des livres de Moïse, tombe. Cette abréviation est au surplus fort rare, excepté dans les Psaumes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques.

[1] Gramm. hébr. de l'Advocat.

L'ÉPISODE DE LA TOUR DE BABEL [1],

TRADUIT MOT A MOT

Selon le SENS VULGAIRE *et selon le* SENS INTIME.

SENS VULGAIRE.	TEXTE.	SENS INTIME.
Trad. interlin. latine de la Polyglotte.		
VERSET 1.		VERSET 1.
Et	U—	et
Omnis	CL	la totalité
Terra	ÉARTz [1]	du pays, de ce lieu,
Erat	—IÉI	était, avait
Labium	ÇhPhÉ	une langue
Unum	AÈT [2]	première, primitive,
Et verba	UDBRIM	et des mots
Una.	AÈDIM [3].	en petit nombre.

Observations étymologiques.

[1] ARTz, TERRE, PAYS, LE LIEU, L'EMPLACEMENT OCCUPÉ PAR UN PEUPLE, PAR UNE VILLE. (Regio, Patria) «*retourne dans ton pays*, L-ARTz-C.»

[2] AÈD, premier. « *Le premier du mois.* » B-AED LEDÇh.

[3] Le pluriel de UN est PEU, EN PETIT NOMBRE. »*Quelques jours*, IMIM AÈDIM. « Jacob servit sept ans pour Rachel, et ils ne parurent à ses yeux que *comme quelques jours*, CIMIM AEDIM.

NOTES.

Le sens de ce premier verset éclaire celui de tous les autres. La tradition y établit que très-anciennement

[1] Genèse, ch. XI.

(MQDM *au verset suivant*) les hommes du pays dont on a parlé [1] usaient encore de leur langage primitif et que les mots de cette langue étaient en petit nombre.

La langue chinoise, qui remonte certainement à l'époque où l'on peut placer ce fait, n'est composée que de 330 ou 340 monosyllabes; le nombre de ses articulations est incomplet et son écriture est hiéroglyphique.

L'accroissement de l'alphabet hébreu, et par conséquent des mots de la langue hébraïque, eut lieu dans la Babylonie, dans le pays d'Assur, en Assyrie, lors de l'érection de la tour astronomique de Bel.

2.		2.
Et fuit	UIÉI	Or, il était; or, il arriva
Ab oriente	MQDM [4]	autrefois, anciennement,
In proficiscendo ipsos,	BNSÔM [5]	par l'action de lever l'étendard et de s'en aller eux; qu'ayant fait une migration eux
Et invenerunt	UIMTzAOU	qu'ils trouvèrent, que des hommes trouvèrent, qu'on trouva,
Vallem	BQÔÉ [6]	un lieu vide et ou-

[4] *Olim, ab antiquitate, ab initio.*

[5] NSÔ, PARTIR, PASSER DANS UN AUTRE LIEU, vient de NS, une enseigne, un étendard. NSÔ signifie LEVER, ÔTER, EMPORTER; c'est LEVER L'ÉTENDARD ET SE TRANSPORTER DANS UN AUTRE PAYS, FAIRE UNE MIGRATION, ÉTABLIR UNE COLONIE.

[6] BQÔ vient de BG puis BQ, qui désigne UN ESPACE VIDE ET RESSERRÉ, UN LIEU RESTÉ OUVERT, UNE PLAGE, UN PRÉ, UN CHAMP BORDÉ, ENTOURÉ COMME UN JARDIN, par suite L'INTERVALLE produit par UNE DIVISION, par une SCISSURE.

[1] Chap. X, v. 11, le pays de ShiNOR.

		vert à la lumière (*au centre d'un emplacement*); une place; un pré (*ce qu'étaient les places dans les villes antiques*),
In terra	BARTz	dans le lieu, sur la terre, sur l'emplacement
Sinhar	ÇhNÔR	de *la ville-double* (*de* SINÔR),
Et habitaverunt ibi.	UIÇhBOU ÇhM.	et ils s'arrêtèrent là, au signe, au signal (AU LIEU DÉSIGNÉ PAR ÇhNOR.)

Les Chaldéens étaient originaires de l'Egypte. Diodore, livre 1, § 11, dit : « On prétend que les Chaldéens n'ont rendu les divinations astronomiques si célèbres à Babylone, que parce qu'ils étaient originaires de l'Egypte. »

Une colonie Egyptienne, conduite par des savants sortis des colléges sacerdotaux de l'Egypte, vint s'établir dans les environs de Babylone, alors appelée de sa forme ShiN-OR, **la ville-double**, et cette colonie s'étendit jusqu'en Assyrie, où Assur avait fait lui-même une expédition. Les chefs de cette migration y firent prospérer l'astronomie, et l'on remarque que le commencement des observations chaldéennes coïncide avec le temps où l'on peut placer la construction de Babel.

Ces Egyptiens reçurent le nom de CÇh-DIIM, qui veut dire **amenés, conduits, -- de chus** (DD, *amener d'un lieu dans un autre*), *amenés — de l'Ethiopie ;* les Egyptiens étaient Chussites d'origine.

Le nom de Babylone, ÇhNÔR ou ShNÔR, que l'on pro-

nonce *Shinàr* ou *Sénaar*, est composé de ÇhN, *double, répétée,* et de OR *ville*. Babylone était en effet partagée par l'Euphrate et formait une ville de chaque côté du fleuve; URBS AB UTROQUE LATERE EUPHRATIS, UT MEDIUS INTERFLUAT, ÆDIFICATA [1].

Dans le centre et sur le bord du fleuve était la place où les Egyptiens élevèrent l'*œil* ou l'observatoire *de Bel,* BB—BL, en un mot BaBeL, dont le nom signifie aussi la *Porte de Bel* avec le sens que Bacchylide attache à ce mot *Porte :* PORTA VERBORUM OCCULTORUM (en grec ARRÊTÔN.)

« Le centre de la ville, dit Hérodote, est remarquable par le temple de Bel-us.... C'est un carré régulier fermé par quatre portes d'airain, lequel a deux stades d'étendue en tout sens. Au milieu de *cette enceinte* on voit *une tour* massive, qui a un stade en longueur comme en largeur. » Ainsi, comme j'ai prouvé que cela résultait du mot OIR, le temple de Bel était un lieu fortifié, une citadelle.

Le mot ÇhM employé pour désigner le lieu exige une explication.

Un lieu quelconque ne peut être désigné que par *un signe, un signal, un monument, une érection, une forme, une configuration*, qui le signale et qui le fait connaître. Le nom donné à ce signe, à ce signal, à cette construction, etc., est lui un signe phonélique qui s'adresse à l'ouïe, comme la transcription de ce nom en caractères alphabétiques est un symbole pour la vue. ÇhM employé à cette intention offre donc encore le sens de *signe, signal ou symbole*, et doit être traduit selon le besoin *au signe, au signal* du lieu dont on parle, *là*.

---

[1] Diodore.

3.		3.
Et	U—	alors, or,
Vir	AIÇh [7]	chaque — chef, commandant, maître, homme de guerre,
Dixerunt	—IAMROU	dirent, dit
Ad	AL	au
Socium suum;	RÔÉOU [8]	pasteur de lui, homme émigrant qu'il commandait:
Agite:	ÉBÉ [9]	Sus! viens-çà, prépare-toi, réveille-toi!
Laterificemus	NLBNÉ	nous ferons blanchir
Lateres	LBNIM	des briques,
Et comburamus	UNÇhRPhÉ	et nous allumerons du feu
Ad combustionem.	LÇhRPhÉ.	pour la cuisson.
Et	U—	Ainsi,
Later	ÉLBNÉ	de la brique
Fuit	—TÉI	fut
Eis	LÉM	à eux
In lapidem,	LABN	pour de la pierre,
Et lutum	UÉÈMR	et du limon, de l'argile, du ciment
Fuit	ÉIÉ	fut
Eis	LÉM	à eux

7 (Nomine AIÇh quoque appellantur magni et duces; ut, vir belli i.e. Magnus bello, auctor belli). — « JÉOVÉ est le chef, le maître, le héros, le commandant, AIÇh, de la guerre. » JÉOVÉ vir belli.

8 RÔE, pascere, pasci, pastor, pascens; malus, malignus, etc.

9 LÉB tient à IBB et à ÉB, le premier exprimant un cri de guerre, avertit le soldat de veiller, de se préparer, de se tenir éveillé, pret a agir. — Le second, répond à l'idée de *veiller*, de s'*éveiller* et *de venir, d'être mis en mouvement.*

In cæmentum.	LÈMR.	pour ciment, pour l'action de cimenter.

Le mot AIÇh est pris collectivement pour désigner tous les chefs, les hommes de choix, commandants de chaque compagnie dont se composait la colonie envoyée d'Egypte. Ce qui le prouve, c'est le pluriel IAMROU. Ainsi ces hommes étaient déjà distribués sous des chefs particuliers, soumis eux-mêmes, comme nous le verrons bientôt, à un chef suprême portant le nom des chefs de l'initiation et du sacerdoce, ÉOVÉ, déguisé sous celui de J-ÉOVÉ, VIR BELLI, le maître, le héros de l'entreprise.

Il faut remarquer l'emploi du mot RÔÉ, *pasteur*, pour désigner un homme qui fait invasion, qui émigre, qui se porte d'un lieu dans un autre, et qu'un chef commande.

Les Egyptiens appelaient *Pasteurs* les hommes d'origine étrangère, qui semblables aux pasteurs nomades, s'introduisent dans un pays et s'en emparent. L'histoire de l'Égypte ancienne est pleine du souvenir des Rois pasteurs; des pasteurs phéniciens, hébreux, grecs; de Thèbes, etc. La haine et l'aversion que leur inspiraient ces usurpateurs a donné l'idée du drame cosmogonique dont les détails occupent les dix-huit premiers versets du 4me chapitre de la Genèse.

Cette aversion antique se décèle dans le choix même du mot RÔÉ, car il désigne *le mal*, *la méchanceté*, *l'intention malfaisante et scélérate*; *l'action de tourmenter, de nuire, de corrompre, d'exterminer, de détruire.*

---

4. 4.

Et dixerunt:	UIAMROU	Ensuite ils dirent:
agite;	ÉBÉ	Sus! réveille-toi,

		viens çà, prépare-toi!
civitatem	ÔIR[10]	un lieu d'observation, une construction élevée et fermée pour veiller; un observatoire, une citadelle
ædificemus	NBNÉ[11]	a été bâtie
nobis	LNOU	pour nous;
et turrim	UMGDL[12]	ainsi qu'une tour, qu'un cercle astronomique, qu'un calendrier circulaire, (COMME LE CERCLE QUI ÉTAIT PLACÉ SUR LE TOMBEAU D'OSIMANDIAS.)
et caput ejus	URAÇhOU[13]	et la tête, le principe de lui *est*

[10] (ÔIR NON MALÈ DICITUR AB ÔYR EVIGILARE. ÔR VIGIL, VIGILANS.— ARX. OIR DOUD, *arx Davidis).*

[11] ÆDIFICATA EST. 3. M. SING. DU PARFAIT NIPHAL. Le mot ÔIR est ici masculin. USURPATUR AUTEM UTROQUE GENERE. FÉMIN. GEN. 10. MASCUL. LEV. 26., etc.

[12] (MGDL ShYNÉ, *la Tour de Syène,* (Ezéch. 29. 10), était aussi un monument astronomique.— Syène passait pour être sous le tropique, d'après une tradition immémoriale, et cette ville y était effectivement deux mille sept cents ans environ avant l'ère vulguaire. Voy. Jom. Syst. mét. des Égyp., p. 167.

Le chaldaïque, l'arabe et l'hébreu emploient le mot *tour*, BRG, pour désigner un édifice saillant, élevé, et ce mot désigne *le Zodiaque, les signes* mêmes *du Zodiaque.*

[13] RAÇh. Rab. Moses dit : Il y a une grande différence entre TÈLT, *premier, commencement,* et RAÇh, *principe :* le principe se dit d'une chose qui est le principe d'une autre, quoiqu'elle ne la précède pas par rapport au temps, etc.

in cœlum;	BÇhMIM	dans les cieux, dans les signes du ciel, dans les signes astronomiques, dans lés constellations zodiacales.
Et faciamus	UNÔÇhÉ	Aussi nous avons fait, nous avons fait aussi, nous avons aussi,
nobis	LNOU	pour nous,
nomen	ÇhM [14]	un signe, un monument, un symbole du ciel, un ciel symbolique, UN PLANISPHÈRE CÉLESTE,
ne forte	PhN	avant que
dispergamur	NPhOUTz	nous serons dispersés, nous soyons dispersés
super	ÔL	sur
omnis	CL	la totale
facies	PhNI	étendue, surface
terræ.	ÉARTz.	du pays.

[14] ÇhM, *un signe, un monument.* (Dict. de M. l'abbé Latouche, et les autres: rappelez-vous l'analyse de ce mot.)

Je n'ai pas beaucoup d'observations à faire sur ce verset si intéressant et dont les mots ont été analysés. Je ne puis cependant m'empêcher de faire remarquer que les ouvrages qu'on avait entrepris ***sont entièrement terminés***; que l'édifice, l'observatoire muré, la citadelle fort mal-à-propos appelée ville, est achevée de bâtir; que la tour astronomique l'est aussi, et que les auteurs de ces travaux ont fait aussi pour diriger, pour accorder leurs

observations en quelque lieu qu'on les envoie, le ciel constellé, le planisphère céleste dont ils avaient besoin; en sorte qu'ils ne s'occupent plus maintenant que de leur dispersion prochaine sur différents points du pays.

Ce sens si positif, si clair, si naturel, si différent du sens vulgaire où se trouvent tant d'absurdités, résulte du mot NBNÉ, avec lequel s'accorde UNOÇhÉ.

5.		5.
Et	U	Or
Dominus	JÉOVÉ[15].	LUI (l'*Autos* DE PYTHAGORE), l'Adoni, le maître, le chef suprême,
descendit	—IRD[16]	avait exercé sa domination, avait régi, présidé
ad videndum	LRAT.	par l'action de voir, d'observer avec soin, de visiter, d'inspecter
——	AT[17]	la substance, la chose (CE QUI ÉTAIT RELATIF A LA CONSTRUCTION MATÉRIELLE),
civitatem;	ÉÔIR	du lieu, de l'édifice

[15] J-ÉOVÉ l'Éternel — LUI, CE-LUI—qui est et qui sera, LE—étant, le-LUI, LUI, IL. (Voy. l'étym. deuxième Étude.)

[16] U-IRD fut convertible de RDÉ, IMPÉRAVIT, DOMINATUS EST, PRÆSEDIT, Voyez ce mot, ch. 1, v. 26, avec cette signification: *dominer, exercer sa puissance; présider,* à laquelle le sens littéral fait ici violence pour maintenir la tradition allégorique.

[17] (AT, OBTINET, SIGNIFICATIONEM NOMINALEM, QUA *essentiam* VEL *substantiam* UT PLURIMUM PATIENTIS EXPRIMIT, QUASI *ipseitatem, illud ipsum* DIXERIS).

		élevé pour l'observation;
et —	UAT	et la substance, la chose (CE QUI ÉTAIT RELATIF A LA PARTIE MATÉRIELLE),
turrim	ÉMGDL	de la tour, du cercle astronomique, du calendrier circulaire,
quam	AÇhR	que
ædificabant	BNOU[18]	avaient construit, avaient bâti
filii	BNI	des constructeurs, des bâtisseurs
hominum.	ÉADM	de la classe du peuple, du menu peuple.

[18] Trois. pers. plur. du prétérit, ÆDIFICAVERUNT et ÆDIFICAVERANT.

Il ne faut pas se laisser détourner du sens intime d'un récit hébraïque par la rencontre du nom de JÉOVÉ. L'abus que les écrivains sacrés ont fait de ce nom explique assez qu'il ne désigne pas toujours la présence de Dieu, mais qu'il se rapporte à l'action de celui que l'esprit du gouvernement théocratique ou que des fonctions sacerdotales font agir comme représentant JÉOVÉ lui-même.

J'ai déchiré le voile qui nous cachait depuis si longtemps l'origine mystérieuse de ce nom; il n'est plus possible de se méprendre, et d'attribuer à Dieu, dans plusieurs circonstances, ce qui n'appartient qu'à ceux que le sacerdoce a faits ses ministres.

Le nom de JÉOVÉ est souvent, très-souvent même, employé pour désigner le scribe, le prophète qui rédige ou profère en style poétique ou même historique des avertissements qu'il suppose émanés de Dieu même. Ainsi, par

exemple, ce mot est employé incontestablement de cette manière par Esdras, 2me livre des Chroniques, chapitre 23, 10, lorsqu'il dit que JÉOVÉ parla à Manassès et au peuple, mais qu'ils ne voulurent point entendre. La chose est impossible : quel homme et quel peuple résisteraient à la voix de Dieu si Dieu même leur adressait la parole? JÉOVÉ, dans la pensée d'Esdras, désignait donc le Grand-Prêtre ou l'un des chefs du Sacerdoce, ou même quelqu'un exerçant la mission de prophète, et prêchant, haranguant le peuple.

Si le mot JÉOVÉ ne devait désigner que la Divinité, serait-il attribué à l'Arche? Dans Josué, chapitre 4, 12, il est dit que quarante mille hommes équipés pour le combat passèrent devant JÉOVÉ; et là, JÉOVÉ c'est l'Arche restée au milieu du Jourdain jusqu'à ce que les Hébreux aient passé le fleuve; après quoi l'Arche portée par les Prêtres passe elle-même.

Ce nom de JÉOVÉ serait-il donné non-seulement à des anges, mais à des localités comme le mont Moriah appelé JÉOVÉ IRAÉ[1], à des objets matériels comme l'autel érigé par Moïse après la défaite des Almalécites, JÉOVÉ NSI[2]. Serait-il attribué à l'un des trois hommes qui apparurent à Abraham dans le bocage de Mamré[3]. Les deux derniers versets prouvent par leur rédaction que ce nom est donné à l'un de ces hommes parce qu'il parle, promet, blâme, condamne et agit enfin au nom de l'Eternel.

JEOVÉ est donc souvent pour *le chef suprême;* c'est l'adoni, *le maître;* c'est *l'homme qui a le pouvoir d'attaquer, de surmonter, d'affliger, de consumer, de détruire, de battre* (LÈM); JÉOVÉ—AIÇh—MLÈMÉ,

[1] Genèse, 22, 14.

[2] Exode, 17, 15.

[3] Genèse, 18, 2, 10, 13, 14, 15.

c'est-à-dire *JÉOVÉ—est l'homme*, SUMMUS-SACERDOS, FORTIS—*de la puissance d'attaquer*, *surmonter*, *etc.*

Il ne faut pas perdre de vue cette explication et celles qui ont été données précédemment : elles aplanissent bien des difficultés. Ainsi donc, JÉOVÉ est ici le chef-suprême de la colonie égyptienne, il en est le héros, le commandant, *vir belli.*

Cet ancien *envoyé d'Egypte*, ce premier Mosé, Musée ou Moïse, par l'invention de nouveaux signes ou caractères astronomiques, enrichit le langage écrit, et même le langage vulgaire, d'un grand nombre de mots dont le premier effet fut de produire du doute ou de la confusion. C'est lui qui par le lieu où s'effectua ce changement, fit donner dans la suite aux lettres hébraïques le nom de lettres assyriennes et à la langue pour laquelle elles furent choisies celui de *langue assyrienne, langage assyrien*, ÇhPhT ÀÇhR. C'est ce que nous verrons bientôt.

6.		6.
Et	U—	Et
Dominus	JÉOVÉ.	LUI, l'Adoni, le maître, le chef suprême (AUTOS EPHA),
dixit:	—IAMR	dit :
ecce	ÉN	voici
omnis ipsis	LCLM	pour la totalité d'eux, pour eux tous,
populus	ÔM [19]	une chose obscure, inconnue, mystérieuse,
unus	AÈD	première,
et labium	UChPhÉ	et une langue
unum;	AÈT,	première, primitive.

[19] De ÔMM, ÊTRE OBSCUR, INCONNU, CACHÉ, COUVERT, MYSTÉRIEUX.

et hoc	UZÉ	or, cette chose
incipere eorum	ÉÈLM[20]	faire servir d'une manière profane eux ; ils emploient d'une manière profane, vulgaire, commune à tous
ad faciendum	LÔÇhOUT[21]	pour les pensées, pour ce qu'ils font selon leurs pensées;
et nunc	UÔTÉ	et maintenant
omne	CL	la totalité, tout ce
quod	AÇhR	que
cogitaverunt	IZMOU	ils ont pensé, ils ont entrepris, machiné, inventé.
ad faciendum	LÔÇhOUT	pour les pensées, pour produire leurs pensées, pour les choses qu'ils font selon la pensée;
non	LA	ne pas,
prohibebitur	IBTzR	sera soustrait, caché
ad eis.	MÉM.	à eux.

[20] EL, PROFANUM, COMMUNE. ELL, COMMUNEM FECIT.

[21] D'ÔÇhE, toute opération produite sous l'inspiration de la pensée et de l'intelligence ; d'ÔChOUT, *pensée*, et ÔÇhT-OUT, avec la terminaison fém. ÔÇhT et ÔÇhIT, Chald., *il a pensé ;* — la tradition relative à Babel est chaldaïque.

On retrouve ici l'idée des anciens sur le danger de divulguer inconsidérément les choses mystérieuses, les choses saintes, et qui ne sont révélées que dans le sanctuaire, dans l'adyte, *sous le voile* du Saint des Saints des temples.

Des hommes dont les pensées et le langage ne s'élèvent pas au-dessus du langage primitif et des connaissances vulgaires ne peuvent que profaner la doctrine dont ils parlent, et corrompre les expressions qui lui sont consacrées. C'est pour cette raison qu'il n'était permis qu'aux Rois, qu'aux chefs du peuple, et aux Prêtres *d'enseigner et d'instruire, d'user de figures et de paraboles*. Le mot MÇhL nous donnera peut-être l'occasion d'expliquer cela.

D'un autre côté, comme on ne doit point cacher, enlever aux hommes, *vendanger*, BTyR, à leur préjudice, le bénéfice des découvertes que l'esprit humain a faites, la science ou celui qui la préside, le chef du sacré-collége, le chef suprême, en un mot le JÉOVÉ de la colonie scientifique, obviera à cet inconvénient en enrichissant le langage du peuple par le surcroît de nouvelles expressions, par la divulgation des nouveaux mots dus à l'accroissement de l'alphabet zodiacal.

Néanmoins il établira une langue secrète, une langue savante, dont les chefs du peuple, les hommes supérieurs, devront avoir connaissance et user entr'eux.

7.		7.
Agite	ÉBÉ	Sus! allons!
descendamus	NRDÉ[21]	nous présiderons, nous régirons, nous exercerons notre puissance,
et confundamus	UNBLÉ	et nous mettrons ensemble; nous unirons, nous étendrons, nous augmenterons

[21] De RDÉ, 1re pers. plur. du futur. L'expression devient collective, JÉOVÉ agissant par délibération et accord avec tous les chefs de l'expédition.

ibi	ÇhM	ici, au signal (A ShNOR),
labium eorum	ÇhPhTM	LE LANGAGE D'EUX,
ut	AÇhR;[23]	ASSYRIEN;
vir	AIÇh	chaque chef, commandant, homme supérieur,
non	LA	ne pas,
audiant	IÇhMÔOU[24]	écouteront, écoutera, fera entendre, PARLERA
labium	ÇhPhT	le langage
socii sui	RÔÉOU.	du pasteur — de lui, de l'homme émigrant sien, ou qui marche sous son commandement.

[23] AÇhR, AÇhOUR, AShUR, d'ASSUR, la langue du peuple désignée par la langue du chef; mais ce chef était absent, ASSUR était parti de Shinôr et était allé fonder Ninive [1].

[24] ÇhMO vient de ÇhM, ÇhMÉ, NOMMER, DIRE LE NOM, APPELER; ÇhMO, FAIRE ENTENDRE, DIRE, ANNONCER, PROFÉRER.

La langue chaldaïque, la langue assyrienne, la langue d'Assur, ShePheT AShuR, est ici positivement nommée; comment ne l'a-t-on pas vu? Cette langue est enrichie par de nouvelles expressions résultant de l'alphabet pélagien *de seize lettres*, tandis qu'une langue particulière formée de l'alphabet zodiacal *de douze* est réservée pour les chefs du peuple; cette langue est celle de l'astronomie et de la doctrine sacrée qui s'y rattache. La conséquence de cette décision est que les chefs devront être instruits, initiés à la sainte doctrine: de là le sens intime attaché au mot AIÇh.

Remarquez l'embarras où le mot AÇhR a jeté les tra-

[1] Gen. X. 10 et 11.

ducteurs. Ne pouvant pas voir Assur dans ce mot, il leur a fallu changer subitement sa signification ordinaire, et lui en donner une que rien ne prépare et qui est fort rare.

8.		8.
Et	U—	Ensuite
Dominus	JÉOVÉ	LUI, le chef suprême,
dispersit	—IPhTz	fit disperser, fit départir,
eos	ATM	eux
indè	MÇhM	de ce lieu
super	ÔL	sur
omnis	CL	la totalité
facies	PhNI	de l'étendue
terræ	ÉARTz	du pays,
et cessaverunt	UIÈDLOU	parce qu'ils avaient cessé
ad ædificandum	LBNT	de bâtir, quant à la construction
civitatem	ÉÔIR.	de l'édifice élevé pour faire des observations.

Le mot ÔIR, on le voit maintenant, ne signifie pas dans ce récit une ville, mais *un monument*, *un édifice, un palais, un lieu fort et considérable erigé pour veiller, observer*, *pour faire des observations et même pour suivre la direction des astres.*

Ce n'est pas de Babylone qu'on pouvait dire du temps de Moïse, et encore moins du temps d'Esdras, que les hommes avaient renoncé à la bâtir, et que sa tour astronomique n'avait pas été achevée. Jamais ville ne fut plus célèbre ; jamais observations astronomiques n'eurent autant de réputation que celles des Chaldéens.

La colonie, fidèle au but de sa migration, se dispersa, et se distribua en différents colléges, quand l'observatoire et le cercle astronomique, fait à l'imitation de celui d'Egypte, furent achevés.

9.		9.
Propter ea	ÔL—	Sur —
	—CN	— quoi
vocavit	QRA	on lut, on appela
nomen ejus	ÇhMÉ	le signe de lui, le nom de lui (DE CET ÉDIFICE),
Babel,	BBL	l'OEIL-de Bel; la porte de Bel — l'entrée de celui qui marie, qui mêle les sexes,
quia	CI	parce que
Dominus	JÉOVÉ	LUI, le chef suprême,
confudit	BLL	mêla, mélangea, unit, étendit par un mélange, par absorption,
ibi	ÇhM	là, au signal de SHINOR,
labium	ÇhPhT	le langage
omnis	CL	de la totalité
terræ,	ÉARTz	du pays;
et	U—	ensuite,
Dominus	JÉOVÉ	IL, LUI, le chef suprême,
dispersit eos	ÉPhITzM	fit faire la dispersion, la division d'eux,
indè	MÇhM	à partir de là, à partir du signal (DE SHINOR),

super	ȎL	sur
facies	PhNI	l'étendue
omnis	CL	totale
terræ.	ÉARTz.	du pays.

La tour de BBL, mot contracté de BB— —BL, est un monument élevé dans la Chaldée.

Son nom est composé du Chaldéen BB, *l'œil, la prunelle, la porte, l'entrée*, et de BeL, nom célèbre dans la Babylonie, où il désignait *la Divinité, le Dieu Bel, Bôl* ou *Bôôl; le chef-suprême, le seigneur, le maître, celui qui unit, qui marie, qui mêle les sexes et les éléments des êtres*.

BBL est donc la porte, l'entrée de Bel, de celui qui mêle et marie, qui multiplie en divisant, comme cela eut lieu à l'égard des mots, puisqu'ils se multiplièrent par une nouvelle division des signes, par un mélange de signes nouveaux avec les signes primitifs.

Sous le rapport purement astronomique BBL signifiait *la prunelle* ou *l'œil* observateur *de Bel;* le temple de Bel était en effet érigé au sommet de cette tour. Cette expression *la prunelle de Bel*, que l'étymologie appelle nécessairement, n'est pas à repousser à cause de sa singularité : elle était proverbiale chez les anciens, puisqu'on nommait *Prunelle de Bel-us* une pierre précieuse figurant *une prunelle entourée d'*UN CERCLE JAUNE *couleur d'or* [1]; — Cette dénomination donnée à cause de la ressemblance, ne justifie-t-elle pas le fait que le sens intime du texte hébreu vient enfin de nous révéler ?

Ainsi, par la seule composition de ce mot, jointe au récit qui le prépare, on acquiert la conviction que cette

[1] Pline, Hist. nat., 1, 37, C. 10.

parabole est postérieure au siècle de Moïse; et alors il devient naturel de l'attribuer à Esdras, qui au retour de la captivité l'aura ajoutée aux autres mémoires dont se compose la Genèse.

Cet habile et savant réformateur, auquel on a attribué une première M-AShoRe ou commentation assyrienne, sans pouvoir dire positivement ce qu'elle était, et qui, par ce que nous avons vu, couvrit le sens trop égyptien des récits de Moïse, se sert ici de la signification *mêler*, qui est fort éloignée de la valeur radicale et primitive du mot BL, *une extension, une dilatation* produite par l'injection ou par le mélange des semences. La signification que l'on donne au mot BBL, *confusion, mélange désordonné*, n'existe point, et même l'expression *mêler* ne suppose pas ici le désordre. Il y eut inscience d'abord, et par conséquent embarras; mais il n'y eut pas désordre confus. La résolution prise par le chef de la migration eut au contraire pour but de l'empêcher.

C'est donc seulement en ce sens qu'il faut entendre le mélange, l'accroissement de l'idiome chaldéen lorsqu'on y injecta, lorsqu'on y introduisit un plus grand nombre de mots au moyen des signes graphiques alphabétiques.

NOTE.

OBSERVATIONS SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DE M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

On peut faire l'observation suivante :

« Vous attribuez au sacerdoce égyptien contemporain de Moïse, les narrations cosmogoniques de la Genèse. Vous pensez que long-temps avant Moïse on avait pratiqué l'usage de graver des récits hiéroglyphiques sur les monuments. Vous convenez que si des narrations de ce genre purent être livrées au vulgaire, elles le furent en hiéroglyphes. La découverte de M. Champollion vous offrait le moyen d'obtenir des rapprochements d'un grand intérêt : pourquoi n'en avez-vous pas fait usage ? »

Je dois m'expliquer à ce sujet ; j'ai regret néanmoins d'avoir à le faire. Si le lecteur connaît le précis du système hiéroglyphique, il se rappellera ce que l'auteur dit de l'essai que je publiai en 1820. Il se peut qu'il attribue mes observations au même souvenir, et certes il n'en est rien. Je dis plus : M. Champollion, en mentionnant mon travail, le fit connaître beaucoup plus qu'il ne l'aurait été sans cela ; et quant à la critique qu'il en a faite, je devais m'y attendre.

Partis de deux époques diamétralement opposées, arrêtés à plus de douze cents ans de distance l'un de l'autre, nous ne pouvions guère nous rencontrer ou nous entendre ; et cependant nous nous sommes accordés pour l'origine de quelques lettres ; de L représentée par le lion ; du C par une coupe ; de l'E par une figure humaine. M. Champollion n'a pas dit cela, il est vrai ; mais d'autres savants en ont fait l'observation[1].

[1] Voyez l'Essai de M. de Paravey, sur l'origine des chiffres et des lettres. Paris 1826.



M. Champollion ne publia son système qu'en septembre 1822, plus de deux ans après mon Essai. Sa découverte n'était pas encore jugée ; mais pour lui on concevra qu'elle était réelle : il ne pouvait donc pas encourager un autre système que le sien, et à côté du moyen, pour lui positif, le copte, qui avait amené sa découverte, il ne pouvait pas recommander un moyen opposé et hypothétique, l'hébreu.

Au reste, s'il ne s'agissait ici que de mon amour-propre, je pourrais dire que l'Essai a reçu en France, dans le Nord, en Allemagne, et même en Italie, assez de marques publiques d'estime, pour qu'il me soit permis de croire qu'il n'était pas sans intérêt et sans quelque utilité. Les sciences doivent à sa publication une excellente dissertation, par le célèbre Rémusat, insérée dans le *Journal des Savants*, avril 1821, et reproduite dans les *Mélanges asiatiques :* c'est toujours être bon à quelque chose.

Mais je reviens aux motifs qui ne m'ont pas permis de faire usage du système de M. Champollion.

Voici ce que ce savant dit de l'Essai :

« Non contents de supposer que les monuments de l'Egypte exprimaient des séries d'idées tout-à-fait semblables à celles que renferment les textes sacrés des chrétiens et des juifs, d'autres ont cru découvrir que tous les hiéroglyphes, considérés comme de simples lettres, n'exprimaient encore que des mots *hébreux*. Le simple bon sens veut cependant que si les textes égyptiens expriment des prononciations, leur lecture nous donne des mots Egyptiens, et non des mots hébreux, chaldéens ou arabes. »

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer que la pensée primitive sur la nature des hiéroglyphes était la même pour nos deux systèmes ; seulement M. Champollion crut découvrir que tous les hiéroglyphes considérés comme de simples lettres n'exprimaient que des mots *coptes*.

Or, pour me servir des mêmes expressions que l'auteur, le simple bon sens voulait que l'on démontrât d'abord, et invinciblement, que le copte est l'ancienne langue de l'Egypte, et c'est ce que M. Champollion n'a jamais fait.

Il fallait prouver :

1° Qu'il est antérieur même au Christianisme ;

2° Puis antérieur aux Ptolémées ;

3° Puis antérieur à Moïse ;

4° Etranger à la langue grecque ;

En un mot, qu'il est la langue parlée du temps des premiers Pharaons et qu'il s'est conservé sans corruption.

L'extrait suivant d'une lettre de M. Séguier de Saint-Brisson, imprimée dans le journal *l'Institut*, 2° section, n° 1, janvier 1836, fera sentir les difficultés que M. Champollion aurait eu à vaincre s'il avait entrepris de résoudre affirmativement ces questions, qu'il n'a pas même osé regarder :

« J'ai lu, dit M. Séguier de Saint-Brisson, avec l'empressement le plus vif, la partie publiée de la grammaire égyptienne de M. Champollion........ J'espérais y trouver la solution de deux grands problèmes.

» Le premier, de savoir si la langue copte, aujourd'hui morte, qui ne se lit plus que dans les liturgies chrétiennes, mais qu'on a très-probablement parlée dans les premiers siècles de notre ère, l'avait été également, sans altération ni différence, du temps des Pharaons, lorsqu'Abraham et Jacob visitèrent les rives du Nil. Cette prémisse est nécessaire à toute explication des hiéroglyphes par la langue copte ; et à moins d'en établir la conviction dans les esprits de prime-abord, toute tentative de traduction des hiéroglyphes est chimérique.

» Le second problème est celui-ci : l'esprit humain a-t-

il le moyen de faire sortir d'une écriture d'images ou d'idées, telle qu'on convient que fut dans le principe l'écriture hiéroglyphique, un alphabet, c'est-à-dire les éléments d'une peinture de sons.

..... M. Champollion accuse le Père Kircher d'avoir avancé sans preuves et *à priori* ses assertions sur la valeur des hiéroglyphes...... Je doute que le Père Kircher soit plus dogmatique et moins appuyé de preuves que la grammaire égyptienne : tout y est enseigné comme par un homme qui aurait balbutié dans son enfance l'idiome dont il nous enseigne les règles, sans hésitation ni défiance de lui-même.

» Cependant sur la première question il y avait plus que des préventions à détruire ; il y avait de véritables objections à combattre : des savants du premier mérite ont attaqué de diverses manières la langue copte. Vossius fils n'y voyait qu'un amas de mots de différentes langues dont on avait formé un baragouin à l'époque de l'invasion de l'Egypte par les disciples de Mahomet. Huet en fait remonter l'origine plus haut, mais il la traite avec le même mépris. Bochard dans son Phaleg[1], n'y voit non plus qu'un mélange de grec et d'égyptien, même d'hébreu : *Sub Ptolemæis sermo græcus tam altas egit radices, ut tandem Coptorum dialectus multo plures haberet voces græcas quam egyptias* (*ibidem, p.* 831)[2]. Spencer le répète mot pour mot[3]. Tewater, dans la note P. p. 33 de son édition du Remphah de Jablonski, dit : *Plurimi eruditi cum Spencero judicant Copticam, quæ sic dicitur linguam, plus ex græco potiusquam ex vetusto*

[1] Parte 1, col. 58 et 59.

[2] L. p. ch. 15, p. 68.

[3] *De legibus hebræo.*

ægyptiorum sermone, *trahere*, *ita censet etiam Cudworth in* True intelléctual System [1].

« Renaudot ayant consacré toute une dissertation à cette question où il a réuni le discernement à la science, terminera, dit M. Séguier de Saint-Brisson, mes citations. *In collectione lithurgi oriental* [2] — *tres nostra ætate, exstiterunt viri eruditione celebres qui de eâ linguâ tulerunt judicium omnes diversissimum*..... Renaudot combat ces trois opinions, auxquelles il aurait dû ajouter celle plus probable de Huet, Bochard et Spencer, qui font remonter aux Ptolémées l'origine de cette langue. Quoiqu'il en soit, dans son opinion elle ne représente rien des antiquités proprement dites de l'Egypte, p. 126.... Il conclut, p. 128, en ces termes : *ex illis igitur quæ hucusque dicta sunt constare arbitramur Copticam linguam, nequ veterem pharaonicam linguam fuisse, neque ex Ægyptiorum Arabumque Libycorum colluvie natam, multo minus fictitiam esse ; sed Ægyptiacam origine quæ multas præsertim usus ecclesiastici voces recepit. Colorem tamen suum nativum servavit, ut quantum ad nominum verborumque inflexionem, cum linguis aliis omnibus commune nihil habeat.* »

Cette déclaration, la plus favorable au copte, ne nous offre qu'une langue hybride, autant grecque qu'égyptienne, toute renfermée dans les doctrines du christianisme, et qu'on ne saurait faire remonter plus haut ; elle aurait des ressemblances avec l'esclavon, qui ne nous apprend rien de l'ancienne Scythie, qui s'écrit en caractères grecs et ne remonte pas plus haut que l'introduction du Christianisme en Scythie.........

» L'abbé Barthélemy, dans un mémoire lu à l'Académie

[1] C. 18, p. 223.

[2] T. 1, p. 81.

des Inscriptions [1] s'est déclaré le champion de l'ancienneté de la langue copte ; mais comme il s'est principalement appuyé sur la prétendue découverte de M. de Guignes de la conformité du chinois et de l'égyptien, son édifice a croulé avec sa base. Un esprit beaucoup plus sage a défendu l'ancienneté de la langue copte dans un ouvrage de ce siècle : c'est M. Quatremère, dans ses *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte* ; mais tous ses efforts n'ont pu nous donner de preuves antérieures au Christianisme de l'usage de cette langue.

» Contester que du temps des Ptolémées on ait parlé un autre langage que le Grec, ce serait complètement déraisonnable ; nier la descendance de la deuxième langue de l'ancien égyptien, le serait également. On doit croire même qu'elle en conservait des traces, comme le français du celtique. Mais confondre en une ces deux langues, sans tenir compte de sa durée, ni même du temps, qui efface tout, ni des nombreuses commotions politiques qui ont fait passer en tant de mains et sous tant de langues la domination de l'Egypte, voilà ce qui me semble étrange et mériterait d'être discuté. »

Dans la seconde partie de cette savante et intéressante lettre, M. Séguier de Saint-Brisson démontre clairement l'impossibilité du système d'explication de M. Champollion. Cette partie est fort-étendue et je n'en citerai que les conclusions qui la résument. Mais avant il est nécessaire que l'on ait une idée du système proposé ; le voici tel qu'il est exposé dans les numéros 78 et 79 du Précis, page 359 :

78. « Pour exprimer graphiquement les objets physiques de nos idées, on s'était contenté de tracer l'image de ces objets, êtres corporels dont les formes principa-

[1] Tom. 32, p. 212.

les étaient reproduites par l'hiéroglyphe : cette méthode représentative ne pouvait s'appliquer à l'expression des *sons*, puisque les *sons* n'ont point de formes.

» Mais par la méthode *symbolique*, l'Egyptien avait déjà l'habitude, contractée peut-être dès longtemps, de représenter indirectement les idées dont les objets n'ont point de forme, par l'image d'objets physiques ayant certains rapports vrais ou faux avec les objets des idées purement abstraites, dont ces objets physiques devenaient par cela même des signes indirects. »

79 « On put donc trouver également facile, convenable et même naturel, d'exprimer tel ou tel son par l'image d'un objet physique auquel le son à peindre se rapportait plutôt qu'à tout autre dans la langue parlée; et le but se trouva atteint lorsque l'Egyptien eut conçu et éprouvé la possibilité de représenter indirectement ou plutôt de rappeler le souvenir de chaque son de la langue par l'image d'objets matériels, dont le signe oral ou mot qui les exprimait dans la langue égyptienne *contenait en première ligne le son qu'il s'agissait de peindre*. Ainsi, le signe représentant un AIGLE, en langue égyptienne *akhom*, fut le signe de la lettre A; un JONC, en langue égyptienne *aké* ou *oka*, également de la lettre A ou O, etc. Le signe représentant une CASSOLETTE, en Egyptien *berbé*, fut le signe de la lettre B, etc.[1] »

Ce système est celui qu'avait proposé Court de Gébelin

[1] Tous ces mots sont contestables, et leur origine est plutôt grecque qu'égyptienne. Akhom tient trop au grec AgKu-*los*, *crochu*, *courbé*, et qui se rapporte, au bec de l'aigle; AKé ressemble trop à AKé, *pointe*, *dard* pour n'en pas venir; et enfin *Berbé* est trop ressemblant à BERBERI, *une coquille qui renferme des perles*.

et que j'ai cité dans mon Essai en 1820. Ce qui a fortement ébranlé la confiance qu'il m'avait d'abord inspirée, c'est l'application qu'on pourrait en faire à toute écriture hiéroglyphique, pour établir des rapprochements à peu près impossibles comme faits historiques. Il me serait facile, par exemple, de transcrire un grand nombre d'hiéroglyphes chinois en caractères hébraïques, d'en former des mots hébreux ou des modifications de mots hébreux, comme M. Champollion, en transcrivant en copte des hiéroglyphes égyptiens, en fait des mots coptes ou des modifications de mots coptes. Serais-je alors en droit d'affirmer que les hiéroglyphes chinois ont donné les lettres hébraïques et sont hébreux d'origine? je ne le pense pas. Cependant le rapprochement est curieux, il prête à réfléchir, et m'a jadis fort occupé, je l'avoue. Si je lui dois peu de lumières sur l'origine des lettres de l'alphabet, il m'a du moins appris à me défier de l'apparence, de mon imagination et de celle des autres.

La langue chinoise se divise en langue parlée et en langue écrite. La langue parlée se compose de 340 mots environ. Ces mots sont monosyllabiques et commencent par une consonne ou par une aspiration; ils finissent par un son vocal qui souvent est nazalé; l'accentuation les varie. La langue écrite, au contraire, peut compter plus de quatre-vingt mille caractères[1]. Ces caractères remplacent exactement les mots de nos langues alphabétiques; ils sont, comme nos mots, dérivés de radicaux simples et en petit nombre. Ces caractères primitifs portent le nom de clefs; ces clefs sont au nombre de 214. On pourrait les réduire à un moindre nombre; cependant le docteur Montucci cite des dictionnaires où l'on compte 312, 400 et 445 clefs. Le célèbre dictionnaire LO-CHU-CHIM-GOE

[1] Le P. MAILLA et le D. MONTUCCI.

n'en a que 60. Le D. Montucci aurait voulu qu'on se bornât à cent clefs. Les auteurs varient du plus au moins suivant leur système ou leur caprice, mais on s'en tient avec raison au nombre adopté par le célèbre Kam-Hi.

Deux, trois, quatre ou plus de ces clefs, rapprochées ou groupées dans une forme carrée, donnent de nouveaux caractères, et c'est par ces combinaisons que la langue hiéroglyphique s'est si considérablement enrichie. Chaque clef exprimant un son dans la langue parlée, on pourrait en rapprochant les intonations attachées à chacune de ces clefs, dans un hiéroglyphe dérivé, créer une langue factice. Or, il paraîtra assez singulier que cette langue ainsi formée soit en harmonie avec l'hébreu, comme le copte, selon M. Champollion, est en harmonie avec les groupes hiéroglyphiques égyptiens, qu'il décompose par un procédé absolument semblable. Le lecteur conclura comme il voudra; je me bornerai à justifier, par un assez grand nombre d'exemples, le fait que j'ai avancé.

悶 Muén, marque la désolation, l'affliction : il est composé de 心 Sin, *le cœur*, et de 門 Muén, *porte*, *ouvrir*, *fermer*. S-in et Muen, en procédant par le système de M. Champollion, formeraient le mot factice SiM, *être désolé, affligé*, comme en hébreu SiM, *être désolé, être plongé dans l'étonnement et l'affliction*.

氣 Ki, signifie air, souffle, vent, ame, les mouvements de l'ame [1], l'esprit vivifiant, nourrissant du Ciel, c'est-à-dire du Créateur [2]. Il est composé de deux clefs, 气 Ki, ancien caractère de l'*air* et de 米 Mi,

[1] Gram. chin. de Fourmont, pag. 216.

[2] Mém. chin., t. 2, p. 31.

qui désigne le *riz déjà grand*, le *riz en grain*, ou *vanné*, ou *en farine*. K-i et M-i formeraient le mot factice KiM, l'air, *moisson sur pied, farine;* comme en hébreu KYM, *s'élever, se tenir debout;* KiME, *moisson sur pied*, et KiMÈ, *farine*.

好 Haò, désigne *la bonté, ce qui est bon*. Il est composé de 女 Niu, *femme, beauté, aimer*, et de 子 Çu, *fils, enfant, piété filiale*. N-iu et Ç-u formeraient le mot factice NuC, *bonté, bon;* comme en hébreu NuCÈ *équité*, et NuQE, *pureté, innocence*.

王 Vam, marque *la royauté, le commandement*. Il est composé de 土 T-u, qui désigne *la terre*, et de 一 Ye, *le premier*, avoir *la priorité*. T-u et Ye formeraient le mot factice TY ou TYE, *être roi, commander;* comme en hébreu TzU ou TzUE; *commander, prescrire, ordre, commandement*.

恨 Hén, désigne *la haine, avoir en aversion; en haine*. Il est composé de 艮 K-en, *peine, force, travail, fatigue, se reposer de fatigue*, et de 忄 S-in, *le cœur et ses affections*. K-en et S-in formeraient le mot factice Kis, *état pénible du cœur, haine;* comme en hébreu QiSE, *endurcissement du cœur, violence, dureté*, et dans un autre sens SiK, comme TzYQ, *serrement de cœur, peine*.

恆 Hem, désigne *la persévérance, la fermeté*,

la stabilité. Il est composé de 一 Y-E, *un, premier, supérieur*, de 心 S-IN, *cœur*, et de 日 G-E, *le soleil, le jour, la lumière*. Y-E, S-IN et G-E formeraient le mot factice YSIG, *persévérance, fermeté*, comme en hébreu ITzG, *se tenir en place, être ferme, stable;* ITzQ, *ferme, solide;* ÔTzE, *affermir*.

定 TIM, signifie *limiter, déterminer, fixer, décider*. Il est composé de 疋 SU, *voile, toile, étoffe*, (comme SUE en hébreu); les idées de *support*, de *soutien*[1], et de 宀 MIÊN, *le sommet, le faîte, le toit*. S-U et M-IEN formeraient le mot factice SIM, *fixer, déterminer, limiter;* comme en hébreu SIM, *ici, en ce lieu, là;* SYM, *poser, établir*.

匠 CIAM : ce signe désigne *un art, un travail* en général, et particulièrement un travail qui exige l'action de *couper*. GIN CIAM en chinois est un ouvrier, *un artisan;* MÔ CIAM, *ligni incisor*, un menuisier ou *charpentier;* HIAI CIAM, *calceorum incisor*, un cordonnier, *ou savetier*. Il est composé de 斤 KIN, *poids, mesure, balance*, et *hache, couper*, et de 匚 FAM, *un coffre, une boîte*, ce qui est creux et peut contenir. K-IN et F-AM formeraient le mot factice KaPh, comme l'hébreu QaPh-D, *couper, tailler*, lequel vient de QèPh, conservé en samaritain, *un ouvrage d'art*, OPUS, ARTIFICIUM.

死 ÇU, désigne *la mort, la fin*. Il est composé

[1] Voy. Montucci.

de 夕 Sie, *l'obscurité, les ténèbres, la nuit, les songes;* de 一 Ye, *premier, supérieur* à toute chose, et de 匕 Pi *l'omoplate, le dos, une eau visqueuse tombant goutte à goutte.* S-ie, Y-e et P-i formeraient le mot factice SYPh *mourir, finir, cesser, être accompli;* comme en hébreu SYPh, *finir, cesser, être consommé, exterminé, accompli;* SiPhE, *périr, finir, cesser;* SiPh-D, *deuil;* ShYPh, *obscurcir, couvrir, briser.*

時 Xi, désigne *le temps, la durée.* Il est composé de 日 Ge, ou Ji *le soleil, le jour* (Ge en chinois est l'aspiration qui répond à Ô en hébreu), de 土 Tu, *la terre, le sol,* et de 寸 Cun, qui signifie *doigt, la mesure par le nombre des doigts.* G-e pour Ô, T-u et C-un formeraient le mot factice ÔTeC, *le temps, la durée,* comme en hébreu ÔT, *le temps;* ÔTE, *maintenant;* ÔD, temps, siècle (les Chinois ne connaissent point le D et le changent en T); ÔTeQ, *ancien, vieux, durée.*

多 To, signifie *plus, davantage;* il est composé de 夕 Chi ou Sie répété, qui formeraient le mot factice ChiCh, SiS, comme en hébreu ZiZ, *abondance, multitude,* et même le nombre ShiSh, *six.*

高 Kao, *haut, élevé, au-dessus,* est composé de 亠 Teu, qui désigne *la tête, le faîte;* de 口

Keu répété, *la bouche, la parole*, etc., et de 包 Pao, *envelopper, entourer, lier*. T-eu, K-eu et P-ao formeraient le mot factice TeKePh, *être au-dessus, élevé, haut,* comme en hébreu TeQePh, *être au-dessus, avoir l'avantage*.

Etc., etc., etc.

En voilà assez, je pense ; le lecteur ne présumera pas que sur trente ou quarante mille caractères hiéroglyphiques Chinois, le hasard m'a fait rencontrer, pour la preuve de ce que j'avais avancé, les seuls caractères que je pouvais soumettre au système de M. Champollion [1]. Je reviens donc à la seconde partie de la lettre de M. Séguier de Saint-Brisson.

Ce savant académicien, après avoir prouvé l'impossibilité absolue de tracer une écriture alphabétique avec les caractères propres à une écriture d'images ou d'idées, résume ainsi ses objections :

« Que conclurons-nous relativement à la découverte de M. Champollion ? Que l'idée de retirer une première lettre de mots qui n'ont pas été formés par une aggrégation de lettres, est impraticable, parce qu'il n'en existe pas

[1] Le moyen de transcription employé pour les hiéroglyphes chinois est infiniment plus simple et plus facile que celui de M. Champollion pour la transcription des hiéroglyphes égyptiens en copte. Ici chaque caractère est exact et reconnaissable, et il a son nom propre bien connu et sans synonyme. Dans le système de M. Champollion, il faut d'abord reconnaître dans le signe l'objet représenté, et il faut choisir dans le nombre des noms qui peuvent désigner cet objet. Il faut ensuite se fixer sur l'ordre des signes. Chacun d'eux exige donc une étude longue et pénible, et l'on n'est pas même certain de réussir, car la mémoire peut manquer et ne pas donner le mot convenable. On peut aussi ne pas reconnaître l'objet, le confondre avec un autre. Lire couramment un texte égyptien écrit ainsi est impossible, à moins qu'on ne le sache par cœur, et ce n'est plus lire ni même avoir lu, c'est avoir expliqué.

là. Nous conclurons que la nature n'a point eu de part à l'enfantement des lettres, qu'elle n'en a point fourni l'idée. Or, cette lettre innominée ou anonyme, comment la désigner? Nous avons vu que sans le nom les enfants ne sauraient l'apprendre; nous avons vu qu'elle ne consiste qu'en deux choses, la figure et le nom. Dans la supposition de M. Champollion, elle n'aurait ni nom ni figure. Or, comme elle est étrangère au son par son essence, elle ne serait réellement rien. Nous ôtons la première lettre, nous, parce que nous l'avons mise; mais sans cela, nous ne pourrions jamais décomposer une voix quelconque en éléments insonores, tels que nous avons prouvé que sont les lettres. Une pareille idée n'a pu entrer dans la tête d'un Egyptien : pour qu'il eût pu faire ce qu'on lui attribue, il aurait dû avoir à côté de lui un alphabet, pour distribuer dans des cases préparées pour chaque lettre, les huit ou neuf cents figures de M. Champollion, devenues alors tout-à-fait inutiles, car l'alphabet les remplacerait bien avantageusement. Je crois donc que le système de M. Champollion répugne à toutes les notions vraies sur l'origine des écritures. »

En supposant que M. Champollion eût pu répondre à de si fortes objections et dissiper tous les doutes qu'elles font naître, il aurait encore fallu trouver un texte hiéroglyphique de quelques pages d'étendue, antérieur à Psammétique, c'est-à-dire à l'introduction de la langue grecque en Egypte, 672 ans avant J. C., 147 avant Cambyse. Il aurait fallu transcrire ce texte *mot à mot*, **lettre pour hiéroglyphe**, et présenter au lecteur une narration suivie, pur Copte, tel qu'on le trouve dans les livres liturgiques ou autres, et avec ses formes grammaticales. Voilà, quant à moi, ce que le simple bon sens exigeait pour qu'on admît que sans aucun doute le copte est l'ancienne langue

de l'Egypte, que les hiéroglyphes qui se voient encore sur les monuments égyptiens expriment des prononciations coptes et sont par cela même ceux dont se servaient les prêtres de l'antique Egypte.

Mais rien de tout cela n'a été fait et ne pouvait l'être.

La nouveauté de la langue copte étant certaine, son origine étant à peu près connue, si les hiéroglyphes de ces monuments sont interprétés avec succès par le secours de cette langue, ces monuments eux-mêmes sont moins antiques qu'elle ; et le système de M. Champollion au lieu de me convaincre d'erreur, ne peut que me confirmer davantage dans mes idées sur l'origine égyptienne et sacerdotale de la langue hébraïque.

Fabre d'Olivet, dont le livre Hébreu avait pour objet la restitution de cette langue, a fait voir évidemment qu'elle doit être égyptienne et avoir été usitée parmi les prêtres égyptiens. « Je ne me suis point arrêté, dit-il, à combattre l'opinion de ceux qui paraissent croire que le copte ne diffère point de l'égyptien antique, car comment s'imaginer qu'une pareille opinion soit sérieuse? Autant vaudrait dire que la langue de Bocace et du Dante est la même que celle de Cicéron et de Virgile. On peut faire montre d'esprit en soutenant un tel paradoxe, mais on ne fera preuve ni de critique, ni même de sens commun. »

Nos deux systèmes se trouvant donc placés pour le point de départ, à une énorme distance, l'un de l'autre, le mérite de l'un ne peut nuire au mérite de l'autre.

Je sais bien que selon M. Champollion son alphabet hiéroglyphique était celui dont les prêtres de l'Egypte avaient fait usage dès avant Moïse ; et sa confiance en cela résultait de ce qu'il avait lu les noms de plusieurs anciens Pharaons sur quelques monuments de Karnak et de Louqsor.

« Si nous lisons, dit-il, page 223, sur les bas-reliefs d'un temple le nom propre *d'un roi de race égyptienne*, le nom d'un prince mentionné par les auteurs grecs qui nous ont conservé les débris de l'histoire de l'Egypte et la nomenclature des anciens souverains de cette contrée, il sera bien évident que ce temple, ou du moins la portion du temple où se trouvent ces bas-reliefs, a été construite *sous ce roi de race égyptienne*, parce qu'un autre maître de l'Egypte, soit persan, soit grec, soit romain, n'eût point souffert que l'on couvrît un édifice construit sous son règne des images et des louanges d'un vieux Roi du pays, étranger à sa propre famille, et dont il pouvait même avoir usurpé le trône. »

On sent combien cette raison est faible; on ne comprend même pas comment M. Champollion a pu la hasarder. M. D. M. S. Henry, dans sa lettre écrite en 1828 à M. Champollion, en a démontré la futilité. « Si la seule présence des noms des Rois les plus anciens suffisait, dit-il, pour faire attribuer à ces Rois une part dans la construction des monuments, il faudrait en conclure que les temples les plus authentiquement reconnus pour romains ou grecs remonteraient aussi aux Rois de la XVIIIe dynastie, car le nom hiéroglyphique de Toutmosis II, septième Roi de cette famille, se voit dans les temples de Philœ; et dans ceux de Dendérah on lit, non-seulement le nom de Sésostris, mais encore ceux de ce même Toutmosis et Ramsès Maiamoun. »

Au reste, la confiance de M. Champollion ne doit pas étonner; elle résultait de l'enthousiasme qu'avait inspiré sa découverte. On conçoit qu'il n'ait point osé circonscrire la portée de son système, ni assigner des limites à son application : s'il présumait leur existence, l'espoir de les franchir par des découvertes nouvelles lui était bien permis.

Mais ce qui peut étonner davantage, c'est que les savants, qui sont ordinairement plus enclins à chercher le faible d'un système qu'à l'adopter; aient eu si subitement en l'alphabet hiéroglyphique et en la langue copte une foi plus grande que n'avait dû l'espérer M. Champollion lui-même. Il leur a suffi de quelques signes figuratifs ou symboliques traduis en copte et en caractères coptes, et qui l'eussent été tout aussi bien et avec moins de prétention en français et en caractères français, de quelques noms propres de dieux ou de souverains transcrits en lettres coptes (ce qui fait supposer des textes antiques et induits en erreur), lesquels l'eussent été tout aussi bien en lettres françaises; et enfin de trente ou quarante mots isolés, répondant ou supposés répondre à des groupes hiéroglyphiques, comme dieu, déesse, monde, ciel, région, soleil, lune, mois, étoile, place, homme, femme, enfant, père, mère, frère, sœur, vie, maison, édifice, temple, prêtre, sacerdoce, écriture et synagogue; mots exprimés en copte, en caractères coptes, et qui l'eussent été également bien en français, puisque plusieurs ont une origine grecque et que d'ailleurs ils ne sont point transcrits suivant le système de l'auteur; il a suffi de cela, dis-je, pour que les savants fissent du copte la langue parlée à la cour de Pharaon plus de dix siècles avant Cambyse.

La chose était cependant fort importante et méritait bien d'être étudiée [1].

[1] Des dispositions aussi bienveillantes pour le système d'interprétation hébraïque par le sens intime, dissiperaient bien des erreurs, éteindraient bien des préjugés. Faut-il compter sur elles? Non certainement.

Si la langue hébraïque était aussi peu connue, aussi peu étudiée que le copte l'est, même depuis que M. Champollion en a fait une langue très-ancienne et l'a mise en réputation; si les livres hébraïques se réduisaient à quelques liturgies chrétiennes oubliées

Pour être fixé sur la correspondance, réelle ou illusoire, du copte avec les signes hiéroglyphiques égyptiens d'une haute antiquité, antérieurs aux Ptolémées, à Cambyse, à Psammétique, il fallait démontrer que l'origine, l'invention de ces signes phonétiques, hiéroglyphiques ou démotiques comme on les appelle, et que M. Champollion a expliqués, est dégagée, entièrement dégagée, de toute influence de la part de la langue grecque et de l'alphabet de cette langue, car les lettres coptes sont grecques et d'origine grecque. Or, s'il est évident *qu'une seule* de ces lettres a donné l'idée d'un hiéroglyphe, lequel lui répond dans les groupes traduits et donnés pour exemple, tout le système se trouve *parqué* et ne peut plus passer au-delà de la domination des Ptolémées.

M. Champollion devait pressentir cette objection; peut-

depuis douze ou quinze cents ans; si l'histoire des Juifs, si les lois judaïques, si la religion judaïque n'étaient connues que vaguement par les récits de quelques historiens grecs ou romains; si le hasard avait fait retrouver en fragments dans des excursions lointaines et difficiles, les chapitres dont je hasarde l'interprétation, le sens intime que cette interprétation fait connaître serait peut-être comme le système de M. Champollion, une heureuse découverte et sur laquelle on élèverait timidement quelque doute, mais......!

Et cependant personne, je crois, n'a la prétention d'entendre parfaitement le sens de la Genèse; personne ne nie que le texte de ce livre contienne beaucoup de paraboles ou allégories orientales, dont les plus habiles et les plus sages des Pères de l'Eglise ont vainement cherché le sens. — Mais grâce aux points massorétiques et aux susceptibilités de l'orthodoxie, les choses en sont aujourd'hui à ce point, que si Moïse sortait du tombeau pour faire cesser toute incertitude, s'il interprétait son livre littéralement, s'il l'expliquait comme il l'a pensé et conçu, Jérusalem, Rome, Constantinople et Genève convoqueraient leurs docteurs de tous les coins du monde, pour lui prouver qu'il n'entend rien au génie de la langue hébraïque; que sa traduction est contraire à la grammaire et aux dictionnaires de MM. tels et tels; qu'il n'a pas le sens commun; qu'il est un impie dont on a bien fait de brûler le livre, et qu'il est étonnant qu'il ne l'ait pas été lui-même dans l'autre monde.

être attendait-il qu'on la lui présentât pour y répondre, car il y avait beaucoup d'inconvénients à la soulever soi-même. Les jugements du public sont souvent faciles à influencer ; peut-être aurait-on moins apprécié une découverte dont le mérite, quoique limité, est toujours très-grand et un véritable service.

Il serait donc possible de demander :

Pourquoi ce signe hiéroglyphique 𓊪 a-t-il désigné la lettre P? Serait-ce parce que la lettre copte Ⲡ est la première du mot **Presch**, *une natte*, ou de tout autre mot copte commençant par cette lettre, et que cette lettre ressemble au signe qui la représente? Cela est probable. Mais la lettre copte Ⲡ est la lettre grecque Π, Pi.

Et pourquoi encore le choix du carré pour désigner cette lettre P? n'est-ce pas parce que le carré, qui désigne *la totalité*, *le monde*, *tout*, chez les philosophes Pythagoriciens, Platoniciens et autres, se trouvait avec cette signification P, reproduire la lettre radicale du mot grec P—AS, *tout*, d'où le nom de P—AN, le Dieu *tout*, le *monde*, ancienne divinité égyptienne [1]. Voilà donc une lettre hiéroglyphique dont l'origine appartient non-seulement à l'alphabet grec, mais à un symbole grec, et à une divinité égyptienne sous sa dénomination grecque.

Pourquoi ce signe hiéroglyphique 𓈖 ou 𓈖 représente-t-il la lettre N? Serait-ce parce que la lettre copte N lui ressemble et qu'elle est la première du mot NO ȣ ou Noou, *l'eau d'une inondation*, ou de tout

[1] Diod.; liv. 1.

autre mot commençant par cettre lettre? C'est encore probable; mais elle aussi, elle est une lettre grecque.

Et pourquoi encore le choix de ce signe qui représente les ondulations d'une eau qui s'étend, qui coule ; n'est-ce pas parce que cette lettre se trouve être la première du mot copte Noou, donné par M. Champollion et choisi par lui avec intention? Oui, sans aucun doute; mais NOOU ou NAOU, c'est le mot Grec *N—aô*, *couler*, *sourdre*, passé dans la langue copte.

Voilà donc une autre lettre hiéroglyphique dont l'origine est grecque, et dont la forme hiéroglyphique exprime la valeur que le mot grec d'où elle est prise représente.

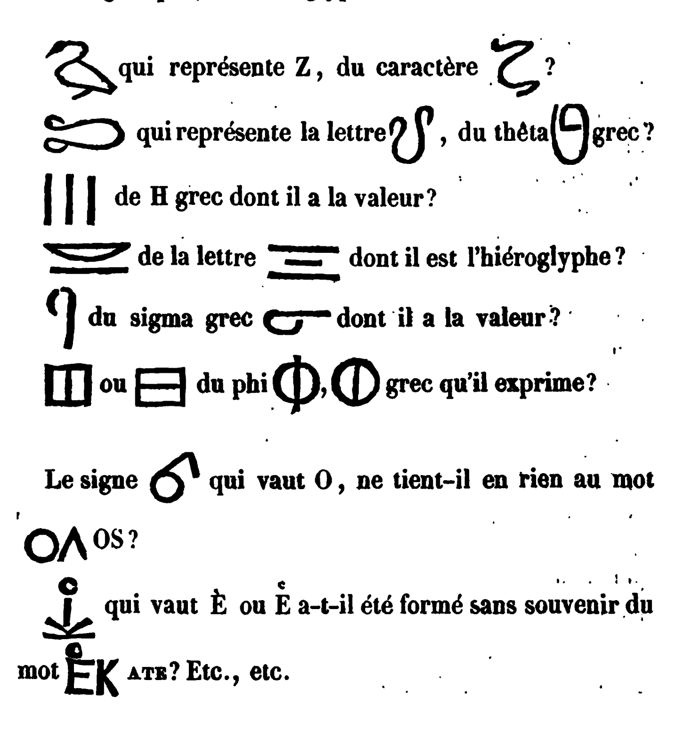
Je pourrais suivre de cette manière plusieurs autres caractères de l'alphabet harmonique ; mais je l'ai dit, un seul suffit pour cerner le système. Je me bornerai donc à demander si les hiéroglyphes suivants n'ont pas quelques rapports avec des lettres grecques et quelques-uns avec des mots grecs.

Δ ou ⌓ qui répond à la lettre D, n'est-il pas le delta Δ grec?

ou qui répond à la lettre K, n'est-il pas le kappa, K, grec renversé?

ou qui répond à la lettre M, n'est-il pas le M ou M grec?

Serait-il bien facile de dégager entièrement, d'une influence grecque, les hiéroglyphes suivants?



qui représente Z, du caractère ?

qui représente la lettre , du thêta grec?

de H grec dont il a la valeur?

de la lettre dont il est l'hiéroglyphe?

du sigma grec dont il a la valeur?

ou du phi , grec qu'il exprime?

Le signe qui vaut O, ne tient-il en rien au mot ΟΛ OS?

qui vaut È ou Ê a-t-il été formé sans souvenir du mot ΕΚ ATE? Etc., etc.

On pourrait encore examiner les signes de l'alphabet harmonique sous le rapport du nom de l'objet qu'ils représentent, et dont la première lettre leur assigne leur valeur alphabétique. Croit-on qu'il n'y en ait *aucun* dont l'origine puisse appartenir à la langue grecque? et dans le cas où ils lui appartiendraient, ces hiéroglyphes alphabétiques sont-ils égyptiens ou grecs? J'ai déjà cité ci-dessus les trois premiers mots coptes qui se sont présentés: *àkhom*, *ake* et *berbé*, comme évidemment venus du grec, et néanmoins ils fournissent à l'alphabet de M.

Champollion un des signes hiéroglyphiques des lettres A et B.

De tout cela il ne résulte pas que la découverte de M. Champollion n'est pas réelle, prenez-y garde; que les signes qu'il explique ne répondent point aux lettres qu'il indique; que les groupes ou noms propres qu'il a transcrits en lettres coptes ne sont pas bien traduits.

Mais tout cela prouve seulement, si ce n'est pour tout autre, du moins pour moi, que les hiéroglyphes des bas-reliefs dont sont couverts les monuments qui existent encore en Egypte, ne sont pas plus égyptien pur ou égyptien du temps de Moïse, que l'italien des monuments du moyen âge ne serait le latin des vers saliens du temps de Numa. Ces hiéroglyphes ont été modifiés, dénaturés de valeur par une invention grecque imaginée pour suppléer en style égyptien au système des hiéroglyphes primitifs, système oublié ou perdu entièrement après les malheurs et les dévastations dont l'Egypte fut si long-temps le théâtre et la victime. En un mot, tout cela prouve que tout ce que les monuments nous offrent encore de signes hiéroglyphiques, est douteux ou sans voix pour nous expliquer l'Egypte des anciens Pharaons.

ISIS, DEA INFELIX, NILI REMANEBIS AD AMNEM SOLA, CARENS ET VOCE!

ÆLOÏM.

LES DIEUX.

ÆLOÏM.

LES DIEUX.

Avant de commencer l'interprétation des cinq premiers chapitres de la Genèse, chapitres consacrés à la description de l'œuvre cosmogonique des ALÉIM, une grande question se lève devant nous : elle a pour objet tout le Pentateuque, et de sa solution, maintenant nécessaire, inévitable, dépend non-seulement la clarté du sens intime qu'une nouvelle étude du texte de ce livre peut donner, mais la révision entière des versions de la Bible hébraïque.

Cette question, la voici :

Quels furent les motifs qui, dans tout le Pentateuque, purent déterminer la volonté de Moïse, lui faire employer le pluriel ALÉIM (ou ÆLOIM), *les dieux*, et repousser le singulier AL ou ALÉ?

Les commentateurs, les lexicographes, ont fait beaucoup de raisonnements et n'ont donné aucune bonne raison pour excuser ce mot, qui nous étonne de la part d'un théosophe dont la mission fut de combattre le polythéisme égyptien, et celui des

autres peuples idolâtres. ALÉIM, dans le texte de cet auteur, préoccupe, quoi qu'on dise, autant la pensée que l'expression LES DIEUX la préoccuperait si l'on osait traduire ainsi.

Fabre d'Olivet crut éviter la difficulté en traduisant LUI-LES-DIEUX; mais cette interprétation mixte le jeta dans une voie obscure et latérale, où les objets et les idées ne s'offraient à lui que d'une manière vague, abstraite, et presque partout insaisissable. Il lui eût été difficile de suivre cette direction au-delà du dixième chapitre de la Genèse, je tiens cet aveu de M. Fabre lui-même; mais il attribuait la difficulté aux progrès des Égyptiens dans certains arts et dans des sciences qui nous sont entièrement inconnus[1].

Le mot ALÉIM, disent les interprètes, est au pluriel pour marquer l'excellence, *ad summam majestatem et singularem gloriam indicandam*; mais cette réponse n'est évidemment qu'un moyen de se tirer d'embarras lorsqu'on est pressé par ceux que le doute entraîne loin du sens dogmatique de l'Écriture. Elle a le grave inconvénient de supposer qu'en principe **plusieurs valent plus qu'un seul**, ce qui nous ramène au polythéisme.

Souvenons-nous du mot ÇhMIM au pluriel pour désigner *le ciel*. Serait-ce donc aussi pour marquer l'excellence? mais l'idée d'excellence sup-

[1] L'interprétation du mot ALÉ-IM par F. d'Olivet n'est pas exacte: ALE signifie *ceux-ci, eux*; le pronom LUI n'est applicable qu'à ÉOVE; d'où J-ÉOVA.

pose une comparaison : où donc trouver *un ciel* pour le comparer avec ÇMhIM, *les cieux* ?

On conçoit au contraire l'existence de plusieurs Dieux, différents en force, en puissance. Or, c'est pour cela même que le pluriel, comme on l'explique, est impossible : car LES DIEUX présentera toujours l'idée de plusieurs Dieux, et jamais celle *d'un Dieu supérieur à d'autres Dieux*, si ces Dieux existent ; et supérieur à quoi ? à rien, si ces Dieux n'existent pas.

La difficulté est réelle : quelques-uns croient l'éviter en interprétant la pensée du pluriel ALÉIM par les trois personnes de la Trinité ; *ob trinitatis mysterium*, disent-ils. Cette explication, qui dépend d'un dogme inconnu à Moïse, vaut moins encore que la première ; comme la première, elle suppose **que plusieurs peuvent plus qu'un seul**, et elle conduit également au polythéisme.

Il faut donc chercher d'autres motifs, et nous placer sous un autre point de vue.

Mais pour envisager ce mot sous un point de vue diamétralement opposé, c'est-à-dire en passant du siècle où nous sommes au quatorzième ou au quinzième siècle avant l'ère vulgaire, sommes-nous bien sans préventions, sans préjugés ?

La croyance en un Dieu unique nous est si habituelle, tant de peuples autour de nous sont élevés dans cette idée : *il n'y a, il ne peut y avoir qu'un*

seul Dieu ; tant de livres nous la prêchent, tant de sermonaires n'ont que des expressions de mépris pour les sages, savants, poètes, historiens, orateurs, artistes, hommes illustres de l'antiquité, parce qu'ils adoraient plusieurs Dieux, ou parce qu'ils croyaient à l'existence de plusieurs Dieux, qu'aujourd'hui le législateur le plus éclairé, le plus juste, le plus sage, paraîtrait atteint de folie, pour le moins, si voulant donner aux lois le préambule de Platon, la base morale et religieuse, il disait comme Pythagore, Zaleucus ou Cicéron, *avant tout, que les peuples soient fermement persuadés de l'existence des Dieux, qu'ils les craignent et qu'ils les honorent.*

Cependant, pour condamner cet homme et le traiter de fou, il faudrait savoir s'il existe et s'il ne peut pas exister plusieurs Dieux.

Je sais bien que si l'on nous interroge nous affirmerons sur-le-champ qu'il n'y en a qu'un; nous trouverons même absurde, impertinent, qu'on ose en douter; mais en tranchant ainsi, en raisonnerons-nous davantage? Voici le fait. Il y a peu de siècles il y allait de la vie à reconnaître plusieurs Dieux; depuis qu'on ne brûle plus les gens, il y va de la réputation d'homme raisonnable: une peur a fait place à une autre peur.

Aussi je défierais de citer en Europe un seul homme vivant, qui se soit assuré de bonne foi sur cette grande question. Au reste, on comprend l'oubli dans lequel elle est tombée: on a tant de peine à démontrer l'existence même d'un seul Dieu! car

Deum intelligere difficile est, eloqui autem impossibile; incorporeum enim corpore significare impossibile.

Il faudrait ensuite décider positivement si l'on est dépourvu de sens commun, d'esprit, de génie, de sagesse, de probité, d'humanité, de raison, parce qu'on admet la pluralité des Dieux, et si le contraire arrive parce qu'on est monothéiste.

Malheureusement il est bien difficile de se dégager des préventions reçues dès l'enfance; on raisonne, quoi qu'on fasse, selon les préjugés de son éducation religieuse; c'est-à-dire qu'on raisonne en vue d'opinions qu'on veut respecter, ou dans l'appréhension de l'esprit de son siècle.

Le panthéisme est en progrès, c'est bien pis que le polythéisme. Vous ne trouverez pas en France un seul homme qui ose se dire sérieusement polythéiste, et vous en trouverez cent prêts à professer en chaire le panthéisme; je dis plus, leurs raisonnements vous embarrasseront, car tout système sur ces matières a ses principes qu'il est difficile de combattre. Le polythéisme professé partout, par tant d'habiles gens, pendant tant de siècles, avait les siens; cessons donc de nous faire illusion. Les théologiens du paganisme avaient, selon l'esprit de l'universalité païenne, d'aussi fortes raisons de croire à la pluralité des Dieux, que les théologiens du christianisme en ont, selon l'esprit de la catholicité ou universalité chrétienne, de croire à l'unité de Dieu. Les démonstrations ne manquaient probablement pas plus aux premiers qu'elles ne manquent aux seconds.

Pour éclaircir la question qui nous intéresse ; pour nous expliquer le choix du mot ALÉIM au pluriel au lieu du singulier AL ou ALÉ, oublions donc nos préjugés, notre éducation, notre siècle, notre croyance ou notre incrédulité; même le panthéisme, si nous sommes panthéistes. Effaçons de notre souvenir tout ce qui s'est fait depuis Moïse jusqu'à nous; et nous plaçant dans les rangs de la classe la moins instruite du peuple égyptien, formons-nous une idée positive de nos nouveaux préjugés religieux, de nos habitudes et même de nos connaissances.

Suivons le conseil que donnait à un illustre païen, nommé Diognète, un chrétien de la primitive Église, pour l'inviter à juger sans préoccupation défavorable l'esprit de la nouvelle doctrine: « Après que vous aurez délivré votre » esprit, lui écrivait-il, de toutes les préventions » qui l'ont séduit jusqu'à présent; après que vous » aurez écarté, comme un obstacle à la connais- » sance de la vérité, les impressions trompeuses » de la coutume et de l'habitude ; que vous serez » devenu un homme nouveau, semblable à celui » qui vient de naître, puisque vous devez enten- » dre une langue qui vous est inconnue, comme » vous l'avez avoué vous-même, considérez les » choses par la vue de l'esprit autant que par les » yeux du corps; etc. »

Autorisons-nous de ces sages avis, et supposons-nous contemporains de Moïse.

Ainsi :

Du christianisme et de ses dogmes, nous n'en aurons jamais entendu parler; il ne paraîtra sur la terre que dans quinze cents ans.

Cette terre elle-même, nos yeux la verront toute autre que la terre d'Egypte actuelle; nos habitations, nos temples, nos monuments ne ressembleront en rien à ce qui est maintenant; et rien de ce qui est maintenant ne pourra balancer dans notre esprit l'idée favorable que nous aurons conçue de ce qui sera pour nous.

Nous dirons donc que l'Egypte, où le ciel nous a fait naître, est sainte; qu'elle est tout le monde (*per Egyptum allegoricè significatur mundus*); qu'elle est un temple érigé pour le bonheur de tout l'univers (*terra nostra totiùs mundi est templum*).

Nulle part les cérémonies religieuses n'offrent autant de symboles, de pompe et de solennité; nulle part aussi le sentiment religieux n'est plus profondément empreint dans les ames. Les Dieux se plaisent en Egypte ; ils s'y manifestent sous un grand nombre de formes. Pour nous, certains d'avoir leur amour, on ne nous voit point les abandonner et chercher des Dieux étrangers.

Ces Dieux, nous les figurons dans nos temples par des symboles ou des statues; néanmoins il y a peu de siècles nos temples n'avaient pas de simulacres de ces Dieux (*templa nostra non habuerunt simulacra*). Nous savons, et nos monuments, même ces statues, en conservent le type traditionnel, que des pierres dressées, immobiles ou mou-

vantes, ont été les premiers signes ou symboles convenus pour ramener l'homme à l'idée de Dieu. Ainsi, dans quelques circonstances, nous appelons encore la Divinité *notre base, notre rocher; le fort, la force*, qui soutient.

On dit qu'il y a près de deux mille ans, (*plus de cinq mille aujourd'hui*), un peuple plus avancé en civilisation que les autres peuples, descendit des régions de la Haute-Asie, qu'il s'empara de l'Inde et fit passer dans le culte des autres nations des symboles moins grossiers, tels que *le feu*, *le serpent*, *le taureau;* ces symboles nous sont familiers. Viennent-ils de lui? je l'ignore.

Ce que nous savons, c'est qu'à cette époque la terre que nous occupons était encore en grande partie aride et inculte. Nos pères habitaient l'Ethiopie, près de Syène, sous le Tropique. L'astronomie y faisait leur occupation sainte, parce que l'astronomie rapproche des Dieux, habitants des astres. De là vient qu'on dit encore : les Dieux quittent volontiers les autres contrées de la terre pour se réunir en Ethiopie.

Cependant, ces Dieux, du haut de leurs célestes demeures, jetèrent un regard bienveillant sur le vallon sacré; ils régularisèrent les débordements du Nil, chargèrent les eaux de ce fleuve d'un limon fécondant, et par leur ordre elles le déposèrent exactement chaque année sur le sol de l'Egypte. Sans ce bienfait l'Egypte serait encore stérile et déserte.

Il est cependant un Dieu supérieur à tous ces

Dieux, tous les sages en secret le reconnaissent[1]; mais ce Dieu trop grand pour agir par lui-même, abandonne aux autres Dieux le gouvernement du monde, et de chaque partie du monde. Ces Dieux empruntent, pour se manifester, toutes les formes de la nature; ils ne s'abaissent point en cela, elles sont leur ouvrage. Ils occupent toutes les parties de l'univers : les uns se dévouent à la prospérité d'un peuple, les autres à celle d'une ville : tous sont jaloux de l'amour des mortels, et par conséquent n'aident et ne protégent que ceux qui les prient ou qui les honorent.

Telles sont nos opinions, notre foi et nos croyances. Nous en avons été imbus dès nos jeunes ans; nous les avons, pour ainsi dire, reçues avec le lait; nos mères nous ont bercés en chantant l'enfance d'Horus, nourrisson de la bonne Déesse ISIS. Nos pères nous ont élevés en nous racontant les admirables découvertes de Tot; ils nous ont enseigné un des arts dont il fut l'inventeur; cet art doit nous être sacré parce qu'il vient de lui. Le depôt en fut confié à nos pères, nous le transmettrons religieusement à nos enfants.

Enfin, nos prêtres nous ont formés à la piété et à la vertu en semant dans nos cœurs l'amour et la crainte des Dieux; ils nous ont appris que ces Dieux sont présents en tout lieu, à toutes nos actions, et qu'ils veillent pour nous et sur nous.

[1] « Il est difficile, disait Platon, de trouver le père de cet univers, et quand vous l'aurez trouvé, il n'est pas permis d'en parler au peuple. » Clem. d'Alex., Stran., liv. 5; et Minutius Felix.



Ainsi donc, devenus tel qu'un homme de l'antique Egypte, témoin des actes de Moïse et les jugeant d'après les préjugés d'un Egyptien, d'après son éducation, ses connaissances, sa piété, ses Dieux et leur culte, adressons-nous quelques questions, et répondons comme devait répondre un honnête habitant de Tanis, de Memphis ou de Thèbes.

1° Si par une mauvaise inspiration il pouvait s'élever dans notre esprit quelque doute; si nous osions soupçonner qu'on nous trompe ou qu'on se trompe; que ces Dieux que nous adorons depuis notre enfance n'existent pas; qu'il n'y a qu'un Dieu, un Dieu unique, auteur de tout, du bien comme du mal, cette idée, dont les conséquences impies conduisent à attribuer au Dieu suprême les œuvres de Typhon, ou au moins à le supposer apathique, indifférent au bien, puisqu'il fait ou permet le mal, ne nous ferait-elle pas frémir? ne nous la reprocherions-nous pas comme une mauvaise pensée? comment pourrait-elle ne pas nous paraître criminelle, subversive de tout bien, de tout ordre social? En effet, ne faudrait-il pas renverser, bouleverser le monde, pour l'établir; et serions-nous intérieurement sans crainte en pensant à la juste colère des Dieux?

2° Si la même incrédulité se manifestait chez un autre, sans que nous la partageassions, que pourrions-nous faire de moins? ne serait-ce pas de dire que ces idées sont celles d'un homme sans moralité, d'un méchant, d'un impie, qui, redou-

tant la surveillance d'un grand nombre de Dieux, et ne pouvant les nier tous, se fait illusion et argumente pour se rassurer en établissant qu'il n'y en a qu'un, parce que dans sa pensée il est plus facile d'échapper aux regards d'un seul qu'aux yeux de tous?

3° Supposons que par l'effet de quelques circonstances, un nouveau législateur vînt établir de nouvelles lois au milieu de nous; de nous, peuple religieux, attaché par conviction, par l'exemple de nos pères, par l'habitude des cérémonies religieuses, par celle du respect et par la reconnaissance, à tous ces Dieux, et qu'il osât nous dire : *Avant tout, n'honore qu'***un seul dieu**; *il n'y en a qu'un et les autres ne sont rien; ne prononce pas leur nom, brise plutôt leurs autels et leurs simulacres*; ce législateur ne nous paraîtrait-il pas un séditieux, un impie abominable, qu'il faut lapider, ou un fou, un insensé, qui ne mérite aucune confiance?

4° Si le même législateur étant au milieu de nous, de nous peuple polythéiste, façonné dès l'enfance au polythéisme, employait, au contraire, le mot **Dieux**, ALÉIM, au pluriel, bien qu'il l'associât, nous ne savons pourquoi, à un verbe au singulier, nous serait-il possible d'entendre ce mot autrement que de tous les **Dieux**? Jamais il ne nous viendrait en idée que *les* **Dieux** signifie *un Dieu unique*.

Quant à l'idée d'*excellence*, en supposant qu'on prétendît qu'il l'attache à ce mot, elle serait nulle,

impossible vis-à-vis de nous. Songez donc que nous sommes polythéistes, que nous le sommes de cœur et de conviction; que le grand Dieu, le Dieu suprême, soit qu'on le nomme Osiris ou Phtha, ou Jéové, le Dieu des Dieux, qui commande à tous les Dieux, n'est tel que parce qu'il est UN, qu'il est LUI et n'est pas *les* AUTRES; que c'est pour cela que le singulier seul lui convient, et que le pluriel, en parlant de lui, serait une impiété.

5° Maintenant changeons de croyance. Je ne vous dirai pas comment la chose a pu se faire, mais nous voilà *Monothéistes;* ne croyant qu'un seul Dieu, niant, raillant tous les autres; intolérants comme tous les peuples monothéistes, nous ne parlons que de renverser les idoles et leurs autels, que de tuer leurs prêtres, de brûler les idolâtres, de les passer au fil de l'épée, de vouer leur pays et leurs villes à l'anathême.

Si le même législateur, s'adressant à nous, employait à chaque phrase ce mot **les Dieux**, ALÉIM, disant, par exemple, *le monde a été* **créé par les Dieux**, et toujours fatiguait notre oreille et notre pensée de cette expression : **les Dieux a fait, les Dieux a dit**, etc., ce législateur, malgré tout ce qu'il pourrait dire ou faire lui-même, ne nous paraîtrait-il pas un impie, un demi-converti, ménageant, même par l'irrégularité grammaticale de sa phrase, le Dieu qu'il sert et les Dieux qu'il abandonne ? Ne lui supposerions-nous pas une intention impie? Pourrions-nous ne pas avoir

l'idée de le lapider, ou au moins de le repousser comme un fou dont il faut étouffer la voix pour l'empêcher de blasphémer?

Hé bien! voilà, d'une manière ou d'une autre, la position dans laquelle se trouvait Moïse, lorsqu'il parlait aux Hébreux. Comment donc a-t-il pu faire usage du mot ALÉIM, et repousser le mot AL ou ALE qu'il avait à sa disposition, puisqu'il se trouve dans ses livres? On lui attribue la traduction de celui de Job : comment n'a-t-il pas suivi l'exemple de ce saint personnage, puisque le mot *Dieu* au singulier se trouve trente-sept fois dans son poëme?

Enfin, il ne faut pas dire que l'emploi de ce mot, au pluriel pour le singulier, était d'usage, et que Moïse ne s'en est pas servi avec intention et par choix : toute irrégularité grammaticale de ce genre a sa cause, cause puissante, puisqu'elle commande à la grammaire et à la raison de tout un peuple. Et d'ailleurs la langue hébraïque, en qualité d'idiome vulgaire, est plus moderne qu'on ne pense. Eût-elle été celle des Hébreux en Égypte, il faudrait encore produire un texte étendu antérieur à Moïse, où le mot ALÉIM fût construit avec le singulier. Si l'on présente le livre de Job, ce livre prouvera contre ce qu'on suppose : le mot *Dieu* s'y trouve si souvent au singulier, qu'on peut soupçonner que partout où le pluriel a été mis sans nécessité, c'est une correction hasardée par des copistes long-temps après Moïse, et pour éviter une

comparaison qui pouvait nuire à son système théosophique.

Aucune réponse jusqu'à présent n'est possible.

Le mot ALÉIM n'est donc pas employé par Moïse, homme sage, homme prévoyant, homme religieux, pour marquer l'*excellence* de Dieu, encore moins la trinité de Dieu; mais il l'est certainement pour une cause jusqu'à ce jour inconnue. Que nous reste-t-il donc à faire pour la découvrir? n'est-ce pas de chercher le secret de Moïse en ne consultant que ses propres écrits, je dis ses écrits dans leur langue même? n'est-ce pas d'interroger sa pensée intime à l'égard des Dieux, et de l'interroger en n'écoutant que ces mêmes ouvrages? Il serait bien extraordinaire qu'en procédant ainsi nous ne trouvassions pas la raison politique ou la conviction qui lui fit employer si fréquemment une expression qui s'accorde si mal avec le dogme de l'unité de Dieu[1].

[1] Puisque les doctes hébraïsants, puisque *les sages et les parfaits*, n'ont pas voulu ou n'ont pas osé se donner cette tâche, à la vérité difficile, il faut bien que ceux qu'Esdras classe dans *les dignes et les indignes*, s'en chargent et se dévouent. *Legant digni et indigni.*

Il arriva que l'*homme* se corrompit dans l'action de se multiplier sur la terre : alors des filles *leur* naquirent en abondance.

Et LES FILS DES Dieux (BNI EALEIM) considérèrent l'individualité des filles de l'homme, parce qu'elles étaient belles, et ils prirent pour eux des épouses parmi celles qu'ils avaient aimées le plus. *Genèse*, 6. 1-8 [1].

Il arriva que LES FILS DES DIEUX (BNI EALEIM) vinrent pour se tenir en rang à leur poste autour de JÉOVÉ.

Job, chap. 1 *et* 2.

Si le mot ALÉIM dans la pensée de Moïse ne désignait, comme on le suppose, qu'un seul Dieu, comment traduirait-on le fameux BNI E-ALÉIM de l'épigraphe ci-dessus? Dira-t-on *les fils des grands*, comme plusieurs savants le proposent? mais alors on donne une extension inconnue au mot ALÉ, dont le sens primitif est *bélier* et *force*. Quelle analogie pourrait amener cette signification nouvelle et partout ailleurs inutile? Noblesse ne suppose pas la force, ni la force noblesse, pas plus en hébreu qu'en latin et en français.

Prendra-t-on le sens allégorique par lequel quelques-uns ont expliqué ce passage, en disant: **les fils des Aléim** *sont les ames, lesquelles s'unirent alors*

[1] Nous maintiendrons le sens vulgaire. Le sens intime éloignerait du sujet et porterait l'attention sur des propositions d'un autre genre.

Cependant, comme il se peut qu'on désire connaître le sens intime de ces huit versets qui depuis dix-huit siècles embarrassent plus le dogme qu'ils ne lui ont servi, je placerai cette nouvelle interprétation à la suite de cette dissertation.

à des corps humains[1]? Je ne le pense pas, et je ne cite cette explication que pour faire sentir combien ces mots ont embarrassé le dogme et tous les interprètes.

Si nous admettons la première interprétation, *les fils des grands*, que ferons-nous? nous déplacerons la difficulté et nous la porterons sur un autre point où elle n'existait pas avant. Cette difficulté reste donc toujours la même.

Job, que l'on croit contemporain de Moïse; dont le poème fut, dit-on, traduit en hébreu par Moïse, emploie les mêmes expressions, BNI E—ALÉIM, et il ne s'agit plus de distinction sociale, de noblesse, de grandesse; la scène qu'il décrit n'est pas sur la terre; elle se passe dans le Ciel. Les ALÉIM y sont en présence de JÉOVÉ: chacun est à son rang comme les soldats d'une armée; ou mieux encore, parce que c'est la pensée de l'auteur, comme l'armée du Ciel, comme les constellations, séjour, mansions, habitations des Dieux, sont à leur rang autour de l'*Astre Immobile* qui domine sur elles, qui leur commande et qui leur donne la *force* pour agir[2]. Satan est avec eux, car il est aussi du nombre des ALÉIM, des fils des Dieux[3].

[1] Philon, cité aussi par Origène.

[2] CI ÇhMÇh JÉOVÉ ALEIM, parce que le Soleil est le JÉOVÉ des ALÉIM. (Pl. 84. 12.)

[3] Mettez en parallèle le passage de Job avec celui du premier livre des Rois, Ch. 22, v. 19 et suivants. La parité est trop grande pour que les faits puissent être expliqués à la lettre, et cette parité semble indiquer une époque commune; mais ce n'est probablement qu'une imitation. Voici ce texte:

« J'ai vu JÉOVÉ assis sur son trône, et toute *l'armée des cieux*

Pour trouver la pensée de Job, confrontez avec cet autre passage, chap. 38, 7: « Où étais-tu quand *les étoiles du matin* faisaient entendre des chants, lorsque tous *les fils des Dieux* (BNI ALÉIM) entonnaient des chants de joie? »

Les BNI ALÉIM, *les fils des Dieux,* ne sont donc pas, selon le sens vulgaire, des êtres humains, ni dans Job ni dans la Genèse.

Il y a même une distinction fortement marquée entre les ALÉIM et JÉOVÉ: on voit que JÉOVÉ est le seigneur, le maître, et que l'idée de soumission, d'humilité, d'infériorité en puissance s'attache à ces ALÉIM, dont on ferait ici des hommes d'un rang supérieur, et dont le nom attribué à Dieu, dans une autre circonstance, est au pluriel, dit-on, pour marquer l'excellence.

Embarrassés par un texte formel, les interprètes ont eu recours à l'explication imaginée par les Orientaux, lorsque l'opinion d'Anges déchus n'a

qui était auprès de lui, à sa droite et à sa gauche. — Et JÉOVÉ dit : Qui est-ce qui trompera, qui induira en erreur Achab, afin qu'il monte et qu'il tombe en Ramoth de Calaad? — L'un (de l'armée des cieux) disait d'une façon et l'autre d'une autre. — Alors un esprit (de cette armée et remplissant le rôle de Sathan) vint en avant et se tint devant JÉOVÉ et dit: je le tromperai, je l'induirai en erreur, etc.—JÉOVÉ dit: De quelle manière? — Et il répondit: Je sortirai et serai esprit mensonger en la bouche de tous ses prophètes. — Et l'Eternel dit: Tu le tromperas et tu en viendras à bout? Sors et fais comme tu as dit.

Michée que l'on fait parler ainsi, abuse évidemment du nom de JÉOVÉ, et cette prétendue vision ne peut s'entendre que d'une délibération sacerdotale pour tromper Achab et le perdre; ce que Michée cherche à déjouer. Lisez les versets 13, 14 et 24.

plus été en faveur; alors on a dit, mais sans pouvoir s'appuyer sur un seul mot du texte hébraïque : « Seth, à cause de sa piété, fut appelé *Dieux* par les siens et par leurs descendants; » ainsi *les enfants*, *les fils des Dieux*, ont été les enfants ou descendants de Seth, et les filles de l'homme ont été des Caïnistes, des filles nées de la race de Caïn. Mais le texte de Job dément encore cette explication, puisqu'il n'établit aucune distinction de race, et puisque Satan, *esprit errant*, *qui fait le tour du monde*, *qui porte ses regards çà et là* (*ShOUTh*), *qui arrête* sa flamme, le feu étincelant de son intelligence (LB), *sur les hommes*, agent chargé de les éprouver, d'éprouver la vertu de Job, est accueilli avec une distinction marquée par JÉOVÉ au milieu des autres fils des Dieux.

Le lecteur comprendra peut-être, en se rappelant ce qu'il vient de lire sur le texte de Job, et en le rapprochant de celui cité en note et dans l'épigraphe, ce qu'est parmi les ALÉIM ce ShaThan, esprit isolé dans le Ciel, en faisant le tour, errant capricieusement, et laissant reposer la flamme qui le suit sur les hommes auxquels alors il porte malheur, ou dont il éprouve la constance. Si j'expliquais le texte de Job, je pourrais dire ma pensée, mais la placer ici serait inutile et paraîtrait même une extravagance.

La présence de Satan parmi les fils des Dieux, à la cour de JÉOVÉ, peut surprendre et révolter bien des préjugés. Il faut enfin, le sujet que je traite l'exige, qu'on sache ce que c'est, en prin-

cipe, que ce Satan sur lequel on a fait courir tant de mauvais propos, et dont le nom a servi de prétexte à tant de déclamations ridicules, à tant de persécutions atroces[1].

Satan, ou Shathan en hébreu, signifie *adversaire, qui s'oppose, qui fait obstacle :* telle est l'explication qu'on en donne. Mais *adversaire,* pourquoi et comment? d'où vient cette fonction? On ne le dit pas, et c'est pourtant ce qui nous intéresserait davantage. Pourquoi Shathan signifie-t-il adversaire? c'est ce que le sens étymologique, le sens intime va nous apprendre.

ShaThaN est composé de ShaTh et ThaN.

ShaTh ou ShouTh, que nous venons de voir, signifie *aller çà et là, faire le tour en arrêtant des regards investigateurs de côté et d'autre*[2].

ThaN, qui s'est écrit aussi ThÂN, désigne sous la première orthographe *l'envie, la jalousie, le zèle jaloux, l'émulation envieuse;* écrit ThÂN, il caractérise *celui qui fait des objections, qui argumente contre, qui dispute, qui accuse, qui argue, qui contredit, qui fait poids, qui pèse, qui embarrasse par ses objections, qui remplit le rôle d'un rhéteur sophiste.*

[1] Souvenez-vous des incubes et des succubes rêvés par saint Augustin, saint Thomas, Bodin et tant d'autres; rêvés par l'église romaine elle-même, qui ordonne de brûler vives les femmes qui habitent avec un incube. (Voy. le *Malleus maleficiorum*, et Simon Majole, cités par Bernard d'Automne.)

[2] Vous remarquerez que ce mot a été employé par Job, pour expliquer l'action habituelle de Shath-an même; ce qui vous prouvera qu'il est en effet radical dans le mot Shath-an.



Les fonctions de Sathan se comprennent maintenant; or, leur origine est dans les épreuves auxquelles les initiés étaient soumis dans les mystères. Nous aurons l'exemple de ce rôle lorsque nous expliquerons le 3me chap. de la Genèse.

Shathan ou Satan, devenu accusateur des *appelés* indignes de *l'élection*, se plaçait *à la droite* de l'accusé [1] : « *Que Satan soit à sa droite quand on le jugera*, » dit le psaume 109, 6, 7.

La place des juges était à gauche, et ces juges c'étaient les ALÉIM, *car le jugement est aux* ALÉIM, dit Moïse [2]. Ce mot, disent les rabbins cabalistes, est caractéristique *de la rigueur du jugement* [3].

La place des ALÉIM était à gauche, celle occupée par Sathan l'exigeait, et *latus illud quod in ipso sinistrum dicitur, in scripturis* ALÉIM *dicitur*.

Enfin, JÉOVÉ, *sedens super throno misericordiæ*, présidait au jugement, « JÉOVÉ, JÉOVÉ, miséricordieux et compatissant, long à se mettre en colère, et abondant en grâce et en vérité [4] ! »

Cette classification, ces fonctions, ces attributions si bien établies, éclaircissent beaucoup de faits, et l'on doit en tenir note. Mais ce n'est pas par elles que je veux prouver le rang inférieur des ALÉIM et la pluralité de ces Dieux [5]. Quant

[1] Zach. 3, 1, 2.

[2] Deut. 1, 17.

[3] Voy. aussi Exode, ch. 23, 21, 20.

[4] Exod. 34, 60.

[5] Relisez le passage tiré ci-dessus du second livre des Rois, ch. 22, v. 19 et suiv.; cette disposition y est parfaitement décrite.

à Sathan, il est donc en effet un être redoutable, car il traverse les intentions des hommes et les devine dans sa tournée investigatrice : son rôle est d'éprouver, de dévoiler ce qu'il y a de mauvais dans le cœur de l'être initié; mais souvent, en voulant cela il fait briller la vertu [1].

Tout ALÉIM faisant obstacle pour arrêter une résolution, pour contrarier un projet, renverser un ordre de choses, devient alors un Satan, un adversaire, et pourtant il n'est pas un esprit infernal. En voici la preuve sans réplique :

Balaam, commandé pour maudire Israël, prend conseil de JÉOVÉ, qui le lui permet par l'envoi d'un de ses ALÉIM. Cependant cet ALÉIM, irrité de la résolution de Balaam : *vient se placer en* MLAC, *en envoyé, sur la route du prophète*, *afin de lui devenir une traverse, un obstacle*. Or, le mot que Moïse emploie alors est Shathan : *pour lui être un Sathan*, dit-il. Ainsi, les ALÉIM, les MLAC-IM, *les Dieux*, peuvent être, selon la volonté de JÉOVÉ, autant de Sathans, sans cesser de faire partie des esprits angéliques ou des puissances célestes.

Les interprètes qui ont vu dans *les fils des Dieux* des anges ou des substances divines, ont donc été plus près de la pensée de Moïse que ceux qui en ont fait des grands seigneurs mauvais sujets, semblables à ceux du XVIIIme siècle; ou même les descendants de Seth. D'ailleurs, comment oublier que toute l'antiquité, à l'époque de la rédaction du Pentateuque et dans les siècles suivants, allégorisait sur

[1] Le lecteur doit entrevoir la pensée intime du poème de Job.

ce commerce des Dieux avec les filles des hommes; que toute l'histoire poétique est fondée sur cette opinion, et que l'on attribuait à ces sortes d'alliances l'origine des héros, de ces grands même dont on parle, et auxquels la Genèse donne la qualité d'hommes de renom?

Il s'agit donc en effet, dans les textes cités, de *Dieux*, mais de Dieux subalternes; nous les avons appelés *Anges*, *Æons*, *Siècles*, *Esprits*; et même *Démons*, *Génies*. Moïse, pressé de tous côtés par le Polythéisme, les a nommés ALÉIM, *les Forces*, *les Puissances Célestes*, *les Dieux;* et quelquefois des *envoyés*, des MLAC-IM, *Substances souveraines*, *Vice-Rois du Ciel*, *Astres*, *Lumières célestes*.

La version samaritaine de la Genèse prend ce mot ALÉIM pour des *Anges:* ainsi, au chap. 3, verset 5, elle traduit: *Vous serez comme des Anges.* —Au chap. 5, verset 1, elle dit; *Dieu fit l'homme à l'image des Anges.* — Au verset 14, du même: *Enoch fut enlevé par un Ange*. Voilà donc un indice certain que les Hébreux de Samarie, et d'autres par conséquent, entendaient traditionnellement par le mot ALÉIM, *des agents de Dieu*, *des envoyés*, *des Anges* ou *des Dieux subalternes*.

Ces MLAC-IM, il faut en prévenir, ne sont pas absolument nos Anges. La théorie des Anges, leur hiérarchie, leurs noms, tout cela est moderne en comparaison du Pentateuque, et n'a commencé à se répandre parmi les Hébreux qu'après le retour de la captivité. Le MLAC de Moïse ne peut donc pas être ce que nous nommons un Ange, et lors-

qu'il faut traduire fidèlement cette expression, le mot *Ange* devient un anachronisme. Si nous ne pouvons trouver d'autre terme, que du moins on soit averti.

Le MLAC est un fonctionnaire, un envoyé chargé de porter un conseil, un avis; c'est un Dieu subalterne. Le mot a cette signification lorsque ce mot est synonyme d'ALÉIM, ce qui arrive quelquefois; c'est nécessairement comme en éthiopien *un vice-roi du Ciel, un Dieu*, mais *un Dieu subordonné*. Tel était le MLC ou MoLoC des Ammonites, bien qu'on l'écrive comme venant de MLC, *Roi*; mais les MLC-IM, les Rois, sont considérés par l'esprit même de la langue hébraïque, d'accord en cela avec l'esprit de la religion égyptienne, comme *des envoyés, de hauts fonctionnaires, des hommes chargés d'une mission qu'ils remplissent en l'absence des Dieux auxquels ils ont succédé*, car le gouvernement monarchique a succédé à la théocratie.

Je viens de citer le verset 5 du troisième chap. de la Genèse, où se trouvent ces mots: **vous serez semblables à des Dieux**, ce que la version samaritaine explique *vous serez semblables à des Anges*. Je reprends ce verset, car il est d'un positif remarquable et dont on ne peut nier les conséquences.

Vous serez semblables à des Dieux. Cette promesse est adressée à Ève par le *Serpent* d'Héden. Je dis qu'elle offre un sens précis, qui laisse aper-

cevoir toute la pensée de Moïse, et qui prouve que pour lui des Dieux autres que JÉOVÉ existent en effet.

D'abord, qu'on y réfléchisse, si l'auteur de la Genèse n'avait pas reconnu positivement la pluralité des Dieux, la pensée qu'il attribue au Serpent était impossible.

Si à l'époque de la création il n'y avait qu'un Dieu, le Serpent ne pouvait pas dire *vous deviendrez semblables aux Dieux*. Accoutumés comme nous le sommes depuis l'enfance à l'idée de Dieux mythologiques, la comparaison, l'assimilation promise par le tentateur, ne nous étonne pas, et pour éviter l'absurde, nous n'avons pas besoin de tourner le le mot ALÉIM par le singulier. Aussi les Septante ont-ils traduit Θεοὶ, *des Dieux*. Mais plaçons-nous à l'origine du monde; faisons-nous l'homme-Adam, l'ADaM QaDaM, l'homme d'autre fois, et rien qu'Adam dans toute son ignorance, n'existant que depuis quelques jours, encore seul être humain de son sexe, ne connaissant qu'un Dieu unique, qu'une femme unique, n'ayant aucune idée de la multiplication des êtres par voie de génération, ni de celle des animaux, ni de celle des plantes, en un mot ne voyant, *ne comprenant que l'unité*, et nous sentirons qu'il était impossible d'avoir l'idée de la pluralité des Dieux, si ces Dieux n'existaient pas.

Mais il y a bien plus, et ceci est très-extraordinaire et sans replique.

Dans le premier chapitre de la Genèse et jus-

qu'au verset 3 du second, Moïse n'emploie que le mot ALÉIM, *les Dieux*.

Depuis le chapitre second, verset 4, jusqu'à la fin du troisième chapitre, Moïse n'emploie plus le mot ALÉIM seul, c'est-à-dire qu'il le fait précéder et dominer par JÉOVÉ, de cette manière : JÉOVÉ ALÉIM, le-LUI de CEUX-CI, forme d'expression usitée dans les mystères pour cacher le nom des initiateurs, et qu'on doit traduire pour être compris : CELUI-QUI-EST-LES-DIEUX, le maître, le souverain des Dieux, (*hominum* SATOR *atque* DEORUM).

Or, au premier verset du troisième chapitre commence la conversation du Serpent tentateur avec Ève. Cette conversation continue aux versets 2, 3, 4 et 5. Pendant ce temps, chose digne de remarque, le nom de JÉOVÉ disparaît du récit, et il ne reste plus dans le texte que celui des ALÉIM. Ce n'est pas de JÉOVÉ, de *LUI*, que le Serpent ose parler à Ève, mais des ALÉIM, *de CEUX-CI*, **Des Dieux,** qui sans doute ne sont pas aussi sacrés pour lui, ou peut-être pour le narrateur. Ce sont les intentions des ALÉIM qu'il dévoile, c'est leur jalousie qu'il fait connaître ; c'est d'eux qu'il fait provenir la défense de toucher à l'arbre de science, et c'est aux ALÉIM qu'il dit qu'Adam et Ève seront semblables s'ils goûtent le fruit de cet arbre.

La conversation finie, le serpent s'éloigne ou cesse d'être en scène, et la rédaction reprend son caractère précédent ; le nom de JÉOVÉ reparaît

subitement et domine comme avant sur celui des ALÉIM.

On conviendra qu'il y a quelque chose de bien profond, de bien significatif dans cette particularité inaperçue ou négligée; on conviendra qu'elle établit une distinction bien positive, bien réelle entre JÉOVÉ et les ALÉIM, entre LUI et EUX, et je défie d'attribuer cette distinction au hasard.

« RECONNAIS DONC AUJOURD'HUI ET DÉPOSE DANS

JÉOVÉ ÉOVA É-ALEIM

TON COEUR QUE *JÉOVÉ, le-LUI de ceux-ci,* AU CIEL, EN HAUT [1], ET SUR LA TERRE, EN BAS [2], *est* TOUJOURS FORCE [3].

Dans le Deutéronome, ch. 3, verset 24, Moïse parlant de JÉOVÉ, qui combat pour les Israëlites, dit :

ADONI

MAÎTRE, CHEF SUPRÊME, DOMINATEUR ÉTERNEL,

JÉOVÉ MI AL

Jéové QUEL EST LE DIEU DANS LES CIEUX [4], ET SUR LA TERRE [5], QUI FASSE COMME TES OEUVRES ET COMME

GBORTC.

tes flèches tranchantes, tes dards exterminateurs, TES ACTIONS FORTES.

Cette rédaction si précise MI AL, *quel Dieu*,

[1] C'est-à-dire *président, chef suprême des Dieux.*

[2] *Président, chef suprême des juges du sacré collége.*

[3] Deut. 4. 39.

[4] *Comme Dieu.*

[5] *Comme puissant et juge du sacré collége.*

lequel des Dieux, au singulier contre l'usage de Moïse, ne décèle-t-elle pas en lui la conscience du polythéisme? Ce passage est tellement significatif, qu'on en a changé le sens afin d'écarter l'erreur, dit-on, de ceux qui voudraient s'en prévaloir pour arguer contre le monothéisme [1].

Moïse admet donc l'existence de plusieurs Dieux;

Moïse était donc polythéiste, bien qu'il subordonnât les Dieux à un Dieu unique, qu'il nomme JÉOVÉ, (JÉOVÉ AÈD).

L'idée de cette subordination était ancienne dans l'Inde dès le temps de Moïse; on la retrouve, avec des définitions qui apartiennent également aux livres de Moïse, dans l'hymne sanscrite adressée à Ruder:

— « Je me courbe devant **tes pouvoirs aériens** » **et célestes,** dont les **flèches** sont le vent et la » pluie [2]; je les invoque à mon aide, afin de jouir » de la santé et de voir la destruction de mes en- » nemis. **Chacun d'eux c'est Ruder, dont je** » **révère le pouvoir infini;** Ruder dont la plénitude est tout : tout ce qui a été, c'est lui; tout « ce qui est, c'est lui; tout ce qui sera, c'est lui. »

Le panthéisme moderne, en disant: *Dieu est tout ce qui est*, n'a rien produit de nouveau, comme on voit; cette nouveauté date de plus de quatre mille ans.

[1] Voy. la trad. de M. Cahen.

[2] *Ventus egrediens à Domino*, Nomb. 11. 31., et *pluit Dominus grandinem super terram*. (Exode 9. 23).



Dans le 3me chap. de la Genèse, où nous venons de trouver une distinction si positive entre JÉOVÉ et les ALÉIM, Moïse fait témoigner de la pluralité des Dieux en présence de JÉOVÉ même, par ces mots : *Maintenant l'homme est comme* **l'un de nous** (CAÈD MMNOU); *il pourrait étendre la main, prendre même de l'arbre de vie, en manger et vivre éternellement.* Il n'y a pas d'ironie dans cette phrase, la supposer est impie; il y a plus, on voit par les termes de cette appréhension que rien ne peut être assimilé à JÉOVÉ, seul chef suprême, seul président de l'assemblée, du tribunal des Dieux, au ciel, en en haut, ou du tribunal des juges sacerdotaux sur la terre, en bas; mais on comprend que l'homme peut en effet être fait semblable à l'un de ces Dieux secondaires, en se nourrissant de leur immortelle science. On voit que ce n'est pas LUI, JÉOVÉ, le Dieu suprême, qui agit, qui façonne le monde; mais que ce sont les Dieux secondaires, les ALÉIM, et qu'ils sont chargés d'exécuter la volonté du Dieu qui leur est si supérieur, de la traduire, de la produire, soit en acte, soit en verbe, par commandement. Ainsi, dans une opération toute matérielle, celle de la création, l'auteur du premier chapitre de la Genèse a donc eu raison de ne faire agir, paraître et parler que les ALÉIM, créant au singulier, créant l'*univers* pour une seule volonté qui conçoit et qui donne la force d'exécuter.

Cette distinction est bien clairement posée aux chap. 31, 3, et 35, 31, de l'Exode. Là, JÉOVÉ,

seul nommé dans ces chapitres et généralement dans ceux qui les suivent ou qui les précèdent, dit, *lui* JÉOVÉ, parlant à Moïse de l'artiste Betsalel: *Je l'ai rempli de l'esprit des Dieux* (ALÉIM, mot qui apparaît alors et seul); *je l'ai rempli de* l'**esprit des Dieux**, en **industrie**, en **intelligence**, en **science**, pour toute sorte d'**ouvrages**; pour faire des **inventions**, pour **travailler en or, en argent et en airain**; dans **la sculpture** des pierres; pour **les monter**; dans **la menuiserie**, pour faire toute sorte d'**ouvrages.**

Ce retour subit et inattendu du mot ALÉIM, employé seul dans cette circonstance si complètement décrite, lorsque avant et après on ne fait usage que du mot JÉOVÉ, est tellement significatif, qu'il faudrait fermer volontairement les yeux pour nier la lumière qu'il répand sur la théosophie mosaïque. Quant à nous, il nous est impossible de ne pas reconnaître ici *les Dieux ouvriers*, *les Dieux artistes*, *les* AMoN-IM, *les Dieux Amonéens*, *les Démiurgues*, fabricateurs du monde (DÈMIOURGOÏ TOU KOSMOU), dont le signe symbolique était la tête ou les cornes du bélier (AL en hébreu).

Plus près que nous de l'origine des sociétés, les anciens savaient et comprenaient ce que le monde doit aux arts d'imitation, au dessin, à la gravure, à la sculpture principalement. La pratique de ces mêmes arts était une attribution du sacerdoce, et les artistes appartenaient à la religion. On les supposait inspirés ou formés par les Dieux du Ciel; ces Dieux étaient eux-mêmes artistes, sculpteurs;

incisant, sculptant la matière universelle, et lui donnant une forme, une configuration dans tous les êtres qui en sont composés.

Cette grande pensée ennoblissait les arts, elle leur faisait enfanter des chefs-d'œuvre. L'art et la religion modernes ne conçoivent plus leur parenté, ni ce qu'ils se doivent l'un à l'autre.

Dira-t-on que l'exemple cité est un accident de rédaction, une distraction de l'écrivain? Mais ce serait une erreur. Lorsque plus bas, dans l'Exode encore, il est question des tables de la loi, bien que Moïse continue à n'employer que le mot JÉOVÉ, il le quitte brusquement pour dire qu'elles ont été écrites du *doigt des* ALÉIM; puis ensuite le nom de JÉOVÉ reparaît et seul.

Est-ce encore là un accident, une distraction du narrateur? Allons plus loin: au chapitre 32, 16, Moïse revient une seconde fois sur le fait des tables de la loi, et voilà qu'il quitte de nouveau le nom de JÉOVÉ pour n'employer que le mot ALÉIM. *Les tables de la loi*, dit-il, *étaient l'ouvrage des* ALÉIM, *et l'écriture était l'écriture des* ALÉIM, *gravée sur ces tables*. (Il faut se souvenir que les ALÉIM sont *des juges*, et qu'ils constituent un tribunal suprême, dont JÉOVÉ est le chef ou le président.)

Cette distinction, qui se trouve ainsi précisée quatre fois de suite, est si positive, si frappante, qu'en vérité j'ai presque honte d'insister encore; et cependant j'ai bien d'autres choses à en dire.

Dans plusieurs circonstances, ces Dieux, jugeant de la valeur ou de l'opportunité des choses, sont représentés consultant, délibérant entr'eux. Au chapitre premier de la Genèse, verset 26, vous trouverez, *les Dieux*, dit: *nous ferons l'homme selon notre image et notre ressemblance, et ils domineront sur l'oiseau du Ciel, sur le poisson, etc.*

Ici on remarquera, à côté de cette forme plurielle rattachée à l'idée de Dieu, le nom de l'homme au singulier, et le verbe, dont il est le nominatif, au pluriel. C'est une conséquence de la règle suivie pour le mot ALÉIM, et cette règle prouve encore que le verbe au singulier devant ce nom peut et doit être traduit par le pluriel.

ALÉIM est un collectif représentant la force de tous les Dieux : quand on parle collectivement de *ces forces*, le verbe doit être au singulier; mais lorsque ces forces parlent d'elles, le verbe doit être au pluriel. Ainsi, dans ce passage, et dans quelques autres, la forme ne peut être autre sans irrégularité.

Adam, *l'homme,* est un collectif se diffusant au contraire sur tous les hommes; lorsqu'on parle des actions de l'homme, ADM, le verbe doit être au pluriel; mais si l'homme, ADM, parle de lui, de ses actions, le verbe doit régulièrement être au singulier.

Que la grammaire française n'admette pas un semblable raisonnement, cela ne prouve pas qu'elle ait raison, et que la grammaire hébraïque ait tort. Au reste, nous ne sommes pas toujours aussi scru-

puleux, et le mot *la plupart*, avec le verbe au pluriel, est quelque chose d'aussi anomal que paraît l'être ALÉIM avec son verbe au singulier.

Nous avons dit précédemment que les ALÉIM sont quelquefois appelés MLAC-IM, *des envoyés, des vice-rois du Ciel, des agents, des fonctionnaires, des ministres, revêtus d'un caractère divin*, et qu'on a compris ainsi l'office *des Rois* sur la terre. Nous avons remarqué que ces agents sont ce que les traducteurs nomment à tort des Anges.

Cette qualité de MLAC-IM attribuée selon l'occasion aux ALÉIM, est précisée par les versets 2 et 4 du chapitre 3 de l'Exode, et la rédaction est calculée de manière qu'on ne peut pas confondre JÉOVÉ et les ALÉIM. Un ALÉIM, *un des Dieux*, y est positivement appelé un MLAC, *un envoyé, un Dieu agent*.

Il s'agit de la vision de Moïse à Horeb : *un MLAC de JÉOVÉ*, dit le texte, *apparut à Moïse dans une flamme de feu..... JÉOVÉ, voyant que Moïse s'était approché, l'ALÉIM l'appela du milieu du buisson....* La phrase est assez claire, elle n'a pas besoin d'être commentée ; c'est Moïse même qui nous dit : les Dieux, les ALÉIM, sont les envoyés, les MLAC-IM de JÉOVÉ.

Dans ce passage, comme dans quelques autres, il y a une chose à observer, c'est que le pluriel ALÉIM répond à l'idée d'un Dieu seul, parce qu'on ne peut pas supposer que plusieurs Dieux s'adressent en chœur, et tous à la fois à Moïse. ALÉIM

doit se traduire alors *un des Dieux*, ou quelquefois *le Dieu*. Si Moïse, forcé dans cette circonstance d'entendre ALÊIM d'un Dieu seulement, avait employé le singulier de ce mot, il aurait commis une grande faute ; il aurait élevé un Dieu secondaire, subalterne, à la qualité de Dieu unique, et lui aurait attribué ce qui distingue JÉOVÉ, *l'unité* (JÉOVÉ AÈD). Voilà pourquoi il évite avec tant d'attention l'emploi du singulier AL ou ALÉ. Cette inadvertance impie, cet oubli inconvenant ou criminel même, d'un dogme qui prescrit de ne rapporter qu'au Dieu suprême le suprême pouvoir, en parlant de la puissance des Dieux, n'est possible que dans l'obligation qui nous est imposée de croire que les ALEIM sont ce Dieu suprême et un seul Dieu. Ce qu'il y a encore d'évident ici, c'est que ce pluriel, au lieu de marquer excellence, marque l'infériorité, et une force, une puissance, qui ne peut rien seule et par elle-même.

Ainsi, ce sont des Dieux, réellement des Dieux, reconnus tels par Moïse, qui créent, qui agissent, qui parlent, qui dirigent, s'irritent, punissent et se répentent ; et ce n'est plus JÉOVÉ, ce n'est plus le Dieu suprême, le Dieu bon, compatissant et miséricordieux, lent à se mettre en colère, et abondant en grâce. Comprend-on maintenant les conséquences du polythéisme ainsi conçu ? Voilà pourquoi Moïse, sans blasphémer, sans dégrader dans la pensée des Israëlites le sentiment de la puissance, de la sagesse et de la majesté de Dieu, a pu dire, que Dieu travaille, qu'il taille, coupe, sculpte,

ébauche le monde; qu'il admire son œuvre, qu'il a besoin du temps, qu'il se fatigue et se repose; qu'il reconnaît par expérience l'imperfection de son ouvrage, qu'il se repent de l'avoir fait et le brise; qu'il se repent ensuite de l'avoir détruit; etc., etc.

Réfléchissez enfin à la signification précise des deux versets suivants, pris de l'Exode, chapitre 23, 20 et 21; rapprochez-en le sens de ce que vous savez maintenant, et qui est relatif aux fonctions de juges, et de juges rigoureux, exercées par les ALÉIM, et prononcez: *Voici, j'envoie un MLAC devant toi pour te garder en chemin: prends garde à lui et écoute sa voix; ne lui sois pas désobéissant; car il ne pardonnera point vos péchés; car mon nom est en lui.*

Ainsi, nous ne saurions trop le répéter, parce que c'est l'esprit, la pensée religieuse, le principe moral et politique de Moïse, c'est celui de ses instituteurs, de ses maîtres: DIEU NE PEUT FAIRE DU MAL NI MAL FAIRE[1]. S'il y a quelque imperfection dans le monde, cette imperfection ne vient pas de lui; ce n'est pas lui qui agit, parle et punit; ce sont les MLAC-IM, les ALEIM, et même lorsque le texte emploie ce mot JÉOVÉ seul, il faut entendre les Dieux, les envoyés, car ce nom est en eux et fait leur puissance. Lorsque dans l'Exode, chap. 13, verset 21, le texte vous dit

[1] L'infaillibilité attribuée au chef suprême dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux, n'est pas une conception aussi moderne qu'on pourrait le croire.

que JÉOVÉ marche devant les Hébreux dans *une colonne de nuée*, vous pourriez vous tromper et prendre l'assertion à la lettre; quelques lignes plus bas, chap. 14, verset 19, Moïse s'explique et il vous dira que c'est un MLAC, *un envoyé*[1].

Après ce qu'on vient de voir, je le demande, est-ce bien traduire Moïse que de rendre le mot ALÉIM par le mot *Dieu* au singulier? On ne fait pas assez attention aux difficultés qui en résultent. L'Église a reçu le livre de Josué et celui de Daniel; comment traduira-t-on par le singulier ces paroles du dernier: — *Beltasatzar, selon le nom de mon Dieu, et auquel est l'***esprit des saints Dieux**. — *Beltasatzar en qui je connais qu'est l'***esprit des saints Dieux**. — Et celles-ci de Josué, chap. 24, 19: *JÉOVÉ est* **les Dieux saints** (ALÉIM QDSh — IM), au pluriel, et non pas *est un Dieu saint* au singulier[2]? Les Hébreux et les prophètes eux-mêmes, long-temps après Moïse, croyaient donc aussi à la pluralité des Dieux; c'est ce qui explique, ce qui excuse en quelque sorte le penchant des Israëlites à l'idolâtrie.

Le nom de JÉOVÉ joint au mot ALÉIM fut

[1] JEOVÉ ChCN BoRPhL, *Jéove habitans in nube*, dit Salomon, 2, chron. 6. Selon les anciens, les Juifs adoraient *le ciel*, c'est-à-dire les *nuées*. On les appelait *cœlicoles*. (Voy. Juvenal, satire 14.) — JÉOVÉ, *visible à l'œil, c'est une nuée*, c'est cette nuée qui, la nuit, paraît être de feu. (V. Nom 14, 14.) Orphée, disciple des prêtres égyptiens, représentait le Dieu suprême environné d'*un nuage*.

[2] Cette expression, *les Dieux saints*, rapproche l'époque de la rédaction du livre de Josué de celle de Daniel.



évidemment un moyen employé pour opérer une régénération religieuse. Ce fut un moyen imité de l'ordre établi dans les sanctuaires de l'Égypte; il avait son type dans la hiérarchie sacrée et judiciaire des prêtres. Il fut convenu avec Moïse qui le transmit aux chefs de la population israëlite. Par la seule combinaison de ces deux mots, on pouvait dire toujours à tout moment, presque à chaque phrase, aux hommes ignorants, roides de col, qu'il avait fallu initier en masse sans trop blesser leurs préjugés : Le Dieu au nom duquel nous vous conduisons, pour lequel on vous a constitué un peuple saint est, LUI, tous les Dieux adorés en Égypte. J—ÉOVÉ ALÉIM signifie littéralement et primitivement *Le—LUI* **des Dieux**, l'adoni, le maître le chef suprême des Dieux. — *Tous les peuples*, dit Michée, *marchent chacun au nom de leurs ALÉIM; mais nous, nous marchons au nom du JÉOVÉ de nos ALÉIM.* — *Le JÉOVÉ de vos ALÉIM*, dit Moïse aux Hébreux, Deutéronome 10.17, *est lui l'ALÉI des ALÉIM, l'ADONI des ADONIM* (les forces des forces, la base des bases).

Le peuple pouvait faire des difficultés pour recevoir un Dieu inconnu, caché à l'Égypte; il pouvait refuser cette initiation, bien que l'initiation fût considérée comme le plus grand bonheur, et fût partout désirée. Le cas avait été prévu et la réponse convenue. L'Exode, malgré le style théocratique et allégorique de son récit, nous l'a transmise en termes assez clairs. Moïse pressé de

se mettre à la tête de la réforme religieuse, et de tenter l'initiation sur la population israëlite de la Basse-Égypte, cède enfin et fait cette réflexion : « *Voici; je viens auprès des enfants d'Israël et leur dis : l'ALÉIM de vos pères* (CELUI QUI FUT LE DIEU DE VOS PÈRES) *m'envoie près de vous. S'ils me disent : Quel est son nom? que leur répondrai-je ? — Tu leur parleras ainsi : Le LUI des Dieux de vos pères m'envoie près de vous*, etc., etc. ».

On a donc entièrement effacé la pensée dominante du texte de Moïse et celle en général des livres de l'ancien testament, lorsqu'on a traduit ces deux mots par *le seigneur Dieu, l'éternel Dieu*. Nous voyons que dans une infinité de circonstances Moïse, qui s'adresse aux Israëlites du désert, population hébréo-égyptienne, toujours disposée en faveur de l'égyptianisme, leur répète ces mots que, selon l'esprit des théocraties, il suppose proférés par Dieu même : JÉOVÉ ALÉIM; ANI JÉOVÉ ALÉIM ; le LUI, *le JÉOVÉ des Dieux*; moi *le JÉOVÉ dés Dieux*; — CI ANI JÉOVÉ ALÉICM, *parce que je suis moi*, le JÉOVÉ de vos Dieux[1]. — UIRAT MALEIC, ANI JEOVÉ, *crains tes Dieux, moi le-JÉOVÉ*[2]. UEIITI LEM LALÉIM, *et je serai à eux, pour les Dieux*[3], etc., etc. Nous le voyons, et nous ne comprenons pas que c'est pour rompre l'habitude d'une adoration

[1] Lev. 20. 7. — 26. 14.

[2] Lev. 19. 14.

[3] Exode 29. 45.

qui s'adresse à des Dieux secondaires, impuissants par eux-mêmes; et pour la remplacer par une habitude contraire.

Enfin, que peut-on désirer de plus? Au Lévitique, ch. 11, verset 45, nous avons ces mots : *Je suis le JÉOVÉ qui vous a fait remonter de l'Égypte pour être à vous* **comme les Dieux**, LEIT LCM LALÉIM; — aux chap. 21, 23—25, 38—26, 45, et Nombres 15, 41, etc.: *pour vous être* **comme les Dieux**, *moi le JÉOVÉ*, LÉIOUT LCM LALÉIM, ANI JÉOVÉ.

Si l'on traduit, comme il est d'usage, *pour être votre Dieu*, la traduction est fausse et infidèle tout à la fois : il y a dans les textes, devant le mot ALÉIM, la relation prépositive L qui signifie *selon, tel que, de même que, comme;* on ne peut l'omettre sans fraude, et sans que la pensée, la sage prévoyance de Moïse soit effacée. Celui qui nous paraîtrait un de ces génies providentiels destinés à changer le monde, n'est plus qu'un législateur ordinaire, servi par le hasard et les circonstances, et qui fait des lois comme les législateurs modernes, sans rien concevoir pour les graver dans le cœur et dans la pensée morale des peuples.

Par la seule répétition fréquente des mots, *le Jéové des Dieux*, ou *Jéové est les Dieux*, la régénération religieuse entreprise par Moïse était inévitable. Qu'on explique après cela les prodiges comme on voudra, il n'est plus besoin de prodiges. Le temps et l'usage de ces mots magiques doivent tout faire. Que la génération sortie d'Égypte

s'éteigne dans le désert, les hommes nés d'elle, loin de l'Égypte, accoutumés depuis leurs jeunes ans à cette idée toujours présentée par les Prêtres, par les Scribes sacrés, et les Prophètes, idée sur laquelle il n'est plus permis, il n'est guère possible d'élever un seul doute, *Jéové est les Dieux*, ces hommes, dis-je, accompliront, après Moïse, le vœu et la réforme conçus par Moïse.

Il n'est plus possible de mettre en doute le polythéisme de Moïse, et le rôle actif qu'il fait jouer aux Dieux dans l'administration du monde. Maintenant, une nouvelle question se présente : comment expliquerons-nous l'anathème prononcé par ce législateur, au nom même de JÉOVÉ, contre le culte rendu à ces Dieux et contre leurs idoles? — *Lorsque mon MLAC, mon envoyé marchera devant toi et t'amènera auprès de l'Amoréen, de l'etc..... que j'exterminerai, tu ne te prosterneras pas devant leurs Dieux, tu ne leur rendras pas de culte, et tu ne feras point leurs actions.* **Détruis-les plutôt et brise entièrement leurs statues.**

La contradiction qui semble exister entre le polythéisme de Moïse et les ordres de proscription semés çà et là par phrases décousues dans ses livres, vient de l'exagération introduite par les copistes ou Scribes du Temple, et par les Prophètes dans tout le Pentateuque. Elle tient aussi au peu d'attention qu'on apporte à la force de ses expressions. Ainsi, même dans le passage cité, en

supposant que la phrase qui le termine soit de Moïse, comment ne pas être frappé de ce plutôt modificatif qui n'ordonne pas positivement de détruire les idoles, mais qui préfère leur destruction au culte qu'on pourrait leur rendre? Ce n'est pas une guerre d'extermination qu'il demande, une proscription sans miséricorde; mais il veut faire disparaître le danger partout où le danger de la séduction se présente. Les massacres en masse qu'on lui attribue sont encore des exagérations ajoutées à son texte par des prêtres du caractère de Samuël; et puisqu'il est positif que des additions ont été faites à ce texte, on devrait l'en purger par des avertissements salutaires.

Moïse craignait avec raison l'influence de l'exemple: la vue des idoles et la pompe des cérémonies religieuses *eussent été un piége pour les Hébreux*[1]. La sortie d'Égypte avait été la conséquence d'un jugement exercé et prononcé, au nom de JÉOVÉ, sur les Dieux, sur les ALÉIM de l'Égypte[2]. L'ordre de brûler les images, lorsque Dieu livrera aux Israëlites les peuples ennemis qui adorent ces idoles[3], s'il est textuellement de Moïse, serait après tout une conséquence du droit de la guerre. Néanmoins, il tient trop à l'esprit intolérant du monothéisme, à l'action d'un Dieu contre tous, pour être entièrement d'un homme

[1] Exode 23. 33, et Deut. 7. 19.

[2] Nomb. 33. 4.

[3] Deut. 7, 25, 12, 23, 2, 3.

dont on vante l'extrême douceur. Il est plus probable que c'est là une interpolation sacerdotale due à Esdras, à l'auteur des livres des Rois et des Chroniques, qu'effrayait le souvenir du penchant du peuple juif et des rois de Juda à l'idolâtrie.

Toutes ces exagérations cruelles, insérées principalement dans le Deuteronome, livre douteux, dont la dernière rédaction appartient à l'époque d'Esdras même, semblent calculées pour l'exemple donné par le crédule et fanatique Josias, lorsque épouvanté par la révélation soudaine des malédictions contenues dans ce même Deutéronome revu et falsifié par *Elqieu*, il fit renverser les autels des faux Dieux, égorger leurs prêtres, fouiller dans le sein même des tombeaux pour en arracher les ossements et sévir contre des restes inanimés, en les livrant aux flammes [1]. Esdras dit dans ce livre qu'il n'y eut jamais un roi semblable à Josias et qui se retournât comme lui vers l'Eternel de tout son cœur, de toute son ame, *de tout son pouvoir* et selon toute la loi de Moïse. Ces mots sont une maladresse; ils trahissent les intentions du rédacteur et ses falsifications [2].

[1] Voy. II. Rois, chap. 23, 16, 20.

[2] Je le répète, parce qu'on ne doit jamais le perdre de vue pour être juste envers Moïse : le Pentateuque a été falsifié par Elqieu et par Esdras. Supprimez le miracle, concevrez-vous, sans falsifications, sans interpolations, le travail d'Esdras? Or, ce travail n'est pas douteux. — *Vulgaris est persuasio, eaque gravissimorum auctorum testimoniis fulciri videtur; scripturam sacram funditus interiisse; et ab Esdra, dictante Sancto Spiritu, reparatam esse post captivitatem Babylonicam.*



En effet, Moïse n'est pas toujours aussi cruel dans ses expressions; remarquez la douceur de ce commandement [1] : « *Ne vous tournez pas vers les idoles, ne vous faites pas des dieux de fonte; moi JÉOVÉ, je suis vos Dieux.*

Étudiez aussi l'esprit de cette ordonnance [2] : « *Celui qui sacrifie aux Dieux sera anathématisé, à moins que ce ne soit*, BLTI, *pour JÉOVÉ, pour lui seul.* »

Ici, outre qu'il faut reconnaître la distinction, maintenant bien prouvée, entre les ALÉIM et JÉOVÉ, il est évident qu'ALÉIM signifie et doit signifier *les Dieux*, et que les ALÉIM ne peuvent s'entendre de JÉOVÉ qu'autant qu'il centralise en lui seul l'idée que l'on a de ces Dieux. On peut alors sacrifier sous leur nom en rapportant ce sacrifice à JÉOVÉ, de même que Moïse a pu décrire la création sous leur nom, en rapportant la pensée de cette création à JÉOVÉ. Il faut admettre ce principe tolérant, ce pardon, cette excuse, en faveur de l'intention, sinon, et j'en préviens, on se trouvera souvent dans un embarras fâcheux.

Considérons aussi que l'esprit des religions anciennes portait à la tolérance en ce qui tient à

Leontius Græcus contra Sectas; Isidorus, lib. 1. de Offic. Ecclesiast., cap. 2, et qui Isidori verba exscripsit, Rhabanus lib. 2, de Institut. clericorum, cap. 54, satis aperte tradunt, Esdram vere sacras litteras penitus antea abolitas instaurasse.

(DEFENSIO OPERUM BELLARMINI. DEF. CAP. 1. LIBRI II.)

[1] Lev. 19, 4.

[2] Exode 22, 19.

l'existence des Dieux, et à l'intolérance quant à l'impiété, quels que fussent ces Dieux. L'athéisme semblait un crime et le plus grand des crimes, parce que tout ce qui est mal sympathise avec lui. La religion d'un peuple admettait chez un autre peuple l'existence de Dieux étrangers. L'art, la sagesse, la science sacerdotale consistait à faire concorder ces Dieux avec les divinités nationales. Le mosaïsme ne niait pas l'existence de ces Dieux étrangers en tant que substances divines; mais il niait que ces substances eussent aucune puissance par elles-mêmes, et qu'elles fussent autre chose que *des agents, des envoyés*. On ne devait donc pas les adorer. Et comme les idoles, les simulacres ont été dans le principe, et étaient alors encore pour un homme élevé au milieu des symboles de l'Egypte, non des Dieux comme on se le figure, mais *des adorations, des prières écrites en figures et rendues perpétuelles sous une forme palpable*, c'était bien pis pour les Hébreux qu'une simple prosternation, qu'un sacrifice d'un moment, qu'une prière verbale qui ne frappe l'ouïe que pendant qu'on la prononce; il fallait ôter de la vue du peuple ces adorations, ces sacrifices, ces prières de tous les temps et de toutes les heures. Quant à l'ordre d'exterminer jusqu'aux sectateurs influents qui s'inspiraient de la vue de ces idoles, je le répète, je ne crois pas de pareils ordres émanés de Moïse, en voici la raison.

Le beau-père de Moïse était sacrificateur d'un dieu étranger; il était Grand-Prêtre chez les Ma-

dianites. Instruit par son gendre des grandes choses que JÉOVÉ a faites pour les Hébreux, il dit à Moïse : *Je sais maintenant que JÉOVÉ est plus grand que tous les Dieux*. Cependant il n'abandonne pas ces Dieux, il ne nie pas leur existence, et bien plus, il leur fait des sacrifices dans le camp des Israëlites et n'en est point empêché. Jéthro ayant reconnu la puissance supérieure de JÉOVÉ, ne peut plus sacrifier que sous la pensée de cette puissance supérieure qui donne la force aux autres Dieux. Il était dans le cas exceptionnel que Moïse devait formuler plus tard, en considération des Israëlites et des Egyptiens qui séparaient difficilement les idées anciennes des idées nouvelles, le culte des Dieux du culte de celui qui est les Dieux, ou pour les Dieux.

Jéthro sacrifie donc aux Dieux, rien qu'aux Dieux pendant qu'il reste avec Moïse; et Aaron, ainsi que les anciens, vient manger avec lui le pain **en présence des Dieux**, rien que des Dieux. Car, remarquez bien encore ceci, le nom de JÉOVÉ disparaît du texte immédiatement après que Jéthro a reconnu la puissance de ce Dieu. Le prêtre madianite donne de sages conseils à son gendre, et il n'emploie que le mot ALEIM. Moïse, avec un esprit de tolérance visible, répond et n'emploie que le mot ALEIM [1].

Jéthro part et retourne dans son pays; alors le nom de JÉOVÉ reparaît, et pour que cette circon-

[1] Voy. ch. 18, les versets 12, 15, 16, 19, où le mot ALEIM est placé trois fois; 21 et 23.

stance soit remarquée, il reparaît seul, non une fois, mais huit fois de suite [1]. Si c'est là du hasard, en vérité, il est fort extraordinaire; et il est surtout fort extraordinaire qu'il se reproduise si souvent et toujours à propos.

Votre Dieu sera mon Dieu, dit Ruth à sa belle-mère. Je ne sais trop comment on excuserait chrétiennement ce mot célèbre, qui n'est que l'expression de l'indifférence absolue, s'il était proposé comme cas de conscience. Il y a trois cents ans une nouvelle Ruth eût été brûlée vive par condamnation ecclésiastique, et cependant David descend de Ruth, et Jésus descend de Ruth par David. N'avais-je pas raison de dire, qu'en niant les vues tolérantes, l'excuse promise en faveur de l'intention par l'ordonnance de Moïse, on se trouverait dans un embarras fâcheux? — Ruth et Noëmi rapportaient, sous quelque domination que ce fût, leur adoration à JÉOVÉ.

Bien que Moïse défende de sacrifier aux Dieux pour eux-mêmes et qu'il le défende sous peine d'anathème, il ne veut pas néanmoins qu'on les méprise : *N'injurie point et ne maudis point les Dieux*, dit-il, deux versets avant la défense de leur sacrifier pour eux-mêmes : preuve évidente qu'il ne s'élève pas contre l'individualité propre des Dieux, et que lui-même il les respecte. *Un homme qui blasphème ses Dieux*, dit-il encore [2], *portera sa*

[1] Voy. ch. 19, les versets 3, 7, 8 deux fois, 9 deux fois, 10 et 11.

[2] Levit. 24, 15.

peine. Dans ces passages, il ne s'agit point de JÉOVÉ ; Fl. Josèphe et les meilleurs interprètes conviennent qu'il s'agit d'un Dieu quelconque.

Tant de tolérance étonnera peut-être ; elle scandalisera même quelques personnes qui ne voudront pas y croire. Que n'est-elle bien plutôt un salutaire exemple ! Encore une fois, oublions le christianisme, et les excès commis en son nom par l'ignorance et le fanatisme ; oublions notre siècle ; pénétrons-nous, au contraire, de l'esprit du polythéisme ; faisons-nous vieux de 32 ou 33 siècles ; plaçons nous dans le désert à la suite de Moïse, et alors nous comprendrons qu'il était naturel et sage en même temps de respecter ces ALEIM AERIM, *ces Dieux étrangers*, même en les combattant, et de chercher à les vaincre sans les maudire.

Arrachés à l'Egypte, où les Dieux étaient présents et vus dans leurs symboles, dans leurs statues, les Juifs devenus idolâtres étaient fort difficiles à ramener à l'idée d'un Dieu unique, invisible, sans symbole et sans représentation. Jugeons-les par ce que nous serions nous-mêmes, et convenons qu'il fallait une merveilleuse confiance en Moïse, en sa sagesse, en sa sincérité, pour abandonner de suite, sur sa seule affirmation, une religion réputée sainte et véritable, et croire un Dieu nouveau, qu'on ne voit pas, qu'on n'a pas vu, sur lequel il n'a pas même été permis d'élever un seul doute. Car, telle était la position des Israëlites ; on leur répétait sans cesse que les Dieux qu'adorèrent leurs ancêtres n'étaient puissants et forts que par JÉOVÉ,

que ce JÉOVÉ, quatre ou cinq siècles avant, avait fait les plus brillantes promesses à leurs pères. Tout cela s'arrangeait mal dans leur esprit avec la nouveauté de ce nom JÉOVÉ, que Moïse leur disait avoir ignoré lui-même avant qu'il se mît à leur tête. Aussi trouvons-nous que malgré ces traditions, faciles à supposer, malgré les menaces, malgré les châtiments temporels, malgré la sévérité attribuée à leur chef, ils portaient dans le désert les images de leurs Dieux et n'adoraient en réalité que ces Dieux. Moïse ne dit pas cela, oui; mais cela résulte de ses actes. Il ne dit pas cela, mais le texte d'Amos est positif, et le récuser est impossible, car il est cité en témoignage et textuellement dans les Actes des Apôtres. — *Est-ce à moi, maison d'Israël, que vous avez offert des sacrifices et des gâteaux au désert par l'espace de quarante ans? Au contraire, vous avez porté le tabernacle de votre* **Moloc Kium, vos imags et l'Etoile de vos Dieux** *que vous vous êtes faits.*

Josué, avancé en âge et près du terme de sa vie, doutait encore que les Israëlites fussent réellement dévoués à JÉOVÉ; il les convoque solennellement, leur rappelle les bienfaits dont ce Dieu les a comblés dans tous les temps et depuis la sortie d'Egypte. — « Je vous ai donné, leur dit-il, faisant d'abord parler JÉOVÉ, je vous ai donné un pays qui ne vous a pas fatigués, des villes que vous n'avez pas bâties, et vous vous y êtes établis : vous jouissez de vignobles et d'oliviers que vous n'avez pas plantés, et maintenant craignez JÉOVÉ et servez-le avec

sincérité et vérité[1]. — **Eloignez les Dieux qu'ont suivis vos ancêtres au-delà du fleuve** (*par conséquent dans le désert sous la conduite de Moïse*) **et en Egypte, et servez JÉOVÉ.—Ou bien, s'il déplaît à vos yeux de servir JÉOVÉ, choisissez-vous aujourd'hui celui que vous voulez servir, si ce sont les Dieux qu'ont servis vos ancêtres qui étaient au-delà du fleuve, ou si ce sont les Dieux de l'Amori, dans le pays duquel vous demeurez.—Alors, moi et ma maison nous servirons JÉOVÉ.**

Moïse ménage les Dieux des nations étrangères : c'est une tolérance remarquée depuis long-temps, et dont on lui a presque fait des reproches. On n'a pas pensé que Moïse maudissant les Divinités des autres nations, aurait eu fort mauvaise grâce, car il avait déclaré lui-même, et de la part de JÉOVÉ, que l'idolâtrie, que le culte des astres, était du fait même de l'Eternel : or, Moïse était

[1] Le rédacteur de ces paroles imite la rédaction des versets 10 et 11 du chap. 6 du Deutéronome : « Il sera que JÉOVÉ, tes Dieux, » t'amènera au pays qu'il a confirmé par serment à tes ancêtres, » pour te donner des villes grandes et bonnes, que tu n'as pas » bâties ;

» Des maisons pleines de tout bien que tu n'as pas remplies, des » citernes taillées que tu n'as pas taillées, des vignobles et des oli- » viers que tu n'as pas plantés. » — Prends garde à toi, que tu n'oublies JÉOVÉ, etc. La forme de l'allocution est donc de l'invention de l'écrivain ; ou, l'écrivain est le même pour le Deutéronome et pour Josué.

Remarquez que le Deutéronome prépare le livre de Josué, et voyez, pour cela, chap. 1, 38, 3, 28, etc.

juste et conséquent plus que nous ne le sommes, car ce culte n'aurait pas eu lieu si JÉOVÉ ne l'avait permis. Cela paraît blasphématoire, calomnieusement inventé à ceux qui ne lisent le Pentateuque que dans les traductions vulgaires, ou ne le connaissent que par les extraits commentés qu'on en a faits; mais recourons au texte et lisons ces paroles du Deutéronome, 4, 19, telles qu'elles y sont, et non telles qu'on nous les a rendues : — *Vous prendrez bien garde à vos personnes*, dit Moïse aux Hébreux, *de peur que tu n'élèves les yeux vers le ciel, et que voyant le ciel, la lune et les étoiles, toute cohorte du ciel, tu ne sois poussé à te prosterner à eux et à les servir; que* (AÇhR, lesquels) *JÉOVÉ tes Dieux a donné, a distribué eux en partage à tous les peuples sous le ciel.— Mais vous, JÉOVÉ vous a pris et vous a fait sortir du* CREUSET DE FER *de l'Egypte, pour être à lui un peuple, un héritage, comme en ce jour.*

Moïse ménage particulièrement le culte de l'Egypte. Il le devait; il était élève, favori et missionnaire des Prêtres égyptiens, initié à tous les mystères et allié au Sacerdoce par son beau-père. Il fait même un devoir aux Israëlites de respecter l'Egypte[1]; et il fonda si bien ce respect des Hébreux pour leur ancienne patrie, que l'auteur du livre des Rois[2] ne peut faire un plus grand éloge de la sagesse de Salomon, qu'en disant qu'elle surpassait toute celle des Egyptiens.

[1] Deut. 23, 7.

[2] I. chap. 4, 30.

Moïse était entouré d'Egyptiens dévoués malgré lui au culte des Dieux, et qui portaient devant eux l'étoile de ces Dieux; or, les Egyptiens plaçaient l'âme de leurs Dieux dans les astres. Les premiers chrétiens, n'en déplaise aux chrétiens modernes, pensaient de même : « **Nous croyons**, dit Origène contre Celse, *que le soleil, la lune et les étoiles adressent aussi des prières à Dieu, et nous estimons que l'on ne doit pas prier ceux qui prient eux-mêmes.* » Voilà le système même, le polythéisme de Moïse : on ne doit pas prier les Dieux, si ce n'est pour JÉOVÉ, à moins qu'il n'y ait en eux le nom de JÉOVÉ. Pour Moïse et pour les Egyptiens à demi convertis, auxquels il s'adressait, il était très-exact de dire : JÉOVÉ a donné les astres (les MLACIM, les ALÉIM) en partage à toutes les nations ; mais il s'est donné, Lui, aux Israëlites, après les avoir éprouvés, initiés par le malheur [1], après les avoir fait sortir du creuset de de fer de l'Egypte.

L'intention de Moïse, à l'égard des Dieux étrangers, et plus explicitement de ceux de l'Egypte, est donc ici mise dans la plus grande évidence. Les auteurs du Talmud, qui en ont été effrayés, n'ont rien trouvé de mieux pour en éviter les conséquences, que d'avancer un mensonge. Ils ont dit que la version grecque (ce qui ne justifierait pas le texte hébreu) portait après les mots : *que JÉOVÉ leur a donné en partage*, ceux-ci : *pour les éclairer;* comme si les Hébreux eussent dû rester

[1] Symboliquement par *dix fois quarante* années d'épreuves.

dans les ténèbres. Mais ces mots, qui ne seraient que ridicules, ne s'y trouvent pas.

L'intention tolérante de Moïse, et les conséquences de cette intention, sont inévitables. Saint Jérôme en était frappé. Il écrivait entouré des défenseurs et des apologistes du polythéisme; il fut lui aussi épouvanté du parti qu'ils pouvaient tirer de l'aveu de Moïse; et saint Jérôme, comme les auteurs du Talmud, se résigna au mensonge; il espérait sans doute, et avec raison, que des antagonistes grecs ou romains n'iraient pas étudier l'hébreu, à grand peine, pour le confondre. Il osa traduire ainsi : *Ne adores ea et colas quæ creavit Dominus Deus tuus in ministerium cunctis gentibus quæ sub cœlo sunt.* La version interlinéaire est : *Quas* PARTITUS EST *Dominus Deus tuus eas omnibus populis sub omnibus cœlis.*

Les Septante avaient été plus sincères, et le verbe EPINEMÔ, EPENEIMI, qu'ils emploient, répond au mot hébreu ÈLQ, *distribuer, donner en partage.* La version italique était faite aussi avec plus de bonne foi; la voici telle qu'on la trouve dans saint Augustin, contemporain de saint Jérôme : *Ne errans adores* EA *et servies illis quæ distribuit Dominus Deus* EA *omnibus gentibus quæ sub cœlo sunt.* Ce qu'il y a de déplorable, c'est de ne pouvoir justifier saint Jérôme de la coupable intention de tromper. Eusèbe et d'autres Pères de l'Eglise ont été plus francs que lui : *Les livres saints,* dit Eusèbe, *nous enseignent que le culte des astres a été laissé en partage dès le principe aux autres na-*

tions, et qu'au seul peuple Juif a été réservée l'intuition du Dieu créateur.

On ne conçoit pas comment saint Jérôme n'a pas reculé devant l'idée d'une fraude pieuse; d'une application semblable de la doctrine du secret, en lisant ces mots des Actes des Apôtres [1] : « *Dieu les livra au culte de la milice céleste.* — *Dieu dans les générations précédentes* **permit à toutes les nations de marcher dans leurs voies.**

Conclusions :

Moïse était polythéiste, croyant à l'existence des Dieux, voulant qu'on les respecte quand on en parle; mais attendu que le gouvernement qu'il établissait était une théocratie pure, les Hébreux ne devaient en reconnaître et servir qu'*un*. Il ne peut pas y avoir plusieurs chefs suprêmes, présidents ou rois dans un état [2].

L'idée de rétablir l'unité dans l'objet du culte venait de l'excès du polythéisme en Egypte : chaque ville y avait un Dieu différent, des symboles religieux différents, ou quelquefois le même symbole avec des significations différentes. Les Prêtres les plus raisonnables avaient voulu réformer cet abus qui corrompait dans la religion; on devait commencer par Tanis, où se trouvait une population

[1] Chap. 7, 42 et chap. 14, 16.

[2] De là ces avertissements réitérés sur l'unité souveraine de Dieu. — Deutéronome, chap. 4, 6, 32; Isaïe, 43, 44, 45, 48; Osée, 13; Ps. 17, 82, 85; I et III des Rois, 2, 8; Eccles, 1; Sap., 12; etc., etc.

étrangère d'origine, et Moïse avait été mis à la tête de la réforme[1].

Lorsque, attendu l'opposition mise à ce projet par quelques Prêtres fanatiques, l'entreprise fut manquée, et que les Israëlites poursuivis se réfugièrent dans le désert, ils renoncèrent alors le Roi de Tanis et tous les Rois des autres villes de l'Egypte. Ils se donnèrent à JÉOVÉ, et ce JÉOVÉ céleste fut pour eux comme un roi immortel, *un juge pacificateur* et *protecteur*, un É-DON, ainsi qu'il était le juge suprême, le président l'A-DON du tribunal des ALÉIM. Il fut représenté sur la terre par le Grand-Prêtre, par le Souverain-Pontife, président du tribunal sacerdotal.

Moïse et son peuple n'ayant fait que changer de gouvernement et de souverain, ils n'en reconnurent pas moins l'existence des Dieux étrangers.

[1] En général, on ne se rend pas compte du point de départ des Israëlites lorsqu'ils sortirent d'Égypte. Trompé par les Septante, qui placent la terre de Gessen dans la Thébaïde, on se figure ce point de départ cent vingt lieues plus bas qu'il ne le fut.

C'est à Tanis, c'est à l'extrémité nord du Delta, que Moïse fit ses miracles, *fecit mirabilia in terra Ægypti in campo Taneos.* — *Posuit in Ægypto signa sua, et prodigia sua in campo Tanéos.* Psaume 77, 12 et 43. Or, Tanis, dont les ruines subsistent encore, était situé sur la branche tanitique ou saïtique du Nil, à douze lieues de l'embouchure de cette branche dans la Méditerranée, et à vingt-cinq lieues au moins, au nord de l'extrémité de la Mer-Rouge. Moïse, en conduisant les hébreux du côté de Suez, ne cherchait donc pas à s'éloigner de l'Égypte; mais la poursuite inattendue dont il se vit l'objet changea sa résolution: tout était perdu pour lui et les Israëlites (voyez F. Josèphe); il profita de la marée basse pour traverser la mer, qui, à cet endroit, n'a pas une demi-lieue de large et se trouve guéable. Cette résolution heureuse et hardie sauva la population qui s'était confiée à sa sagesse et à sa prudence.

La puissance souveraine, même temporelle, ne pouvait dans leur esprit s'élever que sur celle des Dieux, témoin le mot MLC, *roi*, formé de MLAC, *agent, envoyé de Dieu*. Quand ils retombaient dans l'idolâtrie, leur adoration ne s'adressait pas à des Dieux imaginaires; mais ils offraient aux serviteurs l'adoration qu'on ne doit qu'au maître; ils offensaient, méprisaient le maître, et s'adressaient à des agents qui sans lui n'ont aucune puissance.

Ainsi, de même que dans un gouvernement monarchique, on reconnaît l'existence et la légitimité des rois étrangers, bien qu'on ne doive servir que le souverain de son pays, Moïse fait une obligation aux Hébreux de ne servir que JÉOVÉ: il est le roi, il est *la base* de leur gouvernement.

Il n'y a donc rien dans cette disposition, rien qu'on puisse appliquer à la religion chez les peuples où Dieu n'est pas Roi; rien donc qu'on puisse en conclure pour excuser les anciennes rigueurs ecclésiastiques qu'il est temps au contraire que l'Eglise flétrisse énergiquement et d'une manière solennelle.

La religion mosaïque était le gouvernement: or, dans toute monarchie, dans tout gouvernement on voue à l'anathème, on condamne avec exécration le traître, le déserteur qui abandonne son roi ou sa patrie, et va servir contre eux dans des rangs ennemis. De là cette interpolation faite au Deutéronome, ch. 17, versets 2, 3, 4 et 5: *S'il se trouve* **au milieu de vous** *un homme ou une femme*

qui servent d'autres Dieux, se prosternent devant eux ou devant un ornement du ciel que j'ai interdit, tu les assommeras de pierres, et ils mourront.

LES

BNI ÉALÉIM,

(FILS DE DIEU)

ÉGRÉGORES, ANGES GARDIENS, ANGES DÉCHUS, ETC. [1]

Il n'est guère de faits plus obscurs, plus inexplicables, que celui des BNI ALÉIM, de ces fils de Dieu, égrégores, anges gardiens, anges déchus, etc., devenus amoureux, suivant le texte littéral de la Genèse, des filles des hommes du peuple, et abandonnant le ciel pour les épouser. On peut en juger; voici la traduction de ce texte tel que l'Eglise est forcée de le recevoir; j'y joins quelques observations premières :

1° Or, il advint que quand les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'ils eurent engendré des filles,

Le fait dont il va être question arriva 2000 ans après la création du monde. Il résulterait de la rédaction, que pendant tout ce temps l'homme avait peu multiplié et n'avait eu généralement que des garçons.

[1] Genèse 6, versets 1-4-8.

Nous avons assez parlé de ce que pouvaient être ces *fils de Dieu*, et nous avons reconnu qu'il faut entendre ici des esprits célestes. Or, comprend-on leur passion pour les filles de l'homme, et leur union avec ces filles? Quand nous rencontrons des faits analogues dans la mythologie, on a grand soin de nous faire remarquer l'aveuglement et la folie des peuples païens!

2° Les fils de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, ils en prirent à femme pour eux, de toutes celles qu'ils avaient choisies.

Que signifie ce verset, et quel rapport y a-t-il entre le sens qu'il présente et le fait décrit dans les versets précédents?

3° Or, JÉOVÉ dit: Mon esprit ne plaidera pas toujours avec l'homme: car aussi bien il est de chair, ses jours seront donc de cent vingt ans.

D'où sortaient ces géants? Pourquoi n'existaient-ils pas avant et existaient-ils alors? Ils ne provenaient point de l'union des fils de Dieu avec les filles des hommes, puisqu'ils ne sont mentionnés que pour déterminer l'époque où cette union eut lieu. Il y en avait alors et il y en eut encore après.

4° En ce temps-là, les géants étaient sur la terre, et même après que les fils de Dieu eurent eu commerce avec les filles des hommes, et qu'ils en eurent eu des enfants. Ce sont les puissants qui de tout temps ont été hommes de renom.

L'auteur abandonne le sujet précédent, et les quatre versets qui suivent n'ont qu'un rapport fort indirect avec les quatre premiers.

5° Et JÉOVÉ vit que la malice de l'homme était grande sur la terre, et que toute l'imagination des

Où trouvera-t-on dans ces quatre premiers versets la preuve de la malice des hommes? La corruption n'existe que chez les fils de Dieu ; ce sont eux qui ont séduit et corrompu les filles des hommes, et ce n'est que d'eux, de leur malice, qu'on a parlé !

pensées de son cœur n'était autre chose que mal en tout temps ;

Il est inutile de s'arrêter sur l'inconvenance du mot *se repentir,* tous les critiques l'ont remarquée et ont cherché à l'excuser.

6° Et il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il en fut profondément affecté.

Comment justifier une détermination si rigoureuse contre les hommes et contre des êtres innocents, puisque ce sont les fils de Dieu qui ont fait le mal? C'est que ces quatre versets ne se rattachent qu'imparfaitement à ce qui fait le sujet des quatre premiers.

7° Or, JÉOVÉ dit : Je râclerai, j'effacerai en l'avant, de dessus la terre, l'homme que j'ai créé, les animaux, les reptiles, et jusqu'à l'oiseau du ciel; car je me repents de les avoir faits.

Encore une fois, dans tout ce qui précède, on ne voit pas que les hommes soient coupables.

8° Mais Noë trouva grâce aux yeux de JÉOVÉ.

On voit que tous ces versets sont très-mal et très-péniblement liés entre eux. On y sent l'embarras d'un homme qui cherche une forme historique et cosmogonique en même temps, pour cacher un sens autre qu'il tient à conserver, mais qui ne doit pas être facilement deviné.

Quant au sujet apparent de sa rédaction, je

répéterai seulement ce que le savant de Fourmont en dit dans ses Réflexions critiques sur l'origine des anciens peuples[1] :

« On sait les pensées des anciens auteurs ecclésiastiques sur la chute des anges devenus amoureux des femmes : ces anges descendent des demeures célestes, pour rendre sur la terre leurs hommages à la beauté des femmes, et de leur accointance avec elles sortit la race des géants[2]. — Josèphe, Philon, saint Justin, Athenagore, saint Clément d'Alexandrie, Lactance, saint Cyprien, Arnobe, Tertulien, saint Irénée, saint Ambroise, Sulpice-Sévère, etc., ont été de ce sentiment. C'est aussi l'opinion des plus anciens rabbins; enfin, elle a été et est encore soutenue par tous les musulmans.

» Mais saint Chrysostôme et saint Epiphane, et avant eux Origène contre Celse, s'étaient là-dessus fort opposés à leurs prédécesseurs. Du temps de Syncelle, il semble que l'Eglise grecque en était tout-à-fait revenue. Il y a long-temps aussi que les Latins l'ont rejetée, et quiconque la soutiendrait, selon Philastrius, ne serait pas moins qu'hérétique.

» Mais le reste de l'Orient est encore dans les mêmes pensées; et à l'égard des Juifs, ceux qui sont traditionnaires, comme Raschi, ne s'en départent point, et elle a eu des défenseurs dans quelques savants du dernier siècle.

[1] Tome 1, pag. 31.

[2] Le texte ne dit pas cela.

» Ce qui a donné lieu à ces pensées, c'est que les premiers commentateurs de l'Écriture, ayant vu le nom de *fils de Dieu* donné aux anges dans Job, l'ont interprété des anges dans la Genèse. Le passage de Moïse est en effet très-difficile, et quel est l'auteur qui jusqu'ici en ait trouvé le sens? »

Si l'Église latine a réellement abandonné l'idée de la chute des anges et de la séduction exercée par eux sur les filles des hommes, elle n'en a pas moins maintenu les conséquences en ne niant pas les possessions, les incubes et les succubes; ce qui prouve que l'abandon a eu lieu moins par conviction que pour éviter l'embarras où la jetait ce texte littéralement inconcevable [1].

On observera d'abord que ces huit versets sont une interpolation très-ancienne. Car pour le caractère *onomathétique* tiré du nom donné à la Divinité, ils diffèrent du texte qui les précède et de celui qui les suit; en sorte qu'on peut les supprimer sans inconvénient; la rédaction, interrompue à la fin du chap. 5, reprend et continue au verset 9 du sixième chapitre.

Détachant donc de la Genèse l'épisode sur les BNI ALÉIM, il ne s'agit plus que d'en expliquer

[1] En 1823, au su et au vu de tout Bordeaux, on exorcisait encore une pauvre femme; car aujourd'hui, comme dans le commencement, les anges déchus n'en veulent qu'aux femmes. Mais les efforts des exorcistes furent vains; le mauvais esprit tint ferme, et il ne s'éloigna que lorsqu'il vit qu'on ne s'occupait plus de lui. (Voyez dans le *Musée d'Aquitaine*, mars 1823, un article fort intéressant de M. de Saincric, D.-M., sur la démonomanie.)



le sens intime et rationnel, si pourtant après plus de 2000 ans d'oubli, cela est encore possible.

Étudié dans cette intention, nous y trouverons une allégorie qui a pour objet de déguiser la cause primitive qui porta les hommes à fonder les villes, à établir des lois sociales et des tribunaux, et enfin à créer une puissance armée pour protéger en même temps et l'existence de la cité et l'exécution de la loi.

Selon l'auteur, le principe du mal social, la cause du malheur et de la misère de l'homme sur la terre, est dans l'établissement de la propriété territoriale. Cette opinion était fortement enracinée dans l'esprit du Sacerdoce antique, on le verra; mais on la jugeait avec raison extrêmement dangereuse, et on la cachait au fond du sanctuaire, sous une apparence trompeuse et difficile à soupçonner.

Les différents mots hébreux par lesquels on désignait l'homme et la terre avaient été créés sous l'inspiration de cette pensée fondamentale. La formation de la langue hébraïque lui est donc postérieure. Une semblable opinion ne pouvait être une vérité démontrée que pour des hommes voisins de l'origine des sociétés.

Le nom qui désigne l'homme, tel que la nature l'a créé, l'homme sans avoir qui lui soit propre, sans distinction sociale qui l'élève, et même sans savoir qui le recommande, c'est ADaM. Nous nommerons cet homme l'*Être adamique*.

Celui de la terre sur laquelle il est placé, de laquelle il reçoit le bonheur par la possession de tout ce qui est nécessaire à la vie, et particulièrement l'alimentation, est ADaMÉ; nous dirons, la *terre rouge, la terre adamique.*

Le nom de la terre refusant à l'homme le bien-être, ce qui est nécessaire à la vie alimentaire, est ARTz. Le mot SOL peut souvent le traduire; mais nous le prendrons pour *la terre blanche et aride.*

Celui de l'homme relégué sur cette *terre maudite,* devenue aroure, ou arourée, c'est-à-dire partagée, sillonnée en propriétés, est ANoÇh, c'est l'*homme-mortel, exposé à la misère, à la mort,* ou *exposant à la misère, à la douleur, à la mort:* car son radical NoÇh désigne un homme dépouillé, laissé dans l'affliction; et dans un sens opposé, celui qui s'élève au-dessus des autres, qui les désole, les opprime, les détruit même, leur ravit ce qu'ils possèdent, un homme audacieux, présomptueux, arrogant.

Or, *la terre adamique* est considérée dans la langue hébraïque comme la propriété de l'être adamique en général, et comme n'étant celle d'aucun individu humain en particulier, car tel était évidemment le vœu de la nature. Aussi les auteurs de cette langue philosophique ont-ils formé l'un pour l'autre les mots ADaM et ADaMÉ. ADaMÉ, féminin d'ADaM, est par conséquent pour la compagne, l'aide, la femme de celui-ci. Cette pensée est même expliquée positivement par le verset 20 du neuvième chapitre de la Ge-

nèse : Noë, après la catastrophe qui a perdu l'ancien monde, y est appelé *le mari* (*AIÇh*), *d'ADaMÉ*.

Selon la pensée secrète qui a présidé à la création de la langue hébraïque, le malheur de l'homme est donc aussi dans la privation de la jouissance d'ADaMÉ et de ses fruits.

Dépouillé de ce bien premier, de cet élément de bonheur et de succès, toutes les inspirations, toutes les inventions de la pensée de l'homme sont vaines et sans utilité; son terme est venu, il faut qu'il périsse. Lorsque la distinction du *tien* et du *mien*, la passion de la propriété, eurent amené cet état de choses, alors parurent les êtres adamiques dégradés, déchus, humiliés, jetés dans une classe à part, ou les hommes qu'on se partage par le sort, et dont le sort est celui des esclaves. En vain ces hommes, sans avoir, sans savoir et sans influence, contestèrent-ils, disputèrent-ils pour recouvrer une part dans la surface de la terre adamique : repoussés sur la terre aride, inculte et stérile, sur ARTz, il ne leur fut permis que de s'y construire des asiles, de s'y mettre à l'abri en jetant ainsi les fondements des premières villes ou bourgades.

Telle est là pensée de l'auteur, sur l'origine des villes.

Mais lorsque les hommes furent ainsi agglomérés, il fallut établir une police et par conséquent créer des lois, une doctrine sociale. Par qui ces lois, cette doctrine, pouvaient-elles être

établies? Évidemment par la puissance sacerdotale. Ce fut d'elle, en effet, qu'elles provinrent, selon le récit de l'auteur, puisqu'il leur donne pour fondateurs *les fils des Dieux*, les disciples, les initiés à la science des Dieux.

Ces fondateurs choisirent, pour établir leur juridiction, les villes de premier ordre et les plus heureusement situées.

Enfin, il restait à assurer cet état de choses, à créer une force matérielle: alors on vit apparaître les ANoÇh-IM, hommes d'arme et de tout temps gens de renom.

Ce sens profond est caché dans les versets 1, 2, 3 et 4. Les versets suivants, sans abandonner les faits établis, se rattachent à des réflexions douloureuses sur les suites inévitables d'un pareil état de choses.

La durée de la vie humaine, à partir de ce moment, n'est plus calculée que symboliquement, pour désigner *le malheur, la privation, le châtiment, les épreuves* qui précèdent toute régénération morale. Cette pensée douloureuse préoccupe le cœur de JÉOVÉ, du chef suprême des ALÉIM, du Dieu des Dieux, soit sacerdotaux, soit célestes.

Cependant il reste un recours contre ces maux, et ce recours est dans l'expiation, dans la satisfaction donnée: c'est ce que symbolise le nom de Noë.

Il ne nous reste plus qu'à justifier cette explication par l'interprétation même du texte suivi

mot à mot. Nous allons le tenter malgré les mutilations que ce texte a subies avant et depuis Esdras; mutilations qui, pour régulariser la forme grammaticale du sens apparent, ont dû sacrifier celle du sens caché.

L'EPISODE DES BNI EALEIM [1],

TRADUIT MOT A MOT

Selon le SENS VULGAIRE *et selon le* SENS INTIME.

SENS VULGAIRE.	TEXTE.	SENS INTIME.
VERSET 1.		VERSET 1.
Et fuit	UIÉI	Or il arriva
cùm	CI	à cause
cœpit	ÈÈL [1]	de la misère, de la position abjecte, impuissante et douloureuse, de l'état misérable et dégénéré

Observations étymologiques.

[1] De ÈL, EIL, ANGOISSE, DOULEUR, CRAINTE, TREMBLEMENT, ETC., sens négatif de ÈIL, FORCE, PUISSANCE, VALEUR, COURAGE, RICHESSE, BIENS, FORTUNE, ARMÉE, ETC. De là :

ÈL-È, ÊTRE FAIBLE, MALADE, AVOIR DE LA PEINE, ÊTRE AFFLIGÉ, FRAPPÉ DE PLAIES, ÊTRE SOUFFRANT.

ÈYL, ÉPROUVER DE LA DOULEUR, TREMBLER, SOUFFRIR, PRODUIRE AVEC DOULEUR, ENFANTER, FAIRE NAITRE, ÊTRE TOURMENTÉ, MALADE.

ÈL-L, TUER, MASSACRER, PROFANER, DÉSHONORER, SOUILLER; ÊTRE DANS L'ANXIÉTÉ, ATTENDRE.

Ainsi, ÈL marque la *douleur*, l'*angoisse*, l'*impuissance*, la *faiblesse*, le *découragement*, l'*infortune*, l'*absence des biens*, la *misère*, l'*état d'abjection*, *l'état déshonoré*, *souillé*, *profané*, *fait pour anéantir*, dans lequel on se trouve.

[1] Genèse, chap. 6.

homo	ÉADM [2]	de l'homme adamique, de l'homme du peuple, appartenant à la classe la plus basse et la plus ignorante,
ad multiplicandum	LRB [3]	selon l'action de plaider, de disputer, de contester,
super	ÔL	pour, au sujet, à cause de
facies	PhNI [4]	l'étendue, la surface
terræ,	ÉADMÉ [5]	de la terre adamique,

[2] Le mot ADM vient de DM. DM, ou DÉM, a eu dans le principe une signification relative à l'idée de MULTITUDE; elle lui est restée en arabe; elle a formé le grec DÈM-os, PEUPLE. Il a joint à cette idée celle d'abjection, d'infériorité, de peine, de sujétion, de réduction à l'obscurité, au silence. Étudiez les racines DAM, DÉM, DÈM, DIM, DYM et DÔM, et ce sens intime d'abjection, d'infériorité physique et morale ne vous paraîtra pas douteux; alors, vous comprendrez pourquoi le mot ADM s'est dit principalement DE L'HOMME DU PEUPLE, DE L'HOMME IGNORANT, de l'être Adamique en général, considéré comme genre, et sans distinctions sociales.

[3] De RIB ou RYB, racine RB, CONTESTER, QUERELLER, DISPUTER, PLAIDER, DÉFENDRE UNE CAUSE, ÊTRE EN PROCÈS; d'où le participe RB, *disputant*; le parfait RB, *il a disputé, plaidé*; et l'infinitif hiphil L-RB, SELON L'ACTION DE PLAIDER, DE FAIRE PLAIDER, CONTESTER OU DISPUTER.

[4] De PhN, UN ANGLE, UNE PARTIE, UN COIN d'un objet, d'une étendue, d'une surface.

Le pluriel PhNIM et PhNI est donc *les quatre angles, tous les coins, toutes les parties*, et par conséquent *la face* entière, *l'étendue, la surface* de quoi que ce soit.

[5] Ce mot diffère de ARTz, je l'ai dit; il désigne particulièrement la terre la plus fertile et la plus propre à la culture. — (*propriè notat* TERRAM *quæ* TENACIOR, FERTILIOR ET AD CULTURAM APTIOR. *Unde differt à voce ARTz, quæ est latioris significationis, désignans* OMNE ID *quod dicitur* TERRA, *constans agris, desertis, arenis, sylvis, ru-*

		de la terre fertile et propre à la culture,
et filiæ	UBNOUT [6]	que des villes de second ordre, des bourgades
natæ sunt	ILDOU [7]	furent fait faire en grand nombre
eis.	LÉM.	pour eux.

2.		2.
Et	U-	Alors
filii	BNI [8]	les fils, les disciples, les initiés à la science, à la doctrine

pibus, mineris, etc.)— Lorsque ADME est opposé à ARTz, comme dans ce récit, il faut nécessairement, pour faire comprendre le sens du texte, traduire *la terre fertile et propre à la culture, la terre adamique.*

[6] Le mot BNOUT, que l'on traduit par FILLES, signifie aussi BOURGADES et VILLES DE SECOND ORDRE. Ceci n'a pas besoin d'autre explication, puisqu'il suffit d'ouvrir un dictionnaire pour s'en assurer; mais par une conséquence toute naturelle et dont on va voir l'application au verset suivant, le mot NChIM, FEMMES, a signifié des VILLES DE PREMIER ORDRE, des VILLES CAPITALES.

[7] De ILD, conjug. phual, troisième pers. plur. com., exprimant l'action de faire faire avec soin ou en quantité. Ce mot signifie ENGENDRER, en parlant des êtres animés, et simplement FAIRE, quand il s'agit, comme ici, des choses inanimées.

[8] Le mot IRAOU, qui va suivre, indique le sens de celui-ci; BNI signifie ordinairement LES FILS, mais il signifie aussi LES DISCIPLES formés dans une science, les initiés à la science, à la sainte doctrine, comme au premier livre des Rois, chap. 20, 35; au second, chap. 2, 3; ch. 4, 38; BNI ENBIAIM, les fils des prophètes, est pour LES DISCIPLES DES PROPHÈTES. Ce sont LES AUDITEURS DE LA SAINTE SCIENCE TRANSMISE PAR TRADITION, DE LA MASSORE abandonnée à la mémoire des hommes, ShMOI MUSaR; et dans un sens dogmatique et religieux, ShMOI-IE, LES AUDITEURS DE IÈ, DE JÉOVÉ, du juge suprême.

Dei	ÉALÉIM [9]	des Dieux, des forces, des puissances qui jugent,
viderunt	[1] —IRAOU [10]	instituèrent les dispositions de la loi
	AT [11]	aux
filias	BNOUT	villes de second ordre bourgades
hominum,	ÉADM,	de l'homme adamique, de l'homme du peuple,
quod	CI	parce que
ipsæ	ÉNÉ	elles *étaient*
pulchræ;	ThOUB [12]	commodes, une chose commode, convenable,
et acceperunt	UIQÈOU	et ils prirent, ils reçurent
sibi	LÉM	pour eux

[9] La doctrine, la science dont il s'agit est celle des juges, appelés ALÉIM, à cause de leurs fonctions sacerdotales; tout cela est connu maintenant; le régime des sociétés était à cette époque entre les mains des Prêtres, les seuls érudits, les seuls ayant connaissance de la sainte doctrine.

[10] De IRE, troisième pers. m. pl. du fut. convert., conjug. hiphil, ayant le sens d'ENSEIGNER, MONTRER, INSTRUIRE, LANCER, INSTITUER LA DOCTRINE, LA LOI, T-YRE; EN ÉTABLIR LES DISPOSITIONS.

[11] Pour comprendre l'emploi de cette préposition avec le sens A, AU, AUX, il faut remarquer que le mot précédent IRE, conserve intimément l'idée de LANCER, de JETER, d'OBJECTER à 'quelqu'un l'enseignement, la loi, la doctrine. Ce mot était également nécessaire pour le double sens du texte.

[12] Le mot ThOUB signifie ici COMMODE, CONVENABLEMENT SITUÉ; comme dans Esther, 2, 9 :—*Mutavit eam et puellas ejus in commodum locum,* L-ThOUB, *domus mulierum.* —

uxores	NÇhIM [13]	les villes de premier ordre.
et omnibus	MCL	entre toutes
quas	AÇhR	celles que
elegerunt.	BÉROU.	ils avaient choisies, remarquées.

[13] J'ai déjà prévenu de la signification de ce mot.— PER PROSÔPOPOIIAN, dit Christian Stochius, NÇhIM *designat totum populum*, (Ezech. 23, 2), *et majores urbes*, (Jes. 32, 9), *prout minores urbes, cum pagis et vicis* FILIÆ *vocari solent.*—Voyez aussi la Polyglotte, p. 2422; Buxtorf, p. 491, etc., etc.

3.		3.
Et	U-	Et
Dominus	JÉOVÉ [14]	Ce-LUI qui est, LE DIEU DES DIEUX, Le-LUI QUI PRÉSIDE LE TRIBUNAL DES DIEUX,
dicit	-IAMR	dit :
spiritus meus	ROVÉI	l'esprit de moi
non	LA	ne pas, ne plus
contendet	IDOUN [15]	disputera, plaidera, jugera
cum homine	BADM	dans l'être adamique, dans l'homme en général,

[14] Rappelez-vous que ce mot désigne *ce-Lui* qui préside le tribunal des ALÉIM, soit sur la terre soit dans le ciel. Remarquez que dans JOB même, les ALÉIM, assemblés devant JÉOVÉ, y sont en cour judiciaire, où ShaThaN, l'accusateur, met en doute la vertu de JOB et reçoit l'ordre de l'*éprouver*.

[15] L'emploi du mot DOUN, JUGER, DISPUTER, ÊTRE EN PROCÈS, JUGER UNE CAUSE, justifie le sens donné au mot LRB dans le premier verset, et lève tous les doutes qu'on pourrait avoir sur la réalité du sens intime dans cet épisode.

in seculum	LÔLM [16]	à l'avenir,
eo quod etiam	BÇhGM [17]	à cause — de l'ignorance — d'eux.
ipse sit	ÉOVA	Il *est*
caro.	BÇhR [18]	dans la dépravation, dans un penchant déterminé au mal, à l'inimitié;
Et erunt	UÉIOU	C'est pourquoi seront
dies ejus	IMIOU	les jours de lui
centum	MAÉ	un cent
et viginti	UÔShRIM	et deux dixaines
anni.	ÇhNÉ	de la réitération qui fait l'année.

[16] Le mot ÔLM, ÔYLM, désigne *un temps indéterminé*, soit passé, soit futur, et par conséquent *présent*, qui passe du commencement de l'être à l'âge le plus reculé. Ce mot est composé de ÔL, ÔIL ou ÔYL, qui désigne LE PREMIER AGE, LE POINT DE DÉPART DANS LA VIE; et de LM, qui présente à peu près les mêmes significations conservées en éthiopien et en syriaque.

L-ÔLM, mot à mot VERS-LE TEMPS; par conséquent le temps qui n'est pas encore, LE TEMPS A VENIR, A L'AVENIR.

Au verset suivant nous trouverons M-ÔYLM, mot à mot DÈS-LE TEMPS, DEPUIS LE TEMPS; par conséquent le temps qui est passé, L'ANCIEN TEMPS, DÈS L'ANCIEN TEMPS, DE TOUT TEMPS, DANS L'ANTIQUITÉ.

[17] Ce mot, selon le sens intime, est composé de ÇhG, ou ÇhOUG, ERRER, PÉCHER PAR IGNORANCE, SE DÉTOURNER DU BON CHEMIN, ÊTRE INDUIT EN ERREUR, ÉGARÉ PAR DÉFAUT DE SCIENCE;— et IGNORANCE, PÉCHÉ, ERREUR, ÉGAREMENT.

[18] De ÇhR, l'OMBILIC, LE VENTRE, symbole de la dépravation chez les Égyptiens, confirmé par l'ordonnance de Moïse (Lév. II. 42.). De là, pour ce mot ÇhR, les idées d'INIMITIÉ, de MÉCHANCETÉ, de DÉPRAVATION, qu'on lui trouve; et celles de DÉFECTION, de DÉSOBÉISSANCE, qu'il a sous l'orthographe SR.— LES MAUVAIS ET INSIDIEUX PENCHANTS DU CŒUR, d'où ÇhÔR, très-mauvais, et ÇhRR-OUR, dont le sens intime réclame la signification pour le singulier ÇhR ou ÇhRR.

NOTES.

La dernière partie du verset ne s'applique point à la durée de la vie humaine après cette époque, puisque, sans parler de Noë, Abraham a vécu 175 ans, Sara 127, Jacob 144, Isaac 198, etc. On a senti la contradiction, et l'on a regardé ces 120 ans comme accordés pour l'amendement des hommes. Cette explication n'étant point motivée par le texte, et la première ne pouvant être admise, ce nombre 120 doit avoir une cause cachée.

Il se rapporte donc à l'état misérable de la vie de l'homme de ce moment à l'avenir, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'ancien monde, jusqu'à la catastrophe, à la révolution physique à laquelle on attribuait sa disparition.

Or, il s'agit d'une régénération sociale succédant à un état de disette, de misère, à une rude épreuve; et le nombre *quarante*, comme je l'ai dit, est affecté à ces idées de peine, de jeûne, de privation, de famine. Ici il est *triplé* pour marquer l'excès; on connaît la puissance mystérieuse attachée au nombre *trois*, et l'origine de cette puissance.

4.		4.
Gigantes	ÉNPhLIM 19	Ces hommes déchus, dans l'humiliation, découragés et privés de biens,

19. Voici un mot dont l'interprétation, commandée par le sens littéral a fait perdre la véritable signification, quant à ce verset.

L'article dont il est précédé le rattache aux *êtres adamiques*, à ces hommes dégénérés dont on vient de parler. Quant *aux géants* que la version vulgaire croit y voir, ils n'existent que pour le sens apparent du texte; et bien loin que ce mot puisse signifier positivement DES GÉANTS, NPhL désigne au contraire UN AVORTON, UN ÊTRE DÉCHU, ABAISSÉ, HUMILIÉ, DÉCOURAGÉ, TIRÉ AU SORT comme un esclave, UN ÊTRE SÉPARÉ, PERDU, QUI N'A PLUS RIEN.

fuerunt	ÉIOU	furent, existèrent
in terrâ	BARTz [20]	sur la terre aride, inculte et stérile,
in diebus	BIMIM	dans les jours
ipsis,	ÉÉM	ceux-là,
et etiam	UGM	et aussi
postea	AÈRI	aux autres, à la suite
	CN [21]	de l'établissement,
quam	AÇhR	que
egressi sunt	IBAOU	amèneront, amenèrent, firent venir, introduisirent, établirent
filii	BNI	les fils, les disciples, les initiés à la science, à la doctrine,
Dei	ÉALÉIM	des forces, des Dieux, des puissances qui jugent
ad	AL	dans
filias	BNOUT	les bourgades, les villes de second ordre
hominum,	ÉADM	de l'homme adamique, de l'homme du peuple, de l'homme

[20] Ici l'auteur quitte le mot ADME qui ne conviendrait pas en parlant d'une classe d'hommes malheureux, misérables, et privés des biens même de la terre Adamique. Vous le verrez suivre fidèlement cette distinction, lorsqu'il s'agira de la misère de l'homme : c'est ARTz, LA TERRE ARIDE, INCULTE, STÉRILE, MAUDITE, qui seule peut figurer ici.

[21] Voici encore un mot dont le sens est resté inaperçu, la version vulgaire, qui en a été embarrassée, ne l'a pas même traduit.

Il désigne LA FONDATION, L'ÉTABLISSEMENT, LA BASE sur laquelle on élève avec solidité; L'ÉTABLISSEMENT DE FONCTIONS HONORABLES, et qui tiennent du sacerdoce et de la magistrature, qui sont le soutien de la société; CN et CEN.

		appartenant à la classe la plus basse et la plus ignorante.
et genuerunt	UILDOU	Alors furent créés en grand nombre
eis	LÉM	pour eux
isti	ÉMÉ[22]	une multitude bruyante, destructive; un tumulte destructeur
potentes	ÉGBRIM[23]	d'hommes armés de flèches, de dards; d'archers, d'hommes d'armes vaillants et durs de cœur,
qui	AChR	lesquels *furent*
à seculo	MÔOULM	depuis l'ancien temps, dès-lors
viri	ANChI	des hommes de douleur, de misère, de mort; des mortels
nominis.	ÉChM	de renom, célèbres.

[22] Autre mot mal compris: il se rapporte au bruit tumultueux produit par une troupe d'hommes, et à l'esprit destructeur qui en résulte.

Dans Horapollon, un homme armé de flèches est l'image du tumulte. (Liv. 2, Hier. 10.)

[23] GBR, encore un mot dont on a perdu la signification primitive, en s'attachant exclusivement au sens convenu.

G-BR est composé de G ou Gl, une flèche, un dard, comme dans le mot GIML, expliqué à l'occasion de l'alphabet zodiacal; et de BR, couper, trancher, abattre; un homme dur, un homme méchant. — GBR est donc un homme armé de flèches, un archer, un sagittaire, un homme d'arme, un homme vaillant, courageux.

La composition de ce mot est la même que celle du mot GIML, puisque ML ou MUL signifie comme BR, briser, couper, exterminer. Or, GIML a été le nom du Sagittaire; GBR, comme lui, doit désigner un archer.

Il y a une remarque à faire sur ces quatre versets, avant de passer aux suivants; c'est qu'ils sont évidemment traditionnels et se rattachent à la fiction mythologique du passage de l'*âge d'or*, de *l'âge de la justice*, du siècle de RhÉE, femme de SaTuR-ne, à l'âge de la corruption et de la misère. Le texte hébreu dit, en effet, RhOE, QUI EST MIENNE, NE JUGERA PLUS CHEZ LES HOMMES A L'AVENIR. Je ne veux pas trop appuyer sur cette ressemblance du mot hébreu ROÉ avec RhÉE ou RhEA, ni sur celle du mot GiBR avec le nom des CaBiRes, parce que tout cela est indépendant du sens intime que je produis. — Mais remplacez le mot J-ÉOVÉ, qui est nouveau et qui cache un nom sacré, par le nom de Saturne, SaTuR, en hébreu *caché*, mot employé par Isaïe [1], en parlant de Dieu (de cette manière; AL M-STTR, *le Dieu SaTTuR, le Dieu caché*), et vous aurez presque la conviction que la phrase citée, du troisième verset, est la traduction d'un texte égyptien, qui, produit sous la forme hébraïque qu'on lui voit pour être placé dans la Genèse, a donné cette interprétation :

Et JÉOVÉ dit : MON ESPRIT NE JUGERA PLUS DANS L'HOMME A L'AVENIR.

Et qui traduit dans le sens mythologique livré au peuple, a donné cette autre explication :

Et SaTuRne dit : RhOEe, QUI EST MIENNE, NE JUGERA PLUS CHEZ LES HOMMES A L'AVENIR.

5.		5.
Et	U—	Or
Dominus	JÉOVÉ	Ce-LUI qui est, le-LUI qui préside le tribunal des Dieux,

[1] Chap. 45, 15.

vidit	-IRA	Considéra avec attention, prit en considération,
quod	CI	que, parce que
malitia	RÔT [24]	la misère, l'affliction
hominis	ÉADM	de l'être adamique, de l'homme
in terrâ	BARTz	sur la terre aride et inculte *était*
multa;	RBÉ	quaternée, étendue aux quatre coins, de tous côtés, grande;
et omnis	UCL	car toute
imaginatio	ITzR	imagination, opération
cogitationum	MÈÇhBT	des pensées, des inspirations
cordis ejus,	LBOU	du cœur, du courage de lui, *était*
malum	RÔ	une pensée, une volonté
tantum	RQ [25]	vaine, futile
omni	CL	tout- } la totalité
die.	ÉIOUM	jours. } du temps.

[24] RÔÉ n'est pas ici la méchanceté, la malice, tout ce qui précède l'indique; mais l'AFFLICTION, LA MISÈRE, LA CALAMITÉ.

[25] RQ, VIDE, VAIN, FUTILE, SANS CONSISTANCE. L'état misérable, la dégradation de l'homme éteint les facultés de son âme et les mouvements de son cœur; les tentatives de son esprit et de son courage sont vaines, ou sans résultat qui lui soit avantageux. Arrivé au dernier degré de l'abjection et de la misère, il faut qu'il périsse.

6.		6.
Et	U—	Alors
Dominus	JÉOVÉ	Ce-LUI qui est, le-LUI qui préside le tribunal des Dieux
pœnituit	-INÈM [26]	amena à leur terme, à leur fin eux,

[26] De NEE, avec le pronom postfixe-M. NÈE, CONDUIRE, AMENER A UN BUT, A UNE FIN; CONDUIRE A SON TERME, A SA FIN.

quod	CI	parce que
fecisset	ÔÇhÉ	avait été pressurée, subjuguée, foulée, menée à fin
	AT	l'individualité
hominem	ÉADM	de l'être adamique
in terrâ	BARTz [27]	sur la terre aride, stérile.
et indoluit	UITÔTzB	Alors il fit élever un sentiment douloureux, une profonde affliction
ad	AL	au, dans
cor suum.	LBOU	le cœur de lui.

[27] Remarquez l'emploi constant de ce mot lorsqu'il s'agit de la misère de l'homme.

---

7. 7.

Et	U-	Ainsi, c'est pourquoi
Dominus	JÉOVÉ	Ce-LUI qui est, le-LUI qui préside le tribunal des Dieux
dixit:	-IAMR	dit:
Delebo	AMÈÉ	Je ferai arracher, effacer par l'action de l'eau,
de super	MÔL	de dessus, dessus, sur.
facies	PhNI	la surface, l'étendue
terræ	ÉADMÉ [28]	de la terre adamique, de la terre fertile, propre à la culture,
	AT	l'individualité
hominem	ÉADM	de l'être adamique, de l'homme
quem	AÇhR	que
creavi,	BRATI	j'avais fait faire, que j'avais

[28] Le mot ADMÉ reparaît comme ouvrage de Dieu; l'homme n'avait pas été créé pour que la terre ADMÉ lui devînt ARTz, dépouillée de ses fruits, disetteuse et stérile.

		fait former,
ab homine	MADM	depuis l'être adamique
usque ad	ÔD	jusqu'au
jumentum	BÉMÉ	quadrupède,
usque ad	ÔD	jusqu'au
reptile	RMÇh	reptile,
et ad	U-ÔD	jusqu'au
volatile	ÔOUPh	volatile
cœlorum,	ÉÇhMIM	des cieux,
quia	CI	parce que
pœnitet me	NÈMTI	j'ai amené le terme, j'ai conduit à la fin, j'ai assigné un terme,
quod	CI	parce que
feci ea.	ÔChITM	j'ai fait achever, j'ai fait conduire à fin, j'ai fait arriver au temps de retrancher eux.

Ce verset et le précédent sont peut-être les plus incompréhensibles de la Genèse, et ceux que, dans l'intérêt de la religion, les interprètes auraient du étudier étymologiquement, afin de donner aux mots qui s'y trouvent une signification moins blasphématoire que celle qui nous représente un Dieu qui se repent et qui ressent de la douleur de ce qu'il a fait. Puisqu'on s'autorise de la version des Septante, quand le texte offre quelque obscurité, pourquoi s'être éloigné de l'interprétation qu'ils ont adoptée et qui marque seulement la méditation, l'examen.

8.		8.
Et Noë	UNÈ [29]	mais la satisfaction donnée, l'expiation

[29] Nous aurons occasion d'étudier ce mot à la fin du cinquième chapitre de la Genèse.

invenit	MTzA	acquit, trouva
gratiam	ÈN	un lieu retranché, un camp, un asile protecteur, grâce,
in oculis	BÖINI [30]	dans les sources, les fontaines, ou contre les sources, les fontaines
Domini.	JÉOVÉ	de CE LUI qui est, du LUI qui préside le tribunal des Dieux.

[30] Le sens est douteux, et peut se rapporter aux sources du ciel, aux cataractes qui amenèrent le déluge, ou aux eaux de purification dans l'initiation.

Voici l'interprétation suivie de cet épisode historique. Il faudra la rapprocher de celle du cinquième chapitre de la Genèse. J'y joins pour le sens vulgaire la traduction de MM. Glaire *et* Franck, et pour objet de comparaison, celle de Fabre d'Olivet.

TRADUCTION DE M. FABRE D'OLIVET.	TRADUCTION DE MM. G. ET F.	SENS INTIME ET RATIONNEL.
1.		
Mais c'était une suite nécessaire de la chute d'*Adam*, et de la dissolution de cet homme universel, que des formes sensibles et corporelles naquissent de ses divisions sur la terre, et en fussent abondamment produites,	*Lorsque les hommes commencèrent à se multiplier sur la terre, et que des filles leur furent nées.*	Or, il arriva, attendu l'état impuissant et misérable où se trouvèrent les hommes du peuple lorsqu'ils élevèrent des discussions au sujet *de la* surface de la terre fertile et cultivable, qu'on fit faire pour eux un grand nombre de bourgades ou villes de second ordre.

2.

Or, les êtres émanés d'Æloïm, LUI-les-Dieux, effluences spirituelles, ayant considéré ces formes sensibles, les trouvèrent agréables, et s'unirent comme à des facultés génératrices, à toutes celles qui leur plurent de préférence.

Les fils des grands (de Dieu) voyant combien les filles du peuple (des hommes) étaient belles, prirent pour femme toutes celles qui leur plaisaient.

Et les disciples des Dieux, les hommes élevés, instruits dans la science des juges de la terre, instituèrent la doctrine de la loi dans les bourgades occupées par les hommes du peuple, parce que ces villes étaient une chose bonne et convenable; et ils prirent pour eux, pour s'y établir, des villes de premier ordre, entre toutes celles qu'ils avaient préférées.

3.

Cependant IHOAH avait dit : Mon souffle vivifiant ne se prodiguera plus désormais durant l'immensité des temps, chez l'universel Adam, dont la dégénérescence est aussi rapide que générale, puisqu'il est devenu corporel; ses périodes lumineuses ne seront plus qu'au nombre d'une centaine, et de deux décuples de mutation temporelle.

Alors l'Eternel dit : Mon esprit ne demeurera plus si longtemps dans les hommes, parce qu'ils sont trop charnels, et désormais leur vie la plus longue ne sera que de cent vingt ans.

Or, JEOVÉ, ce-LUI qui préside le tribunal des Dieux, dit : Mon esprit ne plaidera plus, ne jugera plus à l'avenir dans les hommes du peuple, à cause de l'ignorance où ils sont.[1]

L'homme est porté à la dispute, à l'agression, à l'inimitié : c'est pourquoi ses jours seront cent vingt réitérations d'année[2].

[1] De la loi : *la discussion sera légale, et devant les tribunaux, devant le sanhédrin.* (Voy. ce qui est relatif à Lamech, chap. 5.)

[2] Seront des jours de peine, de privations et d'épreuves.

4.

Dans ce temps-là, les *Néphilôeens*, les élus parmi les hommes, les nobles, existaient sur la terre; ils étaient issus de la réunion des effluences spirituelles aux formes sensibles, après que les êtres émanés de LUI-les-Dieux eurent fécondé les productions corporelles de l'universel *Adam*: c'étaient ces illustres *Ghiboréens*, ces héros, ces hyperboréens fameux dont les noms ont été célèbres dans la profondeur des temps.

Dans ces temps-là vivaient aussi sur la terre les Géans qui étaient nés du commerce qu'avaient eu les fils de Dieu avec les filles des hommes. Ce sont ces hommes puissants, si fameux dès les temps les plus anciens.

Des hommes déchus, privés de biens, vécurent sur un sol aride et stérile, alors et après l'établissement que les disciples des Dieux, les hommes élevés par les puissances qui jugent sur la terre, introduisirent dans les bourgades occupées par le peuple.

Et l'on créa pour eux une multitude bruyante et destructrice d'hommes armés de flèches, d'hommes vaillants et durs de cœur, lesquels furent depuis ce temps hommes de malheur, de misère, de mort, et des mortels de renom.

5.

Alors IHOAH, considérant que la perversité d'*Adam* s'augmentait de plus en plus sur la terre, et que cet être universel ne concevait plus que des pensées mauvaises, analogues à la corruption de son cœur, et portant avec elles la contagion du vice sur toute cette période lumineuse,

L'Éternel voyant combien la méchanceté des hommes sur la terre était grande, et que les pensées de leurs cœurs étaient toujours portées vers le mal,

Or, JÉOVÉ, ce-LUI qui préside le tribunal des Dieux, considéra que la misère des hommes du peuple sur la terre aride et stérile qu'*ils habitaient*, était grande en tous points, car toutes les opérations qui leur étaient inspirées par leur courage étaient toujours une pensée, une volonté vaine, futile et sans résultat;

6.

Renonça entièrement au soin conservateur

Se repentit d'avoir fait l'hom-

Alors, JÉOVÉ, ce-LUI qui préside le tribunal

qu'il donnait à l'existence de ce même *Adam* sur la terre, et se réprimant lui-même en son cœur, il se le rendit sévère;

me sur la terre, et son cœur s'en affligea.

des Dieux, leur assigna un terme, parce que l'individualité de l'homme du peuple avait été pressurée, foulée, poussée à bout, sur le sol aride et stérile de la terre; et un sentiment douloureux, une tristesse profonde se forma dans son cœur.

7.

Disant : J'effacerai l'existence de cet Homme universel que j'ai créé, de dessus la face de l'élément adamique; je l'effacerai depuis le règne hominal jusqu'au quadrupède, depuis le reptile jusqu'à l'oiseau des cieux; car j'ai renoncé tout-à-fait au soin conservateur à cause duquel je les avais faits.

Il dit : Je vais exterminer de la face de la terre les hommes que j'ai créés; tous, hommes et animaux, reptiles et oiseaux du ciel; car je me repens de les avoir faits.

C'est pourquoi JÉOVÉ, ce-LUI qui préside le tribunal des Dieux dit : J'effacerai, je nettoierai, je purifierai par l'action de l'eau, sur la surface de la terre fertile et cultivable, l'individualité de l'homme du peuple que j'avais fait faire; depuis l'homme jusqu'au quadrupède, jusqu'au reptile et à l'oiseau des cieux, parce que j'en ai assigné le terme, parce que j'ai fait arriver leur fin et le temps de les retrancher.

8.

Noë seul, le repos de la nature élémentaire, trouva grâce aux yeux de IHOAH.

Mais Nôah (Noé) trouva grâce à ses yeux.

Mais l'expiation, la satisfaction donnée pour apaiser la colère, trouva grâce dans les sources de JEOVÉ, de ce-LUI qui

préside le tribunal des Dieux[1]; — ou: trouva un lieu retranché contre les eaux, contre les sources de ce Lui qui préside le tribunal des Dieux[2].

1 Dans les eaux régénératrices de l'initiation.

2 Contre les eaux; en faisant allusion à celles d'une inondation, contre laquelle il faut chercher un refuge dans les villes situées sur un terrain élevé, comme cela a lieu en Egypte.

LA GENÈSE,

TRADUITE

SELON LE SENS INTIME ET RATIONNEL,

ET SELON LE SENS DE LA VULGATE.

Hoc sentit Moyses quod ego : — Cur non utrumque si utrumque verum est?

D. AUGUSTINUS LIB. 12, CONFESSIONUM, CAP. 31.

LA GENÈSE.

Avant d'arrêter notre attention sur le sens intime de la Genèse, préparons-nous par quelques réflexions à la nouveauté des mystères qui vont nous être confiés par lui. *Nova mysteria non sunt committenda mentibus nondum innovatis.*

Moïse, le NAZARÉEN, l'ASheR-ShaPh, *le gardien, le conservateur de la langue sainte*, et par conséquent *de la sainte doctrine*, emporta avec lui copie des documents qui lui avaient été confiés; ou plus probablement encore il conserva la mémoire fidèle de ces documents. *Le Scribe sacré devait*, en effet, *les garder dans son sein*, **purs et dégagés de toute superstition.** Ce qui peut signifier que l'initiateur ou le prêtre chargé de cette mission devait les savoir par cœur, et en cacher le sens intime. *Vos intra secreta pectoris divina mysteria silentio tegite, et taciturnitate celate*, disait Hermès Trismégiste.

En considérant la Genèse, on peut dire que le premier de ces documents était relatif à la cosmogonie, à l'origine des sociétés, à celle des nations, aux arts et aux sciences, à la science du doute, c'est-à-dire à celle qui détermine les limites du bien et du mal.

La science conservée dans les livres ambriques ou hébraïques-égyptiens, était enseignée de deux manières : ou verbalement par la lecture, ou sous forme dramatique par des représentations théâtrales; à cet enseignement produit en actions, on ajoutait les mots, les récits qui en facilitaient l'intelligence.

Moïse supprima les représentations partout où elles auraient exigé des symboles hiéroglyphiques ou des déguisements qui auraient ramené inévitablement au polythéisme tel qu'il était compris par le peuple ignorant et superstitieux de l'Egypte. Il mit en récits les systèmes cosmogoniques et d'autres, que les mystères avaient produits en actes. Mais ses expressions s'en ressentirent, et tous les êtres immatériels eurent sous sa plume un corps, agirent et parlèrent comme les êtres matériels qui, dans les mystères, les lui avaient représentés.

Il ne conserva l'effet magique du spectacle que pour ajouter à l'éclat et à la pompe des cérémonies religieuses. Il y eut recours dans les circonstances où nous y recourons nous-mêmes, c'est-à-dire quand il faut imprimer un caractère imposant à des faits sur lesquels le peuple ne doit pas arrêter sans crainte un regard trop curieux.

De cet échange de symboles figurés, avec des expressions nécessairement figurées et symboliques, résulta le double sens de son texte. L'attention, je l'ai déjà fait remarquer, découvrirait sans trop

de peine le sens intime de ses expressions; mais il faudrait oublier les traductions par lesquelles on a appris la langue hébraïque, savoir raisonner avec les dictionnaires qui vous commandent, et résister aux versions interlinéaires qui vous disent : *Tu traduiras ainsi et pas autrement;* aux grammaires qui se récrient parce que ce n'est pas ce qu'elles ont établi trois mille ans après Moïse.

Le sens apparent de ce texte hébreu n'est souvent qu'un hiéroglyphe écrit en lettres alphabétiques; car, qu'on dise *un serpent, un arbre, un fleuve*, ou qu'on dessine *un fleuve, un arbre, un serpent*, c'est toujours la même chose. C'est le sens apparent de ces mots ou de ces hiéroglyphes qui nous est commandé par le dogme, et qui nous force d'admettre une absurdité où se trouve un sens moral et raisonnable. Il faut, dit-on, de la foi pour comprendre : *Crede ut intelligas; ubi fides, ibi gratia luminis*. Ayez-en aussi pour comprendre le sens intime, et vous y arriverez. On nous affirme chaque jour que la langue hébraïque est équivoque, oubliée, perdue même; que le sens de ses mots est douteux la plupart du temps : *nisi prolixum esset,* dit saint Jérôme à Ruffin,.... *jam nunc tibi ostenderem....; et videres quanta silva sit apud Hebræos ambiguorum nominum atque verborum;* et si un nouveau traducteur ose abandonner un instant les Septante ou la Vulgate, on se récrie, comme si tous les mots du texte avaient une signification tellement fixe, tellement claire et indubitable,

qu'il n'est plus permis d'y toucher sans faire preuve d'ignorance et sans mériter l'anathème!

Les théologiens trouvent cependant bien mieux que cela dans le texte de l'Écriture, puisque sans parler de la physique, de l'éthique, ou la morale de la logique, du salut de l'état, qu'y découvre saint Augustin, ils admettent : 1° un sens grammatical; 2° un sens littéral ou historique; 3° un sens allégorique ou figuré; 4° un sens anagogique, mystique ou spirituel; 5° un sens tropologique ou moral [1].

Les documents insérés dans la Genèse et dans les autres livres du Pentateuque n'ont pas été rédigés dans la préoccupation de tous ces sens : tout y est clair et précis, et le mystère de la rédaction consiste dans la valeur radicale ou dérivée des mots que Moïse emploie. Il n'y a que ceux évidemment forgés pour sa narration même, tels que les noms propres d'individus, de lieux, de rivières, qui, n'ayant pas été traduits dès le principe, ont une signification souvent douteuse ou qui laisse à désirer.

Les récits dont se compose la Genèse sont ceux que Moïse nous a transmis avec le plus de fidélité, ou même qu'il a écrits tels qu'il les avait reçus. Nous allons en traduire quelques-uns selon le sens intime que nous croyons y avoir aperçu; mais avant de commencer cette traduction, avant de

[1] Greg. de Valentia, *de Sensu locorum scrip.*

suivre pas à pas et mot à mot le texte de ces récits antiques, il faut, puisqu'il s'agit d'initiation et d'une initiation égyptienne, nous représenter l'état moral dans lequel se trouvait l'initié l'instant avant la représentation dramatique des mystères; car le premier enseignement prescrit aux initiateurs a toujours été de ne point donner la sainte doctrine aux hommes indignes. *In malevolam animam non intrabit Sapientia. — Nolite dare sanctum canibus*[1].

Il est présumable qu'avant de parler de la création au nouvel initié, qu'avant de placer sous ses yeux le tableau vivant de cette création, les initiateurs lui avaient expliqué le mystère relatif aux symboles sous lesquels il allait voir la FORCE ou l'**action divine** représentée.

Cette instruction importait, en effet, pour qu'il comprît comment toute force vient de Dieu (*si valdè fortis es, Deus tibi istud dedit,* disait Homère), et comment toute **FORCE**, qui agit pour et par le vouloir de Dieu, doit être désignée par un symbole et par un nom ayant en eux l'idée relative à Dieu même. Car, c'était, je le répète encore, une opinion sainte, reçue dans la haute antiquité, que Dieu est trop grand, trop au-dessus de la matière, pour agir et créer en la façonnant lui-même. En sorte que tout se faisait sous son inspiration, par des agents appelés *Dieux*, en hébreu ALÉIM; et quelquefois *envoyés*, *anges*, *vice-rois*, MLAC et MLACIM, lorsqu'ils étaient considérés individuellement. D'où résultait pour

[1] Mat. 7, 6.

la langue hébraïque, que le pluriel ALÉIM, *les Dieux*, loin de marquer une supériorité quelconque, indiquait infériorité en force, ou **la force insuffisante seule.**

L'initié était donc persuadé d'avance qu'il existe un nombre infini de Dieux secondaires; que les uns résident dans les astres, les autres près des peuples dont ils sont les Dieux tutélaires; que d'autres, encore plus près des hommes, sont leurs bons génies [1]; et en général qu'ils habitent dans l'air le plus voisin de la terre [2]. Pourquoi nous étonnerions-nous de ces opinions? elles sont encore les nôtres; ne nous en moquons donc pas. Il n'y a de changé que les noms, et grâce à nos anges, à nos saints et même au mystère de la Trinité et au culte de la Vierge, nous faisons du polythéisme sans nous en douter, comme d'autres font de la prose sans le savoir. L'évêque Synésius appelait les anges les intelligences des astres, les gouverneurs du monde aux yeux brillants. Les premiers chrétiens étaient persuadés que les astres prient; et la fidélité à la foi catholique veut que nous admettions de fait et véritablement les sept anges protecteurs des sept églises de l'Asie-Mineure, ceux de la Perse, de la Macédoine, d'Israël, etc., dont il est parlé dans l'Écriture.

Les conséquences de ce premier enseignement étaient que les Dieux des nations étrangères ne

[1] Genèse, 48, 16.

[2] Saint Paul, II Épit. aux Ephes., v. 2.

sont point des êtres de néant comme on est convenu de le dire, mais nos Dieux, sous des dénominations différentes, avec ou sans le titre de Dieux; que par conséquent **il faut honorer les Dieux ainsi qu'ils sont reconnus par les lois, et leur rendre le culte consacré**[1], QU'IL NE FAUT NI LES INJURIER NI LES MAUDIRE[2], et que la lumière de l'initiation doit être portée aux hommes, quel que soit le culte ou le nom de leurs Dieux; que ces Dieux sont les ministres, les subordonnés du Dieu suprême, qu'ils sont des intermédiaires entre nous et lui. De ce système conciliant et plein de sagesse naissait un principe de tolérance applicable aux nations étrangères, et même à leurs Divinités; tolérance qui n'était pas, qui ne pouvait plus être de l'indifférence pour les Dieux du pays auquel on appartenait, et qui faisait considérer, au contraire, l'impiété ou même l'infidélité à ces Dieux comme une désertion honteuse, un adultère, un crime punissable, et digne quelquefois de la mort.

Pénétré de ces sentiments, l'initié était conduit dans le lieu où la scène cosmogonique devait être symboliquement offerte à ses yeux; mais avant qu'il pût les en rassasier, il restait plongé dans une obscurité profonde : le début de la représentation l'exigeait, et la création du monde datait

[1] Pythagore, Dracon.

[2] Moïse, Exode 22. 17. Lévit. 24. 15.

en effet des ténèbres[1]. Le silence, dont on lui avait fait une obligation rigoureuse (la scène l'exigeait encore), était observé autour de lui avec la même rigueur. Le MUT-isme était symbolique de la mort, MUT; et le nom même de la création (BaRA, *créer, former,*) faisait allusion à l'action de rompre le silence (BaR, *parler, expliquer*).

Avec des dispositions semblables, après des préliminaires imposants et religieux, il était naturel que l'âme du nouvel élu fût pénétrée d'une sainte et respectueuse terreur.

Disposé donc, pour tout méditer et tout recevoir, *sans mauvais vouloir,* l'initié voyait enfin l'obscurité se dissiper lentement sur un point de l'espace; il y apercevait seules éclairés et faiblement, au-dessous d'un planisphère céleste et se détachant sur un fond obscur, quelques masses d'une matière blanche, calcaire, ayant la forme pyramidale des tombeaux, ou se rapprochant de l'obélisque et de la borne égyptienne, premier monument de l'art statuaire, symbole sculpté représentant l'*être-éteint,* sans désignation de forme. Près de là était l'œuf cosmogonique, l'œuf orphique et de Phta, *le Dieu sculpteur*. Cet œuf colossal était entouré comme d'une mer sementielle, océan figuré d'où s'échappait le germe des êtres, que le souffle symbolisé des ALÉIM couvrait de ses ailes étendues; protégeait, incubait et réchauffait avec amour

[1] *Chaos ex nocte et silentio primo genitus.*

Auprès de ces représentations vagues, et comme s'ils achevaient de les ébaucher, on voyait des êtres humains, armés du couteau ou ciseau du sculpteur, symbole de la création. Ces personnages étaient des prêtres qui représentaient les ALÉIM, les FORCES. Ce nom leur était donné du mot AL, AIL, qui signifie *bélier* et *force*; et parce qu'ils étaient couronnés par le signe ou la tête du bélier, de la même manière qu'on représentait AMON, l'*artiste*, l'*ouvrier*. C'étaient *des Dieux Amonéens* ou *Amunéens; les Démiurgues, les Dieux ouvriers, les artistes, les créateurs du monde.*

En effet, les ALÉIM, selon Moïse, étaient distingués *par une couronne*, *une coiffure* particulière et symbolique [1], qu'il ne désigne que par le mot NZR; mais qui par ce nom même fait allusion aux coiffures symboliques de ces Divinités égyptiennes. Cette coiffure ou couronne, qui fut pour les Hébreux *le signe du Nazaréat*, était probablement pour l'Egypte celui de l'**initiation**; en sorte que l'initié ou le Nazaréen était assimilé aux Dieux, *était rendu semblable aux Dieux* par ce symbole.

Or, dans le Lévitique, 21, 22, l'huile d'onction qui a été répandue sur la tête du prêtre pour son institution, est comparée également **au diadème d'onction des ALÉIM.** Il y a certainement dans ces deux passages l'intention d'établir un rap-

[1] Voy. Nom. 6, 7.

port, un rapprochement entre la qualité d'initié, de pontife et de prêtre, et celle des ALÉIM[1]. On sait que l'initiation rapprochait l'initié de la nature divine; qu'elle le séparait du reste de la nation **pour le rapprocher des Dieux, afin qu'il officiât dans le service de l'habitacle de** JÉOVÉ; c'est ce que dit Moïse, Nombres XVI, verset 9[2].

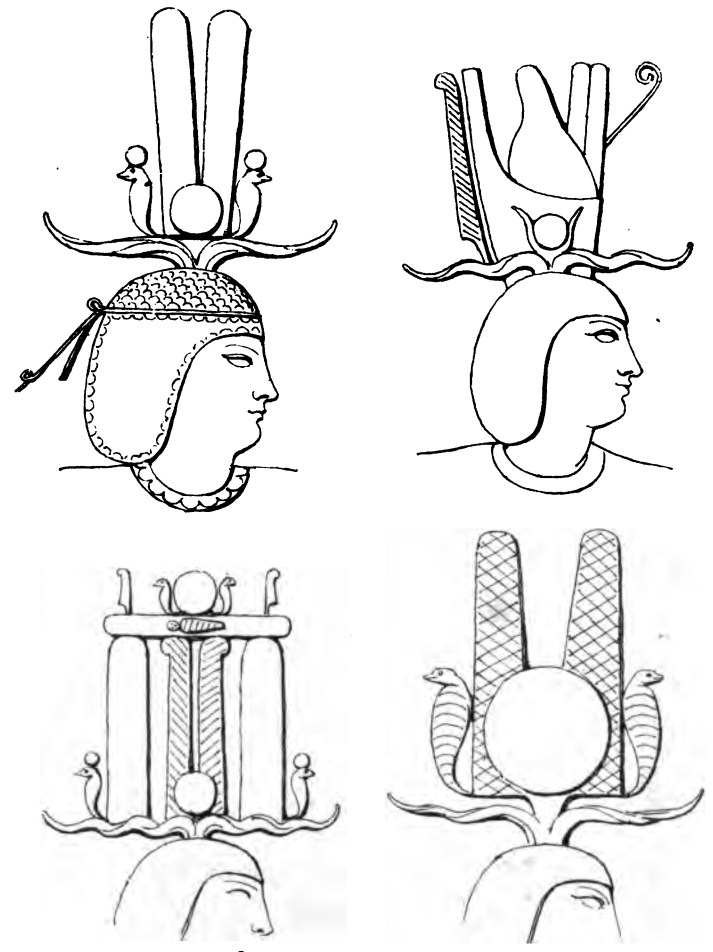
Les choses et l'initié étant ainsi disposés, alors commençait l'action cosmogonique dont Moïse nous a transmis le programme en ces termes :

« Les Dieux sculptaient en commencement d'être la substance des signes du ciel et celle de la terre blanche, etc.[3]

[1] On a vu qu'un rapprochement semblable existait entre le chef suprême du temple, le grand-prêtre, et JÉOVÉ.

[2] Genèse 1, v. 1 et suiv.

[3] Voyez pages suivantes.

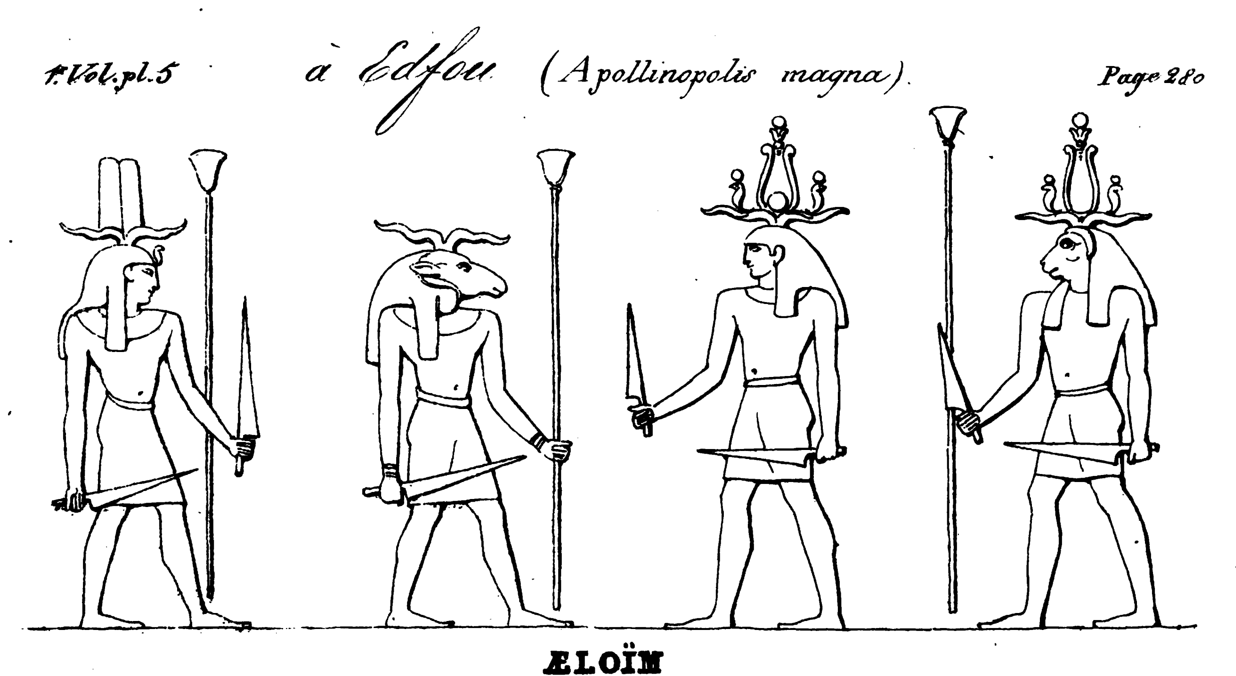


Coiffures Symboliques

DES ÆLOÏM

Les Dieux amonéens, les Dieux artistes.

à Edfou (Apollinopolis magna)



ÆLOÏM

Dieux amonéens, Dieux artistes, Démiurgues tenant le Couteau,
Symbole de la Création.

80

34



LA GENÈSE,

TRADUITE

SELON LE SENS INTIME ET RATIONNEL.

CHAPITRE PREMIER.

SELON LA VULGATE.	SELON LE SENS INTIME.
Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.	1. Les Forces, les Amonéens, les Dieux Nazaréens, couronnés par le signe du bélier, formaient, sculptaient en ébauche, en commencement d'être, la substance des signes célestes, le planisphère du ciel, et la substance de la terre blanche et sans culture.
La terre était informe et toute nue;	2. Or, cette terre blanche et aride était représentée sous la forme pyramidale et tumulaire de la borne, limite des choses, symbole de l'être qui a précédé et dont la vie est douteuse; puis elle l'était sous la forme de l'œuf, symbole de l'être qui doit suivre et dont la vie est douteuse.

Les ténèbres couvraient la face de l'abîme,

Et les ténèbres compressives qui empêchent le progrès et le développement de l'être, étaient sur la surface des formes pyramidales et tumulaires, abîme des êtres qui ont précédé et dont la vie est maintenant douteuse.

Et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux.

Mais le souffle, l'esprit dilatant et libérateur des Forces, des Dieux, planait avec amour, incubait sur la surface des eaux, élément semenciel, principe fécond de la génération des êtres.

Or, Dieu dit : Que la lumière soit faite; et la lumière fut faite.

3. Alors les Dieux dirent : La lumière aurorale sera, et une lumière semblable à celle de l'aurore fut.

Dieu vit que la lumière était bonne,

Et il sépara la lumière d'avec les ténèbres.

4. Or, les Dieux considérèrent la substance de la lumière aurorale parce que c'était beau. Et ces Dieux firent exister une séparation, une distinction par le temps que demeure la lumière aurorale (*c'est-à-dire*, que le monde renouvelé, rendu à la vie et à la lumière existe), et par le temps que demeurent les ténèbres compressives, qui empêchent le progrès et le développement des êtres (*c'est à-dire*, que le monde éteint et redevenu TEOU UBEOU existe).

Il donna à la lumière le nom de Jour,

5. Et les Dieux lurent à haute voix, s'écriant pour la lumière aurorale :

JOUR !

Et aux ténèbres le nom de Nuit ;

Et pour les ténèbres compressives qui faisaient empêchement, ils lurent, ils s'écrièrent :

NUIT !

Et du soir et du matin se fit le premier jour.

Alors il se fit un crépuscule, un passage de la lumière aux ténèbres; puis il se fit une aurore, un renouvellement de la lumière :

JOUR PREMIER.

Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux,

6. Ensuite les Dieux dirent : Il y aura un espace produit par l'atténuissement de la masse matérielle dans le centre des eaux.

Et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux.

Et il fut fait un moyen de séparation entre les eaux selon les eaux.

Et Dieu fit le firmament ;

7. Ainsi, les Dieux firent ce qui constitue la nature de l'espace.

Et il sépara les eaux qui étaient sous le firmament d'avec celles qui étaient au-dessus du firmament

Et ils firent exister une séparation par la demeure des eaux qui sont inférieures relativement à l'espace, et par le séjour des eaux qui sont supérieures quant à l'espace,

Et cela se fit ainsi.

Et cela fut fait ainsi.

Et Dieu donna au firmament le nom de Ciel;

8. Alors les Dieux lurent en s'écriant pour l'espace :

CIEUX!

Et du soir et du matin se fit le second jour.

Et il se fit un crépuscule, un passage de la lumière aux ténèbres; puis il se fit une aurore, un renouvellement de la lumière :

JOUR SECOND.

Dieu dit encore : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que l'*élément* aride paraisse;

9. Et les Dieux dirent : Les eaux qui sont au-dessous des Cieux tendront par une pente directe à s'assembler vers un lieu unique et déterminé; ainsi la dessiccation, l'aridité produite par l'action d'un feu intérieur paraîtra;

Et cela se fit ainsi.

Et cela fut ainsi.

Dieu donna à l'*élément* aride le nom de Terre;

10. Alors les Dieux lurent à haute voix, et s'écrièrent pour l'aridité, pour la dessiccation :

TERRE! (*blanche*);

Et il appela Mers toutes ces eaux rassemblées :

Et pour le lieu déterminé devant servir au rassemblement des eaux, ils lurent, ils s'écrièrent :

MERS!

Et il vit que cela était bon.

Or, les Dieux considérèrent cela, parce que c'était beau.

Dieu dit encore : Que la terre produise de l'herbe

11. Ensuite les Dieux dirent : Il sera fait végéter du sol terrestre, du sein de la terre blanche, l'herbe qu'on foule aux pieds;

Verte qui porte de la graine,

La plante plus développée, plus élevée, et qui sème autour d'elle une semence;

Et des arbres fruitiers qui portent du fruit, chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes, *pour se reproduire* sur la terre;

La substance ligneuse, fructifère, produisant pour son espèce un fruit dont la semence *est* au-dessus du sol;

Et cela se fit ainsi.

Et cela fut ainsi.

La terre produisit donc de l'herbe

12. On fit donc sortir spontanément et pleines de force de la terre *blanche*, l'herbe qu'on foule aux pieds; — la plante plus développée, plus élevée, et qui sème autour d'elle une semence propre à son espèce; — et la substance ligneuse qui produit un fruit qui a en lui sa semence pour son espèce.

Verte qui portait de la graine selon son espèce,

Et des arbres fruitiers qui renfermaient leur semence en eux-mêmes, chacun selon son espèce.

Et Dieu vit que cela était bon.

Or, les Dieux considérèrent ces choses, car cela était beau.

Et du soir et du matin se fit le troisième jour.

13. Et il se fit un crépuscule, un passage de la lumière aux ténèbres; puis il se fit une aurore, un renouvellement de la lumière :

JOUR TROISIÈME.

Dieu dit aussi : Que des corps de lumière soient faits dans le firmament du ciel, afin qu'ils séparent le jour d'avec la nuit;

14. Alors les Dieux dirent : Il y aura des lumières sidérales dans l'étendue des constellations du Ciel, afin d'opérer par le temps qu'elles y resteront la séparation du jour et de la nuit :

Et qu'ils servent de signes pour marquer les temps et les saisons, les jours et les années :

Elles seront encore pour servir de signes relatifs aux choses futures, pour les époques déterminées des fêtes religieuses ou des assemblées, et pour les jours de l'année et les nombres d'années.

Qu'ils luisent dans le firmament du ciel, et qu'ils éclairent la terre;

15. Et elles seront comme des lumières sidérales dans l'étendue du ciel stellé, pour faire briller la lumière aurorale au-dessus de la terre *blanche*;

Et cela se fit ainsi.

Et cela fut ainsi.

Dieu fit donc deux grands corps lumineux,

16. Les Dieux firent donc en double une substance de lumières sidérales supérieures en grandeur et en excellence;

L'un plus grand pour présider au jour,

La substance du corps sidéral lumineux le plus grand pour expliquer et représenter la domination, le règne du jour;

Et l'autre moindre pour présider à la nuit.

Et la substance du corps sidéral lumineux plus petit pour expliquer, pour représenter le règne et la domination de la nuit.

Il fit aussi les étoiles,

Ils firent aussi la substance des étoiles, lumières affaiblies et presque éteintes.

Et il les mit dans le firmament du ciel, pour luire sur la terre,

17. Et les Dieux établirent ces substances dans l'étendue des constellations du ciel, pour faire briller la lumière aurorale au-dessus de la terre *blanche ;*

Pour présider au jour et à la nuit,

18. Pour être les symboles de la domination, du règne et de la puissance pendant le jour et pendant la nuit;

Et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres.

Et pour faire une séparation par le temps, que la lumière aurorale occupera l'étendue, et par celui qu'y demeureront les ténèbres compressives qui arrêtent le progrès et le développement des êtres.

Et Dieu vit que cela était bon.

Alors les Dieux considérèrent attentivement ces choses, car cela était beau.

Et du soir et du matin se fit le quatrième jour.

19. Et il se fit un crépuscule, un passage de la lumière aux ténèbres, puis il se fit une aurore, un renouvellement de la lumière:

JOUR QUATRIÈME.

Dieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux

20. Ensuite les Dieux dirent : Une pullulation d'êtres rampants,

vivants qui nagent *dans l'eau*,

souffle animalisé, souffle fait vie, pullulera tout-à-coup et à foison des eaux;

Et des oiseaux qui volent sur la terre, sous le firmament du ciel.

Ensuite le volatile recevra la faculté de voler avec force et rapidité au-dessus de la terre *blanche*, au haut de la surface aplanie des constellations du ciel.

Dieu créa donc les grands poissons,

21. Ainsi, les Dieux formèrent la substance, des reptiles ou sauriens gigantesques, de ceux qui furent les plus grands;

Et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent, *chacun* selon son espèce.

Et toute substance, souffle d'animalité, souffle de vie, se mouvant, soit dans l'eau, soit sur la terre, et qu'ils avaient fait naître sur-le-champ et à foison des eaux, selon chaque espèce;

Et il créa aussi tous les oiseaux selon leur espèce.

(Il vit que cela était bon)

Et toute substance, toute individualité volante, ailée, selon chaque espèce.

Et il les bénit, en disant :

22. Et les Dieux fléchirent et firent fléchir le genou pour bénir ces substances, ces êtres, à cause de ces paroles :

Croissez et multipliez-vous, et remplissez les eaux de la mer;

FRUCTIFIEZ ET MULTIPLIEZ-VOUS, ET REMPLISSEZ LA SUBSTANCE DES EAUX DANS LES MERS.

Et que les oiseaux

MAIS L'OISEAU, LE VOLA-

se multiplient sur la terre.

TILE SE MULTIPLIERA SUR LA TERRE.

Et du soir et du matin se fit le cinquième jour ;

23. Alors il se fit un crépuscule, puis il se fit une aurore.

JOUR CINQUIÈME.

Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants, *chacun* selon son espèce,

24. Ensuite les Dieux dirent : Il sera fait sortir sur-le-champ et avec force du sein de la terre *blanche* un souffle animalisé et fait vie pour l'espèce quadrupède qui est la sienne ;

Les animaux *domestiques*, les reptiles et les bêtes *sauvages* de la terre, selon leurs *différentes* espèces.

Ainsi que l'être mouvant, et son animalité ; laquelle provient de cette terre *blanche et sans culture*, pour l'espèce qui est la sienne.

Et cela se fit ainsi.

Et cela fut ainsi.

Dieu fit donc. — Les bêtes *sauvages* de la terre selon leurs espèces ; —

25. Les Dieux firent donc, — l'individualité animale venant de la terre *blanche* pour son espèce, et l'individualité du quadrupède, pour son espèce.

Les animaux *domestiques* et tous les reptiles, *chacun* selon son espèce.

— Plus toute individualité douée de mouvement venant de la terre **rouge**, terre adamique, pour son espèce.

Et Dieu vit que cela était bon.

Et les Dieux considérèrent ces choses avec attention, parce qu'elles étaient belles.

Il dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance,

26. Alors les Dieux dirent : Nous ferons l'être adamique, l'homme, par le moyen de notre ombre, semblable à nous de forme et d'intelligence, de configuration et de pensée;

Et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes,

Et il étendra sa domination et sa supériorité intellectuelle sur le poisson des mers, sur l'oiseau des cieux et sur le quadrupède,

A toute la terre et à tous les reptiles qui se meuvent sur la terre.

Ainsi que sur toute la terre *blanche* et sur tous les êtres qui se meuvent continuellement à la partie supérieure de la terre *blanche.*

Dieu créa donc l'homme à son image.

27. Les Dieux formèrent, incisèrent donc, sculptèrent sur leur ombre le signe, la figure de l'être adamique.

Il le créa à l'image de Dieu,

Ils formèrent, en coupant, en incisant, sur l'ombre des Dieux sa figure.

Et il les créa mâle et femelle.

Ils formèrent, en sculptant, en incisant leur figure mâle et femelle, réunissant les deux sexes.

Dieu les bénit,

28. Et les Dieux fléchirent et firent fléchir le genou pour bénir ces êtres adamiques.

Et il leur dit :

Alors les Dieux dirent :

Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre, et vous l'assujettirez;

FRUCTIFIEZ ET MULTIPLIEZ-VOUS, REMPLISSEZ CE QUI CONSTITUE LA TERRE blan-

che, RENDEZ-VOUS-EN MAITRES, FAITES-EN VOTRE MARCHE-PIED.

Et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre.

ÉTENDEZ AUSSI VOTRE DOMINATION ET VOTRE SUPÉRIORITÉ INTELLECTUELLE SUR LE POISSON DE LA MER, SUR L'OISEAU DES CIEUX ET SUR TOUTE VIE DE L'ÊTRE QUI SE MEUT SUR LA TERRE blanche.

Dieu dit encore: Je vous ai donné toutes les herbes qui portent leur graine sur la terre;

29. Les Dieux dirent aussi: Voici, j'ai établi pour vous toute substance de plante produisant beaucoup de semence, et qu'on trouve sur toute l'étendue de la terre *blanche*.

Et tous les arbres qui renferment, en eux-mêmes leur semence, *chacun* selon son espèce,

De même, celle de toute plante ligneuse, dans laquelle se trouve un fruit provenant de ce genre de plante, et qui sème des pepins ou des graines.

Afin qu'ils vous servent de nourriture,

Ce sera, pour vous, en qualité d'aliment,

Et à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du ciel,

30. Et pour toute animalité de la terre *blanche*,

Et pour tout volatile des cieux;

A tout ce qui se meut sur la terre, et qui est vivant et animé;

Et pour tout être se mouvant sur la terre *blanche*, lequel a en lui un souffle animalisé, fait vie;

Afin qu'ils aient de quoi se nourrir.

Toute substance de plante verdoyante et de plante en maturité leur sera pour aliment.

Et cela se fit ainsi.

Et cela fut ainsi.

Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très-bonnes.

31. Alors les Dieux considérèrent le signe entier, la figure totale que leurs mains avaient ouvrée, et voilà qu'elle était parfaite, selon sa mesure, autant qu'elle devait l'être.

Et du soir et du matin se fit le sixième jour.

Et il se fit un crépuscule, ensuite il se fit une aurore.

JOUR LE—SIXIÈME.

JOUR DE SATISFACTION INTÉRIEURE, DE CONVICTION PROFONDE ET DE JOIE.

CHAPITRE SECOND.

Le ciel et la terre furent donc *ainsi* achevés avec tous leurs ornements.

1. Alors fut fait faire l'achèvement total des cieux et de la terre *blanche*, et celui de toute l'ordonnance stratégique de leurs constellations.

Dieu accomplit le septième jour *tout* l'ouvrage qu'il avait fait,

2. Et les Dieux terminèrent par un septième jour, jour d'achèvement et de retour, tout objet de leur mission, toute l'œuvre que leurs mains avaient faite.

Et il se reposa le septième jour, après

Et revenant au lieu d'où ils étaient partis (*c'est-à-dire* près de

avoir achevé tout ses ouvrages.

JÉOVÉ, le Dieu suprême), ils se reposèrent le septième jour de toute l'œuvre qu'ils avaient faite et pour laquelle ils avaient été envoyés.

Il bénit le septième jour,

3. Alors les Dieux fléchirent et firent fléchir le genou pour bénir ce qui constitue le jour du nombre sept.

Et il le sanctifia, parce qu'il avait cessé en ce jour *de produire* tous les ouvrages qu'il avait créés.

Et ils séparèrent en le sanctifiant ce qui le constitue, parce qu'en ce jour ils revinrent au lieu d'où ils étaient partis (*c'est-à-dire* à la droite et à la gauche de JÉOVÉ, le Dieu suprême); ils se reposèrent de toute l'œuvre pour laquelle ils avaient été envoyés, laquelle œuvre ces Dieux avaient sculptée par un travail parfait.

Telle a été l'origine du ciel et de la terre, et c'est ainsi qu'ils furent créés,

4. Ces choses-ci sont des faits qui provinrent des signes du ciel et de la terre *blanche et sans culture*, après qu'on eut accompli l'ordre de les sculpter, de les former,

Au jour que le Seigneur Dieu fit l'un et l'autre.

Lorsque le LUI de CEUX-CI, l'Adoni, le maître des Dieux, appropriait à ses vues, à sa pensée, une terre *blanche et sans culture* et des signes célestes.

Et *qu'il créa* toutes les plantes des champs avant qu'elles fussent sorties de la terre,

5. Alors aucun présent de la toute-puissante et mamelue *Isis* terrestre, la nature végétative, ne sera pas encore produit à l'existence.

Et toutes les herbes de la campagne avant qu'elles eussent poussé : car le Seigneur Dieu n'avait point *encore* fait pleuvoir sur la terre,

Alors aucune plante de la toute-puissante et mamelue *Isis* terrestre ne sera pas encore produite en état de germination, parce que le LUI de CEUX-CI, le maître des Dieux, n'a pas fait pleuvoir sur la surface de la terre *blanche et inculte*.

Et il n'y avait point d'hommes pour la labourer.

Et il n'y a aucun être adamique pour servir et cultiver la substance de la terre rouge acquise à la culture, la substance de la terre adamique.

Mais il s'élevait de la terre une fontaine qui en arrosait toute la surface.

6. Mais on fera s'élever du sein de la terre *blanche* une vapeur nébuleuse et enflammée ; car on fera faire l'arrosement de toute la surface de la terre rouge, de la terre adamique dévolue à la culture.

Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre ;

7. Or, le LUI de CEUX-CI, le maître des Dieux, fit sculpter, fit modeler d'une portion de terre adamique, de terre rouge, la substance figurée de la race adamique, de la race humaine.

Il répandit sur son visage un souffle de vie,

Il fit inspirer dans ses narines l'anhélement, le mouvement aspirant et expirant d'une vie multiple, continue, de bonheur et de félicité.

Et l'homme devint vivant et animé.

Et ce fut le souffle animalisé, le souffle fait vie de l'être adamique.

Or, le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement un jardin délicieux,

8. Or, le maître des Dieux avait fait planter avec soin et d'une manière stable, tourné du côté de l'Orient, un bois de palmiers et autres arbres pour les assemblées religieuses (*dans lesquelles on instruisait le peuple par des lectures et par l'explication de la science sacrée*).

Dans lequel il mit l'homme qu'il avait formé.

Et il fit ériger, il fit poser en ce lieu, l'individualité figurée de l'être adamique qu'il avait fait modeler, sculpter.

Le Seigneur Dieu avait aussi produit de la terre toutes sortes d'arbres,

9. Alors, le maître des Dieux ordonna de faire apparaître (*pour éclairer l'entendement*) alimentation provenant de la terre adamique, dévolue à la pensée humaine, toute table ou stèle (*d'enseignement, de conseils*),

Beaux à la vue,

Faite pour inspirer un puissant intérêt et exciter la curiosité;

Et dont le fruit était agréable au goût,

Bonne également pour ce qui regarde l'alimentation;

Et l'arbre de vie,

Bonne aussi pour l'entretien, pour la prolongation heureuse de la vie;

Au milieu du Paradis, avec l'arbre de la science du bien et du mal.

Puis au milieu du jardin de palmiers, une table ou stèle relative à la science de la divination appliquée à la connaissance de ce qui est bien et de ce qui est mal.

De ce lieu de délices il sortait de la terre un fleuve pour arroser le Paradis;

10. Et un fleuve scientifique, un enseignement lumineux, provenait de l'assemblée religieuse, afin de répandre partout, en se divisant hors de ce lieu, ce qui est propre au jardin sacré (*où sont les arbres de science*).

Et de là ce fleuve se divise en quatre canaux.

Or, cet enseignement est partagé selon les quatre principes ou les quatre classes de la société.

L'un s'appelle Phison,

11. NOM SYMBOLIQUE DU PREMIER:

PARTIE—ANCIENNE

(ANGLE — DE SOLIDITÉ ET D'EXISTENCE).

Et c'est celui qui coule tout autour du pays de Hévilath, où il vient de l'or.

C'est celui de la (*classe la plus ancienne*), de celle qui est la cause et la protectrice de toute substance que l'agriculture fait produire à la terre; ce qui est la source de l'or et de la fortune.

Et l'or de cette terre est bon.

12. Et l'or de cette terre-là est abondant et procure la prospérité.

C'est là aussi que se trouve le Bdellion et la pierre d'Onyx.

C'est de là que proviennent la séparation, la distinction sociale; et la pierre (*angulaire, la supériorité*) de la force unie au renom et à l'autorité.

Le second fleuve s'appelle Géhon ;

13. NOM SYMBOLIQUE DU SECOND ENSEIGNEMENT :

VALLÉE DE LA MISÉRICORDE.

Et c'est celui qui coule tout au tour du pays d'Éthiopie.

C'est celui qui entoure et protége toute la substance du pays Chussite, la terre des sacrifices ignés, des holocaustes et de la combustion des offrandes.

Le troisième fleuve s'appelle le Tigre, qui se répand vers les Assyriens.

14. NOM SYMBOLIQUE DU TROISIÈME ENSEIGNEMENT :

LE LANGAGE A DOUBLE SENS GRAVÉ SUR LES MONUMENTS.

C'est celui qui ramène vers les siècles primitifs de la perfection, de la félicité; et

Et l'Euphrate est le quatrième de ces fleuves.

LE NOM SYMBOLIQUE DU QUATRIÈME ENSEIGNEMENT,

celui-là est:

LE PHARAONAT,

LA ROYAUTÉ.

Le Seigneur Dieu prit donc l'homme,

15. Or, le maître des Dieux faisait capter et séduire l'individualité adamique, chaque homme en particulier, pour l'amener à rechercher la doctrine et l'enseignement;

Et il le mit dans le Paradis de délices, afin qu'il le cultivât, et qu'il le gardât.

Et il fit admettre cette individualité dans le jardin des assemblées religieuses, pour qu'elle lui rendît un culte, pour qu'elle le cultivât et le conservât.

Il lui fit aussi ce commandement, et lui dit :

16. Puis le maître des Dieux fit intimer un ordre exprès au sujet de l'être adamique, de l'homme en général et sans instruction, en disant :

Mangez de tous les *fruits* des arbres du Paradis;

De toutes les stèles, tables d'enseignement qui sont dans le jardin, alimentation intellectuelle pour tous, tu feras l'alimentation, la divulgation à tous.

Mais ne mangez point *du fruit* de l'arbre de la science du bien et du mal.

17. Quant à la table d'enseignement, relative à la science qui révèle le bien et le mal, qui inspire le doute, tu ne feras alimentation intellectuelle, divulgation de rien d'elle.

Car au même temps que vous en mangerez, vous mourrez très-certainement.

Parce que lorsque tu feras alimentation, divulgation de quelque chose de cette science, renvoyé, missionnaire, tu seras mis

dehors, tu passeras dans un autre lieu, tu changeras de manière d'être. . .

Et le Seigneur Dieu dit aussi: Il n'est pas bon que l'homme soit seul; — faisons lui une aide semblable à lui.

18. Ensuite le maître des Dieux dit : La vie de l'homme dans l'isolement n'est pas bonne, elle ne le porte pas au bien! — Je ferai faire, je ferai disposer pour lui, et à sa convenance, un aide fort et surveillant, qui sera comme son guide, lui révélant ce qui est ou doit être.

Le Seigneur Dieu ayant donc formé de la terre tous les animaux terrestres, et *de l'eau* tous les oiseaux du ciel, . .

19. Or, le maître des Dieux fit modeler, fit figurer par la sculpture d'une portion extraite de la terre adamique, de la terre rouge, tout être vivant de la toute-puissante et mamelue *Isis* terrestre, et tout être volatile des cieux,

Il les amena devant Adam,

Alors il les fit amener, comme une vision, devant l'être adamique.....

Afin qu'il vît comment il les appellerait,

Comment lira-t-il le nom de ces choses?

Et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son nom *véritable*.

Car tout signe nominal que cet être adamique, ayant vie, lira pour ces êtres figurés, c'est le nom qui leur est assigné.

Adam appela donc tous les animaux d'un nom qui leur était propre, tant

20. Et cet être adamique lut les caractères imités des signes du ciel, relatifs à tout quadrupède, à tout

les oiseaux du ciel, que les bêtes de la terre;

oiseau des cieux, et à tout être vivant de la toute-puissante et mamelue *Isis* terrestre.

Mais il ne se trouvait point d'aide pour Adam, qui lui fût semblable.

Mais selon la nature de l'homme, cet être ne trouva pas un aide fort et surveillant qui fût comme son guide, lui indiquant, lui révélant le mystère des choses.

Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil;

21. Or, le maître des Dieux fit signaler, fit remarquer un état extatique chez cet être adamique, lequel était changé, était devenu autre par l'âge.

Et lorsqu'il était endormi, il tira une de ses côtes, et mit de la chair à la place.

Alors il fit amener, par séduction, la portant à rechercher l'instruction, une affinité féminine, selon les penchants et les inclinations qui étaient en l'être adamique; et il fit cacher un sexe sous cette affinité.

Et le Seigneur Dieu forma la femme de la côte qu'il avait tirée d'Adam,

22. Ensuite le maître des Dieux fit former à la doctrine, à l'enseignement qui convient à une femme mariée, l'objet d'inclination, de penchant, qu'on avait gagné à l'instruction; — provenance latérale, libration de l'être adamique;

Et l'amena à Adam.

Et il la fit habiter conjugalement auprès de l'être adamique.

Alors Adam dit: Voilà maintenant l'os

23. Alors l'être adamique dit: Cet être, cause d'agitation, sujet de

de mes os, et la chair de ma chair.

trouble, est l'entité de mon entité, une substance de ma substance, et le sexe de mon sexe.

Celle-ci s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle a été prise de l'homme.

Le nom de cet être sera, AShÉ, feu féminin, feu substantialisé et générant l'être (femme mariée), parce que cet être a été épousé, fécondé par AISh, feu masculin, feu substantialisé et généré (homme marié).

C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère,

24. Sur cette base sainte, l'homme affermira, réédifiera par la génération l'individualité de son père et l'individualité de sa mère.

Et s'attachera à sa femme,

Il s'unira avec amour à sa femme,

Et ils seront deux dans une seule chair.

Et il n'aura qu'un sexe. — Et l'être qui proviendra du concours de tous deux sera un sous le rapport sexuel.

Or, Adam et sa femme étaient *alors* tous deux nus, et ils n'en rougissaient point.

25. Or, ils étaient tous deux sans déguisement, doués de sagacité, de prudence, cet être adamique et sa femme; et ils ne se conseil laient rien dont ils pussent avoir honte ou qui dût leur causer de la confusion.

CHAPITRE TROISIÈME.

Or, le Serpent était le plus fin de tous les animaux que

1. Celui (des Dieux) qui éprouve, et dont le nom symbolique est

le Seigneur Dieu avait formés sur la terre;

NÈÇh *le serpent*, était aussi doué de clairvoyance, de sagacité plus qu'aucun être vivant de la toute-puissante et mamelue *Isis* terrestre que le maître des Dieux avait fait faire.

Et il dit à la femme :

Or, s'adressant à la femme, il lui dit :

Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du Paradis?

Est-ce que **ceux-ci**, les Dieux, vous ont dit : Vous ne ferez une alimentation intellectuelle, vous ne donnerez connaissance, vous ne ferez la divulgation d'aucune chose de toutes les tables d'enseignement du jardin?

La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le Paradis;

2. Et la femme répondit à celui qui éprouve, et dont le signe symbolique est le serpent, nous faisons alimentation intellectuelle, nous donnons connaissance des ouvrages des tables, de l'enseignement des stèles du jardin.

Mais pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du Paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger, et de n'y point toucher, de peur que nous ne fussions en danger de mourir.

3. Mais de l'ouvrage, mais de la science de la table qui est au centre du jardin, les Dieux ont dit : Vous ne ferez alimentation intellectuelle, vous ne donnerez connaissance d'aucune partie provenant d'elle. Vous ne causerez point le mal par elle, de peur que

vous ne soyez mis dehors du jardin et envoyés sur la terre.

Le Serpent repartit à la femme : Assurément vous ne mourrez point.

4. Alors, celui qui éprouve et dont le signe est le serpent dit à la femme : Fussiez-vous renvoyés du jardin, vous ne serez pas changés pour cela, vous ne dépérirez pas, vous ne mourrez pas.

Mais c'est que Dieu sait

5. C'est que les Dieux voient dans l'avenir !

Qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit

C'est qu'un jour vous feriez la divulgation de ce qui concerne cette science !

Vos yeux seront ouverts,

Alors vos yeux seraient ouverts, vous auriez de la pénétration ! !

Et vous serez comme des Dieux, connaissant le bien et le mal.

Alors vous seriez comme les Dieux, sachant, prévoyant le bien et le mal ! !

La femme considéra donc :

6. Or, cette femme, ardeur générante, considéra :

Que *le fruit* de cet arbre était bon à manger ;

Que cette science était bonne pour l'alimentation de l'esprit ;

Qu'il était beau

Qu'elle réglait les limites quant à la propriété et quant aux délits ;

Et agréable à la vue.

Et que cette science était désirable en ce qu'elle enseignait à se conduire avec prudence et discernement.

Et en ayant pris, elle en mangea ;

Elle apprit une partie de la science de cette table, et en alimenta son intelligence.

Et en donna à son mari, qui en mangea aussi.

Puis elle l'enseigna aussi à l'homme, ardeur générée qui était avec elle ; et il en alimenta son intelligence, il en donna connaissance.

En même temps leurs yeux furent ouverts à tous deux ;

7. Alors une sorte d'intuition ouvrit leurs yeux, et doubla leur pénétration, leur clairvoyance.

Ils reconnurent qu'ils étaient nus,

Et ils furent doués de la faculté de prévoir, en ce qu'ils avaient, eux, la prévision et la crainte du mal !

Et ils entrelassèrent des feuilles de figuier,

Ainsi, ils firent croître en eux une cause de chagrin et de tristesse.

Et s'en firent de quoi se couvrir.

Ainsi, ils produisirent en eux des remords.

Et comme ils eurent entendu la voix du Seigneur Dieu, qui se promenait dans le Paradis, après midi, *lorsqu'il s'élève* un vent doux,

8. Alors ils entendirent la substance fulminante, le tonnerre qui est la voix du maître des Dieux, laquelle s'élançait çà et là dans le bois sacré, selon la direction du vent violent qui était fait en ce moment.

Ils se *retirèrent* au milieu des arbres du Paradis, pour se cacher de devant sa face.

Et cet être adamique avec sa femme, fit ses efforts pour trouver une retraite protectrice contre la présence et la colère du maître des Dieux, dans l'arbre de la science, au milieu même du jardin.

Alors le Seigneur Dieu appela Adam, et lui dit :

9. Mais le maître des Dieux fit lire et élever la voix au sujet de l'être adamique, et il fit dire relativement à cet être :

Où êtes-vous?

Quel désir a été le tien? Où t'a-t-il porté?

Adam lui répondit: J'ai entendu votre voix dans le Paradis, et j'ai eu peur, parce que j'étais nu;

10. Et il répondit: J'ai entendu, j'ai compris ton essence foudroyante, la voix de ton tonnerre, et j'ai détourné mes regards, pénétré d'une sainte terreur, parce que je découvre les choses faites pour inspirer de la crainte, moi!

C'est pourquoi je me suis caché.

Et je me suis retiré dans un lieu caché et protecteur.

Le Seigneur lui répondit: Et d'où avez-vous su que vous étiez nus,

11. Et il lui fit dire: Par qui a-t-il été indiqué en ce qui te concerne que tu pouvais découvrir les choses faites pour inspirer de la crainte, toi,

Sinon de ce que vous avez mangé *du fruit* de l'arbre dont je vous avais défendu de manger?

A moins que tu n'aies alimenté ton intelligence de la science au sujet de laquelle je t'avais fait intimer un ordre exprès pour que toute provenance d'elle fût exceptée de ton alimentation intellectuelle?

Adam lui répondit:

La femme que vous m'avez donnée pour compagne, m'a présenté *du fruit* de *cet* arbre, et j'en ai mangé

12. Et l'être adamique répondit:

Cette femme, ardeur générante, que tu as fait offrir et poser devant moi pour m'être associée, elle! elle a offert et posé à ma convenance quelque chose de la table d'enseignement, et j'en ai fait l'alimentation de mon intelligence

Le Seigneur Dieu dit à la femme :

13 Et le maître des Dieux fit dire à la femme :

Pourquoi avez-vous fait cela ?

Comment t'a-t-on portée à faire cette chose?

Elle répondit : Le Serpent m'a trompée ;

Et la réponse de la femme, ardeur générante, fut: Celui-ci dont le signe symbolique est le Serpent, lui qui inspire le désir de connaître et de deviner, m'a séduite, m'annonçant une existence plus élevée ;

Et j'ai mangé de ce fruit.

Et j'ai nourri ma pensée de cette idée.

Alors le Seigneur Dieu dit au Serpent :

14. Or, le Maître des Dieux fit prononcer ce jugement à l'égard de celui qui éprouve à mauvaise intention et dont le symbole avait été le serpent:

Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux

Parce que tu as fait faire cette chose, ton individualité sera plus étendue que celle d'aucune animalité de l'espèce quadrupède.

Et toutes les bêtes de la terre.

Et qu'aucune autre animalité de la toute-puissante et mamelue *Isis* terrestre.

Tu ramperas sur le ventre,

Tu marcheras sur ta poitrine (semblable au crocodile de Typhon);

Et tu mangeras la terre tous les jours de ta vie.

Et tout le temps que tu vivras, le doute dont tu alimenteras l'in-

telligence sera poussière, semence de deuil et d'abjection.

Je mettrai une inimitié entre toi et la femme,

15. Et je ferai régler, établir un éloignement antipathique par le temps que tu demeureras, que tu occuperas l'espace, et par le temps que cette femme, feu générateur, demeurera et occupera l'espace.

Entre sa race et la tienne.

Et par celui que ta race, que ta semence ténébreuse, demeurera, occupera l'espace; par celui que sa race, que sa semence lumineuse, demeurera, occupera l'espace,

Elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre au talon.

Cette semence lumineuse couvrira, fera disparaître ton principe ténébreux, et tu feras disparaître, tu couvriras également d'elle l'action de circonvenir et de supplanter

Dieu dit aussi à la femme :

16. A l'égard de la femme, ardeur générante, il fit prononcer cette condamnation :

Je vous affligerai de plusieurs maux

J'augmenterai la tristesse de ta subordination naturelle,

Pendant votre grossesse.

Ainsi que ton action générante, que ta fécondité.

Vous enfanterez dans la douleur;

Tu élèveras tes enfants avec peine, dans les chagrins de ta condition subordonnée.

Vous serez sous la

Et cependant ton entraînement

puissance de votre mari,

sera vers un mari, ardeur masculine et générée;

Et il vous dominera.

Mais il aura, lui, droit d'enseignement et domination sur toi.

Il dit ensuite à Adam :

17. Et relativement à l'être adamique, il fit prononcer ceci :

Parce que vous avez écouté la voix de votre femme, et que vous avez mangé *du fruit* de l'arbre dont je vous avais défendu de manger,

Parce que tu as eu égard à la voix de ta femme, et que tu as fait alimentation de la science pour laquelle je t'avais fait intimer un ordre exprès, en disant: Tu ne feras point une alimentation intellectuelle, tu ne donneras connaissance d'aucune chose provenant de cette science,

La terre sera maudite, à cause de ce que vous avez fait,

Cette terre adamique, soumise à la culture et fertile, se dépouillera de ses productions en blé pour toi.

Et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie, qu'avec beaucoup de travail.

Et tout le temps de ta vie tu n'en obtiendras ton aliment que par un travail pénible.

Elle vous produira des épines et des ronces,

18. Car elle produira pour toi de la répugnance et du mépris.

Et vous vous nourrirez de l'herbe de la terre.

Or ta nourriture sera la substance fromentacée de la toute-puissante et mamelue *Isis* terrestre.

Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre,

19. Tu mangeras le pain que pétriront tes panetiers jusqu'au temps où tu retourneras, ou tu reposeras sur la terre adamique;

D'où vous avez été tiré;

Parce que tu as été tiré d'une portion de cette terre, parce que ta substance est sa semence, sa race:

Car vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre.

C'est pourquoi étant sa semence, sa race, tu retourneras, tu reposeras sur elle.

Et Adam donna à sa femme le nom d'Ève, *qui marque la vie*,

20. Alors cet être adamique lut le nom symbolique de sa femme, la RÉVÉLATRICE, celle qui indique les choses;

Parce qu'elle était la mère de tous les vivants.

Parce qu'elle fut la voie, le moyen de toute vie, le moyen commun à tous les êtres vivants.

Le Seigneur Dieu fit aussi à Adam et à sa femme des habits de peaux dont il les revêtit.

21. Or le Maître des Dieux fit établir pour l'être adamique et pour la femme de cet être, un esprit de surveillance et d'encouragement; un égrégore, un ange-gardien, dont l'action est d'avoir compassion, d'adresser au repentir des paroles de consolation; et il les en couvrit, et il en fit leur protecteur.

Et il dit:

22. Alors le Maître des Dieux fit dire ceci:

Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal.

Voici, cet être adamique est devenu une partie de nous-mêmes, il fait partie de nous par la connaissance qu'il a acquise du bien et du mal, ayant appris à douter;

Empêchons donc maintenant qu'il ne porte sa main à l'arbre de vie, qu'il ne prenne aussi de son fruit, et que mangeant *de ce fruit,*

Mais le temps n'est pas où il enverra, où il étendra sa force, sa puissance, et acquerra aussi quelque chose de la doctrine relative à la prolongation heureuse de la vie (au dogme de l'immortalité), et il en alimentera les intelligences le faisant connaître à tous.

Il ne vive éternellement.

Alors il vivra selon l'état d'un être qui est toujours jeune et qui ne tend à aucune fin.

Le Seigneur Dieu le fit sortir ensuite du jardin délicieux, afin qu'il allât travailler à la culture de la terre,

23. Or le Maître des Dieux en fit faire un envoyé, un apôtre, un missionnaire hors du jardin des assemblées religieuses, afin qu'il cultivât, qu'il servît les enfants de la terre, qu'il fût utile à l'espèce humaine.

Dont il avait été tiré.

Il avait reçu la doctrine enseignée dans ce lieu.

Et l'en ayant chassé,

24. Ainsi, il fit chef de mission, étranger et voyageur sur la terre cet être adamique;

Il mit des Chérubins dans le jardin de délices,

Il fit placer à demeure des figures symbolisant des nuées épaisses, à la partie orientale du jardin où se faisait l'assemblée religieuse;

Qui faisaient étinceler une épée de feu,

Et il fit faire ce qui constitue le prestige d'un lieu désert et dont l'aspect a été changé,

Pour garder le chemin qui conduisait à l'arbre de vie.

Afin de fermer comme par une haie ce qui met sur la voie de la table d'enseignement, relative à la doctrine de la prolongation heureuse de la vie (au dogme de l'immortalité).

CHAPITRE QUATRIÈME.

Or, Adam connut Ève sa femme, et elle conçut et enfanta Caïn,

1. Lorsque l'être adamique eut connu la révélation individualisée en sa femme, feu féminin et générateur, alors elle eut une conception, et elle engendra l'individualité laborieuse, celle qui acquiert par le travail et l'industrie;

En disant : Je possède un homme par la *grâce* de Dieu.

Et elle dit : J'ai acquis par le travail et l'industrie l'homme, feu masculin, individualité de celui qui sera maître, qui aura la domination.

Elle enfanta de nouveau, *et mit au monde* son frère Abel.

2. Or, la révélation individualisée de l'être adamique continua en générant un être sans force, dont l'existence fut oiseuse; une vanité qui s'évanouit comme un météore, et qui fut l'individualité fraternelle, l'affinité humaine et sociale de l'être laborieux, plein d'émulation, et qui acquiert par le travail et l'industrie

Et Abel fut pasteur de brebis;

Et l'homme faible, l'homme vanité, dont l'existence est passagère, fut pasteur d'un troupeau.

Et Caïn s'appliqua à l'agriculture.

Mais l'homme laborieux, l'homme industrieux, homme d'émulation et passionné, fut occupé au service, à la culture de la terre adamique.

Il arriva longtemps après, que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre.

3. Or, l'année arriva à l'époque de la moisson, et l'homme laborieux ayant acquis par son travail apporta une partie des fruits de la terre adamique qu'il avait fertilisée, et il en fit l'offrande du soir pour LUI, pour le maître, le chef suprême.

Abel offrit aussi des premiers-nés de son troupeau, et de ce qu'il avait de plus gras.

4. L'être sans force, dont l'existence est oiseuse, vaine et passagère, fit alors amener, apporter, lui aussi, des premiers-nés de son troupeau, et de leur graisse.

Et le Seigneur regarda *favorablement* Abel et ses présents.

Et le maître, le chef suprême, fit donner aide et salut à cause de l'être sans force, dont l'existence vaine passe comme une vapeur, et à cause de l'offrande du soir qu'il avait faite.

Mais il ne regarda point Caïn, ni ce qu'il lui avait offert.

5. Mais il ne fit point regarder avec intérêt l'homme laborieux, passionné et irascible, ni l'offrande du soir que cet homme avait offerte

C'est pourquoi Caïn entra dans une très-grande colère, et son visage en fut tout abattu.

Alors un ressentiment profond, l'ardeur d'une colère portée à son comble se fit sentir dans l'homme laborieux, homme passionné et irascible, et ses regards abattus se fixèrent sur la terre.

Et le Seigneur lui dit : Pourquoi êtes-vous en colère ? Et pourquoi paraît-il un si grand abattement sur votre visage ?

6. Et le maître, le chef suprême, fit dire à l'homme de travail, passionné et irascible. Pourquoi le ressentiment, la colère qui est en toi? et pourquoi tes regards sont-ils abattus et fixés vers la terre?

Si vous faites bien, n'en serez-vous pas récompensé ?

7. Cela ne serait pas si tu avais fait ton offrande convenablement;

Et si vous faites mal, ne porterez-vous pas aussitôt *la peine de* votre péché ?

Mais si tu n'as pas fait ce qui convenait en la coupant, en la divisant, il y a manquement à la loi, il y a péché.

Mais votre concupiscence sera sous vous, et vous la dominerez.

Calme toi.— Le désir, le besoin impérieux, l'entraînement de ton affinité fraternelle, de ton prochain, le portera vers toi, et toi tu auras domination sur lui.

Or, Caïn dit à son frère Abel : Sortons dehors.

8. Et l'homme de labeur, l'homme industrieux, passionné et irascible, exprima sa pensée contre l'homme oiseux, vanité humaine, météore passager, qui était son affinité sociale et fraternelle.

Et lorsqu'ils furent dans les champs,

Or, ils étaient dans les champs,

sous les yeux de la toute-puissante et mamelue *Isis* terrestre.

Caïn se jèta sur son frère Abel, et le tua.

Alors l'homme de travail, l'homme passionné et irascible, quitta sa position humiliée, pour résister contre l'homme oiseux, vanité humaine, météore personnifié qui était son affinité sociale, et il le tua.

Le Seigneur dit ensuite à Caïn :

9. Aussitôt le maître, le chef suprême, fit connaître sa pensée contre l'homme de labeur, passionné et irascible.

Où est votre frère Abel?

Où est l'homme oiseux, vanité météorique individualisée, ton affinité sociale et fraternelle?

Il lui répondit : Je ne sais : suis-je le gardien de mon frère?

Et il répondit : Je n'ai point souci de la garde, de la conservation de mon affinité fraternelle, de mon prochain. — Devais-je donc veiller, moi, pour la conservation de mon affinité fraternelle, de mon prochain?

Le Seigneur lui répartit : Qu'avez-vous fait?

10. Ensuite il lui fit dire : Ce que tu as fait est terrible!

La voix du sang de votre frère crie de la terre jusqu'à moi.

Les êtres que ton prochain, que ton affinité fraternelle aurait créés à sa ressemblance, et que tu as tués en le tuant, ses similitudes que tu as éteintes élèvent vers moi, du sein de la terre adamique, leur voix tonnante.

Vous serez donc maintenant maudit sur la terre, qui a ouvert sa bouche, et qui a reçu le sang de votre frère, *lorsque* votre main *l'a répandu*.

11. Et maintenant, repoussé du champ cultivé qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang et la postérité éteinte de ton affinité fraternelle, tu seras pauvre et exposé à la faim.

Quand vous l'aurez cultivée,

12. C'est pourquoi tu serviras la terre adamique en la cultivant.

Elle ne vous rendra point son fruit.

Mais tu ne pourras plus la contraindre à réitérer pour toi les dons réguliers de sa force et de sa richesse.

Vous serez fugitif et vagabond sur la terre.

Tu seras errant et tu changeras de demeure avec crainte et douleur sur la terre blanche et inculte.

Caïn répondit au Seigneur : Mon iniquité est trop grande, pour pouvoir en obtenir le pardon.

13. Alors l'homme de labeur, passionné et irascible, répondit au chef suprême : Ma misère est trop grande pour être supportée !

Vous me chassez aujourd'hui de dessus la terre,

14. Voici : aujourd'hui tu as fait bannir mon individualité de dessus la surface de la terre adamique, de la terre fertile et cultivée,

Et j'irai me cacher de devant votre face.

Et je ne serai plus présent à tes regards protecteurs !

Je serai fugitif et vagabond sur la terre.

Je serai donc errant, et j'irai habiter avec crainte et avec douleur sur la terre blanche, terre aride et inculte.

Quiconque donc me trouvera, me tuera.

Or, cela arrivera ; quiconque me trouvera, me tuera ;

Le Seigneur lui répondit : Non, cela ne sera pas;

15. Mais le maître, le chef suprême, lui fit dire : Cela ne sera pas ainsi.

Mais quiconque tuera Caïn en sera puni très-sévèrement (*Septuplum*).

Tout homme qui tuera l'homme de labeur, l'homme industrieux qui produit et acquiert par son travail, en devra vengeance sur sept de sa race.

Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin que ceux qui le trouveraient ne le tuassent point.

Alors, le chef suprême fit désigner un signe, un symbole pour l'homme de labeur, homme industrieux, afin que quiconque le trouverait ne fit point frapper l'individualité qui était la sienne.

Caïn s'étant retiré de devant la face du Seigneur,

16. Et l'homme de labeur, l'homme qui acquiert par son travail, fut aussitôt mis hors des regards du chef suprême,

Fut vagabond sur la terre, et il habita

Et il s'assit, il s'arrêta sur la terre blanche et stérile de l'exil,

Vers la région orientale d'Eden.

Devant le lieu consacré aux assemblées religieuses;

Il fut PROFANE.

Et ayant connu sa femme, elle conçut et enfanta Hénoch.

17. Lorsque l'homme qui produit et acquiert par le travail eut connu l'individualité de sa femme, feu féminin et générateur, alors elle eut une conception et elle engen-

dra l'individualité initiatrice, l'initiation, enseignement religieux, pardon et absolution du meurtre.

Il bâtit *ensuite* une ville,

Ainsi il éleva une enceinte fortifiée pour observer pendant la nuit, une mansion astronomique.

Qu'il appela Hénoch, du nom de son fils.

Et on lut le signe nominal de ce lieu fortifié, de cette ville distinguée par un lieu d'observation, comme on lisait le signe nominal de son institution :

INITIATION,

PARDON — DU MEURTRE,

MISÉRICORDE — POUR LE PÉCHÉ.

Hénoch engendra Irad,

18. On créa ensuite, dans l'intérêt de l'initiation, l'individualité de celui qui devait en être le dominateur, le chef.

Irad engendra Maviaël,

Et le chef de l'initiation donna naissance à la manifestation personnifiée de la force, de la puissance.

Maviaël engendra Mathusaël,

Cette manifestation de la force et de la puissance produisit l'action de rechercher la mort des coupables.

Et Mathusaël engendra Lamech,

Et cette recherche judiciaire de

la mort généra ce qui constitue la peine et l'abattement du coupable.

Qui eut deux femmes, dont l'une s'appelait Ada et l'autre Sella.

19. Or, LaMeC, symbole du coupable en jugement et exposé à la peine, gagna et fit disposer pour le secourir un double oubli, une double amnistie. Le nom symbolique de l'une était ODE, l'assemblée du peuple et des témoins dans un lieu désigné; et le nom symbolique de la seconde était TziLÉ, celle qui intercède et met à couvert par un jugement.

Ada enfanta Jabel, qui fut père de ceux qui demeurent dans des tentes, et des pasteurs.

20. Lorsque le peuple, lorsque les hommes assemblés dans un lieu déterminé, eurent créé ce qui constitue le revenu, les biens meubles de la terre, ces biens furent cause de l'habitation du pasteur étranger, du marchand, sous des tentes avec des biens négociables, consistant surtout en troupeaux.

Son frère s'appelait Jubal; et il fut le père de ceux qui jouent de la harpe et de l'orgue.

21. Or, le nom symbolique de celui qui lui était associé était JOUBaL, celui qui sonne du cor, qui convoque et annonce l'arrivée. Il fut l'origine de tous ceux qui jouent du CaNOR, pour les chants graves et religieux, et de l'AUGaB, pour les chants légers et amoureux.

Sella enfanta aussi Tubalcaïn, qui eut l'art de travailler avec le marteau, et qui fut habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain et de fer.

22. Et TziLÉ, celle qui protége et qui juge le mérite, produisit elle aussi ce qui constitue l'universelle industrie, perfectionnant tout ouvrage de sculpture, moulé ou ciselé, d'airain et de fer.

Noëmi était la sœur de Tubalcaïn.

Et elle produisit l'affinité, la compagne du génie universel, de l'industrie humaine,

LA BEAUTÉ.

Or, Lamech dit à ses femmes, Ada et Sella :

23. LaMeC donc, individualité symbolique du coupable mis en jugement, dit pour ses moyens d'oubli et de persuasion, qui étaient ODÉ, l'assemblée du peuple, et TziLÉ, celle qui intercède et protége :

Femmes de Lamech, entendez ma voix,

« Ecoutez ma voix, vous qui accordez oubli et protection à l'homme abattu sous la prévention d'un crime.

Ecoutez ce que je vais dire :

« Prêtez l'oreille à ma déclaration.

J'ai tué un homme l'ayant blessé : j'*ai assassiné* un jeune homme d'un coup que je lui ai donné.

« ...... C'est que j'ai tué, moi, un homme en voulant en faire mon eunuque; et un jeune homme en m'unissant à lui !

On vengera sept fois *la mort de* Caïn,

24. « ...... C'est que tout homme qui tuera l'homme travailleur et

industrieux en devra vengeance sur sept de sa race;

Et celle de Lamech septante fois sept fois.

«. Mais tout homme qui tuera celui qui est abattu sous la prévention d'un meurtre involontaire et oublié, amnistié par le peuple assemblé, en devra vengeance soixante-dix-sept fois. »

Adam connut encore sa femme, et elle enfanta un fils

25. Lorsque après ce temps l'être adamique eut connu l'individualité de sa femme, feu générateur, alors elle donna naissance à une institution,

Qu'elle appela Seth, en disant :

Et elle lut le signe qui en était le nom symbolique :

BASE-*SOCIALE*,

FONDEMENT-*de la Société*.

Dieu m'a donné un autre fils au lieu d'Abel,

« ..... Parce que les forces, les Dieux, ont fondé, ont établi pour moi une force, une puissance pour succéder à l'être humain, faible et oiseux, dont la vie a passé comme un météore,

Que Caïn a tué.

« Et que l'homme travailleur et industrieux a tué. »

Il naquit aussi à Seth un fils,

26. Or, par la fondation sociale, par l'établissement des lois, il naquit aussi un état de choses,

Qu'il appela Enos.

Dont le nom symbolique fut Ænosch (il désignait l'existence passive de l'homme lorsqu'il est soumis aux lois).

Celui-ci commença d'invoquer le nom du Seigneur.

A cette époque eut lieu la profanation, la connaissance donnée aux profanes, au vulgaire, de la lecture au moyen du nom de Dieu, AÉI.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Voici le dénombrement de la postérité d'Adam.

CECI EST UN RÉCIT ÉNUMÉRATIF DÉTERMINANT LES GÉNÉRATIONS, LES RÉVOLUTIONS SOCIALES DE L'ESPÈCE HUMAINE.

Au jour que Dieu créa l'homme, Dieu le fit à sa ressemblance.

1. Le jour où les forces, où les Amonéens, les Dieux Nazaréens, couronnés pas le signe du Bélier, sculptaient, incisaient un être adamique, ils faisaient sa forme corporelle, sa figure, conformément à la pensée de ces Dieux.

Il les créa mâle et femelle;

2. Ils les sculptèrent, ils les créèrent mâle et femelle.

Il les bénit,

Ensuite ils fléchirent les genoux et les firent fléchir pour bénir.

Et il leur donna le nom d'Adam, *c'est-à-dire terrestre*, au jour qu'ils furent créés.

Or, lorsqu'ils les sculptaient, lorsqu'ils leur donnaient une forme, ils lurent et nommèrent ce qui constitue le signe symbolique, le nom de ces êtres,

L'être adamique,

LE GENRE HUMAIN,

L'HOMME!

Adam ayant vécu cent trente ans,

3. Et l'homme, être adamique, resta tel pendant cent trente révolutions annuelles.

Engendra *un fils* à son image et à sa ressemblance,

Alors il généra, il fit advenir par sa pensée, comme une ombre de lui-même;

Et il le nomma Seth.

Puis il lut, il nomma ce qui est le signe symbolique, le nom de cet événement:

BASE—*SOCIALE.*

FONDEMENT—*de la Société.*

Après qu'Adam eut engendré Seth, il vécut huit cents ans, et il engendra des fils et des filles.

4. Or l'homme adamique, l'homme de l'âge adamique, l'homme primitif, huit cents ans après avoir fait provenir de lui la base, la règle fondamentale de la société humaine, donna l'existence à des êtres intelligents de l'un et l'autre sexe.

Et tout le temps de la vie d'Adam ayant été de neuf cent trente ans, il mourut.

5. Et la totalité des jours pendant lesquels l'état (l'âge) adamique se maintint, fut de neuf cent trente ans: puis il dégénéra, il perdit sa force et sa sanité, sa pureté primitive; il passa à un état différent.

Seht aussi ayant vécu cent cinq ans, engendra Enos.

6. Lorsque la base, la règle fondamentale de la société existait depuis cent cinq ans, elle produisit l'individualité de l'homme misérable et dépouillé de biens (l'âge du malheur et de la misère).

Et après que Seth eut engendré Enos, il vécut huit cent sept ans, et il engendra des fils et des filles.

Et la base constitutive de l'état social après avoir produit l'individualité de l'homme misérable, se maintint huit cent sept ans et produisit d'autres êtres intelligents des deux sexes.

Et tout le temps de la vie de Seth ayant été de neuf cent douze ans, il mourut.

8. Et la totalité des jours de la base sur laquelle s'éleva la société humaine fut de neuf cent douze ans; puis elle perdit sa force et sa pureté primitive.

Enos ayant vécu quatre-vingt-dix ans, engendra Caïnan.

9. Lorsque l'état misérable de l'homme eut existé quatre-vingt-dix ans, il produisit l'individualité laborieuse, industrieuse, productrice et procurant la possession, l'acquisition des biens; (l'âge du travail et de l'industrie.)

Depuis la naissance de Caïnan, il vécut huit cent quinze ans, et il engendra des fils et des filles.

10. Et l'état misérable de l'homme après qu'il eut généré l'individualité laborieuse et productrice des biens, se maintint encore huit cent quinze ans, produisant des êtres intelligents de l'un et l'autre sexe.

Et tout le temps de la vie d'Enos ayant été de neuf cent cinq ans, il mourut.

11. Et la totalité des jours de l'état misérable du genre humain fut de neuf cent cinq ans; puis il changea, perdant sa force et sa violence première.

Caïnan ayant aussi vécu soixante-dix ans, engendra Malaléel.

12. Lorsque l'individualité laborieuse, l'industrie humaine, eut existé soixante-dix ans, elle produisit l'individualité qui commande par l'autorité et la force de sa parole, (l'âge de la domination aristocratique-républicaine).

Après avoir engendré Malaléel, il vécut huit cent quarante ans, et il engendra des fils et des filles.

13. Et après que l'industrie humaine eut produit l'individualité qui commande par la force et l'autorité de sa parole, elle se maintint encore huit cent quarante ans, produisant des êtres intelligents de l'un et l'autre sexe.

Et tout le temps de la vie de Caïnan ayant été de neuf cent dix ans, il mourut.

14. Et la totalité des jours de l'industrie humaine laborieuse fut de neuf cent dix ans; puis elle changea, perdant son énergie et sa pureté primitive.

Malaléel ayant vécu soixante-cinq ans, engendra Jared.

15. Lorsque la puissance qui commande par la force de la parole, par la persuasion, par la conviction de l'ame, eut existé soixante-cinq ans, elle produisit l'individualité qui domine, qui règne et subjugue

par la crainte, (l'âge du despotisme).

Après avoir engendré Jared, il vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles.

16. Après que la puissance par la parole, que l'autorité obtenue par la conviction morale, eut vu naître d'elle l'individualité qui domine, qui règne et subjugue par la crainte, elle se maintint encore huit cent trente ans, produisant des êtres intelligents de l'un et l'autre sexe.

Et tout le temps de la vie de Malaléel ayant été de huit cent quatre-vingt-quinze ans, il mourut.

17. Et la totalité des jours de l'autorité acquise par la puissance de la parole, par la seule conviction, fut de huit cent quatre-vingt-quinze années; puis elle fut abattue et perdit sa force et sa pureté primitives.

Jared ayant vécu cent soixante-deux ans, engendra Hénoch.

18. Lorsque le temps de la domination par la crainte eut existé cent soixante-deux ans, elle donna naissance à ce qui constitue l'enseignement religieux, la sainte doctrine, l'initiation, (l'âge de la science et de l'autorité sacerdotale).

Après avoir engendré Hénoch, il vécut huit cents ans, et il engendra des fils et des filles.

19. Après que la puissance qui commande par la crainte eut donné naissance à ce qui constitue l'enseignement religieux, à l'initiation, elle se maintint encore huit cents ans, produisant des êtres intelli-

gents, initiés à la science, de l'un et de l'autre sexe.

Et tout le temps de la vie de Jared ayant été de neuf cent soixante et deux ans, il mourut.

20. Et la totalité des jours, du règne qui soumet aux lois par la crainte fut de neuf cent soixante-deux ans; puis ce pouvoir dégénéra en perdant la force de son absolutisme primitif.

Or, Hénoch ayant vécu soixante et cinq ans, engendra Mathusala.

21. Lorsque l'initiation, qui est l'enseignement de la sainte doctrine existait depuis soixante-cinq ans, elle institua l'individualité qui recherche la mort des coupables (l'âge des persécutions, du fanatisme et de la guerre).

Hénoch marcha avec Dieu; et après avoir engendré Mathasala, il vécut trois cents ans, et il engendra des fils et des filles.

22. Or, l'initiation, la doctrine religieuse, lorsqu'elle eut produit l'individualité qui recherche la mort (des coupables) (après avoir institué les ALÉIM juges), mit pendant trois cents ans ses soins à suivre la route indiquée par les ALÉIM, par les Dieux du ciel (par les puissances sidérales devenues les juges de la terre).

Et tout le temps qu'Hénoch vécut *sur la terre*, fut de trois cent soixante et cinq ans.

23. Et la durée totale des jours de l'initiation fut de trois cent soixante-cinq ans.

Il marcha avec Dieu, et il ne parut

24. Or, l'initiation (symbolisée par l'initié) mit ses soins à suivre

plus, parce que Dieu l'enleva.

la route indiquée par les ALÉIM, par les Dieux du ciel (par les forces sidérales qui jugent la terre), et rien ne resta d'elle (ou de lui) parce que les Dieux attirèrent et reçurent ce qui en était l'essence.

Mathusala ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans, engendra Lamech.

25. Lorsque celui qui recherche la mort du coupable eut existé cent quatre-vingt-sept ans, il institua ce qui constitue la peine, le travail forcé et accablant, la souffrance de celui qui a frappé, blessé, ou tué (l'âge de la dégradation morale, de la corruption et des crimes).

Après avoir engendré Lamech, il vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra des fils et des filles.

26. Après que l'action judiciaire qui réclame et cherche la mort du coupable eut institué la peine du crime, elle se maintint encore sept cent quatre-vingt-deux ans; et elle généra de l'un et l'autre sexe, des intelligences sages et prudentes.

Et tout le temps de la vie de Mathusala ayant été de neuf cent soixante-neuf ans, il mourut.

27. Et la totalité des jours de l'action judiciaire qui réclame la mort du coupable fut de neuf cent soixante-neuf ans; puis elle dégénéra, perdant sa vigueur et son intégrité primitive.

Lamech ayant vécu cent quatre-

28. La peine, le châtiment douloureux du crime (poursuivi par

vingt-deux ans, engendra un fils.

le fanatisme) exista cent quatre-vingt-deux ans ; alors il fut fait construire un lieu de détention.

Qu'il nomma Noé.

29. Et on lut, on nomma ce qui constitue le signe symbolique de cette édification :

REPOS !

EXPIATION,

SATISFACTION DONNÉE,

En disant :

Selon cette façon de parler :

Celui-ci *nous soulageant* parmi nos travaux et les œuvres de nos mains, nous consolera dans la terre que le Seigneur a maudite.

Là, est la consolation et la miséricorde pour ce que nous avons fait et pour la dure condition de nos mains ; à cause de la terre adamique, de la terre fertile et cultivable, que LUI, le chef suprême, a maudite (à notre égard), a privée de ses fruits.

Lamech, après avoir engendré Noé, vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il engendra des fils et des filles.

30. Après que la peine, que le châtiment douloureux infligé au coupable eut fait instituer ce qui constitue le repos, l'expiation, la satisfaction donnée, cette action se maintint encore cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et elle généra des intelligences sages et prudentes, de l'un et de l'autre sexe.

Et tout le temps

31. Et la totalité des jours de

de la vie de Lamech ayant été de sept cent soixante-dix-sept ans, il mourut.

la peine, du châtiment douloureux infligé aux coupables, fut de sept cent soixante-dix-sept ans; puis cette action dégénéra, perdant sa force et sa rigueur primitives.

Or, Noé ayant vécu cinq cents ans,

32. Et le repos, l'expiation, la satisfaction donnée, fut une édification, un refuge érigé pendant cinq cents ans.

Engendra Sem, Cham et Japheth.

Or, le repos expiatoire, l'expiation, la satisfaction donnée, produisit la désolation, la ruine, l'ardente colère, et des choses prodigieuses contraires à l'ordre naturel.

TABLE DU PREMIER VOLUME.

Pages.